



Inflexions

civils et militaires : pouvoir dire

La revue Inflexions

est éditée par l'armée de terre.

École militaire – 1 place Joffre – Case 09 – 75700 Paris SP 07

Rédaction : 01 44 42 42 86 – e-mail : inflexions.emat-cab@terre-net.defense.gouv.fr

www.inflexions.net

Facebook : [inflexions](https://www.facebook.com/inflexions) (officiel)

Membres fondateurs :

M. le général de corps d'armée (2S) Jérôme Millet ─ Mme Line Sourbier-Pinter

─ M. le général d'armée (2S) Bernard Thorette

Directeur de la publication :

M. le général de division François Lecointre

Directeur adjoint :

M. le colonel Hervé Pierre

Rédactrice en chef :

Mme Emmanuelle Rioux

Comité de rédaction :

M. le médecin en chef Yann Andruétan ─ M. John Christopher Barry ─ Mme le professeur

Monique Castillo ─ M. le médecin chef des services (er) Patrick Clervoy ─ M. le colonel (er)

Jean-Luc Cotard ─ Mme le professeur Catherine Durandin ─ M. le général de brigade

Benoît Durieux ─ M. le commandant Brice Erbland ─ M. le lieutenant-colonel (er) Hugues

Esquerre ─ M. le colonel Frédéric Gout ─ M. le colonel (er) Michel Goya ─ M. le professeur

Armel Huet ─ M. le grand rabbin Haïm Korsia ─ M. le général de brigade Thierry Marchand

─ M. le général d'armée (2S) Jean-Philippe Margueron ─ M. le commandant Guillaume

Roy ─ M. l'ambassadeur de France François Scheer ─ M. le professeur Didier Sicard ─ M. le

colonel (er) André Thiéblemont

Membres d'honneur :

M. le général d'armée (2S) Jean-René Bachelet ─ M. le général de corps d'armée (2S)

Pierre Garrigou-Grandchamp

Secrétaire de rédaction : adjudant-chef Claudia Sobotka

Les manuscrits soumis au comité de lecture ne sont pas retournés.

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Les titres des articles sont de la responsabilité de la rédaction.



Inflexions

civils et militaires : pouvoir dire

**L'Europe
contre la guerre**

NUMÉRO 33

L'EUROPE CONTRE LA GUERRE

┆ ÉDITORIAL ┆

- ┆ FRANÇOIS SCHEER ┆ 7

┆ DOSSIER ┆

L'EUROPE CONTRE LA GUERRE

- ┆ ENTRETIEN AVEC EDGAR MORIN ┆ 13

Comment penser l'Europe ? Comment la définir ? Edgar Morin alerte ici sur une Europe recroquevillée sur elle-même et qui a failli à sa mission : être un espace de paix ouvert au monde. Il existe pourtant une voie, un chemin étroit, mais qui ne s'emprunte qu'en acceptant d'affronter la difficulté.

LE BONHEUR EST DANS LA PAIX OU L'HISTOIRE D'UNE IMPUISSANCE

- ┆ FRANÇOIS SCHEER ┆ 21

Née de la guerre, l'Europe se trouve après 1945 contrainte à la paix et à l'unité. La France seule tentera de défendre le concept d'une défense européenne autonome, pour finir par rentrer dans le rang au moment même où la guerre est à nouveau aux portes de l'Union et qu'une prolifération terroriste sur son sol la met au défi de donner enfin sens à une politique commune de sécurité et de défense.

JEAN MONNET, « L'INSPIRATEUR »

- ┆ BORIS HAZOUMÉ ┆ 31

Nourri du témoignage de Pascal Fontaine, ancien assistant de Jean Monnet, cet article éclaire la personnalité très atypique de celui que le général de Gaulle surnomma « l'inspirateur », ainsi que les interactions entre son expérience « militaire » et son engagement européen.

PAIX OU SÉCURITÉ ?

- ┆ ANDRÉ BRIGOT ┆ 39

Depuis Isocrate et son *Panegyrique*, nombre de penseurs ont plaidé pour « la recherche d'une union pour la paix et par la paix », qui s'est concrétisée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, le passage d'une Europe pour la paix à une Europe pour la sécurité humaine et globale est-il susceptible de renouveler et de réenchanter le projet d'Union ?

LE CONCERT EUROPÉEN

- ┆ JACQUES-ALAIN DE SÉDOUY ┆ 61

Après les guerres de la Révolution et de l'Empire, les dirigeants européens eurent recours à une méthode diplomatique qui allait avoir de plus en plus de succès : la diplomatie de conférence. Un « concert des nations » qui maintint une paix relative sur le continent avec succès, mais ne put cependant empêcher l'explosion de 1914.

AUTOPSIE DE L'EUROPE DE LA DÉFENSE

- ┆ ENTRETIEN AVEC CHRISTIAN MALIS ┆ 67

En mai 2015, dans la *Revue des deux mondes*, Christian Malis constatait la vacuité de l'Europe de la défense d'un point de vue stratégique comme opérationnel et préconisait le retour d'États individuellement forts choisissant librement de mettre en commun leur force au service d'un projet partagé. *Inflections* l'a rencontré afin qu'il puisse développer son point de vue.

LA LIGNE DU SANG

- ┃ DANIEL HERMANT ET FRANÇOIS LAGRANGE L 75
Dans sa manifestation concrète de pouvoir de tuer, la violence physique a été progressivement proscrite en Europe, après 1945, alors qu'elle avait été jusqu'ici admise, au point qu'aujourd'hui tout État ou organisation franchissant la ligne du sang se trouve délégitimé. Et hors de l'espace européen ?

RETOUR OU DÉCLIN DE LA GUERRE ?

- ┃ PIERRE MANENT L 85
L'Europe s'est construite par la guerre, mais alors que s'éloignait la guerre froide nous avons cru observer le progrès irrésistible d'une pacification bientôt universelle. Sous ce camouflage s'avançaient d'autres formes de conflit, qui ont la particularité de rendre caduque la distinction politique primordiale entre l'intérieur et l'extérieur tout en obscurcissant celle entre la guerre et la paix.

COMMENT L'OTAN PENSE LA GUERRE AUJOURD'HUI

- ┃ FRÉDÉRIC GOUT ET OLIVIER KEMPF L 95
Créée en 1949 pour protéger l'Europe occidentale de toute agression soviétique, l'Alliance atlantique aurait dû disparaître avec la chute du Mur. Or elle s'est maintenue et même élargie, assurant défense collective du territoire européen et sécurité coopérative. Mais qu'en est-il de la gestion de crises ?

MOLDAVIE-TRANSNISTRIE, LE CONFLIT GELÉ

- ┃ CATHERINE DURANDIN L 105
La République de Moldavie se porte mal. Crise politique, économique, identitaire : faute de dynamique présente, les mémoires plurielles de passés russe, puis roumain, puis soviétique pèsent lourdement. Sans oublier, à l'est du Dniest, une entité auto proclamée indépendante : la Transnistrie. Ces derniers mois, le pays a été le théâtre de manifestations en cascade.

QUELLE EUROPE ? L'ENJEU CONSTITUTIONNEL

- ┃ ARMEL HUET L 113
Les enjeux de l'Union européenne nous sont rappelés au quotidien et nous emportent dans des opinions les plus diverses. Nous restons cependant confiants en ses moyens de préserver la paix sur ses territoires. Mais la construction de cette Europe unie, considérée comme indissociable de sa lutte pour la paix, a-t-elle jeté des bases pérennes ? La question est d'actualité et elle est cruciale.

┃ POUR NOURRIR LE DÉBAT

BAÏONNETTE AU BÂILLON, MESSIEURS DE BERGERAC !

- ┃ BRICE ERBLAND L 129
Avons-nous aujourd'hui une armée faite de soldats qui s'expriment avec une certaine indépendance, comme le ferait Cyrano de Bergerac, ou sommes-nous condamnés à nous taire comme « un beau mousquetaire qui passe » ? Une tirade sur « l'état de l'art » en matière de liberté d'expression, au travers des personnages et des alexandrins d'Edmond Rostand.

ARMÉES ET ENTREPRISES, MÊME COMBAT ?

- ┃ OLIVIER LAJOUS L 135
Dans un monde redevenu vuca (vulnérable, incertain, complexe et ambigu), le risque de repli identitaire et de crises entre communautés est prégnant. Pour le combattre, il faut placer l'Homme au cœur des organisations et développer les valeurs clés de toute communauté : la solidarité, l'engagement, la discipline, le courage, la confiance, l'agilité et l'humour.

**LE MILITAIRE ET LE PHILOSOPHE :
PENSER L'ACTION À LA GUERRE**

- ┆ AUDREY HÉRISSON ┆ 145
Concevoir le système militaire comme un « outil », c'est nier sa capacité à penser.
Casser les idées préconçues à son endroit, c'est rompre avec les clivages entre
théorie et pratique, entre stratéliste et stratège, entre décideur et exécutant, entre
philosophe et militaire.
- ┆ TRANSLATION IN ENGLISH ┆
- HAPPINESS IS IN PEACE, OR THE HISTORY OF IMPOTENCE**
- ┆ FRANÇOIS SCHEER ┆ 161
- BAYONET TO THE MUZZLE, GENTLEMEN OF BERGERAC!**
- ┆ BRICE ERBLAND ┆ 171
- ┆ COMPTES RENDUS DE LECTURE ┆ 177
- ┆ SYNTHÈSES DES ARTICLES ┆ 183
- ┆ TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH ┆ 187
- ┆ BIOGRAPHIES ┆ 191

FRANÇOIS SCHEER

ÉDITORIAL

L'Europe et la guerre : une fois l'idée lancée, le comité de rédaction d'*Inflexions* s'est longuement interrogé sur son intérêt. N'était-ce pas le passé, un passé pesant que les Européens avaient voulu rejeter dans les oubliettes de l'histoire en déclarant la guerre à la guerre ? Donc l'Europe contre la guerre ? Mais n'était-on pas là dans la fiction, avec des moissons de projets jamais levées depuis soixante-dix ans ? Restait une soudaine actualité, une Europe tout contre la guerre, une menace à ses frontières, un défi aux certitudes iréniques d'une Union déjà en proie aux doutes sur son avenir. Voilà qui méritait malgré tout un retour aux sources de l'aventure européenne et une interrogation sur la capacité de cette Europe (dés) unie à affronter les nouveaux périls qui la guettent.

« La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent. La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques. En se faisant depuis plus de vingt ans le champion d'une Europe unie, la France a toujours eu pour objet essentiel de servir la paix. L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre. » Ces phrases, qui ouvrent la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950, appartiennent à l'histoire. Une histoire d'un demi-siècle traversé par deux conflits mondiaux que l'Europe a engagés, et qui la laissent dévastée et contrainte, devant la montée de périls dont elle n'a pas cette fois-ci la maîtrise, de faire le choix de la paix. Une paix si contraire à un millénaire d'histoire européenne qu'elle passe nécessairement par la voie étroite de l'unité.

Que la perspective d'une nouvelle tragédie planétaire ait contraint une Europe à bout de forces à faire de la paix un impératif catégorique et, pour lui donner corps, à s'engager sur la voie de l'unité ne peut être niée. Que quarante années de guerre froide et de paix imposée aient contribué à accélérer cette marche à l'unité et à consolider l'édifice communautaire est tout aussi évident. Mais que l'Europe puisse un jour aspirer à la paix dans l'unité n'était pas une idée neuve. Dans sa déclaration, Robert Schuman évoque à juste titre les efforts d'Aristide Briand dans l'entre-deux-guerres. Et voilà des siècles que de bons esprits plaident pour « la recherche d'une union *pour* la paix et *par* la paix », ainsi que le rappelle André Brigot dans ce numéro. Il y eut même un siècle où « après les terribles guerres de la Révolution et de

l'Empire, les dirigeants européens [...] eurent le souci de reconstruire un nouvel ordre européen qui permettrait d'éviter le retour d'une telle catastrophe ». Ainsi que le décrit Jacques-Alain de Sédouy, les cinq grandes puissances européennes parvinrent à s'entendre pour régler tout au long du XIX^e siècle par la voie diplomatique toutes sortes de conflits qui menaçaient les intérêts des grands et la paix du continent : tel fut ce « concert européen » qui assura à l'Europe, jusqu'à l'explosion de 1914, et malgré quelques accrocs mineurs, un siècle de paix. Mais une paix qui tenait à la recherche constante d'un équilibre, toujours fragile, entre les grandes puissances et ne s'appuyait nullement sur un désir d'unité. Cette diplomatie de conférence ne put rien contre la montée des nationalismes, qui emporta comme un fétu de paille le système en 1914. L'abstinence n'avait que trop duré.

C'est donc bien une « Europe contre la guerre » qui tente, à partir de 1945, pour la première fois de son histoire, contrainte par des événements qui lui échappent, de conjuguer unité et paix. Et comme le temps presse, ainsi que l'allié américain, on va jusqu'à concevoir, dans l'unité, une paix armée. C'était toutefois compter sans le poids de l'histoire. Quand bien même le concept unitaire s'appuyait-il sur l'assurance d'une réconciliation entre les deux principaux auteurs de guerre du demi-siècle passé, réarmer sans plus attendre l'Allemagne pétrifiait la France. C'est ainsi que l'Europe en vint à confier sa survie au protecteur américain. Et que la France, revenue à la raison, mais trop tard, ne parvint jamais à convaincre ses partenaires que dans un monde où, passé le temps de la guerre froide, reprennent les jeux de puissance, une Europe qui bannit la violence à l'intérieur de ses frontières au point de tenir pour superflue une défense européenne autonome refuse de fait la puissance et prend le risque de se trouver hors-jeu. L'entretien avec Christian Malis, autant que l'article de Daniel Hermant et François Lagrange ne permettent guère d'en douter.

Or voilà que cette Europe irénique voit soudain la guerre à sa porte, et qui plus est, comme le souligne Pierre Manent, « des formes de guerre qui ont cette particularité de rendre largement caduque la distinction politique primordiale et fondatrice entre l'intérieur et l'extérieur tout en obscurcissant la distinction entre la guerre et la paix ». Sans doute l'OTAN, qui assure de fait depuis soixante-cinq ans la défense de l'Europe, a-t-elle survécu à la fin de la guerre froide et s'est-elle efforcée, comme le détaillent Frédéric Gout et Olivier Kempf, de s'adapter aux nouvelles formes et à la nouvelle carte des conflits dans le monde. Mais les deux auteurs ne peuvent dissimuler que « l'Alliance atlantique semble aujourd'hui plongée dans un embarras conceptuel. Si elle est revenue naturellement à sa mission première de défense collective du territoire européen, [elle] peine

à imaginer ce que pourrait être une stratégie militaire [permettant] d'assurer une défense de l'avant du territoire européen».

On voit bien par-là dans quelle impasse se sont fourvoyés les gouvernements européens en remettant entièrement à la puissance américaine le soin de garantir la mise hors la loi de la guerre sur le continent. Car face au terrorisme international qui se joue des frontières nationales, les mesures à prendre pour assurer la sécurité des territoires ne sont pas d'abord d'ordre militaire et ne relèvent pas d'abord de l'Alliance atlantique. Ce ne sont ni le retournement diplomatique de la France ni son étrange retour dans l'organisation intégrée qui l'ont préservée des attentats de l'année 2015.

Que les États européens se soient trouvés incapables, à quelques très rares exceptions, d'accueillir dans la dignité les vagues de réfugiés fuyant les zones de combats est symbolique de l'affaissement du grand projet européen conçu il y a soixante-cinq ans pour conjurer le cycle des guerres toujours recommencées. Edgar Morin note avec raison que «l'Europe a failli à sa mission : être un asile de paix et de culture dans un monde qui replongeait dans les dangers multiples ; non pas une oasis fermée, comme la Suisse, mais un espace qui porte un message de paix et d'entente au monde. Et cette Europe-là n'a pas pu exister car elle n'est pas parvenue à avoir de vision politique unifiée».

L'Europe contre la guerre, pourquoi pas ? À condition d'en payer le prix. Or celui-ci est élevé : il suffit de lire Armel Huet pour s'en convaincre. L'Europe des vingt-huit en est-elle capable ? On peut en douter. Mais pour sortir d'affaire une Europe embourbée dans la montée des populismes et le retour des fièvres nationalistes, et éviter que dans le tumulte présent elle ne disparaisse définitivement de la carte du monde, aucun traité n'interdit à quelques-uns de reprendre l'initiative. Mais le temps presse... ┘

Avertissement

Les articles qui composent ce numéro ont été rédigés avant le référendum du Royaume-Uni.

L DOSSIER



ENTRETIEN AVEC EDGAR MORIN

L'EUROPE CONTRE LA GUERRE

Inflexions : *Dans Penser l'Europe¹, vous affirmez que « l'Europe se dissout dès que l'on veut la penser de façon claire et distincte, elle se morcelle dès que l'on veut reconnaître son unité ». Peut-on seulement la définir ?*

Edgar Morin : La définition de l'Europe ne peut pas être géographique car cet espace n'a pas de vraies frontières avec le continent eurasiatique dont il fait partie. La Méditerranée a été pendant des siècles le centre d'une civilisation européenne ; elle reste une mer de communication et de conflits, très liée à l'Europe. La géographie ne nous aide donc pas et je crois que l'Europe moderne est d'abord un *complexus*². Si le mot lui-même a mis du temps à s'imposer, la réalité qu'il recouvre est le fruit d'un complexe d'événements en interrelation, en interaction permanentes dans lesquelles comptent les invasions, le développement économique, la formation des États nationaux, l'essor culturel de la Renaissance, l'ouverture au monde extérieur, à la pensée ancienne des Grecs... Lorsque j'ai été sollicité par l'ambassadeur Pierre Morel³, un homme que j'estime infiniment, pour signer un manifeste visant à inscrire dans la Constitution européenne que l'Europe est chrétienne, j'ai répondu que c'était évidemment une source, mais que la démocratie, la science ou la technique n'ont rien de chrétien ; certes les idées de fraternité laïcisées et introduites dans notre conscience avec notamment le triptyque « liberté-égalité-fraternité » témoignent d'une référence chrétienne indéniable, au demeurant toujours vivante, mais l'Europe ne peut pas y être réduite car elle est méta chrétienne. Donc, oui, la définition fait problème car l'Europe moderne est une entité en transformation permanente, au gré du dynamisme de la technique, de la science, de la politique, des conflits ou des collaborations entre les États. Dans le fond, ma génération a vécu cette transformation formidable.

Inflexions : *Diriez-vous que, d'une certaine façon, « l'Europe contre la guerre » c'est d'abord et essentiellement l'expression d'une Europe qui s'est construite en opposition à la guerre ?*

Edgar Morin : Historiquement, les guerres ont contribué à la formation de l'unité des nations. Beaucoup de Bretons ont ainsi découvert qu'ils n'étaient pas d'un « plou » particulier, mais qu'ils

1. Edgar Morin, *Penser l'Europe*, Paris, Gallimard, 1990.

2. « Ce qui est tissé ensemble ».

3. Pierre Morel a notamment été ambassadeur en Union soviétique, en Chine et au Saint-Siège.

étaient bretons et, plus encore, qu'ils étaient français. Pour autant, comment expliquer en effet que des États qui ont tellement de choses en commun aient passé leur temps à s'entre-détruire ? Certes l'idée d'Europe couvait depuis des siècles – que l'on pense simplement à Victor Hugo –, mais il a fallu les désastres et les horreurs de la Seconde Guerre mondiale pour que quelques hommes politiques ou parapolitiques réussissent enfin à faire de ce projet quelque chose de concret. L'Europe est née de cette volonté de paix traduite de façon concrète en tissages de collaborations. Face à la résistance des États-nations, le cours de l'Europe a contourné l'obstacle politique pour se précipiter dans l'économie parce que l'essor des années 1950-1955 rendait possible la communauté charbon acier et permettait d'envisager de puissants développements économiques. Ces développements ont fait d'elle une réalité économique sans frontières, mais, dans le même temps, ils en ont aussi fait un nain politique incapable d'adopter une politique commune. De mon point de vue, l'Europe a failli à sa mission : être un asile de paix et de culture dans un monde qui replongeait dans les dangers multiples ; non pas une oasis fermée, comme la Suisse, mais un espace qui porte un message de paix et d'entente au monde. Et cette Europe-là n'a pas pu exister car elle n'est pas parvenue à avoir de vision politique unifiée.

Inflexions : *Pour quelles raisons estimez-vous que l'Europe a failli à cette mission, celle d'être un espace de paix ouvert sur le monde ?*

Edgar Morin : Si la relation à l'Union soviétique a d'abord affaibli l'idée européenne – le projet s'est construit contre un danger qui était, en réalité, aussi partie de sa propre culture –, la chute du rideau de fer est arrivée trop tard pour permettre une « réintégration ». La mondialisation techno-économique qui s'est opérée à partir des années 1990 – invasion par l'économie libérale capitaliste et développement exponentiel des télécommunications – a au contraire produit une véritable balkanisation politico-culturelle. Les gens se sont sentis menacés dans leur identité et la guerre a éclaté entre des peuples qui vivaient jusqu'alors en bonne intelligence : guerre entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie, guerre en Yougoslavie, qui était une nation presque constituée, scission de la Tchécoslovaquie...

En outre, après l'explosion de la bombe puis la guerre froide, le monde a perdu cette croyance inculquée par l'Occident d'une Histoire en progrès constant, une croyance pour laquelle les récessions n'étaient que de simples embardées. Cette perte de foi dans le futur, véritable angoisse existentielle, a poussé à se tourner vers le passé. Or le passé, c'est l'identité, c'est la culture, c'est la religion... Paradoxalement d'ailleurs, la chute de la croyance dans le communisme a conduit à un

renouveau religieux presque généralisé. La foi communiste, et donc la foi dans le futur, s'est brusquement effondrée, avec pour tentation le retour aux vieilles religions ayant fait leurs preuves.

Or cette angoisse généralisée a coïncidé avec une crise larvée de civilisation dont j'avais pu éprouver les symptômes lorsque j'étais en Californie dans les années 1970 : des jeunes, parmi les plus aisés, fuyaient la société pour vivre en communauté ; refusant l'abondance, ils recherchaient ainsi l'amour et l'amitié. Quand la civilisation se développe jusqu'à faire du luxe une nécessité, chacun en devient prisonnier et la vie se vide peu à peu de sa substance à mesure que les besoins affectifs sont négligés. L'intérêt, le profit, le calcul froid et la compétition deviennent prédominants avec, pour corollaires, les contrecoups bien connus tels que le *burn-out*. En réaction, chacun aspire, plus ou moins confusément, à un monde plus solidaire, plus épanouissant. Dans les premières semaines de Mai-68, j'avais remarqué qu'il y avait une sorte d'exubérance dans les rues : dans le contexte de paralysie du pouvoir de l'État, tout le monde parlait à tout le monde, les cabinets médicaux s'étaient vidés. Dès qu'au bout de deux semaines le conflit a repris, les gens sont retournés voir le médecin. Notre société souffre de maux psychosomatiques qui sont des composantes de notre civilisation.

Enfin, à partir de 2008 s'est greffée sur cette crise de civilisation la crise économique que nous connaissons et qui se poursuit de façon sinusoïdale. Souvenons-nous que la grande crise économique de 1929 a été capitale dans le triomphe du nazisme en Allemagne et qu'elle a ensuite eu des effets très profonds dans les autres pays européens. Cette crise s'est réglée en millions de morts, à considérer que la Seconde Guerre mondiale en est la conséquence directe. Donc aujourd'hui, alors que la crise économique génère les problèmes lancinants du chômage et suscite l'angoisse de la précarité, nos concitoyens sont dans une situation où s'aggrave la peur, donc la fermeture sur soi. Se répand alors la croyance que le mal vient de l'étranger : les juifs, les Arabes, les immigrés, l'Europe... Avec le retour en force des particularismes, cette dernière est condamnée parce qu'elle fait perdre au pays son identité.

Inflections : *Il se serait produit une sorte de retournement progressif, « l'Europe contre la guerre » étant désormais à entendre moins dans son éloignement volontaire du danger – mission qui selon vous a partiellement sinon totalement échoué – que dans une proximité subie. « L'Europe contre la guerre », ce serait aujourd'hui l'Europe au plus près du danger ?*

Edgar Morin : À mon avis, nous sommes effectivement arrivés à un point très décadent. L'Europe s'est complètement recroquevillée sur elle-même, en attestent les réactions face à la crise grecque comme

l'attitude à l'égard des réfugiés en provenance du Moyen-Orient. Aujourd'hui atteinte des métastases du cancer qui ronge le Moyen-Orient, elle n'a pas élaboré de ligne politique alors même qu'il était possible d'en définir une il y a encore quelques mois. Il est vrai que le président Hollande a récemment annoncé, lors d'un discours historique, qu'il fallait construire une grande coalition, mais cette déclaration arrive bien tard. Car cette guerre est bien plus qu'une guerre civile : elle est un brasier dans lequel brûlent autant les rivalités internationales – en témoignent les interventions plus ou moins directes des Français, des Américains, des Russes ou des Turcs – que les luttes interconfessionnelles entre sunnites et chiites locaux, et, au-delà, entre sphères d'influence saoudienne et iranienne. Bref, dans ce brasier, lutte obscure de tous contre tous dans laquelle personne ne sait qui sont les modérés et qui sont les ultras, s'est développé Daesh, une entité territoriale fruit du fanatisme extrême et dont les origines sont à rechercher dans la guerre d'Afghanistan. Les puissances auraient dû intervenir pour arrêter les combats au stade embryonnaire du califat plutôt que de tergiverser pour savoir s'il fallait ou pas « liquider » Bachar el-Assad, qui, du reste, se porte de mieux en mieux. Alors comment faire ? Nos frappes aériennes, en Syrie ou en Afrique, ont une valeur symbolico-punitive sans aucune efficacité réelle. Tout le monde sait – et surtout les états-majors – que c'est seulement par une action de troupes à terre que l'on peut aboutir à un changement. Les frappes aveugles entretiennent au contraire la haine. Au bilan, non seulement les timides tentatives de résolution du conflit se heurtent à de nouveaux événements aggravants, mais, à supposer que Daesh soit territorialement éliminé de Syrie et d'Irak, le cancer s'est déjà répandu. Certes, arrêter le conflit au plus tôt demeure un impératif, qui conditionne en particulier le retour des réfugiés, mais le problème est désormais beaucoup plus large.

Cette guerre est d'un type nouveau car les actions viennent à la fois de l'intérieur et de l'extérieur. Or la peur des attentats provoque une fermeture hypernationaliste, donc une forme de régression anti-européaniste. Une secte de fanatiques téléguidée de l'étranger des agents recrutés dans une jeunesse convertie par des imams illuminés pour avoir été, au préalable, rejetée donc humiliée. Si, de nos jours, le christianisme est devenu une religion privée, « adoucie », l'islam est resté très conquérant. N'ayant pas connu la Renaissance, il est né et s'est développé dans un espace colonisé par l'Empire ottoman puis par les Européens. Les solutions possibles, la démocratie et le socialisme arabe, sont des échecs qui laissent le champ libre à l'idée, initialement portée en Égypte par les Frères musulmans, de retrouver la dignité et la force originelles de l'islam en recréant les conditions qui avaient fait sa grandeur.

Malheureusement, j'ai le sentiment de revivre une période de cécité comparable à celle des années 1930-1940, dans des conditions différentes mais avec un danger tout aussi réel. La Grande Guerre, épouvantable guerre fratricide, a créé en Europe un fort courant pacifiste qui, de façon tragique, s'est résolu à s'entendre avec Hitler au motif du « plus jamais cela ». Parce que les conditions nouvelles de l'action, son écologie spécifique, n'ont alors pas été prises en compte, le pacifisme, qui était la vocation de l'Europe, a, par aveuglement, dévié vers la collaboration. De fait, Munich est à interpréter comme une double tragédie : non seulement c'est une capitulation devant l'Allemagne, mais c'est également la cause du pacte germano-soviétique, Staline concluant qu'il devait s'entendre avec Hitler face à des Occidentaux qui feraient tout pour diriger les ambitions allemandes contre l'Union soviétique. Autre paradoxe du pacifisme, on a déclaré la guerre à l'Allemagne pour ne pas la lui faire : lorsque celle-ci envahit la Pologne, la France et la Grande-Bretagne lui déclarent la guerre mais ne font rien pour soulager les Polonais ; elles restent dans l'immobilisme le plus total jusqu'à l'invasion du territoire français, à part l'expédition à Narvik. Si ce ne sont pas les mêmes aveuglements qui nous menacent aujourd'hui, ils n'en sont pas moins tout aussi dangereux.

Inflexions : *Dans Penser l'Europe, vous évoquiez l'année zéro comme point de départ d'un projet à construire. Ne sommes-nous pas revenus, par régression, à une autre forme d'année zéro, au sens où il faut désormais vite réagir pour sauver le projet ?*

Edgar Morin : Certes, le passé nous enseigne qu'il a fallu des millions de morts pour susciter un sursaut de conscience collective, mais nous n'en sommes peut-être pas encore au point d'une guerre de tous contre tous. Personnellement, je pense même qu'il peut y avoir un brusque changement de cours. L'imprévu, que j'ai bien expérimenté dans ma vie, est aussi un enseignement à tirer de l'Histoire : les plus grands désastres sont arrivés quand on est persuadé de pouvoir gagner, à l'instar de Napoléon 1^{er} ou de Napoléon III. Si la certitude conduit donc aux désastres, misons sur l'incertain, sur le « toujours à advenir ». La pensée complexe tient compte de cette écologie de l'action qui intègre les conditions extérieures en modifiant « en route » le sens des décisions que l'on prend. « Ce n'est pas le chemin qui est difficile, c'est le difficile qui est le chemin », écrivait très justement Kierkegaard. Voilà qui résume bien notre situation : il y a une voie, un chemin étroit, mais qui ne s'emprunte qu'en acceptant d'affronter la difficulté.

Il n'y a pas de solution immédiate. Les mesures sécuritaires, extérieures, sont peu efficaces car vous aurez beau multiplier les forces de sécurité, il restera toujours des lieux vulnérables. En revanche,

c'est de l'intérieur qu'il faut frapper ces mouvements ; ayant vécu la Résistance sous l'Occupation, je sais combien étaient particulièrement dangereux les traîtres et les agents infiltrés. Certes, il ne s'agit pas de dire que les mesures de précaution policière n'ont pas de sens, mais il y a essentiellement une double action à mener : l'une sur le territoire national et l'autre au plan planétaire.

Au plan national, il faut promouvoir les dispositifs, encore embryonnaires, de « dé radicalisation », en agissant dans le domaine de l'enseignement, dès le collège et le lycée. Pourquoi ? Parce que, et je l'ai dit au ministre de l'Éducation nationale et écrit, en particulier dans *Les Sept Savoirs nécessaires à l'éducation du futur*⁴, il faut enseigner les risques d'illusion et d'erreur qui viennent du processus de connaissance. Quels sont ces risques ? On le voit chez tous ceux qui deviennent des fanatiques et dont il faut chercher à décrypter le fonctionnement. Personne ne naît « terroriste ». L'individu mis sous influence passe à une vision manichéenne de l'histoire où le monde est divisé entre le Bien et le Mal, puis à une vision réductrice de la réalité d'où n'émergent plus que les vices de l'Autre. Avec la réification de l'imaginaire, l'idéologie prend peu à peu la place du réel et devient... le réel. Il y a donc une psychologie contre laquelle il faut lutter préventivement et, à mon avis, c'est d'abord en enseignant la connaissance complexe que l'on peut éviter le fanatisme parce qu'au prisme de la complexité, la diversité des arguments peut être saisie. J'appelle cela la « dialogie », mais Pascal n'affirmait pas autre chose en écrivant que « le contraire d'une grande vérité, ce n'est pas une erreur, c'est une vérité contraire », ce que reprendra d'ailleurs Niels Bohr quelques siècles plus tard pour la physique quantique. Malheureusement, les esprits sont le plus souvent formés dans la connaissance binaire et, une fois « blindés », il est bien difficile de les faire sortir de l'ornière, même si cela est toujours possible. Il faut alors s'attaquer à ce blindage mental, ce qui est le sens même du processus de « dé radicalisation ». Pour avoir connu des cas précis dans le passé, je note que tout commence par le doute, puis, peu à peu, l'écheveau se démêle, lentement le voile se déchire. Des anciens des brigades rouges italiennes sont ainsi devenus des « petits pères tranquilles » ! Enfin, la lutte contre la ghettoïsation est une autre piste d'efforts. En Colombie et au Brésil, des expériences réussies en maisons d'éducation et de culture permettent à des gamins, promis à un avenir de délinquants, d'être réinsérés car reconnus comme des êtres humains à part entière.

Au plan planétaire, il faut lutter contre la réduction manichéenne qui fait de cette guerre un choc de civilisations. La secte – al-Qaïda

4. Edgar Morin, *Les Sept Savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Paris, Le Seuil, 2000.

ou Daesh – a pour ennemis principaux les autres pays arabes, et plus généralement la grande majorité des peuples qui ont une interprétation pacifique de l'islam. De ce point de vue, le Maroc est un pays d'autant plus intéressant que la résistance au fanatisme est portée par un roi qui est en même temps commandeur des croyants ! Pour avoir dialogué par écrit avec Tariq Ramadan, diabolisé pour être le petit-fils du fondateur des Frères musulmans, je constate que son discours a évolué jusqu'à admettre la possibilité d'un islam occidental incluant la démocratie, l'égalité de la femme et le droit de quitter sa religion. Les textes fondamentaux des religions monothéistes, la Bible comme le Coran, ont des formulations très ambiguës, parfois contradictoires selon les lectures. De notre côté, cessons donc d'avoir nous aussi une vision réductrice et unilatérale du monde islamique à considérer tout musulman comme une menace. Ce travail d'ouverture ne peut d'ailleurs s'affranchir, selon moi, d'un regard distancié sur notre propre histoire chrétienne, laquelle reste marquée par ses propres horreurs, telles l'Inquisition ou les croisades. Donc il faut lutter contre le manichéisme, l'aveuglement et la fermeture à l'Autre.

Les données du problème sont là. Il faut désormais ne pas hésiter à emprunter des voies difficiles sans pour autant être certain d'avoir le temps de réussir ou de ne pas être mis en échec. La voie est étroite ; difficile est la voie.

Propos recueillis par Hervé Pierre ─



FRANÇOIS SCHEER

LE BONHEUR EST DANS LA PAIX OU L'HISTOIRE D'UNE IMPUISSANCE

« Un jour viendra où les armes vous tomberont des mains ! Un jour viendra où la guerre paraîtra aussi absurde et sera aussi impossible entre Paris et Londres, entre Saint-Pétersbourg et Berlin, entre Vienne et Turin, qu'elle serait impossible et qu'elle paraîtrait absurde aujourd'hui entre Rouen et Amiens, entre Boston et Philadelphie. Un jour viendra où vous France, vous Russie, vous Italie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure et vous constituerez la fraternité européenne. [...] Un jour viendra où il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les marchés s'ouvrant au commerce et les esprits s'ouvrant aux idées. [...] Un jour viendra où l'on montrera un canon dans les musées comme on y montre aujourd'hui un instrument de torture, en s'étonnant que cela ait pu être ! Un jour viendra où l'on verra ces deux groupes immenses, les États-Unis d'Amérique et les États-Unis d'Europe, placés l'un en face de l'autre, se tendant la main par-dessus les murs... Et ce jour-là, il ne faudra pas quatre cents ans pour l'amener, car nous vivons dans un temps rapide [...] et à l'époque où nous sommes, une année fait parfois l'ouvrage d'un siècle. »

Quatre cents ans, certes non, mais l'ouvrage d'un siècle, à trois mois près : le 5 mai 1949 est signé à Londres le traité créant le Conseil de l'Europe, premier traité européen d'union politique qui donne corps à la prophétie enflammée lancée par Victor Hugo le 21 août 1849 à la tribune du Congrès de la paix réuni à Paris. Et si du Conseil de l'Europe à ces États-Unis d'Europe fantasmés par notre poète national, le chemin à parcourir est loin d'être tracé, cette ébauche d'unité du continent procède bien d'une idée neuve en Europe : la paix.

Idee neuve ? Entendons-nous bien. À l'aube des « Temps modernes », alors que Charles Quint, reprenant en mains les destinées du Saint-Empire romain germanique, rêve encore de « monarchie universelle », s'affirment sur la scène européenne les premiers États-nations dont la lutte contre les empires centraux et les rivalités vont transformer durant quatre siècles le continent en un permanent champ de bataille. Mais dans le même temps, une « conscience européenne » commence à se frayer un chemin à travers ce déchaînement de violences : certains penseurs, et non des

moindres, écrivains, philosophes, hommes de science, osent évoquer l'improbable unité d'une Europe déchirée. Il faudra la seconde guerre de Trente Ans, cette tragédie européenne qui mettra le feu à la planète, pour que les peuples d'Europe se prennent à imaginer une paix qui ne serait pas la commune veillée d'armes entre deux conflits, mais bien une valeur, un socle sur lequel bâtir une nouvelle Europe. L'entreprise n'allait pas de soi : aller à rebours des siècles passés n'était imaginable qu'en acceptant l'idée d'une longue marche semée d'embûches, qui ne permettrait d'avancer qu'en ménageant les étapes, ainsi qu'allait le proposer Robert Schuman le 9 mai 1950 : « L'Europe ne se fera pas d'un coup ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. »

La France est donc à la manœuvre, et pourtant elle n'a pas été d'emblée, au sortir de la guerre, frappée par la grâce. Présente dans le camp des vainqueurs, mais fort modestement, en dépit de la lutte héroïque de la Résistance intérieure et des combattants de la France libre, elle est d'abord soucieuse, dès la fin des hostilités, d'effacer la trace de la politique d'abandon des années d'avant-guerre, de la défaite humiliante de 1940 et de l'ignominieux régime de Vichy, et, pour ce faire, de traiter la question allemande dans un esprit de revanche. Témoin le traité d'alliance et d'assistance mutuelle signé en mars 1947 avec le Royaume-Uni, et dont les dispositions sont largement inspirées par la crainte d'un persistant danger allemand. Menace dont la vraisemblance fait alors pâle figure face à la montée des périls à l'est du continent, qui conduit un an plus tard Paris et Londres, auxquels se joignent les trois pays du Benelux, à conclure à Bruxelles un nouveau traité d'alliance, dit de l'Union occidentale, dirigé contre tout agresseur et comportant une clause d'assistance automatique en cas d'agression contre l'un des signataires. Un état-major interallié est installé à Fontainebleau.

Les gouvernements d'Europe occidentale se tiennent-ils pour autant rassurés ? Sortis harassés du dernier conflit et n'ayant dû leur salut qu'à l'intervention décisive de la puissance américaine, les signataires du traité de Bruxelles ont bien conscience de leur impuissance devant les menées de l'Empire soviétique. Aussi l'encre de leur traité d'alliance est-elle à peine sèche qu'ils conjurent Washington de les aider à assurer la défense de l'Europe occidentale. Déjà engagés dans le relèvement de l'économie européenne à travers l'aide Marshall, les États-Unis vont-ils accepter pour la première fois de leur histoire de contracter une alliance en temps de paix ? Préoccupé par les progrès du communisme dans le monde, le gouvernement américain franchit le pas et conclut pour vingt ans, en avril 1949, avec dix États européens et le Canada, le Pacte atlantique, qui se substitue de fait,

sinon en droit, au traité de l'Union occidentale. Alliance au départ très souple, car si elle prévoit une assistance mutuelle en cas d'attaque contre le territoire de l'un des signataires, l'assistance militaire n'est pas automatique : chaque membre de l'alliance conserve son armée et son commandement. Toutefois, la guerre de Corée venant en 1950 après la crise de Berlin et la naissance des deux États allemands, les Européens pressent Washington de transformer le Pacte atlantique en une véritable alliance militaire. Fin 1950, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) prend la forme d'une organisation militaire intégrée, ayant à sa tête un quartier général des forces alliées en Europe placé sous le commandement d'un officier général américain. En échange de quoi Washington attend des Européens un effort en matière de réarmement, effort qu'obère toutefois la survivance de l'antagonisme franco-allemand.

De fait, tout en reconnaissant que le péril soviétique contraignait les puissances occidentales à hâter une décision sur le sort de l'Allemagne, la France n'avait cessé de placer haut le niveau des conditions qu'elle y mettait. C'est l'arrivée de Robert Schuman à la tête du Quai d'Orsay à l'été 1948 qui va permettre un changement de pied de la diplomatie française. Quitte à accepter le retour d'une Allemagne dans le concert européen, le ministre français des Affaires étrangères, inspiré par Jean Monnet, invente l'Europe. D'où la déclaration du 9 mai 1950 et le traité créant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), signé en avril 1951, « solidarité de fait » confiant à une autorité supranationale la gestion des deux matières premières de base de l'industrie d'armement. En quelque sorte, pour répondre à l'exigence américaine de réarmement, « un dépassement de la puissance militaire, sinon de l'État-nation, et des fléaux qui lui sont, au lendemain de la guerre, associés »¹.

Mais réarmer implique aussi des hommes et Washington ne peut concevoir que l'Allemagne n'en pourvoie pas. Pour Paris, la reconstitution d'une armée allemande est exclue. Mais pourquoi ne pas étendre au militaire la formule CECA ? C'est la proposition française : constituer une armée européenne intégrant des contingents allemands. Le traité instituant la Communauté européenne de défense (CED) est signé en mai 1952. Il suscite en France des débats houleux : la réapparition de soldats allemands et la présence de forces françaises dans une armée européenne intégrée à l'OTAN sous commandement américain ne passent pas auprès d'une majorité du corps politique. En août 1954, l'Assemblée nationale refuse d'autoriser la ratification de ce traité... d'inspiration française. Cette volte-face n'empêchera

1. Pierre Buhler, *La Puissance au XXI^e siècle. Les nouvelles définitions du monde*, Paris, CNRS Éditions, 2011.

pas le réarmement allemand. Dès octobre 1954, l'Union occidentale est appelée à la rescousse et, rebaptisée Union de l'Europe occidentale (UEO), elle intègre l'Allemagne et l'Italie. Quelques mois plus tard, l'Allemagne adhère à l'OTAN.

L'Europe est ainsi née d'un double paradoxe : le chantier de l'unité du continent, qui dresse l'Europe contre la guerre, a été ouvert pour permettre, tout en la bordant, la remilitarisation de l'Allemagne. Mais alors que la poursuite de l'aventure européenne à travers les traités de Rome rompra dès 1957 avec le concept supranational, l'Europe perd la maîtrise de ses forces armées qui migrent dans l'espace atlantique sous la férule de Washington. Et Paris et Londres apprendront lors de l'expédition de Suez que, bien que membres permanents du Conseil de sécurité, ils sont aussi interdits de guerre hors des frontières de l'Europe, sauf autorisation des deux grands. S'ils en doutaient encore, les pays européens sont bien contraints à la paix. Le Royaume-Uni se le tiendra pour dit et s'attachera désormais à cultiver une relation « spéciale » avec les États-Unis.

La France ne l'entendra pas ainsi et s'appliquera sans plus attendre à réduire sa dépendance stratégique au sein du bloc atlantique, en poussant notamment les travaux nécessaires à la possession de l'arme nucléaire. Le retour au pouvoir du général de Gaulle ne contribuera pas peu à accentuer cette prise de distance. Entre 1958 et 1962, le chef de l'État, tout en travaillant à résoudre le problème algérien qui mobilise les forces vives de la nation, va porter une grande attention à deux projets, apparemment distincts, mais sans doute étroitement liés dans son esprit. D'une part, une réforme en profondeur de l'organisation atlantique, passant par l'institution d'un directoire franco-anglo-américain au sein de l'Alliance. C'est l'objet d'un mémorandum adressé dès septembre 1958 à Washington et à Londres, et rejeté par le président Eisenhower, avant tout désireux de ne pas se lier les mains en cas d'emploi éventuel de l'arme nucléaire. En réponse, le président français décidera d'accélérer la constitution d'une force de frappe française, malgré les efforts de Washington pour l'en dissuader. D'autre part, la mise en place d'une Europe politique, objet du plan Fouchet, que les cinq autres États membres de la Communauté finiront par repousser, entre autres au motif que le volet « sécurité et défense » ignorait délibérément l'espace atlantique. Or, selon Georges-Henri Soutou, « le plan Fouchet ne correspondait pas seulement pour Paris à un projet européen, mais aussi à un projet stratégique, en particulier à cause de la volonté du général de Gaulle d'obtenir une réforme profonde de l'Alliance atlantique. Il s'agissait visiblement dans l'esprit du Général d'établir une double organisation de sécurité, européenne et tripartite, formée de deux cercles dont

la France aurait assuré le recouplement »². Cette interaction avec la question de la réforme de l'OTAN et les rapports entre les États-Unis et l'Europe aura sans doute eu sa part dans l'échec du plan Fouchet.

La proposition d'une Communauté atlantique lancée par le président Kennedy en juillet 1962 ne connaîtra pas un meilleur sort. Cette communauté devait reposer sur deux piliers, les États-Unis et les « États-Unis d'Europe » (*sic*). Pour équilibrer dans le domaine stratégique le monopole américain de décision d'emploi de l'arme nucléaire, Washington proposait la création d'une force multilatérale intégrée qui aurait absorbé les forces nucléaires française et britannique, mais non la force américaine. Refus français assuré.

Il restait à tirer la leçon de ces échecs en revenant aux fondamentaux de la construction européenne telle qu'elle avait été conçue en 1950 : faire de l'entente franco-allemande la pierre angulaire de l'Europe nouvelle. Sans doute le traité de l'Élysée du 21 janvier 1963, qui, aux yeux du président français, devait permettre la relance de l'Europe européenne face aux tenants de l'Europe atlantique, ne fut-il ratifié par le Bundestag qu'avec l'adjonction d'un préambule soulignant que l'Allemagne ne choisirait jamais l'Europe contre l'Amérique. Cet épisode ne fit pas obstacle à une relance de l'Europe sous l'impulsion d'un partenariat franco-allemand actif durant plusieurs décennies, y compris dans le domaine de la défense. Il ne fit pas davantage obstacle à la volonté française de refuser l'intégration atlantique sans pour autant rejeter l'Alliance : en 1966, les forces françaises étaient retirées du commandement intégré et les institutions, organes et bases de l'OTAN quittaient le sol français.

Ainsi, quels que soient les progrès accomplis depuis la mise en œuvre des traités fondateurs dans l'édification d'une Europe unie, toute idée d'une communauté européenne capable d'assurer sa sécurité et sa défense hors du cadre transatlantique est résolument écartée par les partenaires de la France et par Washington. Bien plus, comment l'Europe pourrait-elle passer pour une partie prenante de la défense du monde libre en l'absence de toute politique étrangère commune ? « Le système Est-Ouest définissait un espace unique structuré par les alliances, fonctionnant selon des règles simples et aisément déchiffrables. [...] Un seul organisme jouissait d'un monopole d'intervention dans les situations touchant à la sécurité des Européens : l'Alliance. Le discours sur la construction européenne parlait d'autre chose ou s'insérait dans le déterminant atlantique. [...] [L'Europe de l'Ouest] est jusqu'à la fin des années 1980 un espace d'action économique amorçant une simple coopération politique. Elle

2. *Revue d'Allemagne*, tome 29, n° 2, avril-juin 1997.

est jusqu'à l'effondrement du bloc de l'Est un personnage stratégique introuvable³. » Seule la France gaullienne s'attache à mettre sa politique extérieure en accord avec sa volonté de garder la maîtrise de ses moyens de défense en ébauchant une troisième voie entre les deux blocs (reconnaissance de la Chine populaire, développement des relations avec Moscou et les pays satellites, critique de la politique américaine au Vietnam, politique d'aide au développement).

La fin de la guerre froide et la disparition de l'Union soviétique vont-elles entraîner une redistribution de la puissance en Europe ? « C'est à nouveau aux deux principes d'organisation de l'ordre européen qu'il est fait appel pour absorber le "choc" de la réunification allemande : l'Alliance atlantique, dans laquelle l'Allemagne réunifiée est, avec l'accord de l'Union soviétique, intégrée, et la construction européenne qui, à l'initiative du chancelier Kohl et du président Mitterrand, se voit assigner une nouvelle ambition⁴. »

Le traité de Maastricht, signé en 1991, s'attache à traduire cette ambition, notamment par l'institution d'une politique étrangère et de sécurité commune (PESC) qui comporte entre autres cette disposition en forme de poupées russes : « La PESC inclut l'ensemble des questions relatives à la sécurité de l'Union européenne, y compris la définition à terme d'une politique de défense commune, qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune. L'Union demande à l'UEO, qui fait partie intégrante du développement de l'Union européenne, d'élaborer et de mettre en œuvre les décisions et les actions de l'Union qui ont des implications dans le domaine de la défense. » Ce monument de la littérature européenne résume à lui seul l'infinie vacuité de toute réflexion stratégique au sein d'une communauté qui ne compte encore que douze États membres, tous d'Europe occidentale.

À peine les Européens avaient-ils osé franchir ce pas (!) qu'ils se trouvèrent jetés dans la tourmente balkanique et que, livrés à eux-mêmes, ils ne purent qu'étaler leur impuissance et en appeler à l'allié américain, qui, n'ayant plus à contenir les menées du bloc soviétique, aspirait à prendre quelque distance avec les querelles tribales de la vieille Europe. Seules l'intervention de l'OTAN et la prise en charge par les autorités américaines de la négociation entre les parties au conflit permirent de mettre un terme à la guerre en Bosnie. Et c'est encore à l'OTAN que l'on fit appel pour faire plier la Serbie dans l'affaire du Kosovo.

La PESC ne connaîtra pas un sort meilleur lorsque les élargissements de l'Union européenne feront passer en quelques années le nombre

3. Dominique David, « La Communauté entre la paix et la guerre », *Politique étrangère* 1/93.

4. Pierre Buhler, *op. cit.*

des États membres de douze à vingt-huit. S'agissant particulièrement des pays d'Europe centrale libérés du joug soviétique, c'est l'adhésion à l'OTAN qui avait alors la priorité. Et comment leur donner tort ? Les considérables progrès de l'unité européenne avaient certainement contribué à renforcer le bloc atlantique, mais il était difficile de lui attribuer directement l'écroulement du bloc de l'Est. L'alliance avec les États-Unis prenait tout naturellement le pas sur l'adhésion à l'Union. Et celle-ci n'intéressait qu'en raison de son grand marché : une Europe politique, puissance militaire, n'entraînait pas (et n'entre toujours pas) dans le champ de vision de Varsovie, Prague ou Budapest.

Ce n'est pas que la PESC et sa traduction dans le domaine de la sécurité, la politique européenne de sécurité et de défense (PESD), n'aient pas connu en vingt-cinq ans quelques timides avancées. Des structures de gestion de crises ont été mises en place. La création d'une force de réaction rapide a été convenue. Une stratégie européenne de sécurité a vu le jour, qui a permis quelques opérations de gestion de crises, civiles et parfois militaires, en Afrique, dans les Balkans, au Moyen-Orient, dans l'océan Indien, opérations menées avec ou sans les moyens de l'OTAN, mais sous commandement européen. Mais l'évidence s'impose : ces avancées ont reposé largement sur trois pays, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Avec le partenaire allemand, on est passé en 1991 de la brigade franco-allemande au corps européen. Un accord entre les chefs d'état-major français et allemand et le Supreme Allied Commander Europe (SACEUR) a mis sur pied une coopération OTAN/UEO. Quant au Royaume-Uni, il a trouvé sur le terrain de la défense une occasion de manifester de l'intérêt pour l'Europe. L'accord franco-britannique de Saint-Malo de décembre 1998 affirme la vocation de l'Union européenne à disposer d'une « capacité autonome d'action appuyée sur des forces militaires crédibles, avec les moyens de les utiliser et en étant prête à le faire afin de répondre aux crises internationales [...] pour que l'Europe puisse faire entendre sa voix dans les affaires du monde, tout en agissant en conformité avec nos obligations respectives au sein de l'OTAN ». D'autres accords entre Paris et Londres sont venus récemment encore consolider cette coopération.

Pour autant, la France qui s'attache à conclure en matière de défense des coopérations bilatérales à vocation européenne est-elle encore la France tout occupée à porter depuis les débuts de la V^e République le concept d'une Europe de la défense, support naturel d'une Europe multiplicateur de puissance, face à des partenaires qui conçoivent plus prosaïquement la politique européenne de sécurité et de défense comme une défense de l'Europe ? Approche qui les conduit à s'en remettre sans réserve au protecteur américain et à privilégier leur

appartenance à l'OTAN, et ce d'autant plus qu'ils n'ont cessé, au cours de la dernière décennie, la crise aidant, de tailler dans leurs budgets de défense. La question mérite d'être posée au vu de la double démarche engagée au même moment par la diplomatie française. Sous l'impulsion du président Sarkozy, l'Union européenne va s'efforcer, après le rejet du Traité constitutionnel, de sauver les meubles en signant le traité de Lisbonne. Reprenant nombre des dispositions du traité mort-né, cet accord marque sans doute au plan de la défense quelques progrès, retenant notamment la possibilité d'une « coopération structurée permanente » (c'est-à-dire d'une défense à géométrie variable). Mais il souligne également que pour les États de l'Union membres de l'OTAN, celle-ci demeure « le fondement de leur défense collective et l'instance de leur mise en œuvre ». Or, au même moment, le président de la République annonce le prochain retour de la France dans les structures intégrées de l'OTAN. Ce sera chose faite en 2009, année de l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne.

Après la disparition de l'Union soviétique, la France avait par principe soulevé la question du maintien de l'OTAN. Les États-Unis ayant marqué sans ambiguïté leur volonté de rester européens (c'est-à-dire de garder un œil sur cette Europe qui par deux fois les avait jetés dans un conflit mondial) et ayant aménagé l'OTAN en conséquence, Paris avait ouvert à la fin des années 1990 le dossier d'un possible retour dans le commandement intégré. L'opération échoua devant le refus de Washington d'accorder à l'Europe l'un des grands commandements de l'organisation. Ce qui n'avait nullement empêché la France de continuer à participer aux opérations conduites par l'OTAN, au budget de laquelle elle est l'un des principaux contributeurs. Dès lors, un retour dans le système intégré ne changeait apparemment guère la donne, sinon qu'il pouvait permettre d'afficher une proximité avec le partenaire américain, ce qui allait bien au-delà de la ligne traditionnellement suivie par la diplomatie française depuis un demi-siècle. Or tel était bien le but visé par Nicolas Sarkozy, qui en 2003 déjà s'était rangé parmi les partisans de l'absurde intervention anglo-américaine en Irak. Au regard des conditions d'engagement des forces françaises dans certaines opérations extérieures en cours, ce retour à une ligne plus atlantiste n'a apparemment guère été remis en cause par le président Hollande.

La France, tout en restant l'un des rares membres de l'Union à avoir préservé, militairement parlant, une certaine crédibilité, semble donc être rentrée dans le rang. Peut-on dès lors considérer que le débat est clos et que l'idée d'une défense européenne autonome a vécu ? Rien n'interdit d'avoir de la conception que se fait aujourd'hui l'Europe de sa sécurité et de sa défense l'analyse qu'en fait Pierre Buhler, qui

note avec bienveillance que « la construction européenne a rénové les modes d'exercice de la puissance et de l'influence. Et elle a inventé des modalités nouvelles. [...] En postulant le dépassement de la logique de puissance et de rivalité dans une région du monde – et en mettant en pratique ce postulat –, les bâtisseurs de l'Europe ont patiemment tissé un modèle de relations interétatiques dans lequel le risque du recours à la force s'est peu à peu dissipé, esquisant le modèle kantien de la "paix perpétuelle". [...] Ce que l'Europe applique à ses parties constituantes, c'est un maillage serré de normes, dont le respect est sanctionné par une cour de justice. Et qui permet, au nom d'un bien public admis comme légitime, de passer outre les souverainetés nationales sans les abolir ». Et il ajoute : « L'Europe ne se borne pas à appliquer aux relations en son sein ces normes. [...] Elle ambitionne de les faire partager au reste du monde. [...] Incapable de jouir d'une puissance militaire dont le rejet est précisément constitutif de son existence, elle peut proposer, sinon un modèle à imiter, du moins une méthode éprouvée de gestion des relations entre les États. »

On retiendra simplement que le monde globalisé et multipolarisé de l'après-guerre froide n'a guère manifesté à ce jour de penchant pour le modèle européen. Et que pour la première fois depuis soixante-dix ans, les citoyens de l'Union européenne s'entendent répéter qu'ils sont à nouveau en guerre et que celle-ci menace leur territoire. C'est à tort. Si guerres il y a, elles se déroulent hors d'Europe, mais non loin des frontières de l'Union. Les derniers élargissements ont en effet porté celles-ci aux marches du continent, en des confins redevenus instables depuis la chute du Mur. Si les Européens n'en avaient guère conscience, les vagues de réfugiés qui se pressent aujourd'hui à leurs portes les auront ramenés à la dure réalité.

À l'origine de ces mouvements de populations, des guerres qui, sur un fond de conflits latents dans le monde arabe, ont prospéré dans le sillage des attentats du 11 septembre 2001 et des réactions occidentales. On doit particulièrement à la désastreuse intervention en Irak, déjà citée, un embrasement général au Moyen-Orient, dont les métastases terroristes ont, elles, traversé les frontières européennes. Mais si tragique que soit le nombre de ses victimes, le terrorisme n'est pas la guerre : les atteintes à la sécurité des pays d'Europe qu'il constitue ne se combattent pas d'abord par la force militaire. Si ces violences peuvent justifier le recours aux forces armées dans les zones de conflits qui les alimentent en volontaires et en moyens, elles appellent à l'échelle européenne d'autres mesures qui ne relèvent pas de l'OTAN et dont l'efficacité exige un niveau, encore loin d'être atteint, de coordination et de coopération entre les États membres de l'Union. Là est aujourd'hui le défi lancé à des gouvernements qui, avides de

paix, avaient cru commode d'en confier la gestion à d'autres, tout en conservant par-devers eux l'illusion de la souveraineté. Dans cette forme de combat, dont le caractère asymétrique dépasse de loin celui des guerres dont le Moyen-Orient et l'Afrique sont aujourd'hui le théâtre, les souverainetés nationales sont un rempart dérisoire, méprisable même lorsqu'elles ne sont que l'expression d'un nationalisme honteux. Comme si naguère l'Europe n'en avait pas dramatiquement payé le prix. Et comme si l'Union européenne dans cette épreuve ne jouait pas sa survie. ┘



BORIS HAZOUMÉ

JEAN MONNET, « L'INSPIRATEUR »

Elle n'a rien de clinquant et pourtant, impossible de ne pas la remarquer. Une table Regency, de forme ovale, dotée de cette élégance discrète propre au quotidien des grands hommes. Sur son large plateau d'acajou ont été posés, des années durant, les repas simples servis aux hôtes venus du monde entier. Si un micro y avait été placé, on eût entendu parler de l'actualité internationale au hors-d'œuvre, de l'affaire du jour au plat principal et du plan de l'action à mener à l'heure du dessert, car tel était l'ordonnancement d'un déjeuner de travail. On eût entendu prononcer les noms de Clemenceau et Churchill, Roosevelt et de Gaulle, Schuman et Adenauer. Cette table, qui fut celle de Jean Monnet au Comité d'action pour les États-Unis d'Europe, a été le témoin d'une page essentielle de l'histoire européenne. Elle s'offre aujourd'hui au regard des visiteurs qui ont l'honneur d'être reçus par Pascal Fontaine, politologue de la construction européenne et dernier assistant de l'homme que l'on surnomme « Monsieur Europe ».

Pascal Fontaine nous raconte son père, secrétaire personnel, plume et membre indéfectible de ce noyau dur de l'Europe créé par Jean Monnet. François Fontaine, fidèle parmi les fidèles, à qui sont dédiées les *Mémoires* de celui-ci. En 1948, Félix Gaillard, député des Charentes, ancien Résistant, le présente à Monnet. Alors chargé de mission au service de presse du Quai d'Orsay, François Fontaine comprend immédiatement que se tient devant lui une personnalité hors du commun : un homme d'action, moderne et visionnaire, dont l'horizon ne s'embarrasse pas de frontières. Engagé pour rédiger une revue de presse et suivre les travaux parlementaires, il se retrouvera acteur du lancement du plan Schuman, acte fondateur de la Communauté européenne. Il participe en effet à cette équipe de pionniers qui mit en place les institutions de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Il s'inscrit résolument dans le sillage de Monnet, grand admirateur tant de l'homme que de son projet. Il dressa à son fils le portrait d'un patron infatigable, très exigeant et parfois peu commode.

De 1973 à 1977, Pascal Fontaine prend en quelque sorte la relève de son père. Il est encore étudiant lorsque Monnet l'autorise à exploiter, dans le cadre de recherches universitaires, les archives du Comité d'action pour les États-Unis d'Europe qu'il a fondé en 1954. Monnet assiste même à sa soutenance de thèse, en Sorbonne. « C'était très curieux d'avoir son objet de thèse dans son dos »,

confie Pascal Fontaine. Jean Monnet lui propose alors un poste de secrétaire personnel. Le jeune Pascal assiste ainsi aux déjeuners de travail, suffisamment frugaux pour laisser aux intelligences toutes les chances de s'exprimer pleinement, puis en rédige le compte rendu. En fin de journée, Jean Monnet vient régulièrement s'installer dans son bureau où s'engagent des discussions à bâtons rompus. Profondément marqué par cet homme charismatique, Pascal Fontaine comprend qu'il consacrera sa propre carrière à l'Europe. C'est précisément ce qu'il fait, d'abord comme chargé de mission au secrétariat général du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (SGCI), puis comme chef de cabinet du président du Parlement européen. Il est aujourd'hui vice-président de la Fondation Jean-Monnet, à Lausanne, et continue de nourrir des réflexions sur la construction européenne. Il nous a livré, le temps d'un entretien, un témoignage sur la personnalité de Jean Monnet.

De nos jours, les enseignants qualifieraient sans doute le jeune Monnet d'enfant hyperactif. Contentons-nous de dire que vif, toujours en quête de mouvement, il ne tenait pas en place. À seize ans, il quitte l'école et entre dans l'affaire familiale de négoce en cognac. De cette expérience qu'il poursuit jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, il retire un sens pratique développé, l'habitude de débiter ses missions par un état des lieux et peut-être aussi le goût de l'agir ensemble. Pascal Fontaine le décrit – et toute sa carrière en témoigne – comme un homme habité par la conviction que l'avenir est transnational. Anglophone, il rencontrera les plus grands hommes politiques des deux côtés de l'Atlantique, à la fois pour les écouter et pour leur transmettre sa vision de la construction européenne et des relations euro-américaines. Déterminé, il forme une équipe qui travaille « un peu à la manière d'un commando ».

Jean Monnet lui-même force le destin, à la hussarde. Il est charismatique, en dépit d'un médiocre talent oratoire, et affiche un mépris souverain pour les intrigues de couloir. C'est un personnage contesté, sans doute parce qu'il ne suit jamais les canaux classiques de l'exercice du pouvoir. Conscient justement de sa faiblesse oratoire, il détecte et choisit ceux qui lui serviront de relais auprès des plus grands – quand il ne se rend pas directement auprès d'eux –, les rencontre, les écoute, les gagne à sa vision. Si on ne le surprend jamais à dire du mal d'autrui ni en public ni en privé, la médisance étant étrangère à sa nature, cela ne le met pas à l'abri des critiques. On le « suspecte » de travailler trop étroitement avec les banques américaines, d'être un mauvais patriote. Pascal Fontaine établit un lien entre son caractère volontaire, et même volontariste, et l'éducation maternelle. Sa mère,

en effet, est une femme entreprenante, qui inculque à ses enfants une opiniâtreté toute charentaise. D'ailleurs, sa sœur fut la première femme à prendre part à un concile de l'Église catholique, preuve que chez les Monnet, la détermination et l'action font loi. Jean Monnet est profondément démocrate, très soucieux de l'opinion des gens et défenseur farouche de l'égalité des droits. Il ne renonce jamais, ne se disperse pas, d'où l'efficacité de son action.

Secrétaire adjoint de la Société des Nations (SDN) à l'âge de vingt-huit ans, son nom est connu dès la Première Guerre mondiale. Il évolue déjà dans les cercles du pouvoir et tutoie les grands du monde d'alors. Pascal Fontaine affirme que pour Jean Monnet, totalement européen de conviction, mais euro-atlantique dans la conception qu'il a de l'unification européenne, « la construction européenne était sans doute une étape transitoire pour aller vers une forme d'organisation mondiale ». Ajoutons que pour lui, l'Europe est une entreprise morale, dépourvue de tout esprit de domination ou volonté de discrimination. En proie aux critiques, il est cependant très respecté. D'après son ancien assistant, cela tient essentiellement à trois facteurs : toutes les idées qu'il apporte sont crédibles, il ne « roule » pour personne et il ne demande jamais rien pour lui-même. « Sa grande réflexion, nous explique Pascal Fontaine, est que l'on ne peut pas changer l'homme, au risque, si l'on s'engage dans cette voie, d'aller à la catastrophe ; ce qu'il faut, c'est changer les conditions matérielles dans lesquelles l'homme évolue. »

C'est donc à cette tâche que va s'atteler Jean Monnet toute sa vie. Pour ce faire, lui qui affirme ne pas s'intéresser aux questions militaires va devoir composer avec les impératifs de défense et opérer dans les arcanes du pouvoir militaire. En particulier à trois périodes clefs de son existence, au cours desquelles la place des questions de défense apparaîtra centrale.

1916-1919. La coordination des ressources des Alliés

La Première Guerre mondiale fait rage et le jeune Jean Monnet, alors haut fonctionnaire chargé de l'approvisionnement, n'envisage de perspective de paix que dans l'union des intérêts communs. Visionnaire, il est déjà habité par la certitude que la résolution du conflit ne peut s'organiser qu'à un plan supranational, qui dépasse les intérêts nationalistes et égoïstes. Or, il a pu le constater, la tentation du repli sur soi est souvent forte en période de guerre. En 1914, envoyé pour une mission à Londres, il observe la confiance irrationnelle dans les mécanismes du commerce international, comme si la configuration

exceptionnelle induite par les temps de guerre n'était pas même prise en compte. Il observe notamment que les Alliés se font concurrence pour l'achat de matières premières telles que le blé et le sucre. Alliés sur le plan militaire, ils deviennent rivaux en matière commerciale. Il voit là une impasse dont il faut sortir au plus vite.

Après avoir alerté le ministre du Commerce français dont il dépend, Monnet propose la création d'une Commission internationale du ravitaillement, premier stade d'une coopération plus solide entre la France et la Grande-Bretagne. Pour commencer, l'achat du blé se fera en commun par les intendances française et anglaise. L'étape suivante sera la gestion commune de l'ensemble du fret, un point d'autant plus crucial que les Allemands entament en 1917 une guerre sous-marine à outrance. Il devient impératif non seulement de rationaliser dans un effort commun les achats de matières premières, mais aussi d'assurer leur acheminement en bonne intelligence. Suite à la création par la France, la Grande-Bretagne et l'Italie des comités exécutifs interalliés (blé, *pool* maritime qui devient le centre vital de toute l'économie de guerre...), Jean Monnet vérifie à quel point, placés dans certaines conditions, les hommes voient enfin que leur intérêt est commun. Pour la première fois, il a la preuve « des immenses possibilités de l'action commune »¹. Les pays engagés dans les comités exécutifs interalliés le sont à égalité. C'est l'une des conditions de ce qu'il nomme « l'union politique complète ». En 1918, les Américains entrent dans cette alliance économique, ce qui constitue une autre phase importante dans le processus d'œuvre commune au service de la défense européenne. Jean Monnet, lucide, entrevoit que cette coopération risque de cesser la paix revenue. Or il affirme que le bon sens voudrait que cette force constituée contre un ennemi commun en temps de guerre, non seulement se perpétue mais s'ouvre aussi aux vaincus une fois le conflit terminé. « Il faudra encore bien des épreuves avant que les Européens comprennent qu'ils n'ont de choix qu'entre l'union et un long déclin². » Elles ne vont pas tarder à surgir, un quart de siècle plus tard, lorsqu'Hitler s'engagera dans une entreprise dévastatrice.

1. Jean Monnet, *Mémoires*, chapitre 3, Paris, Fayard, 1976.

2. *Ibid.*

1938-1944. La coordination de l'effort d'armement

En 1935, Jean Monnet s'est déjà fait une claire opinion sur Adolf Hitler. Il déclare que cet homme et plus largement le nazisme amèneront la guerre. Une fois de plus, il va encourager les Alliés à faire œuvre commune face à l'ennemi, sur le champ de bataille mais aussi dans leur organisation interne. Ses efforts, cependant, ne portent pas exactement sur les mêmes domaines qu'en 1916. En effet, un point lui pose problème : l'armement, et plus particulièrement la force aérienne. La Luftwaffe est en effet réputée supérieure aux forces aériennes de la France et de la Grande-Bretagne réunies. Jean Monnet identifie rapidement l'enjeu central pour les Alliés : renforcer leur aviation grâce à l'aide d'une grande démocratie, les États-Unis, hors d'atteinte des appareils allemands. En 1938, il est envoyé en urgence auprès de la Maison Blanche par le président du Conseil Daladier, lui aussi conscient de la situation. Il y est reçu par Franklin D. Roosevelt, qui perçoit clairement que le péril nazi met la démocratie en danger dans l'Ancien et le Nouveau Monde. Monnet se heurte cependant sur le sol américain à une tendance au repli national, phénomène qu'il connaît parfaitement et identifie comme l'un des ennemis principaux de l'œuvre européenne. Convaincu, Roosevelt accepte néanmoins l'engagement de son pays et autorise la fabrication aux États-Unis de nouveaux modèles d'avions qui viendront alimenter les capacités des démocraties dans leur lutte contre Hitler.

Comme par le passé, Jean Monnet envisage son action par étapes successives : l'obtention du soutien américain est évidemment cruciale, mais il convient d'aller plus loin et il propose la mise en place d'une structure de coordination franco-britannique. Sous son impulsion, un accord est conclu entre Daladier et Chamberlain le 18 octobre 1939. Il détaille le fonctionnement de cinq comités permanents, composés de hauts fonctionnaires, qui vont permettre d'assurer la meilleure utilisation des ressources des deux pays, particulièrement en ce qui concerne les matières premières et les moyens de production, afin de garantir la satisfaction de l'intérêt commun. Toujours habité par l'idée d'une alliance de long terme, il écrit qu'« entre la tyrannie et la liberté, France et Grande-Bretagne doivent lier leur destin dans la guerre et au-delà »³. Cette vision se traduit par le projet d'union franco-britannique avalisé le 16 juin 1940 par Churchill, de Gaulle et Reynaud. Il prévoit un cabinet de guerre commun, la fusion des parlements et la double nationalité pour les citoyens des deux pays. Mais cette solution audacieuse et symboliquement très forte pour faire

3. Jean Monnet, *Mémoires*, chapitre 6, Paris, Fayard, 1976.

face à l'ennemi nazi est rejetée le soir même par la majorité défaitiste du cabinet français, qui préfère signer l'armistice et s'en remettre au maréchal Pétain, nommé chef du gouvernement. Monnet, président du Comité de coordination franco-britannique, en démissionne alors pour se mettre au service du gouvernement de Londres afin d'assurer le bon déroulement de la coopération avec les États-Unis en matière d'armement et de ravitaillement. Cette décision et les événements qui l'ont précédée montrent bien que pour lui, la défense de la France et de ses intérêts ne peuvent se concevoir que dans un cadre européen et international.

Aux États-Unis, membre du comité britannique chargé des achats de guerre, il fréquente les décideurs politiques du premier cercle américain, au plus haut niveau, y compris Roosevelt, et contribue à élaborer le programme de réarmement américain, le *Victory Program*, qui doit servir les Alliés, dont l'Union soviétique, la Grande-Bretagne et le Commonwealth, et la France libre, contre l'Axe.

Une fois revenu dans les instances françaises à Alger avec le général Giraud, puis sous l'autorité du général de Gaulle, Monnet négocie le réarmement de l'armée d'Afrique puis des troupes françaises engagées en Italie puis en Provence, ainsi que le ravitaillement de la France en voie de libération.

1954. L'échec de la Communauté européenne de défense

Le 25 juin 1950, l'invasion de la Corée du Sud par la Corée du Nord engendre un dilemme pour Jean Monnet. Si l'Ouest, à la demande des Américains, doit se mobiliser contre un ennemi communiste, alors cela signifie que l'Allemagne doit être réarmée pour faire face à l'Union soviétique, au même titre que la France, l'Angleterre et l'Italie. Le chancelier Adenauer voit d'un très mauvais œil ce possible réarmement. Jean Monnet, quant à lui, craint surtout que la situation ne génère une mauvaise compréhension par l'opinion des buts de la CECA, qui a été lancée quelques semaines plus tôt, le 9 mai 1950, par Robert Schuman. La CECA se veut en effet une entreprise pacifique, une organisation supranationale coiffant les États en ayant une compétence exclusive sur le charbon et l'acier, secteurs déployés dans des régions qui ont été des centres névralgiques en temps de guerre (Ruhr, Sarre, Lorraine...) et ont largement alimenté l'industrie de guerre. Cette communauté paraît une solution idéale pour relancer le potentiel industriel de l'Europe continentale, et donc de l'Allemagne, tout en exorcisant la peur qu'ont l'Angleterre et la France de le voir, une fois reconstitué, à nouveau mis au service d'ambitions

belliqueuses. L'affaire du réarmement allemand intervient donc au plus mauvais moment. Jean Monnet redoute que les Américains ne créent une situation telle que les Allemands puissent recouvrer leur pleine souveraineté, ce qui rendrait la CECA inutile.

Pragmatique, il va répondre à la demande américaine en suscitant le plan Pleven. Quelques semaines après l'invasion en Corée, le président du Conseil René Pleven, ancien secrétaire de Jean Monnet à la SDN, présente en effet le projet d'une Communauté européenne de défense (CED) permettant de réarmer l'Allemagne dans un cadre supranational. Pascal Fontaine rapporte cet épisode, le caractérisant comme une habile manœuvre de Monnet pour préserver les chances de succès de la CECA. Dans ses *Mémoires*, celui-ci précise ce point : « Sans doute le plan Schuman [la CECA] ne risquait plus de se briser contre l'obstacle infranchissable qu'eût été une armée allemande reconstituée hâtivement sur une base nationale. Mais ce que l'on appelait désormais le "plan Pleven" ne devait pas être seulement un expédient ni une manœuvre dilatoire. » Il sera possible, si les deux projets de communauté européenne sont adoptés, de concilier les exigences de la défense et celles du développement économique et social des pays européens. Le traité de la CECA entre en vigueur en 1952, mais deux ans plus tard, le Parlement français rejette la CED. Suite à cet échec, Jean Monnet estime que l'Europe est au point mort et démissionne de la CECA, dont il préside la haute autorité, pour fonder le Comité d'action pour les États-Unis d'Europe.

L'inspirateur et le connétable

À travers ces trois moments clefs de l'histoire européenne et mondiale s'illustrent clairement la volonté de Jean Monnet de faire travailler les hommes ensemble et sa conviction qu'il est possible de surmonter les clivages nationaux. Sa conviction à l'époque des deux conflits mondiaux est d'ailleurs celle-là même qui aboutira à la construction de l'Union européenne. Comme il le dira lui-même : « C'est la nécessité qui m'a conduit plusieurs fois dans ma vie à m'occuper d'affaires militaires pour lesquelles je n'ai ni goût ni compétences. » Mais on comprend aussi la dimension paradoxale de cet homme qui, tout en affirmant n'être ni amateur ni spécialiste des questions militaires, s'est pourtant révélé un homme clef de la gestion des deux conflits mondiaux et plus tard de la guerre froide⁴. John

4. Jean Monnet fut impliqué dans l'OTAN où il présida un comité de trois sages pour évaluer les contributions de chacun et soutint, sous Kennedy et Johnson, la création d'une force multilatérale euro-américaine qui ne vit pas le jour.

Maynard Keynes dira d'ailleurs de lui que son influence auprès du président Roosevelt, en suscitant un effort de la nation américaine qui parut au premier abord impossible, « a peut-être raccourci d'une année entière la durée de la guerre »⁵.

D'ordinaire, si l'on doit opposer la vision européenne de Jean Monnet à celle de l'un de ses illustres contemporains, on pense immédiatement à Charles de Gaulle. Au cours de sa carrière, Monnet s'est rapproché du Général à trois reprises, d'abord dans l'affaire du projet d'union franco-britannique, en juin 1940, puis lorsqu'il fut membre du gouvernement provisoire français à Alger et, évidemment, quand il fut nommé par celui-ci commissaire général du plan de modernisation. Leurs conceptions de l'inscription de la France au sein de l'Europe sont éloignées. Pour Jean Monnet, l'Europe ne peut être que fédérale, dans le cadre d'un partenariat euro-américain où les deux rives de l'Atlantique sont à égalité. À ses yeux, la notion d'Europe indépendante ne fait pas sens et les États-Unis sont un partenaire incontournable de son intégration. De Gaulle, le « connétable », voit quant à lui la France comme une personne, ancrée dans un héritage carolingien : l'Europe ne peut être que continentale et indépendante des États-Unis. En dépit de leurs fortes divergences, il semblerait que ces deux hommes d'État se soient voué une estime réciproque. Et Monnet se reconnut pleinement dans le qualificatif d'« inspireur » que lui attribua de Gaulle en 1953. Jean Monnet est sans conteste un grand homme du XX^e et même du XXI^e siècle, selon Pascal Fontaine. Merci à lui de rendre encore vive et tangible la mémoire de ce grand serviteur de l'Europe. ─

5. Emmanuel Monick, *Pour mémoire*, Paris, Éditions Mesnil, 1970, p. 67.

L'auteur remercie, pour ses commentaires et suggestions Gérard Bossuat, professeur émérite de l'université de Cergy-Pontoise, chaire Jean-Monnet *ad personam*, Histoire de l'unité européenne, membre du Comité pour l'histoire économique et financière de la France.

ANDRÉ BRIGOT

PAIX OU SÉCURITÉ ?

L'idée d'atteindre une paix entre États en réalisant une union peut trouver un paradigme originel chez Isocrate. En 380 av. J.-C., celui-ci écrit dans son *Panegyrique* : « Il est impossible d'avoir une paix assurée si nous ne faisons pas en commun la paix aux Barbares. » Il s'agissait alors pour les cités grecques de faire face à l'Empire perse. Philippe de Macédoine prit la tête de cette union et son fils Alexandre en fit un empire, un modèle politique fondé sur la contrainte et la force qui aujourd'hui n'a pas disparu.

La recherche d'une union pour la paix et par la paix a elle aussi perduré, et s'est concrétisée, au sens d'une institutionnalisation politique, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Les pages qui suivent voudraient présenter les thèses suivantes :

- < la réflexion sur les mécanismes possibles pour atteindre cette union en Europe ne date ni de 1945 ni du traité de Rome (1957), mais de propositions nées au tournant du XIV^e siècle ;
- < ces propositions permettent de dégager quelques invariants susceptibles d'éclairer les difficultés actuelles ;
- < la recherche de l'union « contre la guerre », la plus longue, n'a été que l'une des deux tendances repérables dans les projets. L'autre a pensé trouver dans une union moins une limitation des guerres qu'un mécanisme de pacification par les échanges, notamment commerciaux ; elle semble dominer les représentations contemporaines de l'Union européenne, au risque d'occulter l'impératif de paix, devenu recherche d'une sécurité globale.

Des projets de paix séculaires

Au tournant du XIV^e siècle s'est développée en Europe une forme nouvelle d'existence politique : l'État. Sa principale caractéristique est la différenciation du domaine du souverain d'un territoire « commun » circonscrit par des frontières, souvent des fronts militaires, à l'intérieur desquelles s'exerce un pouvoir politique accepté par des populations payant un impôt et justifié par une protection.

Dans ce nouveau modèle politique, l'important pour la question de la relation entre la construction européenne et la guerre est double. D'abord, chaque État est l'égal d'un autre ; les relations imaginées ou possibles entre les États sortent d'une relation de domination préalable, de droit ou de fait. Ensuite, ces projets ont toujours cherché

à parvenir à une paix pour et à l'intérieur de cette union, sans que soit explicitée la question d'une guerre éventuelle entre elle et d'autres entités politiques.

Quels projets retenir ? Comme nous sortons du cadre des projets d'empire pour partir de la formation des États modernes, considérons, avec la quasi-totalité des historiens, qu'il faut commencer par les écrits qui voient le jour à partir du XIV^e siècle en Angleterre et en France. Écartons aussi les projets qui se placent dans une perspective universalisante, qu'elle soit spirituelle ou temporelle (Chrétienté, empire temporel, république universelle...), ainsi que les nombreux textes utopiques.

▣ La paix sur trois axes : l'intérieur, les frontières, l'extérieur

Si on ne retient que les projets d'Europe comme projet de paix, on peut identifier, sans chercher l'exhaustivité, une série de textes proposant des mécanismes de construction d'union entre États. Tout d'abord ceux d'un légiste de Philippe le Bel, Pierre Dubois, qui écrit en 1306 *De Recuperatione Terrae Sanctae*, un projet pour le Recouvrement de la Terre sainte¹. Les croisades ont échoué depuis plus d'un siècle quand l'auteur pose comme préalable à toute nouvelle opération extérieure la résolution des conflits entre princes chrétiens grâce à un concile laïc. Il préconise ensuite la création d'une coalition militaire composée d'effectifs issus des forces des princes européens, unifiée sous un commandement militaire unique, distinct des princes, lesquels ne seraient plus, comme en régime féodal, à la tête des troupes. Et surtout celle d'une fondation, abondée par des contributions nationales et surtout les dîmes destinées à la papauté, formant aux langues orientales et à la médecine des jeunes gens et jeunes filles, jusqu'alors orientés vers les monastères et couvents, afin de constituer un corps « colonial » qui permettrait, après les succès militaires, de se maintenir dans les territoires conquis. Deux objectifs : la paix intérieure et des capacités de projection.

Un siècle et demi plus tard, la situation s'est inversée : l'Europe orientale doit se défendre contre les avancées de l'Empire ottoman. Des régions les plus exposées vient un nouveau projet, porté en 1464 par Georges Podiébrad, le roi de Bohême, alors puissance majeure en Europe centrale. Tandis que le grand humaniste Piccolomini, devenu pape sous le nom de Pie II, s'efforce de constituer une nouvelle coalition antiturque, Podiébrad fait rédiger un *Projet d'organisation générale*

1. En latin, réédité par Charles Langlois, Paris 1891. Disponible en français sur demande à brigot@ehess.fr

des *princes chrétiens*² qui prône une paix entre ceux-ci grâce à une diète, distincte de Rome, permettant une sécurité intérieure à l'ensemble et dès lors une alliance durable, politique et militaire, grâce à des forces rétribuées par une fiscalité commune et spécifique, armées par une production unifiée. Aucun des souverains contactés ne donnera suite.

En fait, l'Europe chrétienne est divisée par la Réforme et au XIV^e siècle les multiples conflits entre puissances ne donnent lieu qu'à des coalitions et alliances temporaires et réversibles, ainsi qu'à des soutiens extérieurs aux soulèvements internes. Loin de la recherche d'une union d'États, les représentations impériales dominent dans l'Angleterre d'Elizabeth, en France, où le souverain est héritier de Charlemagne au même titre que le Saint-Empereur, et, bien sûr, dans l'Espagne de Charles Quint, qui poursuit l'un des plus grands projets d'Europe chrétienne. En 1565, les janissaires sont défaits à Malte ; en 1571, la Sainte-Ligue, laborieusement réunie par Pie V, détruit la marine ottomane à Lépante. Mais ces coups d'arrêt à la puissance ottomane aux frontières sud de l'Europe n'excluent ni les guerres intérieures ni ne suscitent une vision commune des grandes conquêtes coloniales. En revanche, les armées, dont la taille a considérablement augmenté depuis la fin du Moyen Âge, dont les armements se sont modernisés à la Renaissance (artillerie) et les capacités diversifiées (marines océaniques), ont entamé en Europe une « révolution des affaires militaires » dont le coût dépasse les deux tiers des budgets des États et ruine les empires, notamment l'Espagne.

■ Ou l'Europe pour et par les échanges et le commerce ?

Or une autre représentation de l'Europe pour la paix s'annonce à la fin du XIV^e siècle, celle d'une union par et pour les échanges et le commerce. Ainsi, un moine, Émeric Crucé, publie en 1623 *Le Nouveau Cyné*³, un traité repris par bien des auteurs postérieurs, dans lequel il fait l'apologie du commerçant et des échanges. Dès lors que le prince aura « borné son territoire, sa possession, [la protection des marchands permettra] que le peuple ait les biens à meilleur prix, soit content au lieu de murmurer [...] en telle sorte que le Prince n'aura besoin de soldats, estant assuré au dedans de son royaume ». L'ordre et la sécurité internes étant prioritaires, les puissances chrétiennes, mais aussi les autres, négocieraient leurs différends dans une assemblée arbitrale composée de leurs ambassadeurs. Les guerres ainsi que le

2. Voir *Culture Pacis, Symposium Pragence 1461-1964*, Prague, Académie tchécoslovaque des sciences, 1966.

3. Réédité par les Presses universitaires de Rennes en 2004.

nombre des procès diminueraient grâce à des normes juridiques communes, d'où une baisse des impôts, des taxes et du nombre de fonctionnaires.

Alors que la philosophie politique renaissante fait de la force militaire le moyen d'une politique rationnelle de l'État – Machiavel veut des soldats-citoyens –, les grandes lignes du libéralisme se détachent et suscitent le développement d'un second courant de « l'Europe contre la guerre ». Face à la guerre de Trente Ans, Grotius pose les fondements d'un droit international, de fait « européen », et d'un droit de la mer (1609 et 1625). En Angleterre, Francis Bacon, dans un *Avertissement relatif à une guerre sainte* (1626), aborde la question de la légitimité de la guerre : il cherche à limiter les conflits interétatiques en Europe, les ingérences internes, mais les guerres extra-européennes, elles, sont possibles, telles celles menées contre les Turcs, assimilés à des pirates, à des dégénérés contre lesquels le droit des gens et le droit naturel justifient une coalition tacite. Si les préoccupations vont d'abord vers l'Europe divisée, des perspectives mondiales, universelles, se dessinent.

Mais le courant politique européen demeure. Sully, dans ses *Mémoires* publiés entre 1630 et 1649, dévoile les éléments d'un « grand dessein » qu'il attribue habilement à Henri IV. Le projet définit un territoire européen précisément limité, dont le noyau dur serait formé de six puissances principales en charge de constituer des ensembles les plus équilibrés possibles grâce aux regroupements des États plus petits. Une force militaire commune serait alors organisée en tenant compte des priorités stratégiques. À l'intérieur de cette union, la répartition des forces, en nombre et en armes (infanterie, cavalerie, artillerie, marine), viserait à compliquer toute action de l'un des États contre un autre, tandis que le regroupement des forces permettrait aux autres États de s'opposer à l'agresseur. Par ailleurs, des regroupements seraient prépositionnés aux fronts potentiels – face à l'Empire ottoman, en Hongrie et en Pologne, « boulevards et remparts à l'Allemagne contre le Turc, le Moscovite et le Tartare ». La Russie constitue une limite orientale car « la domination du tsar s'étend en Asie ; elle est composée de nations encore sauvages ; plusieurs de ses peuples sont endurcis dans le paganisme ; elle a des frontières instables avec le Turc, le Perse et le Tartare ; les différences religieuses incitent à attendre ».

La définition territoriale de l'union envisagée est centrale chez les politiques, beaucoup plus souple chez les auteurs soucieux d'économie, notamment les Anglo-Saxons. William Penn, par exemple, écrit en 1690, dans le contexte des guerres de succession en Europe, un

*Essay towards the present and future Peace of Europe*⁴. Une diète constituerait une souveraineté européenne qui, grâce à la justice, à la morale et à des procédures contractuelles, assurerait arbitrage et équilibre, et disposerait d'une capacité d'ingérence supranationale : « Tout refus de se soumettre aux décisions de l'assemblée entraînerait automatiquement l'intervention armée de tous les autres États membres de la diète et l'application de sanctions, avec paiements des frais et réparations par l'État insurgé. » D'abord européenne, cette assemblée pourrait accueillir des représentants de la Perse, de la Chine, de l'Éthiopie et des Indes orientales et occidentales. Apprécié par les Lumières, qui le citent volontiers, Penn s'insère dans le courant libéral et sera repris par les juristes anglo-saxons des congrès de paix au tournant du XIX^e siècle.

Il a sans doute été lu par l'abbé de Saint-Pierre, auteur du célèbre *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe* (1717)⁵ qui détaille la constitution d'une « Société européenne » qui, au-delà d'un équilibre des forces militaires, établirait un équilibre politique grâce à une union comportant une instance d'arbitrage dotée d'un droit de recourir à la force collective, y compris, élément nouveau, lors de conflits internes aux États membres : « La Société européenne ne se mêlera point du gouvernement de chaque État, si ce n'est pour en conserver la forme fondamentale, et pour donner un prompt et suffisant secours aux princes dans les monarchies et aux magistrats dans les républiques contre les séditeux et les rebelles. » Au-delà de cette quasi-police fédérale, annonciatrice de la Sainte-Alliance, vers l'extérieur, « le souverain qui prendra les armes avant la déclaration de guerre de l'union, ou qui refusera d'exécuter un règlement de la Société [européenne] ou un jugement du sénat, sera déclaré ennemi de la société, et elle lui fera la guerre jusqu'à ce qu'il soit désarmé, et jusqu'à l'exécution des jugements et règlements ». L'Empire ottoman est exclu, mais la Moscovie de Pierre I^{er} intégrée.

Les réactions furent nombreuses. Leibniz, prudent, rejeta le système d'arbitrage supérieur aux États et préféra, dans une tradition allemande qui va perdurer, une communauté européenne idéale, guidée par la Raison et visant un universel où chaque nation aurait un rôle. En particulier l'Allemagne, dont l'unité doit être faite pour que s'établisse non pas tant un système régional qu'un universel rationnel. Rousseau, lui, republia un extrait du *Projet* de Saint-Pierre augmenté d'un *Jugement* très critique. Pourquoi les princes adhèreraient-ils à cette société ? Ils y perdraient leur autonomie et ne gagneraient

4. *William Penn et les précurseurs du mouvement européen*, édité par A. Langson, Paris, La Pensée universelle, 1973.

5. Édité dans le *Corpus des œuvres de philosophie en langue française*, Paris, Fayard, 1986.

qu'une gloire dont ils n'ont pas la vertu. Le véritable intérêt des dominants est de soumettre les peuples et de les ruiner : « Ne comptez pas les alliances et traités pour quelque chose [...] les puissances ne connaissent que leurs intérêts ; quand elles trouveront à les rompre, elles les rompront. » La formation d'une véritable union européenne requerrait au préalable le passage de la souveraineté absolue des princes à la volonté générale et à la transformation de la société civile. Mais peut-il exister une volonté générale européenne ou même un « peuple européen » ?

▣ Vers la fin de la guerre grâce aux échanges et au progrès ?

On l'a vu à travers l'œuvre de Crucé, pour certains, ce n'est pas tant par des constructions politiques que l'Europe éloignera la guerre, que par ce que Montesquieu avait désigné dès 1748 comme « le doux commerce [...] qui polit et adoucit les mœurs barbares ». L'activité lucrative, menée avec méthode et calcul, met de façon raisonnable un frein à l'expression débridée des passions. La création de richesse induite par le développement du commerce renchérit le coût des conflits et invite à la modération.

Ainsi Jeremy Bentham s'inspire de Saint-Pierre pour élaborer en 1789 un *Plan d'une paix universelle et perpétuelle*. Chaque peuple devra substituer l'intérêt général à la recherche de l'utilité de son intérêt particulier. Les gouvernements masquant à leurs peuples cet intérêt général, la connaissance et la publicité des faits et situations les obligeront à laisser une cour commune de justice se prononcer. Elle dénoncera les colonisations, sources de guerres entre puissances européennes, le surarmement ruineux... Le commerce international obtiendra ainsi à moindre frais ce que la guerre convoite les armes à la main. L'harmonie naturelle des intérêts matériels et la pression des opinions publiques constituent les vraies forces de paix.

Un optimisme que l'on retrouve chez Benjamin Constant et sa critique *De l'esprit de conquête* (1813). « Nous sommes arrivés à l'époque du commerce, époque qui doit nécessairement remplacer celle de la guerre, comme celle de la guerre a dû nécessairement la précéder. La guerre et le commerce ne sont que deux moyens différents d'arriver au même but, celui de posséder ce que l'on désire. Le commerce n'est autre chose qu'un hommage rendu à la force du possesseur par l'aspirant à la possession ; c'est une tentative pour obtenir de gré à gré ce que l'on n'espère plus conquérir par la violence. Un homme qui serait toujours le plus fort n'aurait jamais l'idée du commerce. C'est l'expérience qui, en lui prouvant que la guerre, c'est-à-dire l'emploi

de sa force contre la force d'autrui, est exposée à diverses résistances et à divers échecs, le porte à recourir au commerce, c'est-à-dire à un moyen plus doux et plus sûr d'engager l'intérêt des autres à consentir à ce qui convient à son intérêt. La guerre est donc antérieure au commerce. L'une est l'impulsion sauvage, l'autre le calcul civilisé. Il est clair que plus la tendance commerciale domine, plus la tendance guerrière doit s'affaiblir. Le but unique des nations modernes, c'est le repos, avec le repos, l'aisance, et comme source de l'aisance, l'industrie. » Voilà jugées les guerres de la Révolution et de l'Empire !

Comment dès lors établir la paix ? Alors que les gouvernements conservateurs élaborent avec la Sainte-Alliance puis le concert des nations un système de pacification intergouvernemental et antirévolutionnaire, d'autres auteurs, tel Saint-Simon, recherchent des mécanismes supranationaux, comme le bilatéralisme décrit dans *De la réorganisation de la société européenne*, écrit en collaboration avec Augustin Thierry et publié en 1815⁶, pendant le Congrès de Vienne, ce qui explique l'urgence et la brièveté du propos. Ses propositions ne sont en effet pas, proclame-t-il, des aménagements de circonstances, destinés à procurer une place politique acceptable à la France défaite. Il s'agit d'un moment historique, où il est possible d'intégrer le triptyque de puissances, France/Europe continentale/Angleterre, dans le processus scientifique de progrès « de l'esprit humain » : « Aujourd'hui que la France peut se joindre à l'Angleterre pour être l'appui des principes libéraux, il ne reste plus qu'à unir leurs forces et à les faire agir pour que l'Europe se réorganise. »

Distinguant intérêts généraux et intérêts particuliers, il appelle de ses vœux un parlement général, commun aux deux pays, et deux parlements nationaux. Et pour qu'il n'y ait pas de blocage entre eux, « il faut un troisième pouvoir, que l'on peut appeler pouvoir réglant ou modérant, établi pour maintenir l'équilibre des deux autres. [...] L'Europe aurait la meilleure organisation possible si toutes les nations qu'elle renferme, étant gouvernées chacune par un parlement, reconnaissaient la suprématie d'un parlement général placé au-dessus de tous les gouvernements nationaux et investi du pouvoir de juger leurs différends ».

Qui seraient les membres de ce parlement européen ? « C'est une nécessité de n'admettre dans la chambre des députés du parlement européen [...] que des hommes qui, par des relations plus étendues, des habitudes moins circonscrites dans le cercle des habitudes natales, des travaux dont l'utilité n'est point bornée aux usages nationaux et se répand sur tous les peuples, sont capables d'arriver bientôt à cette

6. « Bibliothèque romantique », Paris, Les Presses françaises, 1925.

généralité de vues qui doit être l'esprit de corps, à cet intérêt général qui doit être l'intérêt de corps du parlement européen. Des négociants, des savants, des magistrats et des administrateurs doivent être appelés seuls à composer la chambre des députés du grand parlement. »

Cette nouvelle classe porteuse de progrès devra travailler vite face aux risques révolutionnaires qui couvent en France, mais aussi en Angleterre. Pour cela, un accord pourra être fait entre celle-là, surendettée par les guerres continentales, et celle-ci, qui dispose de nombreux capitaux. Un traitement commun des colonies permettra de répandre les idéaux et les capacités européennes. Mais, surtout, « le premier ouvrage du parlement anglo-français sera de hâter la réorganisation de l'Allemagne en rendant sa révolution moins longue et moins terrible. La nation allemande, par sa population qui comprend la moitié de l'Europe, par sa position centrale, et plus encore par son caractère noble et généreux, est destinée à jouer le premier rôle en Europe, aussitôt qu'elle sera réunie sous un gouvernement libre. [...] Il viendra un temps où tous les peuples de l'Europe sentiront qu'il faut régler les points d'intérêt général avant de descendre aux intérêts nationaux ; alors les maux commenceront à devenir moindres, les troubles à s'apaiser, les guerres à s'éteindre ; c'est là que nous tendons sans cesse, que le cours de l'esprit humain nous emporte. Mais lequel est le plus digne de la prudence de l'homme : de s'y traîner ou d'y courir ? »

Ces conceptions sont partagées, de Tocqueville à Auguste Comte et à nombre d'auteurs, saint-simoniens ou socialistes de diverses tendances. Mais au dernier tiers du XIX^e siècle, la question de la violence revient au premier plan, en Europe même en raison des révolutions et des soulèvements sociaux, aux frontières dans les territoires encore sous domination ottomane et, enfin, à travers le passage de l'exploitation coloniale à un impérialisme financier. Les optimismes libéraux ou progressistes redonnent une place à la guerre.

Par ailleurs, un nouveau courant de représentations de l'Europe avait grandi en Allemagne, accompagnant le mouvement vers son unité. Kant, en 1795, dans son *Projet de paix perpétuelle*, a replacé les relations internationales moins sur un plan juridique qu'éthique. Il défend l'idée qu'un État républicain est plus pacifique parce que la volonté collective y est mieux respectée. Reste la question du respect de l'autonomie des peuples dans un cadre supranational. Or il rejette à la fois le système de l'équilibre des forces et l'idée d'État universel (monarchie ou république mondiale) au profit d'une « fédération pacifique », dans le cadre d'un processus, à partir d'un noyau qui ne peut être constitué que par un État républicain. « La possibilité de réaliser [...] cette idée de fédération, qui doit s'étendre

progressivement à tous les États et les conduire à la paix perpétuelle peut se concevoir. Car s'il arrivait par bonheur qu'un peuple puissant et éclairé se constituât en république (qui par nature doit incliner à la paix perpétuelle), il y aurait un centre d'alliance fédérative à laquelle les autres États pourraient adhérer afin d'assurer leur liberté conformément à l'idée du droit des gens et d'étendre cette alliance peu à peu par d'autres associations de ce genre. »

Comme chez Rousseau, on passe de l'Europe des princes à celle des peuples et des citoyens. Mais un État pourrait devenir le lieu initial de cette fédération progressive, Europe du droit ou des Lumières, gouvernée par la raison, plus qu'Europe politique définie. Kant identifie continent européen et rationalité : « J'appelle européenne une nation pourvu qu'elle admette une contrainte conforme à la loi, par conséquent une restriction de sa liberté au moyen de règles universellement valables. » L'Europe est « le continent qui de manière vraisemblable donnera un jour des lois à tous les autres »⁷. La raison, négation de tout particularisme, ne doit rien à son contenu ; l'euroanéité se constitue par le cosmopolitisme et non l'inverse. Kant refuse un État des États. La fin de tout État, la protection de ses membres, ne saurait y être réalisée et laisserait réapparaître l'insécurité de l'état de nature, état de guerre universel. Son extension engendrerait pour son gouvernement un pouvoir despotique, qui conduirait au pire, l'anarchie.

Dans une sorte de nationalisation de la perspective kantienne, l'Allemagne devient l'inévitable ferment d'une Europe portant l'universel. Pour Fichte, « la nation allemande est la seule parmi les nations néo-européennes à avoir montré depuis déjà des siècles, à travers sa bourgeoisie, qu'elle pourrait tolérer la constitution républicaine. [...] Dès que l'Allemagne décline, on voit décliner l'Europe ». Inversement, l'Europe ne peut se régénérer qu'à partir de l'Allemagne, car « les Allemands n'ont eu en tant que tels aucune histoire durant les derniers siècles ; l'histoire de l'Europe a été celle de l'oubli de l'Europe par elle-même, à travers un rêve de puissance qui s'est traduit à l'intérieur par des conflits issus du système de l'équilibre européen et à l'extérieur par la politique de l'expansion maritime ». En dénonçant le système mécaniste de l'équilibre européen, Fichte plaide dans son *Discours à la nation allemande* pour une liaison organique, une véritable unité politique de l'Europe. Il ne critique dans ce système que le moyen provisoire auquel ont recours toutes les nations pour geler une impuissance momentanée. La tendance à la monarchie universelle peut passer par le lien national, d'où l'éloge de l'autarcie

7. Idée d'une histoire naturelle d'un point de vue cosmopolitique, IX^e proposition.

invitant chaque nation à affirmer ses potentialités. L'unité de l'Europe ne peut être politique, mais de nature culturelle, voire philosophico-politique dans son expression achevée.

Schelling reprend dans le même sens l'universalisme de l'Europe en son noyau allemand. Si le développement plus avancé et plus libre des nations européennes est mortel à tous les autres peuples, c'est que l'Européen affirme l'homme en toute universalité. Il ne constitue pas une race, ce serait le particulariser. La guerre entre nations européennes est une guerre civile, mais l'unité se réalise dans le passage d'une union d'origine religieuse à une communauté de travail scientifique et philosophique⁸. L'Europe n'est pleinement elle-même qu'à travers l'Allemagne : « Toutes les autres nations d'Europe sont par leur caractère beaucoup plus déterminées que la nation allemande [qui] doit être considérée en raison de la force qu'elle possède en elle de réunir ce qui se contredit, comme la puissance disposant des autres nations⁹. »

Même orientation chez Hegel : l'Europe n'est pas politique, ni même historique, mais culturelle et en dernière instance philosophique. L'Allemagne en est le microcosme en tant qu'elle est une « nullité politique ». « L'Europe ne s'accomplit pas dans une unité politique, elle n'est elle-même qu'en médiatisant en elle, à travers sa division spécifique, la réunion spirituelle des esprits, en cela universellement humaine. » Il faut donc dissocier l'aspiration à l'unité de l'Allemagne des visions de l'Europe comme projet d'union et plus encore de « l'Europe contre la guerre ». L'idéalisme allemand est à l'arrière-plan du *Sonderweg*, de la voie nationale autonome. Non seulement la tentation impériale reste présente en Europe centrale, mais l'unité allemande (de la « petite Allemagne » de Bismarck) et les victoires sur le Danemark, l'Autriche et la France en 1870 ramènent au nationalisme et à la guerre, et au traditionnel mode impérial.

Victor Hugo va tenter d'y opposer le thème des États-Unis d'Europe. L'Europe a toujours dû se défendre, explique-t-il. Pendant deux siècles, ce fut contre l'Espagne et la Turquie : « Ces deux États sont tombés. Aujourd'hui, [...] deux autres États, assis sur les mêmes bases que les précédents, forts des mêmes forces et mus du même mobile, menacent l'Europe : la Russie et l'Angleterre. L'Europe doit se défendre. L'ancienne Europe, construction compliquée, est démolie ; l'Europe actuelle est une forme plus simple. Elle se compose essentiellement de la France et de l'Allemagne, double centre auquel doit s'appuyer au Nord comme au Midi le groupe des nations. [...]

8. *Discours d'ouverture de la session de l'académie*, 1860.

9. *Sur l'essence de la science allemande*, 1811.

L'alliance de la France et de l'Allemagne, c'est la constitution de l'Europe. L'Allemagne adossée à la France arrête la Russie ; la France amicalement adossée à l'Allemagne arrête l'Angleterre. La désunion de la France et de l'Allemagne, c'est la dislocation de l'Europe. L'Allemagne hostilement tournée vers la France laisse entrer la Russie ; la France hostilement tournée vers l'Allemagne laisse pénétrer l'Angleterre. Donc, ce qu'il faut aux deux envahisseurs, c'est la désunion de l'Allemagne et de la France. Cette désunion a été préparée et combinée habilement en 1815 par la politique russo-anglaise. [...] Or qui pourrait dire ce que deviendrait l'Europe dans cet embrasement. [...] La civilisation périrait. Elle ne peut périr. Il faut donc que les deux nations centrales s'entendent. [...] Après les États-Unis d'Amérique, les États-Unis d'Europe. »

Mais ce bilatéralisme franco-allemand se heurte à la défaite de 1870. Hugo, comme Jaurès, en rejette la faute sur la politique impériale de Napoléon III. Il avertit dans un discours aux Allemands : « Votre victoire est sur l'empire, non sur la France, ni sur la république. Le danger est que l'Allemagne choisisse elle aussi l'empire. » En mars 1871, nouveau discours à l'Assemblée nationale réunie à Bordeaux, aux Français cette fois : « Pour la guerre dans le présent, pour la paix dans l'avenir. » « L'Allemagne a accepté de vivre sous un régime militaire. Or ce qu'il faut faire pour la France, c'est ce qu'il faut faire pour l'Europe. La France est vaincue, mais l'Europe ne peut l'être. Donc, la France un jour se redressera, reprendra l'Alsace et la Lorraine, et toute la rive gauche du Rhin, mais pour la rendre, dans le cadre des États-Unis d'Europe. [...] Du même coup, l'Empire allemand devra disparaître, comme il a fait disparaître l'Empire français. » En 1872 : « Nous aurons une Europe République. » En 1874 : « Le dénouement : les États-Unis d'Europe. » En 1875 : « Ce que l'Allemagne veut faire, c'est l'Allemagne. Ce que la France veut faire, c'est l'Europe. »

En cette fin de XIX^e siècle, la guerre fait son retour en Europe : guerres interétatiques franco-allemandes, soulèvements aux frontières avec l'Empire ottoman (Balkans), rivalités coloniales, et même opérations communes réellement « européennes », en Crimée (1853-1856), au Mexique (1861) et, surtout, en Chine (1899-1900). Elles divisent les opinions et les partis, conservateurs et progressistes, interventionnistes et protectionnistes – en Angleterre, les libéraux se scindent entre partisans et adversaires de l'utilisation de la force vers l'extérieur, condamnée par certains, tolérée ou légitimée sous sa forme humanitaire par les modérés, tandis que la majorité « impérialiste » défend les empires « européens », y compris face à l'impérialisme naissant des États-Unis.

▮ Une rationalisation géopolitique ?

Face à ces nouvelles divisions entre Européens va apparaître au tournant du XX^e siècle, à partir des réflexions de géographes, un ensemble de propositions concernant l'organisation mondiale des territoires politiques, une « géopolitique ». Plusieurs auront des conséquences politiques. Un premier courant naît de la pensée de Ratzel, un géographe organiciste allemand, qui développe l'idée que les peuples ont une aptitude différente à utiliser les espaces sur lesquels ils vivent : certains peinent à survivre sur de gigantesques surfaces, d'autres connaissent un développement démographique et de richesse considérable sur des surfaces restreintes. Dès lors, il faut que ces derniers (Européens, Japonais, Américains du Nord) puissent exercer leurs compétences partout sur le globe, et qu'au lieu de s'opposer dans des guerres coloniales meurtrières et ruineuses, ils se mettent rationnellement d'accord pour se répartir l'espace mondial en zones d'influence continentales et atteindre une paix de progrès : l'Amérique du Nord vers l'Amérique du Sud ; le Japon vers la Chine ; la Russie vers l'Inde ; les États européens vers l'Europe centrale, l'Afrique et le Moyen-Orient. Une vision qui va donner lieu à des déclinaisons multiples, dont la notion d'espace vital, élaborée par Haushofer.

Un second courant, britannique (Mackinder) puis nord-américain (Mahan, Spykman), reprend la vieille opposition entre puissances de la mer (l'Angleterre et les États-Unis) et puissances de la terre (en premier lieu l'Eurasie). Les premières ont dominé le monde depuis le XVIII^e siècle grâce à leurs marines. Mais les progrès du chemin de fer puis de l'aviation rebattent les cartes : les liaisons économiques terrestres redonnent des atouts aux puissances continentales, en particulier aux puissances centrales, la Russie et l'Allemagne, qui, si elles s'alliaient, pourraient dominer les puissances maritimes. Pour ces dernières, il faut donc contrer cette menace, maintenir la rupture historique entre l'Europe de l'Ouest et la Russie, et des capacités d'encercllement. Les applications de cette stratégie « occidentale », ou « atlantiste », passeront par l'OTAN et sont toujours d'actualité, y compris dans d'autres zones (entourage de la Chine) et à travers d'autres techniques (spatiales, satellitaires).

Après 1918, d'autres projets européens sont apparus. L'un d'eux, qui eut une réelle audience, propose une « régionalisation du monde ». En 1925, Coudenhove-Kalergi¹⁰ part d'un constat : l'hégémonie mondiale de l'Europe est ruinée ; il existe désormais des puissances mondiales et non plus des grandes puissances nationales. Il estime alors que les

10. *Pan Europe*, première édition en allemand, Vienne, 1923, en français, 1928, rééd. PUF, 1990.

frontières de l'Europe, géographiques et historiques, doivent laisser place à une Pan Europe, non pas une petite Europe sur le modèle de la petite entente, mais un grand ensemble. L'Europe a deux adversaires principaux : l'Angleterre, qui forme avec ses colonies un véritable empire et s'oppose à la constitution de l'Europe continentale, et l'Union soviétique, qui, une fois reconstruite, constitue un danger pour l'ensemble des États européens, à la fois en termes militaire et de civilisation. Avec la première, un accord est possible ; avec la seconde, il faut construire une frontière défensive, retourner si possible les forces soviétiques vers l'est, et avancer sur la voie du désarmement et des accords régionaux. Il identifie déjà un autre risque pour l'Europe : la constitution d'une Pan Amérique, qui unirait l'Amérique du Nord et celle du Sud dans un accord économique et la volonté d'exclure les Européens de la zone en matière de règlement des affaires internationales ou des différends.

Ne pouvant s'en remettre à la Société des Nations, qui donne aux États extra-européens trop d'importance dans le règlement des conflits intra-européens, une structure politique pan européenne doit être mise en place pour s'occuper elle-même de ses problèmes au sein d'une SDN reconstituée en grands groupes régionaux. À défaut, on s'expose à une guerre plus redoutable encore que la première, du fait des progrès de l'armement, une guerre de destruction totale, n'épargnant plus les civils et visant à la destruction complète des adversaires. Il faut donc avancer dans le règlement des différends issus de la Grande Guerre. L'accent est mis sur la coopération et l'économie, l'abaissement des barrières douanières, qui freinent les possibilités de production et d'échange, et sont soutenus par de mauvais industriels abrités derrière le protectionnisme au détriment du consommateur et constituent la classe d'opposants la plus redoutable pour la Pan Europe.

Contrairement aux visions économistes qui ont surtout besoin de normes, les politiques recherchent des institutions. On peut en voir les esquisses diplomatiques à travers le plan Briand, malgré son échec, et dans différentes propositions faites durant les années 1930 et pendant la Seconde Guerre mondiale. Monnet parviendra à les faire naître avec le plan Schuman. Son rôle est exemplaire parce qu'à l'articulation entre les forces économiques et les problèmes militaires. Or si Monnet s'appuie sur des considérations économiques, bien des industriels, notamment les charbonniers et les sidérurgistes, ont tout fait pour s'opposer à la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), relayés d'ailleurs par la majorité des syndicats, communistes, socialistes ou travaillistes en Grande-Bretagne. Dans les affaires militaires, Monnet a aussi joué un rôle majeur, dès 14-18, bien

qu'il n'ait jamais privilégié la défense comme voie d'élaboration de l'Europe : « Je n'avais jamais pensé à aborder le problème de l'Europe par le biais de la défense, qui serait sans doute un des attributs de la fédération future, mais à mes yeux pas le plus puissant ni le plus déterminant des mobiles de l'Union. [...] C'est la nécessité qui m'a conduit plusieurs fois dans ma vie à m'occuper d'affaires militaires pour lesquelles je n'avais ni goût ni compétence. »

Ainsi, quand, à la fin des années 1940, il fallut faire face à l'aggravation des tensions avec l'Union soviétique et à la volonté des États-Unis de retirer des troupes d'Europe pour les envoyer en Corée, on dut abandonner les réticences face au réarmement allemand. Le gouvernement français, qui voulait une armée allemande capable d'arrêter l'armée soviétique mais plus faible que l'armée française, envoya Monnet à Washington, lequel décalqua le système de la CECA sur un projet de CED. « Les institutions, sauf l'exécutif, étaient les mêmes et cette fuite en avant ne tenait pas compte qu'on ne conduit pas la défense comme on gère le marché de l'acier. [...] Le plan se fit sans concertation avec les militaires, qui durent donner une traduction militaire au projet en l'espace d'une nuit. » Monnet est conscient que l'on demande à l'armée l'impossible : réaliser en même temps une guerre coloniale et un réarmement en Europe. Pleven présente, plus qu'il ne les défend, les propositions d'armée européenne à l'Assemblée, qui les accepte (octobre 1950), tout comme les autres parlements européens concernés. Mais en 1954, le projet est finalement rejeté.

L'Alliance atlantique et son organisation militaire constituent désormais la principale structure politique et de défense de l'Europe de l'Ouest, et les problèmes de défense sont exclus des négociations lors des traités fondateurs de la Communauté européenne. Tout en évitant de définir une stratégie prenant en compte les intérêts européens spécifiques, les États-Unis, maîtres des informations et du commandement suprême, demanderont sans cesse d'augmenter ou de transformer les capacités, en effectifs et surtout en matériels. Le projet politique s'efface derrière la dénonciation de menaces changeantes, la standardisation des matériels, et des modes d'action, largement venus d'outre-Atlantique, mais permettant de constituer des coalitions *ad hoc*.

De l'Europe contre la guerre à l'Union sans défense. Une modernité politique ?

Que retenir de ce parcours trop simplifié des projets séculaires d'« Europe contre la guerre » ? D'abord, la double impulsion de la construction de l'Union : celle d'une politique d'Europe pour la paix

(en Europe), devenue Union sans défense européenne, et celle d'une union dominée par l'économie marchande, les normes juridiques et la monnaie, dont les gouvernants nationaux et une majorité de populations refusent qu'elle passe à une souveraineté politique.

Première remarque : donner comme origine à l'institution d'une Union européenne après 1945 la volonté de dépasser l'opposition franco-allemande est une simplification grossière. Le projet d'Europe comme projet de paix est séculaire. Il ne peut être réduit au dépassement du bilatéralisme franco-allemand sous sa (brève) forme destructrice. L'examen des projets antérieurs montre que l'Europe est d'abord une longue tentative de sortie de l'antique forme politique impériale d'agrandissement par la conquête. Le passage par la forme étatique semble un préalable, parce qu'elle perçoit l'autre comme un même, un égal, plutôt qu'elle ne se le représente comme partie (vassal, barbare, conquête potentielle ou terre politique vierge). Seule cette perception permet ensuite de se commuer en union libre de souverainetés dans un espace géographiquement limité. Cette perception est concurrente des projets universalistes, même si elle peut en être une médiation éventuelle. Mais placer ces projets d'Europe dans une perspective cumulative, quasi eschatologique, serait hasardeux.

Incontestablement, les différentes peurs et menaces du temps auront contribué à l'institutionnalisation d'après 1945 et, indirectement, à un certain rejet de la guerre comme instrument de la politique d'un État, fondement de la modernité machiavélienne ou de la désignation d'un ennemi dans une perspective schmittienne. L'essor d'une communauté puis d'une union s'est fait face à des peurs diverses : peur quotidienne et générale dans un contexte de destructions et de pénurie, peur de l'Allemagne, peur de l'Union soviétique, au moins pour certains. Avec, en arrière-plan, les interrogations sur un conflit nucléaire. La crainte d'un réarmement allemand pousse les uns vers des structures européanisées pour encadrer une Allemagne qui elle-même instrumentalise l'Europe afin de réintégrer la communauté internationale. Les pays européens, qui ont tous été des empires et n'en sortent que dans la douleur des décolonisations, trouvent dans l'Europe une représentation et des mécanismes de dépassement de ces contradictions plus qu'une aspiration à une structure postnationale.

Nées d'un projet de paix, les structures et institutions qui se mettent en place bénéficient d'un soutien des populations, au pire d'une acceptation. Mais le flou institutionnel et l'appropriation qui va suivre des mécanismes contraignants par des forces économiques beaucoup plus rapides que les avancées sociales suscitent, malgré l'adoption de l'euro, déceptions et rejets. Si l'Europe n'était qu'un projet pour

la paix, celle-ci venue, le besoin ou le désir d'Europe s'effrite. Les populations n'ont plus peur, du moins de leurs proches voisins. Restent les inquiétudes des États frontaliers de la Russie dont il est facile d'agiter la menace, surtout pour réclamer un effort budgétaire de défense aux pays qui ressentent peu ces risques et à ceux qui avaient dès le départ transféré l'organisation de la sécurité à l'Alliance atlantique. Devenue isolationniste ou adepte du *soft power*, la majorité des États membres, refusant tout engagement de l'Europe au-delà de ses marges, confie à l'empire militaire étasunien le soin, perçu comme improbable, de la défendre et la garantie de l'ordre mondial. Mais les États-Unis, puissance dominante du système, présentent de plus en plus impatiemment la note.

Or, dans le cadre d'un projet marqué par l'optimisme libéral, commercial ou progressiste, et se contentant, au-delà d'un objectif d'absence de guerre interne, de la constitution d'un grand marché doté de lois occidentales plus qu'européennes, dont les obscures négociations TAFTA sont le modèle actuel, une union gendarme dotée de forces minimales suffirait. Les partisans d'une progression politique, eux, désespèrent d'institutions essentiellement appropriées par les forces économiques. D'où une vision d'épuisement ou d'étiollement du projet, et des opinions qui s'en détournent puisque son objet principal initial, l'union contre la guerre, serait atteint. Les uns se contentent de contrôler les institutions existantes qu'ils se sont appropriées, les autres, désabusés ou rejetant le tout, ne distinguent plus de projet politique crédible. L'union aura-t-elle été le ferment d'une modernité politique aux mécanismes épuisés ?

Deuxième remarque : le plus neuf dans ce parcours, après la sortie des modèles impériaux, est l'extension d'une communauté politique sans violence ni conquête, qui suscite des candidatures libres d'États et de populations dans un mouvement inattendu qu'elle s'efforce même de contenir. Nouveauté paradoxale pour des États membres qui, pour la plupart, ont été ou se sont rêvés empire. Mais une communauté confrontée aujourd'hui à des demandes de sortie d'une partie de ses membres. Si le résultat du référendum britannique est inconnu à l'heure où ces lignes sont écrites, et plus encore ses conséquences éventuelles, la question demeurera : quel est le territoire de cette communauté ?

Selon leurs auteurs, les projets variaient sur la question de l'espace concerné ou *optimum*. Les « politiques » le restreignaient au profit d'une cohérence territoriale, préalable à une circonscription électorale ; certains définissaient des marges à risque ou considérées comme menaçantes, à l'Est et au Sud, qui ont peu changé ; les partisans d'une approche économique, et parfois éthique,

minimisant les difficultés liées aux différences culturelles, attendaient des échanges commerciaux et techniques la disparition progressive des conflits. Mais sans aller au-delà, car beaucoup d'économistes nient qu'un espace sans redistribution massive, ou mouvements de populations, notamment une zone monétaire, puisse fonctionner.

Ces divergences anciennes et permanentes se lisent dans les questions de défense. Gigantesque Conseil de l'Europe ou communauté restreinte et renforcée ? Alliance euro-atlantique, au risque des effets de domination d'une alliance inégale, voire d'un empire occidental, ou défense européenne, pourtant aujourd'hui dotée d'un état-major et d'un dispositif de décision politique que les responsables politiques se refusent d'activer ?

Comment construire un territoire politique dont les frontières changent sans cesse ? Durant les dix-huit dernières années, seize élargissements ; demain peut-être de nouveaux et considérables comme l'Ukraine ou la Turquie, et même des sorties. Ces mouvements compliquent la formation d'une homogénéité politique minimale. Les victoires successives des partisans d'élargissements rapides et incessants, soutenus par les États-Unis, sur ceux d'un approfondissement, ne résultent-elles pas à la fois d'une « grande » stratégie pour éviter la constitution d'une identité politique et des craintes d'un personnel politique dans les États membres qui refuse le dépassement des systèmes nationaux, notamment électoraux ? Car les adversaires d'une union politique sont d'abord à l'intérieur, dans les appareils politiques et les partis mus par le protectionnisme politique qui domine le système intergouvernemental. Et si des consultations électorales populaires expriment le refus de décisions acceptées par les représentants nationaux, elles sont contournées ou transformées en mécanismes d'exception. L'arrivée des hypothèses de sorties de l'Union, scénario peu prévu, complique encore le fonctionnement, notamment avec la superposition de sortie de l'euro en restant dans l'Union et surtout de l'inverse, théoriquement impossible.

D'où, à l'abri d'une dénonciation imprécise et sans conséquence de « Bruxelles », l'incohérence des critiques. L'Union tente-t-elle de renforcer ses frontières ? C'est l'abominable Europe-forteresse. Mais si elle ne régule pas les flux, de personnes et de biens, c'est l'Europe-passoire qui ne protège pas ses « citoyens ». En matière d'opérations militaires, toute intervention extérieure est *a priori* suspecte de néocolonialisme ; il ne faut même pas en préparer les capacités et y consacrer des ressources budgétaires. Mais l'absence d'intervention, notamment en cas de conflits aux graves conséquences humanitaires, est dénoncée comme signe de lâcheté, d'oubli de l'histoire, des valeurs et des responsabilités.

Au bilan, peut-on imaginer une communauté sans souveraineté ? Rousseau s'était heurté à la difficulté d'instituer une souveraineté générale ; Saint-Simon était resté muet quant au souverain de son bilatéralisme franco-britannique. Les critiques de l'union affectent finalement peu les gouvernements nationaux, établis dans une intergouvernementalité protectrice de leurs lambeaux de souveraineté nationale.

Troisième enseignement, qui court tout au long des projets d'Europe en tant que projets de paix : la sécurité intérieure prime sur les capacités extérieures. Tous en faisaient un préalable, soit en raison de situations concrètes, soit en référence à la constitution des États. Pour obtenir le soutien des populations et devenir légitime, l'État doit d'abord garantir l'ordre interne. La sécurité intérieure serait alors la priorité d'un projet de paix et la condition pour une action commune extérieure. S'il est vrai qu'un gouvernement peut chercher à consolider l'ordre interne par une opération extérieure, il est toujours plus sûr de l'entreprendre soutenu par un consensus interne, plus facile encore si la population ressent une menace. La question devient alors non l'Europe pour la paix ou contre la guerre, mais l'Europe pour la sécurité, en un sens bien plus large que la paix comme absence de guerre. Certes, la notion de sécurité est lourde d'ambiguïtés, y compris dans les tentatives onusiennes de définir une « sécurité humaine » – droit au logement, au travail, à l'enseignement, à la santé... Toutefois, s'il y a bien eu des nouveautés politiques dans la construction de l'union, rien n'assure que les voies et les moyens pour poursuivre cette construction doivent reproduire ceux qui ont permis celle de l'État. Il n'en reste pas moins que l'Union européenne, autrefois source de paix, n'est plus perçue comme apport de sécurité collective.

La défense, au sens de défense contre l'extérieur, a été déléguée à l'OTAN. Mais qu'en est-il en matière de sécurité ? Depuis quelques décennies, des accords entre institutions nationales de sécurité (polices) d'abord, puis des directives et même des règlements communautaires touchant la sécurité se sont multipliés. Quels que soient les insuffisances et les échecs, les multiples réticences nationales, notamment en ce qui concerne une police commune ou des gardes-frontières, ne faut-il pas déplacer l'attention vers la sécurité intérieure, dont les appareils se mettent malgré tout en place, et la nécessité d'un encadrement juridique commun, plutôt que se focaliser ou ironiser sur le caractère embryonnaire de la défense européenne ? Or, face à une situation de paix au sein de l'Union, aucun gouvernement ne souhaite qu'une force européanisée assure ou participe à la sécurité et à l'ordre sur son territoire – ce qui était vrai pour l'Irlande du Nord le devient pour les Balkans. Plusieurs projets de paix suggéraient un droit d'ingérence commun. L'ONU le rejette ou le limite et les

États dans leur totalité y voient une atteinte inacceptable à leur souveraineté. Peut-être les gouvernants, de plus en plus dessaisis face aux mécanismes d'internationalisation, notamment économiques, financiers et techniques, tentent-ils de préserver cet ultime outil de pouvoir et de légitimation, par une protection qui justifie *in fine* l'impôt. Mais on assiste à des coopérations entre organisations policières, plus faibles dans le renseignement, indispensables mais vite limitées par le refus farouche des différents États d'avancer en matière juridique ou pénale dans la mesure où cela entraînerait automatiquement la mise en place d'un pouvoir législatif supranational, donc d'un parlement doté d'un pouvoir accru.

Plusieurs projets de paix ont proposé ce passage parallèlement à la naissance du droit international. Mais son effet d'entraînement politique est bien perçu par ceux qui le rejettent. Avancer vers une sécurité intérieure, même limitée aux forces de police, nécessite des ressources budgétaires, donc une fiscalité européenne, et par conséquent un parlement apte à en discuter les choix et l'emploi. Car préparer des forces de sécurité intérieure ou frontalière n'est pas assimilable à viser une capacité de projection de forces militaires, et inversement. À défaut d'envisager collectivement la sécurité dans l'Union, et dans un cadre juridique commun, on assiste soit à l'impuissance, comme pour la question des réfugiés, soit à une multiplication de mesures policières nationales ou en coopération sans encadrement légal ni protection des libertés d'un « citoyen européen » fictif. Déplorer, plus ou moins sincèrement, l'incapacité de l'Union européenne à se penser comme puissance, celle-ci ramenée à la puissance militaire ou même à une capacité de projection humanitaire ou sécuritaire au sens onusien, n'est-ce pas masquer volontairement la tâche de sécurité interne et l'engrenage qu'elle mettrait en place ? La sécurité intérieure ne peut se limiter à la fin des guerres intra-européennes.

Au-delà, le refus majoritaire dans les États membres d'assumer un rôle mondial, et éventuellement d'assurer des opérations extérieures, se heurte déjà aux effets d'une mondialisation incontournable. L'amointrissement des distinctions intérieur/extérieur, des capacités à maintenir des frontières efficaces, la multiplication d'opérations extérieures indispensables (piraterie, criminalité, terrorisme, menaces globales et mondialisées, dont les risques environnementaux et sanitaires) imposeront des régulations trop faibles voire inexistantes au plan mondial et dérisoires si elles sont seulement nationales. Si la guerre interétatique intérieure à l'espace européen est devenue très improbable, les violences liées à ce que l'on pourrait nommer une guerre civile sociale le sont moins.

Mais l'amointrissement progressif des forces militaires étatiques, présenté comme un gain de la paix, ne serait-il en fait que l'occultation d'un transfert vers la marchandisation de la sécurité ? À ne pas être prise en charge par les institutions collectives au seul niveau et espace qui convienne – l'Union européenne comme région –, la sécurité connaîtrait la même évolution que les fonctions de protection sociale étatiques néo-keynésiennes ou post Seconde Guerre mondiale – sécurité sociale, assurance chômage, retraites, voire éducation –, qui s'effritent et ne sont pas reprises dans des projets d'Europe sociale. Si l'Europe a bien été un mécanisme contre la guerre, d'autres formes d'insécurisation y augmentent, une violence individualisée, psychologisée. La guerre comme affrontement d'armées, organisations collectives de la violence réglée, s'estompe et laisse place à des guerres sociales internationales, d'autant moins perçues comme telles que les ennemis, terroristes ou prédateurs financiers, sont sans visage.

Enfin, dès les premiers projets de paix, la production de normes apparaît. Soit réglant le fonctionnement des institutions politiques communes proposées, soit touchant les règles juridiques civiles, notamment les procédures et les mécanismes liés aux opérations militaires, soit, enfin, traitant des aspects économiques et monétaires. Or dans l'Union contemporaine, seules ces dernières ont réellement évolué, et bien plus vite et profondément que les normes sociales et politiques. Ces normes de sécurité s'appliquent plus aux biens de consommation qu'aux individus. De fait, les perspectives mondialistes peuvent se contenter de la dimension économique, et encore, en s'alignant souvent sur le moins-disant ou en obtenant des dérogations nationales. Au-delà d'une vision commerçante, la représentation d'une Europe-grand-marché l'a progressivement emporté et s'allie sans peine aux critiques multiples des pesanteurs « bruxelloises » ou des instances régulatrices. Les partisans d'une Union réduite au grand marché souhaitent des normes minimales, pas leur absence. Les prédateurs ne veulent pas la disparition des instances normatives, mais leur faiblesse.

Quels seraient alors aujourd'hui les groupes sociaux porteurs de nouveaux projets « européens » en matière de sécurité ? Au moins jusqu'au XIX^e siècle, ce furent surtout des élites moralistes, des intellectuels, portés par des responsables politiques ; à partir du XIX^e, une bourgeoisie commerçante, libérale et/ou progressiste, optimiste quant à la fin de la guerre. Puis les intérêts économiques se sont diversifiés, notamment entre industriels adeptes d'un grand marché, européen si possible, soutenu par une dose de protectionnisme, et des cartels et financiers transnationaux, plus universalistes, qui ont toujours visé un espace plus large, du moment que le libre-échange,

notamment le rapatriement des capitaux investis, était garanti. Leur universalisme séduit certains intellectuels, jusqu'aux libertariens, dans la critique d'une structure postétatique. L'espace européen, même peu défini, leur est aujourd'hui devenu inutile, voire trop étroit. Une paix minimale y semble acquise ; les mouvements internes de populations, faibles, n'y ont engendré ni peuple ni patriotisme revendicatifs ; l'opposition contrôlée des intérêts y fonctionne comme un mécanisme productif, sans susciter la recherche d'une souveraineté politique réellement régulatrice et productive d'une sécurité collective.

Au terme d'un parcours de plusieurs siècles de projets et d'une institutionnalisation politiquement en panne, l'effacement d'un récit politique européen frappe. Au besoin de paix interétatique, qui semble satisfait, n'a succédé aucun projet d'une sécurité intérieure globale ni au sens d'une justice et d'une police communes ou en voie d'unification ni au sens de normes sociales protectrices. On cherche aujourd'hui vainement des représentations semblables aux projets anciens. Elles seraient pourtant une condition au passage d'une « Europe contre la guerre » à une Europe de la sécurité pour tous, non impériale, collective et globale. Sans récit fondateur de cette modernité politique, l'Europe perd son avenir et sa principale puissance : la séduction d'un espace de paix juste. ┘



JACQUES-ALAIN DE SÉDOUY

LE CONCERT EUROPÉEN

Après les terribles guerres de la Révolution et de l'Empire, les dirigeants européens, Alexandre Ier, Hardenberg, Metternich, Castlereagh, Talleyrand, eurent le souci de reconstruire un nouvel ordre européen qui permettrait d'éviter le retour d'une telle catastrophe. Comment y parvenir ? Les vainqueurs de Napoléon avaient, à partir de 1813, sous l'influence d'une Grande-Bretagne qui seule en Europe avait une expérience de la vie parlementaire, utilisé une méthode diplomatique qui allait avoir de plus en plus de succès : la diplomatie de conférence. Mieux valait, pour résoudre les problèmes, se réunir autour d'une table, comme on fait dans un parlement, que de communiquer de gouvernement à gouvernement. C'était plus efficace et plus rapide. Castlereagh avait imposé cette méthode dans la conduite de la coalition qui avait abattu Napoléon. Après avoir réglé en mai 1814 le sort de la France, sur lequel les alliés étaient d'autant plus prêts à suivre les vues de la Grande-Bretagne que celles-ci n'exigeaient de sacrifices que de celle-là, ils avaient décidé de se réunir deux mois plus tard à Vienne pour une conférence dont on ignorait encore comment elle fonctionnerait. Il s'agissait d'arrêter l'avenir des pays qui constituaient l'Empire napoléonien ou en étaient les satellites, sujet sur lequel les vainqueurs étaient loin d'être d'accord. Leurs divergences de vues étaient d'ailleurs si profondes que le congrès prit du retard et ne s'ouvrit qu'en octobre.

Petit à petit, on apprit à Vienne à faire fonctionner une assemblée imposante qui regroupait tous les États d'Europe, grands et petits, qui avaient participé aux guerres menées depuis vingt ans. Les quatre puissances alliées avaient bien l'intention de diriger le congrès, malgré les protestations des pays de rang inférieur. Elles n'avaient pas pour autant l'intention d'exclure la France, mais elles lui réservaient, comme à l'Espagne, un rôle secondaire. Ce fut toute l'habileté de Talleyrand que de forcer la porte de la commission des quatre en exploitant la division qui s'était rapidement installée entre les vainqueurs sur le sort futur de la Pologne.

Comme il était pratiquement impossible de faire travailler une assemblée de plusieurs centaines de délégués, le travail en commissions fut largement pratiqué : six comités pour les questions territoriales et cinq pour les autres questions, la direction du congrès étant assurée par la commission des quatre, puis des cinq. Le rôle d'un secrétaire général apparut essentiel, notamment pour dénouer les situations de crise et fournir aux négociateurs des textes de compromis. Ce fut

le collaborateur de Metternich, Gentz, qui l'exerça sans en porter le titre. Cahin-caha, au milieu des fêtes d'une société européenne qui se retrouvait après vingt années de drame – on connaît la phrase fameuse du prince de Ligne : « Le congrès danse mais ne marche pas » –, le congrès s'achemina vers sa fin, ne tenant sa réunion plénière le 9 juin 1815 que pour la signature du traité. Ainsi fut-il à l'origine de la diplomatie multilatérale, aujourd'hui pratiquée avec un tel succès qu'elle a éclipsé l'autre, la diplomatie classique ou bilatérale.

Le congrès de Vienne ne fut pas seulement l'illustration d'une nouvelle méthode diplomatique. Il fonda un équilibre européen qui allait durer jusqu'au-delà de 1850 malgré deux accroc : l'indépendance de la Belgique et celle de la Grèce en 1831. Cet équilibre reposait sur la prépondérance à l'ouest de la Grande-Bretagne ; au centre, sur l'unité lâche de l'Allemagne où la suprématie allait se disputer entre une Autriche écartelée entre son rôle traditionnel à la tête de l'empire d'Allemagne et ses aspirations en Italie et une Prusse qui cherchait encore son destin, n'ayant pas découvert les atouts que lui apportait sa présence nouvelle sur le Rhin ; à l'est, sur une Russie qui, avec le contrôle de la Finlande et de la Pologne, avait atteint ses objectifs expansionnistes du XVIII^e siècle et pouvait se tourner désormais vers le sud, vers un Empire ottoman qui avait commencé son déclin.

Mais le congrès adopta aussi un ensemble de dispositions qui enrichissaient le « juste équilibre » dont la recherche était devenue traditionnelle sur le continent européen depuis les traités de Westphalie. Ce furent d'abord les dispositions sur les préséances diplomatiques qui allaient être à l'origine d'un nouveau système de relations diplomatiques entre les États européens. Question qui n'était pas secondaire quand on se souvient qu'elle avait parfois été dans le passé à l'origine de véritables crises diplomatiques. Ce fut ensuite la décision de regrouper en un acte unique les divers traités signés, notamment ceux qui fixaient les frontières nouvelles. Chacun des huit signataires – en réalité l'Espagne refusa de signer, jugeant que ses intérêts n'avaient pas été pris en compte¹ – devenait ainsi le garant de l'ensemble et l'Acte de Vienne allait devenir le premier des grands textes qui, au fil du siècle, finiraient par constituer un véritable droit public européen, s'imposant aux États. Une structure supranationale fit même son apparition, la Commission du Rhin, chargée de veiller sur la liberté de navigation sur le grand fleuve européen, au bénéfice de ses riverains. Une Commission du Danube sera créée plus tard, à l'image de la première. Le texte adopté à Vienne fut donc la première pierre d'un système élaboré de relations entre États européens, dans

1. Les autres États furent invités à accéder au traité, procédure qui prit quelques mois.

lequel le principe d'équilibre devenait un principe dynamique et non plus statique.

L'œuvre de Vienne devait être complétée quelques mois plus tard par le traité adopté le 20 novembre 1815 par les quatre pays vainqueurs de Napoléon, après le retour au pouvoir de ce dernier pendant les Cent-Jours. Pour faire face à la menace que la France semblait décidément représenter pour la paix en Europe, ils ne s'accordaient pas seulement dans une alliance militaire, mais prenaient l'engagement, lorsque ceci apparaîtrait nécessaire, de se concerter sur leurs « intérêts communs » et d'une manière plus générale sur « les mesures qui [...] seront jugées les plus salutaires pour le repos et la prospérité des peuples et pour le maintien de la paix en Europe ». Tel fut l'article 6 du traité, adopté à la suggestion de Castlereagh pour répondre aux idées beaucoup plus ambitieuses d'Alexandre I^{er} sur un système de sécurité collective européen. Il fut à l'origine des nombreuses réunions qui tout au long du XIX^e siècle allaient rythmer la vie de l'Europe et résoudre beaucoup de crises. La France devait être admise dans ces réunions à Aix-la-Chapelle en 1818. Les plus célèbres d'entre elles furent celles qui réunirent les chefs d'État, ou leurs ministres, les congrès dits de la Sainte-Alliance, entre 1818 et 1822, puis le congrès de Paris en 1856, et ceux de Berlin en 1878 et 1885.

La reconnaissance par les puissances qu'elles avaient des « intérêts communs » supposait qu'elles partageassent les mêmes idéaux. Mise à part la Grande-Bretagne, elles crurent d'abord les trouver, sous l'influence des gouvernements conservateurs des « puissances du Nord », comme on disait à l'époque, dans la lutte contre le libéralisme et le nationalisme naissants. Lutte placée à tort par l'Histoire sous l'égide de la Sainte-Alliance, dont le traité, signé en septembre 1815 à l'instigation d'Alexandre I^{er}, était plutôt un guide de « bonne gouvernance », comme on dit aujourd'hui, d'inspiration chrétienne. Ce fut ensuite le principe des nationalités que Napoléon III s'efforça, avec un succès relatif, de faire triompher, en dépit de la méfiance britannique et de l'hostilité autrichienne. Ces programmes politiques, quelque divers et même opposés qu'ils aient été, s'inspiraient tous du sentiment d'appartenance à une même civilisation, issue du christianisme, de la Renaissance et des Lumières du XVIII^e siècle. Ce sentiment commun était renforcé par l'usage d'une même langue, le français, et au moins jusqu'au dernier tiers du XIX^e siècle par la commune appartenance des acteurs de la vie diplomatique européenne à une même classe sociale, l'aristocratie.

Ce nouveau système international s'appuyait enfin sur la reconnaissance tacite que certains principes devaient gouverner les relations entre les États européens : seules les grandes puissances

décidaient des questions d'intérêt général, les puissances secondaires étant seulement associées à la solution des problèmes de leur région ; la guerre était exclue entre les puissances si elle avait pour but de porter le trouble dans le territoire ou la zone d'influence d'une autre puissance ; aucune question jugée d'intérêt vital par une puissance ne pouvait être soumise à l'examen des autres sans son consentement ; aucune puissance ne pouvait en dehors des cas précités refuser de se prêter à la concertation ou exclure une autre puissance de celle-ci ; enfin, les menaces et les humiliations devaient être absolument évitées. Autant de principes qui exprimaient une volonté de modération et un esprit de compromis qui allaient en effet gouverner les relations entre puissances européennes jusqu'au milieu du siècle.

Ainsi, il était impensable d'exclure de la concertation une puissance vaincue ou isolée. Le cas de la France en 1840, écartée du règlement du sort des détroits turcs, reste exceptionnel (et fut ressenti tel quel par les gouvernements européens qui avaient cédé sur ce point à la pression britannique). De même que la France, vaincue en 1814, avait fini par être associée à la reconstruction de l'Europe entreprise à Vienne, il parut naturel, après la guerre de Crimée, d'accueillir la Russie au congrès réuni à Paris en 1856 et dont l'objet était d'établir un ordre nouveau dans les relations entre l'Empire ottoman et les États européens. Ceci parut d'autant plus naturel qu'elle n'avait cessé, pendant la guerre, de participer aux efforts de la concertation européenne, à Vienne, pour trouver une solution au conflit. La Russie fut même vivement courtisée par Napoléon III, soucieux de se ménager la sympathie de la grande puissance conservatrice qu'elle était pour faciliter l'entreprise qu'il s'était fixée : la révision sur la base du principe des nationalités de l'équilibre européen établi au congrès de Vienne. C'est ainsi que l'empereur des Français fit pression sur son allié anglais pour qu'il réduise ses exigences quant à la démilitarisation de la mer Noire qui représentait pour la Russie un os difficile à avaler.

Tel fut le système, connu sous le nom de « concert européen ». Sans doute n'était-il pas parfait. La multiplicité des textes qui le fondent, Acte de Vienne, traité de la Sainte-Alliance, traité d'alliance entre les quatre du 20 novembre 1815, donne l'impression d'un certain manque de cohérence. Confusion qui se reflète aussi dans l'organisation de ce « concert ». Il n'y avait pas de structure permanente. On n'est donc pas face à une sorte de préfiguration, au plan européen, du Conseil de sécurité des Nations Unies. La préparation des réunions et leur suivi en souffrirent nécessairement. Par ailleurs, l'accord des puissances était fragile. Très rapidement, la Grande-Bretagne, seul pays doté d'un régime parlementaire, se mit à l'écart des actions menées par les pays conservateurs contre les révolutions libérales, tandis que

la France allait se montrer hésitante, en fonction de l'évolution de sa politique intérieure. Enfin, les petites et moyennes puissances n'étaient pas toujours prêtes à s'aligner sur les décisions des grandes. En 1818, le Wurtemberg émit une protestation à cet égard. Mais tel qu'il était, le concert maintint une paix relative sur le continent, avec succès jusqu'au milieu du siècle, plus difficilement ensuite.

À partir de 1850, en effet, on assiste en Europe à la montée du nationalisme, jusque-là associé au libéralisme, mais qui s'en détache pour devenir une force autonome, de plus en plus puissante. Le concert européen ne pourra pas être le cadre, comme Napoléon III le rêva parfois, de la reconstruction de l'Europe du traité de Vienne sur une base nouvelle, celle des nationalités. L'unité allemande, l'unité italienne se feront par la guerre, mais des guerres qui ne mèneront jamais à une conflagration générale. La concertation européenne restera vivante, prenant même dans certains domaines techniques (postes, télégraphes, propriété industrielle, propriété littéraire, chemins de fer...) une configuration permanente. Sur le plan politique, le « concert européen », élargi en 1867 à l'Italie, restera actif jusqu'en 1914, sans grand succès sur la question de la limitation des armements, mais de manière plus positive sur des sujets extérieurs à l'Europe, ou situés sur ses marges, d'abord et avant tout ses relations avec l'Empire ottoman, mais aussi le Liban, l'Afrique centrale, la Chine, le Maroc. À la veille encore de la Grande Guerre, l'action des puissances réunies au sein d'une conférence à Londres s'exercera en vue d'apaiser les tensions nées, dans les Balkans, de la première puis de la seconde guerre balkanique. Jacques Bainville pourra écrire en 1920, dans *Les Conséquences politiques de la paix* : « Le système européen, qui a duré tant bien que mal depuis 1871 jusqu'à la guerre, reposait sur [...] le directoire des six grandes puissances [...] dont le concert préalable était requis pour régler les difficultés orientales. [...] C'était une vague survivance de l'ancienne chrétienté, une sorte de syndicat de la civilisation européenne face à l'Islam. »

Pourquoi, dans ces conditions, une concertation entre grandes puissances européennes toujours active n'a-t-elle pu empêcher l'explosion de 1914 ? La montée du nationalisme, porté à son incandescence par l'intrusion, à la faveur des progrès de la presse et de la démocratie, des opinions publiques dans des affaires jusque-là traitées dans le secret des cabinets, fut évidemment principalement à l'origine de cet échec. L'apparition d'idéologies nouvelles, dérivées du nationalisme, le pangermanisme et le panslavisme, joua dans le même sens. Cette évolution engendra des ambitions antagonistes (l'Autriche-Hongrie et la Russie dans les Balkans, l'Allemagne et la Grande-Bretagne sur les mers), appuyées sur une course aux

armements entre les grandes puissances. L'échec du concert européen dans la crise de juillet 1914, malgré les appels de la Grande-Bretagne en faveur d'une conférence du type de celles auxquelles l'Europe avait eu recours au siècle précédent, résulta aussi d'un phénomène qui avait fait son apparition dans le dernier quart du XIX^e siècle, des alliances permanentes en temps de paix, la Triple Alliance d'un côté, regroupant l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie, l'Entente de l'autre, unissant la France, la Grande-Bretagne et la Russie. Ces alliances antagonistes permettaient certes à certains pays plus influents que les autres de contrôler l'action de tel ou tel partenaire (l'Allemagne ne se priva pas de retenir longtemps l'Autriche-Hongrie dans les Balkans, comme la France le fit de son côté avec la Russie), mais elles rendaient plus difficile la recherche d'un consensus entre les puissances. Et à force de plaider la modération, les puissances qui s'y risquaient finirent par craindre, en multipliant les appels au calme, de mettre en question la validité de l'alliance.

On peut conclure avec le jugement porté par Alfred Fabre-Luce, dans un ouvrage paru en 1924, *La Victoire*, qui mériterait d'être réédité : « L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ont fait les gestes qui rendaient la guerre possible ; la Triple Entente a fait ceux qui la rendaient certaine. » Idée d'une responsabilité partagée, admise aujourd'hui, mais qui, à l'époque, n'allait pas de soi. L'explosion de 1914 mit en tout cas fin à un siècle de paix relative, au cours duquel la figure de l'Europe avait profondément changé, sans drame majeur. En 1919, à l'issue de la guerre, c'est un nouveau système international qui se mit en place, non sans mal. Le concert européen avait vécu, mais il avait ouvert la voie à la construction européenne amorcée à partir des années 1950. ┘



ENTRETIEN AVEC CHRISTIAN MALIS

AUTOPSIE DE L'EUROPE DE LA DÉFENSE

Inflexions : *Votre article « L'Europe de la défense, alibi du déclin », publié en mai 2015 dans la Revue des deux mondes, est une violente charge contre l'Europe de la défense, que vous présentez comme un échec à peu près complet et une chimère. Ne pensez-vous pas que ce soit une vision trop négative ?*

Christian Malis : Je ne crois pas. Dans les faits, la construction de l'Europe de la défense n'est qu'une succession de déclarations incantatoires et d'échecs avérés. Début mars 2015, tandis que le président de la Commission européenne, le Luxembourgeois Jean-Claude Juncker, lançait un appel en faveur d'une « armée européenne », l'Italie de Matteo Renzi envisageait très sérieusement de réduire encore ses dépenses de défense afin de financer de nouvelles prestations sociales. Au même moment, l'Allemagne d'Angela Merkel, tout en professant un soutien verbal à l'exhortation du chef de l'exécutif bruxellois, continuait de s'enliser dans l'opposition entre la ministre de la Défense, Ursula Gertrud von der Leyen, qui plaide pour la relance des crédits militaires face à la renaissance de la menace russe, et le vice-chancelier Sigmar Gabriel, dont la politique ultra restrictive en matière de contrôle des exportations met en péril l'industrie des armements allemande.

Avec une perspective plus historique, et sans même rappeler le désastre du projet de Communauté européenne de défense enterré par le vote parlementaire français du 30 août 1954, on constate que la difficulté pour l'Europe d'exister comme entité stratégique se manifeste avec netteté dans l'histoire de l'Europe de la défense, succession d'échecs depuis son lancement par Jacques Chirac en 1996. Rappelons qu'au commencement fut créée, avec le traité de Maastricht, la politique européenne de sécurité et de défense (PESD), en vue d'une gestion globale des crises hors du territoire de l'Union (missions de Petersberg). L'opposition des Britanniques, qui refusent la duplication avec l'OTAN, est dépassée à Saint-Malo en 1998 et la PESD, déclarée opérationnelle en 2001 au sommet de Laeken, engendre toute une série d'organismes censés, en complément de l'OTAN, constituer l'ébauche d'une puissance militaire propre, ainsi que d'une faculté de gestion civile des crises.

En 2014, on a pourtant toujours affaire à une ahurissante famille d'avortons : état-major de l'Union européenne, centre satellitaire de l'Union européenne, Collège européen de sécurité et de défense,

Eurocorps et autres « euro-forces », groupements tactiques 1 500 adoptés en 2004, Comité politique et de sécurité (COPS), Agence européenne de défense pour la recherche et la technologie...

Dans l'ensemble, ces instruments sont souvent sans grands moyens et végètent ou ne sont jamais utilisés, de l'aveu même du ministère français de la Défense. Dans la bataille des idées, la faiblesse des résultats n'est pas moindre. Malgré l'existence d'un Institut d'études de sécurité de l'Union européenne, issu de l'Union de l'Europe occidentale, jamais un seul débat stratégique européen ou international n'en a émergé, alors que régulièrement les *think tanks* américains lancent des réflexions qui font le tour du monde.

Inflexions : *Malgré tout, faute de réalisations opérationnelles, l'Europe de la défense ne prendra-t-elle pas forme grâce aux évolutions entrevues dans le domaine de la stratégie des moyens ?*

Christian Malis : C'est une idée séduisante. La complexité technique des équipements est en effet à l'origine d'une croissance exponentielle des coûts d'acquisition qui, conjuguée à la pression budgétaire, rend de plus en plus difficile la poursuite de stratégies essentiellement nationales et incite certains à envisager périodiquement des solutions de mutualisation européenne audacieuses. Un rapport sénatorial français a d'ailleurs voulu promouvoir cette démarche il y a quelques années. Or, dans les faits, des programmes communs doivent faire converger doctrines d'emploi, disponibilités budgétaires, calendriers, priorités stratégiques : cet « alignement » est très difficile à obtenir. Cela sans compter les retards : la mise en service de Galileo s'effectuera sans doute en 2018 au lieu de... 2008. Le cas des drones MALE (moyenne altitude longue endurance) montre que, même quand l'intérêt économique et militaire d'un regroupement est manifeste, surmonter les antagonismes industriels et aligner les calendriers nationaux ne va pas de soi.

La coopération bilatérale engagée entre la France et le Royaume-Uni sous les auspices des accords de Lancaster (2010) se veut un exemple concret de coopération par la mutualisation industrielle. Des progrès, synonymes de « dépendances mutuellement consenties », ont été réalisés dans les missiles tactiques et la simulation nucléaire. Mais on reste loin du rêve fédéral, tant options et États demeurent éloignés, malgré les souhaits de ceux qui voudraient les voir assumer l'Union européenne comme « projet politique global ». Pragmatiquement d'ailleurs, le *Livre blanc* français de 2013 en fait presque officiellement son deuil. Une bataille silencieuse se poursuit pourtant dans l'ignorance des opinions publiques. Un de ses premiers théâtres, très technique, voit s'affronter les États membres soucieux de préserver leur souveraineté nationale

et la Cour de justice de l'Union européenne autour de l'application de l'article 346 du traité sur le fonctionnement de l'Union qui porte une exception de défense aux règles de libre concurrence. On voit se mettre en place un engrenage typiquement européen par lequel les États, pour se préserver, réglementent en commun, ce qui donne de nouvelles armes intrusives à la Cour de justice de l'Union.

Quant à la préférence communautaire européenne en matière industrielle que le rapport du Sénat appelle de ses vœux, elle est aujourd'hui inenvisageable... Cela supposerait une renégociation des directives du paquet défense de 2009, dont les rapporteurs reconnaissent la grande difficulté, car le Royaume-Uni, du fait de ses liens industriels avec les États-Unis, y serait certainement hostile¹. Comment aussi contraindre l'Italie ou les Pays-Bas à renoncer à l'achat d'équipements de défense américains ? Les sénateurs imaginent alors une « lettre d'intention » pour la préférence communautaire – mais une lettre d'intention de ce genre a déjà été signée sans résultat tangible – ou « une campagne pour lever le *Buy American Act* pour les industriels de la défense européens au nom du principe de réciprocité ». Mais comment espérer une telle capacité de persuasion si l'on ne peut même pas concilier les intérêts divergents des nations européennes ?

Inflexions : *Sur ce sujet précis, les intérêts des Européens ne seraient selon vous pas convergents ?*

Christian Malis : Les faits sont éloquentes ! La France au Mali s'est retrouvée plutôt seule. En Allemagne, au moment de l'opération Serval, on entendait facilement dire que l'intérêt pour les ressources énergétiques de cette partie de l'Afrique (l'uranium du Niger) constituait l'un des véritables mobiles de l'intervention française. Les derniers élargissements de l'Union européenne, en particulier avec l'intégration de la Pologne et des États baltes, ont provoqué un déplacement de son centre de gravité vers l'est et l'apparition d'une crainte tournée vers la Russie de la part d'un groupe d'États membres qui se sont avérés avides de la protection militaire de Washington, au détriment des positions et intérêts de la France et de l'Allemagne notamment. On est donc loin d'une convergence géostratégique qui est le préalable incontournable d'une politique de défense commune.

Inflexions : *Pourtant, à un niveau politique élevé, le Conseil européen, qui rassemble les chefs d'État des vingt-huit États membres, a donné mandat à Catherine Ashton, haute-représentante pour la politique extérieure de l'Union, et à la Commission pour présenter des propositions visant à dépasser les souverainetés nationales...*

1. BAE Systems, géant de la défense britannique, réalise une très grande partie de son chiffre d'affaires aux États-Unis.

Christian Malis : Oui, l'objectif est de créer un véritable marché intérieur de la défense, de mettre en place une politique de recherche et de technologie commune développant les synergies civilo-militaires, de pousser la transposition nationale des « directives défense » de 2009 (définissant des règles européennes d'achat d'armes, de munitions et de matériel de guerre à des fins de défense nationale et de sécurité). L'ensemble reviendrait à consentir des abandons de souveraineté et sans doute à faire passer à un second plan la sécurité des filières d'approvisionnement. De son côté, la Commission semble prête à faire des propositions plus « ambitieuses » encore, notamment à travers la mise en place d'infrastructures spatiales communes.

Mais la fuite en avant a fort peu de chances de produire le nouveau modèle militaro-industriel espéré. Dans une telle perspective, les grands producteurs de défense européens que sont le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie et, premier de tous, la France, se trouveraient en minorité parmi les vingt-huit. Alors que la France et le Royaume-Uni assurent 80 % de la recherche et du développement militaires en Europe, ainsi que 50 % des investissements capacitaires, il est fort peu probable qu'ils acceptent une telle perte de poids dans la prise de décision. De plus, cette rationalisation européenne du côté de la demande devrait s'accompagner de la consolidation de l'offre avec la création de grands champions européens. Or l'échec en 2012 de la fusion EADS-British Aerospace rappelle le soubassement politique de l'économie industrielle de défense, qu'aucun État membre encore militairement impliqué n'acceptera d'abandonner.

Inflexions : *Malgré tous les défauts et les échecs que vous décrivez, comment expliquez-vous alors que l'Europe de la défense continue d'occuper les discours politiques et de générer des initiatives qui, si elles sont dispersées, n'en demeurent pas moins réelles ?*

Christian Malis : L'Europe de la défense existe car elle a permis pendant des décennies de masquer le déclin militaire de l'Europe : les investissements nationaux qui n'étaient pas réalisés étaient ainsi renvoyés à des projets européens qui n'ont jamais vu le jour. Qui plus est, les nations européennes n'éprouvent plus guère le besoin de raisonner en puissances, car c'est leur protecteur (les États-Unis) qui assume un quasi-monopole de la force militaire.

La transformation de l'Europe en « sujet de l'histoire » apparaît de manière frappante dans la perception américaine que révèle l'étude prospective *Le Monde en 2030 vu par la CIA*². L'Europe n'y trouve guère plus de place que l'Amérique latine ou l'Afrique subsaharienne. Tous ses fondamentaux économiques sont présentés comme mauvais – il est

2. Préface de Flore Vasseur, Paris, Éditions des Équateurs, 2013.

vrai que les principales économies de la zone euro accusent depuis 1999 un déficit de croissance d'un point par rapport aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Canada et à la Suède. Sur les trois scénarios proposés par la CIA à son sujet, deux sont pessimistes (effondrement ou lent déclin), le troisième incantatoire et de probabilité faible (saut fédéral). « Divorce impossible, unification improbable », pour paraphraser Raymond Aron, résumant mieux la perspective européenne à l'horizon 2020. Si la France, dans le *Livre blanc* de 2013, a continué à proclamer son ambition de demeurer une puissance militaire complète et autonome, la politique actuelle de réduction des effectifs (même tempérée par les mesures post attentats touchant notamment l'armée de terre) et des crédits d'investissement confirme en réalité la tendance au déclassement stratégique. Cela ne fait que renforcer le protectorat de Washington en la matière sur des nations européennes dont les forces ne sont plus à proprement parler des armées mais des segments militaires de la machinerie OTAN. Il est beaucoup trop tôt pour savoir si l'augmentation récente des crédits militaires dans vingt des vingt-huit pays de l'UE est incontestablement un signe d'espoir et contribuera à modifier cette réalité stratégique.

Conservant un des tout premiers potentiels productifs du monde, l'Europe risque de devenir un terrain de chasse pour des intérêts économiques extérieurs. C'est ce qui en fait l'« homme malade » de la société internationale. Le déclassement stratégique des puissances européennes, qui tourne à la démilitarisation, prive l'équilibre futur des grands États d'une force pivot susceptible de jouer un rôle dans la prévention et la maîtrise des crises et des conflits. Déjà les deux plus grandes puissances militaires de l'Europe se sont montrées incapables de venir à bout de l'armée libyenne sans le soutien américain. Alors que l'essor des califats en Afrique et au Moyen-Orient donne la main au terrorisme intérieur en Europe pour créer une menace stratégique, Paris n'est pas en mesure, avec le dispositif Barkhane, d'affecter plus de quatre mille hommes à la police de la bande saharo-sahélienne – un territoire grand comme l'Europe.

L'affaire Prism, ou la découverte de l'espionnage britannique de Gemalto ont révélé par ailleurs à quel point cette dernière évolue en dehors de la sphère compétitive des relations internationales. Ce fut un véritable choc de cultures, National Security Agency (NSA) américaine et Government Communication Headquarters (GCHQ) britannique contre service diplomatique de l'Union européenne. L'irénisme d'une Europe qui fait prévaloir la « norme » sur la « force » en dit long sur son état d'apesanteur et contribue à une sortie de l'histoire dont le rapport de la CIA sur le monde en 2030 nous offre un inquiétant miroir.

Inflexions : *L'Europe est donc condamnée à s'aligner sur la position des États-Unis ?*

Christian Malis : C'est pire que ça ! L'Europe est à la remorque de la politique des États-Unis, dont les intérêts divergent des nôtres. En dépensant, avec cent soixante-quinze milliards d'euros, quatre fois moins que les États-Unis, en ne disposant que de 20 % de leurs capacités militaires, en accélérant le désarmement budgétaire, en acceptant la déresponsabilisation militaire que constitue la perpétuation du système intégré de l'OTAN et les aspirateurs budgétaires comme l'avion tactique F-35, les Européens, à la relative exception de la France, consentent au protectorat.

La relation à la Russie est emblématique de ce suivisme et de l'apathie géostratégique européenne... On connaît le diagnostic de la Chambre des lords dans un rapport du 20 février 2015 dénonçant le « somnambulisme » de Bruxelles, une référence à l'ouvrage historique de Christopher Clark, *Les Somnambules. Été 1914 : comment l'Europe a marché vers la guerre*³, qui a fortement marqué l'opinion outre-Manche. Malgré la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), un service diplomatique européen de six mille personnes, un Institut d'études stratégiques, nul n'a su comprendre les dangers de l'expansion orientale de l'OTAN (dénoncés par George Kennan en 1998), la stratégie poutinienne de reconstruction de la puissance russe, les signaux non équivoques adressés à l'Occident depuis 2008. L'Europe a ainsi échoué à passer le test de sa première crise d'envergure depuis la Yougoslavie et le Kosovo lors de la guerre civile en Ukraine, où elle n'a pu que subir la politique du pire conduite par les États-Unis, qui ont choisi d'armer ce pays.

L'échec patent de la politique de sécurité et de défense commune a toutefois conduit Paris et Berlin à reprendre la main pour tenter de construire avec Moscou l'inévitable compromis qui conduirait à une neutralisation de l'Ukraine et une reconnaissance *de facto* de la situation en Crimée. Nonobstant la perspective d'un conflit gelé, une partition de l'Ukraine sur l'ancien « modèle » allemand n'est pas à exclure. Autre enjeu : la guerre révolutionnaire que nous livre l'islam radical, et qui durera une bonne génération, est un front stratégique sur lequel l'alliance avec Moscou sur le théâtre moyen-oriental est indispensable, spécialement du fait des clés que détient le maître du Kremlin à Téhéran et à Damas.

Inflexions : *Face à une situation aussi dramatique, pensez-vous qu'il est encore possible que l'Europe puisse réagir et retrouver une place qui compte dans la géopolitique mondiale ?*

Christian Malis : Certainement pas sous sa forme actuelle. L'« Europe puissance » est un mythe qui doit être abandonné en même temps que

3. Paris, Flammarion, 2013.

son minuscule projet militaire pompeusement baptisé « Europe de la défense ». L'Union européenne porte en effet dans son génome, du fait des deux guerres mondiales, le refus de la puissance et des équilibres militaires traditionnels : Jean Monnet voulait ainsi dépasser la simple coopération entre nations pour fusionner leurs intérêts. Malgré l'imposture intellectuelle consistant à faire de la paix continentale, depuis 1945, le produit de la construction européenne, l'Europe ne doit guère à elle-même la paix dont elle jouit. Cette dernière fut bien plutôt le fruit de la protection américaine, d'une sorte de protectorat imposé par deux grandes puissances périphériques, États-Unis et Union soviétique, et de la réconciliation franco-allemande. Aussi, l'Union européenne ne pourra jamais œuvrer au-delà d'un projet de gouvernance mondiale fondé sur « la norme plutôt que la force ». Ce ne sont notamment pas les montages politico-juridiques de l'Europe de la défense qui rééquilibreront la relation transatlantique, mais l'effet d'entraînement de nations qui accepteront la renaissance de leur puissance militaire.

C'est pourquoi la France doit résolument tourner le dos à la recherche d'un modèle militaro-industriel intégré. Les grandes tâches stratégiques que l'Histoire propose à la France pour les dix à quinze prochaines années consistent à réinsérer la Russie dans une architecture européenne de sécurité rénovée et à contribuer à la stabilisation de l'arc de crise – aujourd'hui une véritable ceinture d'explosifs ! – qui court de la Mauritanie au Caucase et à l'Afghanistan, et que parcourent les soubresauts de l'islamisme. Il faudrait y ajouter la recherche du premier rang dans la maîtrise des grands espaces océaniques, extra-atmosphériques, cybernétiques. Alors que se dissipent les mirages de l'Europe de la défense réapparaît donc la nécessité de raffermir pour cela une force militaire française mise à mal depuis trente ans par la préférence récurrente accordée à la « sécurité sociale » au détriment de la « sécurité nationale ».

Propos recueillis par Hugues Esquerre ─

DANIEL HERMANT ET FRANÇOIS LAGRANGE

LA LIGNE DU SANG

« Il y a toujours l'odeur du sang... »

Shakespeare (*Macbeth*, Acte V, scène I, vers 1606)

« Qu'un sang impur abreuve nos sillons »

Rouget de Lisle (*La Marseillaise*, avril 1792)

« Il est impossible de ne pas reconnaître que la force a souillé le berceau de tous les pouvoirs du monde, quelles qu'aient été leur nature et leur forme »

Guizot (*Cours d'histoire moderne. Histoire générale de la civilisation en Europe, depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à la Révolution française*, 1843)

« Ils tracèrent sur le chemin des signes de sang, et leur folie enseignait que la vérité se prouve avec du sang. Mais le sang est le plus mauvais témoin de la vérité ; le sang est un poison qui change la doctrine la plus pure en délire, en haine des cœurs »

Nietzsche (*L'Antéchrist* -53 -, 1888)

« Violence et violence, peur et peur, sang et sang, chacun y perd, chacun s'y perd »

François Mitterrand (10 mai 1978)

L'actualité le rappelle, la violence occupe le devant de la scène : guerres, terrorisme, émeutes, insécurité... Hommes politiques et éditorialistes en font leur pâture, hésitant entre analyses géostratégiques sur les fractures qui se multiplient, le chaos qui menace, la guerre qui réapparaît, et analyses psychosociologiques qui, à travers le retour de l'émotion et des passions, esquissent la guerre sociétale tissée de fanatisme religieux, voire la guerre civile mondialisée qui nous attend.

En amont de la crainte qu'entraînent cette avalanche d'informations et les rhétoriques connexes, le cadre général dans lequel s'inscrit la violence doit être explicité afin d'éviter les jugements sommaires. Cet essai se propose de montrer comment la violence physique, comprise comme pouvoir concret de tuer, est susceptible d'éclairer, dans l'ordre interne et international, des évolutions récentes de l'*ethos* sociétal européen.

Avant la ligne du sang : régimes de violence et de légitimité

La violence « qui va de soi »

Pendant fort longtemps, en Europe comme dans le reste du monde, la notion de légitimité et celle de force ne pouvaient être dissociées. Dans ce système spontané, par nature, le pouvoir comportait une certaine dose de coercition et celle-ci, consubstantielle au pouvoir

même, ne pouvait en être pensée séparément. De ce point de vue, il n'y a pas d'autre justification au pouvoir que son existence, il possède une sorte de légitimité *sui generis*, qui s'applique à tous ses attributs et d'abord au plus important d'entre eux : la contrainte. Pascal a formulé cette conception : « La justice est ce qui est établi et ainsi toutes nos lois établies sont nécessairement tenues pour justes sans être examinées puisqu'elles sont établies¹. » Dans l'ordre international, la violence est l'*ultima ratio regum*. Le pouvoir est un bloc où légitimité et contrainte sont indissociables.

Très progressivement, en tirant les leçons de l'histoire, celle des guerres, des révolutions, de la paix civile, ce schéma a été précisé. Les buts politiques (conquérir le pouvoir, s'y maintenir, mettre fin à une guerre civile, résister à un ennemi extérieur...) exigent la mise en œuvre d'une gamme de moyens très divers allant du consensus à la violence. Avec le pacte hobbesien ou le contrat social rousseauiste, puis l'épisode révolutionnaire et les philosophies historiques du XIX^e siècle, nombre de modèles ont été proposés. Retenons-en deux.

▣ La violence révolutionnaire

Certaines périodes de crise, de guerre civile, ont conféré un statut exceptionnel à la violence politique. Elle apparaît comme condition nécessaire du changement social, réponse immédiate et fondée à l'injustice. Ainsi Stendhal écrit-il : « Une révolution n'est sanglante qu'en proportion exacte de l'atrocité des abus qu'elle est appelée à dénoncer². » Avec les philosophies historiques du XIX^e siècle (Hegel, Marx), la violence passe du rang de symptôme des inégalités de la société en place au rôle de moteur de l'histoire. Désormais autonome par rapport aux deux grands pôles politiques – l'État, qu'elle conteste et attaque sous la bannière de la lutte révolutionnaire, et la population, qui ne coïncide jamais exactement avec le peuple fantasmé que doit engendrer la révolution –, la violence surplombe la société et reste à tout moment mobilisable. Ce travail du négatif, pour reprendre la terminologie hégélienne, autorise un large usage de l'arbitraire et de la violence sur le plan intérieur comme dans les relations internationales où, selon la formule de Clausewitz, la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens.

▣ La violence contenue

Parallèlement à ce modèle révolutionnaire, un usage ordinaire, conservatoire, de la violence, motivé par la défense de l'État,

1. Pascal, *Les Provinciales. Pensées*, Lausanne, Éditions Rencontre, 1967, pensée 312, p. 383.

2. Stendhal, projet d'article, 1832, in Paul Lombard, « La Marseillaise », *Dictionnaire amoureux de Marseille*, Paris, Plon, 2008, p. 320.

rempart de la légitimité instituée, s'est aussi dégagé. Dans ce cas, on précise que l'État seul a le droit de l'employer, ce dont rend compte la formule wébérienne du monopole légitime de la violence. Cet usage est réglé, limité et renvoie à une éthique procédurale. Il est susceptible d'être réexaminé à travers la notion de disproportion³, mais, fondamentalement, il signifie que ceux qui s'en prennent à l'État sont illégitimes dès qu'ils recourent à la violence. Celle-ci n'est pas un moyen acceptable. Plus globalement, sur le plan international, ce modèle a présidé à la mise sur pied de la Société des nations (SDN) puis de l'Organisation des Nations Unies (ONU), structures de paix dont l'objectif était de prévenir la désunion des nations.

▣ La violence refusée : la ligne du sang, nouvelle règle du jeu

Cette posture de la violence contenue, déontologique et procédurale, fortement associée en Europe aux droits de l'homme, évolue. Bien des sinuosités seraient à décrire, mais ici le point d'arrivée, après 1945, nous intéresse plus que le processus. Il pourrait s'énoncer ainsi : la fin ne justifie plus les moyens⁴, en tout cas pas celui de la violence politique. La guerre, génératrice de malheur, devient pour une large part illégitime. Un adversaire libéral de l'historicisme, Karl Popper, en arrive à vivement contester l'idée longtemps reçue du sacrifice nécessaire d'une génération au profit des suivantes : « Toutes les générations sont éphémères, toutes ont le même droit à être prises en considération, mais c'est envers incontestablement la génération présente et celle qui suit que nous avons les obligations les plus pressantes⁵. » La ligne du sang ne doit plus être franchie⁶.

▣ La dévitalisation en Europe après 1945 de l'*ethos* violent

Le second conflit mondial, expression à ce jour la plus terrible de la guerre totale, a ravagé l'Europe. Paradoxalement, la guerre froide, qui divise celle-ci en deux blocs hostiles, aboutit à écarter dans cette zone tout affrontement direct pendant plus de quarante ans. Certes, la

3. La question essentielle de la guerre juste renvoie à une série de théories dans lesquelles nous n'avons pas la possibilité de nous engager ici.
4. Christian Jambet, *La Logique des Orientaux*, Paris, Le Seuil, 1983, p. 14 : « Adopter une attitude morale, cela exige, sans doute, que l'histoire ne soit pas déterminée par des fins. »
5. Karl Popper, *Conjoncture et réfutations, la croissance du savoir scientifique*, trad. fr. Payot, 1986, p. 330. Voir aussi Jean Baudoin, *Karl Popper*, Paris, PUF, 1989.
6. Dans *La Société ouverte et ses ennemis*, 1962-1966, (T. I, *L'Ascendant de Platon*, Paris, trad. fr. 1979, Le Seuil, pp. 106-107), Karl Popper distingue deux sortes de régimes politiques : « Ceux dont on peut se débarrasser sans effusion de sang » et les autres.

violence suprême, l'emploi de l'arme nucléaire, reste l'horizon ultime des relations internationales, mais pour les stratèges, la « destruction mutuelle assurée » (MAD selon l'acronyme anglais) n'est pas une option acceptable. Pour les opinions, cette violence jupitérienne, concentrée à l'extrême, n'exigeant pas de gros bataillons, demeure quasi abstraite, en quelque sorte métaphysique. Elle n'empêche pas l'Europe, par palier, de se déshabituer de la violence, interne et externe.

▣ La rétraction de la violence à l'Ouest

La zone non soviétisée ne connaît pas de conflit interétatique d'importance. Une seule guerre civile s'y déroule, en Grèce, entre 1946 et 1949.

Hors d'Europe, le Royaume-Uni et les Pays-Bas se retirent relativement rapidement de leurs anciennes colonies, presque sans conflits. La France mène deux guerres de décolonisation, en Indochine de 1946 à 1954 et en Algérie de 1954 à 1962. Ensuite, seul le Portugal poursuit, en Afrique, un combat d'arrière-garde jusqu'en 1975. La dernière intervention impériale du Royaume-Uni et de la France, sans accord des États-Unis, se produit en 1956, à Suez : c'est un fiasco, qui signe la fin du cycle impérial européen. Les interventions extérieures ultérieures, par exemple de la France en Afrique, essentiellement réactives et ponctuelles, ne contreviennent pas à l'atmosphère de paix en métropole.

Le recul de la violence politique n'est pas moins net dans chacun des pays occidentaux. Là probablement réside le changement le plus profond. Partout, on assiste à une pacification des mœurs. Quelques exemples, là aussi. Après plusieurs décennies de dictature, le Portugal, en 1974, puis l'Espagne, en 1975, connaissent des transitions démocratiques sans violences majeures⁷. La nécrose terroriste de l'idéologie révolutionnaire, qui engendre dans les années 1970-1980 la « bande à Baader » en RFA, les « Brigades rouges » en Italie⁸ et « Action directe » en France, échoue, notamment devant la réprobation de l'opinion publique face à la violence, alors même que l'idéal révolutionnaire, si présent au XIX^e siècle et pendant la première moitié du XX^e, semble se dissiper.

Parmi les démocraties, prenons le cas français : les grèves quasi insurrectionnelles de 1947-1948 font des dizaines de morts⁹ ; la répression des manifestations de musulmans de France pro-FLN, du

7. De même pour le « régime des colonels » en Grèce, qui dure de 1967 à 1974.

8. Où existe aussi une violence politique d'extrême droite.

9. Jean-Pierre Rioux, *La France de la Quatrième République*. T. 1, *L'Ardeur et la Nécessité, 1944-1952*, Paris, Le Seuil, 1980, pp. 182-183

17 au 20 octobre 1961, une centaine de victimes¹⁰ ; celle des manifestations syndicales du 8 février 1962 (Charonne), huit morts¹¹. Ensuite les choses changent très vite : les événements de Mai-68 ne font quasiment pas couler le sang. Georges Pompidou, alors Premier ministre, insiste dans ses *Mémoires* sur sa ligne de conduite : « Gagner du temps, donc éviter le drame avec les étudiants (la France n'admet pas que l'on tue des jeunes et moi-même ne pouvais en supporter l'idée)¹². » Symétriquement, Michel Rocard, alors responsable du parti socialiste unifié (PSU), observe : « Le large soutien de l'opinion au mouvement tient à sa non-violence¹³. » Vingt ans plus tard, le 4 décembre 1986, la mort du jeune Malik Oussekin, lors d'une bavure en marge de protestations étudiantes, provoque l'abandon d'un projet de loi controversé. Dans une interview publiée le 8 décembre, le ministre de l'Industrie Alain Madelin déclare : « Le projet Devaquet et le mouvement qui l'entourent ne valent pas la mort d'un homme¹⁴. » Les violences en Nouvelle-Calédonie d'avril-mai 1988, quant à elles, relèvent d'un contexte postcolonial et extra-européen : elles s'apaisent après les accords de Matignon en juin 1988 et leur ratification par référendum en novembre 1988¹⁵.

▣ La rétraction de la violence à l'Est

Les pays européens de la zone d'influence soviétique, malgré le coût humain massif de leur mise au pas pendant les premières années de la guerre froide¹⁶, n'échappent pas, avec un temps de retard, à ce retrait progressif de la violence politique.

Les interventions de l'Union soviétique pour rétablir sa prépondérance dans des pays satellites divergents suivent la pente d'une violence descendante¹⁷. La répression des manifestations en République démocratique allemande (RDA), le 17 juin 1953, fait au moins une cinquantaine de morts ; l'écrasement de l'insurrection en

10. Serge Berstein, *La France de l'expansion*. T. I, *La République gaullienne. 1958-1969*, Paris, Le Seuil, 1989, p. 80.

11. *Ibid.*

12. Georges Pompidou, *Pour rétablir une vérité*, Paris, Flammarion, 1982, p. 186. Le général de Gaulle semble n'en avoir pas été complètement convaincu : « À la fin des fins, l'État a une prérogative, celle d'abattre ceux qui veulent l'abattre » (Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, Gallimard, « Quarto », 2002, p. 1693). Il n'en a pas moins laissé agir son Premier ministre.

13. Michel Rocard, « *Si ça vous amuse* ». *Chroniques de mes faits et méfaits* (2010), « J'ai lu », 2014, p. 95.

14. Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *La Décennie Mitterrand*. T. II, *Les Épreuves (1984-1988)*, Paris, Le Seuil, 1990, p. 752. Rétrospectivement, le chef du gouvernement d'alors, Jacques Chirac, exprime un avis identique : « Aucune réforme ne vaut la mort d'un homme. » (*Mémoires*. T. I, *Chaque pas doit être un but*, Paris, Nil, 2009).

15. *Ibid.*, pp. 920-927 et des mêmes, *La Décennie Mitterrand*. T. III, *Les Défis (1988-1991)*, Paris, Le Seuil, 1998, pp. 57-65.

16. Voir Stéphane Courtois, Nicolas Werth, Andrezej Paczkowski, Karel Bartosek, et alii, *Le Livre noir du communisme. Crimes, terreur, répression*, Paris, Laffont, 1997, pp. 527-536 et pp. 551-611.

17. Pour le chiffrage des morts (tradition polémologique, voir Daniel Hermant et Didier Bigo [dir.], *Approches polémologiques*, IFP/FEDN, 1991), nous suivons le *Livre noir*... , *op. cit.*, pp. 537-549 et pp. 611-639, qui ne pêche pas par indulgence.

Hongrie, à partir du 24 octobre 1956, environ trois mille (et en 1958, Imre Nagy, le principal dirigeant du soulèvement hongrois, est exécuté avec deux de ses alliés). Ensuite, la violence mise en œuvre diminue : l'invasion de la Tchécoslovaquie, à compter des 20-21 août 1968, fait encore quatre-vingt-dix morts, mais le dirigeant du printemps de Prague, Alexandre Dubcek, n'est pas physiquement éliminé. En 1981, les Soviétiques, alors même qu'ils ont pénétré brutalement en Afghanistan le 27 décembre 1979, renoncent à envahir la Pologne et sous-traitent la répression de Solidarnosc au coup d'État interne du général Jaruzelski (six morts). Enfin, dans les années 1989-1990, sauf en Roumanie, la chute des régimes communistes s'accomplit globalement de façon pacifique : on peut généraliser l'expression de « révolution de velours »¹⁸, désignant la transition démocratique apaisée en Tchécoslovaquie.

▣ Vers un espace européen unitaire pacifié

L'apparition d'un espace original européen récusant la violence politique sous ses formes internes (violence politique) et externes (guerre) se marque aussi sur le front diplomatique, avec l'acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), dit aussi accords d'Helsinki, du 1^{er} août 1975. Quoique consacrant les frontières issues de la Seconde Guerre mondiale et entérinant un *statu quo* territorial favorable à l'Union soviétique, il les mine en fait par l'adjonction de deux clauses : l'une admettant la modification des frontières « conformément au droit international, par des moyens pacifiques et par voie d'accord », en laquelle Henry Kissinger voit la source de la réunification de l'Allemagne¹⁹, l'autre établissant la liberté de circulation de l'information et les droits de l'homme comme référence des deux côtés du mur²⁰. Aussi l'acte final devient, de l'aveu même d'un ancien dirigeant soviétique, « un manifeste du mouvement dissident et libéral »²¹. À la fin de la guerre froide, la CSCE de novembre 1990, héritière directe d'Helsinki, reprend, dans sa Charte pour une Europe nouvelle, l'énumération de « tous les droits individuels »²². C'est la victoire des droits de l'homme et la consécration de la ligne du sang : on ne se tue plus, en Europe, entre Européens, ni entre les États ni dans les États.

18. Voir Georges-Henri Soutou, *La Guerre de Cinquante Ans*, Paris, Fayard, 2001, p. 702

19. Voir Henry Kissinger, *Les Années de renouveau* (1999), trad. fr. Fayard, 2000, p. 567.

20. Voir Georges-Henri Soutou, *op. cit.*, pp. 559-566.

21. *Ibid.*, p. 564.

22. Georges-Henri Soutou, *L'Europe de 1815 à nos jours*, Paris, PUF, « Nouvelle Clio », 2007, p. 318.

▣ Aujourd'hui : lez zigzags de la ligne du sang

Après la fin de la guerre froide se pose la question de l'irréversibilité, en Europe, de cette proscription généralisée de la violence politique. La réponse n'est pas simple.

▣ La renonciation à la violence terroriste au sein de l'Union

La délégitimation de la violence politique périclime progressivement, non sans sinuosités, l'action terroriste basée en Europe : les principales branches de l'IRA irlandaise renoncent à l'action armée entre 1997 et 2005, l'ETA basque en 2011 et le FNLC corse en 2014.

▣ Le retour, par l'extérieur, de la violence terroriste dans l'Union

L'actualité immédiate oblige à tenir compte des attaques terroristes islamistes particulièrement sanglantes qui ont frappé la France en janvier, novembre et juillet 2015, et la Belgique en mars 2016²³. Comment les situer ? Faut-il n'y voir qu'une violence importée ou, au contraire, un symptôme signalant l'émergence, ou le retour, au cœur des sociétés européennes, de fractures internes²⁴ ?

▣ Le cas yougoslave

Les guerres de l'ancienne Yougoslavie et des États successeurs, entre 1990 et 1995, puis en 1998-1999²⁵, constituent une spectaculaire et terrible résurgence de la violence en Europe. Pour autant, l'Union européenne et les États-Unis, s'appuyant tantôt sur l'ONU tantôt sur l'OTAN, imposent un retour à la norme non violente²⁶, qui paraît prévaloir au début du XXI^e siècle. N'y aurait-il eu que retard, et non inversion, de la ligne du sang ?

▣ La violence des marches

Ni la Russie, impliquée dans les conflits frontaliers avec la Géorgie en 2008 et avec l'Ukraine depuis 2014, ni la Turquie, engagée dans une longue lutte armée contre le PKK kurde, ne rentrent dans le schéma d'un espace européen pacifié. Elles ne sont certes pas non plus, sur un plan géopolitique, pleinement européennes.

▣ Ligne du sang et dualité des lectures

On le constate, on hésite entre rétraction et retour de la violence,

23. Après l'Espagne en 2004 et la Grande-Bretagne en 2005.

24. Questionnement déjà posé en France à la suite des attentats islamistes de 1995-1996.

25. Georges-Henri Soutou, *L'Europe...*, *op. cit.*, p. 464.

26. *Ibid.*, pp. 465-466 : pas d'adhésion d'un pays à l'Union européenne sans règlement préalable pacifique des litiges territoriaux (« pacte de stabilité », 1994).

interne et externe. Mais un point reste acquis : pour les Européens, la violence politique est jugée intolérable au sein de l'aire européenne. Franchir la ligne du sang délégitime et disqualifie. En revanche, lorsqu'ils s'intéressent au reste du monde, ils acceptent, jusqu'à un certain point, une lecture à l'ancienne. Celle-ci fait place à la *Realpolitik*, notamment à la notion de *Balance of Power* (présente dans la première guerre du Golfe). Elle retient aussi le principe de légitime défense, jusqu'à son actualisation hyperbolique en guerre préventive lors de la *War against Terror* américaine après le 11 septembre 2001.

Cette dichotomie ne va pas sans tensions, comme l'observe l'ancien Premier ministre britannique Tony Blair : « Séparer politiques intérieure et extérieure m'a toujours semblé artificiel. [...] Tout d'abord, le monde est beaucoup plus intégré, si bien que le national et l'international tendent à fusionner ; ensuite, avec le développement des médias planétaires, les crises étrangères se déroulent souvent en temps réel, sous nos yeux, à la télévision. Elles prennent rapidement une dimension nationale²⁷. » Même problématique, cette dualité n'en colore pas moins les réactions des États, opinions publiques, médias, groupes de pression européens. Elle sert à redistribuer la légitimité des causes, non sans un certain désordre, qu'expliquent le brouillage général des catégories, le renouvellement des acteurs, la porosité des scènes intérieure et extérieure, la fluidité du dosage entre intérêts et passions, moralité et calculs. D'après débats s'engagent sur la qualification des actes, multipliant chevauchements, mélanges, inversions de registre. Le bannissement de la violence politique en Europe offre lui-même des lectures contradictoires. Juge-t-on sa valeur continentale sans pertinence mondiale ? Le voici taxé de particularisme, de culturalisme implicite. Estime-t-on nécessaire son extension à l'échelle mondiale ? Le voilà dénoncé comme un impérialisme quasi néocolonial...

On conclura par deux enseignements provisoires, d'ampleur inégale. La ligne du sang, si elle relève de la sensibilité européenne contemporaine et la façonne fortement, n'aboutit pas à une ligne de conduite évidente en termes de politique étrangère²⁸. Ne faut-il pas, en outre, questionner cette relation d'interdiction si marquée de la violence ? N'est-elle pas l'indice d'un nouveau mode de légitimité ? Par la dénonciation aigre de l'usage de la violence, les acteurs politiques ont pour objectif de cristalliser un maximum d'illégitimité

27. Tony Blair, *Mémoires* (2010), trad. fr. Albin Michel, 2010, p. 257. Voir aussi Gerhard Schröder, *Ma vie et la politique* (2006), trad. fr. Odile Jacob, 2006, pp. 61-62 et 99.

28. Même si Raymond Aron notait dans *Paix et Guerre entre les nations* (8^e édition, Calmann-Lévy, 1984, pp. 716-717) : « Ma conviction, à mes yeux évidente mais tant de fois méconnue, c'est qu'on ne saurait imaginer une diplomatie non violente tant que l'on n'a pas éliminé la violence de la politique intraétatique. »

sur l'adversaire. Cette démarche parie sur l'affaiblissement ou l'effritement du pouvoir en ne renvoyant qu'à une légitimation en creux, celle du dénonciateur. Ce postmodernisme de la délégitimation s'inscrit dans une dévaluation assez générale du politique et un rétrécissement du périmètre ou des fonctions d'un État réduit à n'être qu'utilitaire, dispensateur de services, devant se limiter à répondre aux sollicitations de la société civile. État toujours en butte au soupçon, aux accusations d'être violent, liberticide... Symétriquement, les mouvements contestataires ne peuvent plus, comme auparavant, proclamer impunément leur recours à la violence. Certes, ils reprennent l'antienne selon laquelle la violence n'est en réalité qu'une contre-violence, une réponse à la violence du pouvoir ou du système, mais cela ne suffit plus : il n'est plus acceptable de prôner soi-même la violence ; il faut désormais, en Europe, la déguiser. ┘



PIERRE MANENT

RETOUR OU DÉCLIN DE LA GUERRE ?

La question qui donne le titre à cet exposé est fort bien posée¹. Le citoyen, comme le stratège, la poserait dans ces termes. Cette question en même temps est étrange, et nous ne devrions pas avoir besoin de la poser puisque la réponse devrait être évidente ! Si la guerre revient ou s'éloigne, cela devrait sauter aux yeux. Or, précisément, la réponse n'est pas évidente. Elle est même si peu évidente que, si nous humons l'air, si nous regardons autour de nous, nous sommes au contraire portés à répondre : déclin *et* retour de la guerre.

Pour rendre compatibles les deux parties du constat, nous introduisons, à la manière scolastique, une distinction qui est une précision. Nous disons alors : déclin de la grande guerre, retour de la petite guerre, ou d'une violence guerrière, quasi ou para guerrière, sous la forme du terrorisme et du contre-terrorisme, ou en général des opérations de maintien de la paix. Et comme les dimensions de la guerre ne sont pas très significatives si on ne prend pas en compte le cadre politique, nous faisons intervenir l'agent politique majeur à l'époque moderne, à savoir l'État : la grande guerre qui s'éloigne, c'est la guerre conduite par un État bien conformé contre un autre État bien conformé, c'est la guerre d'État à État ; la guerre qui vient, les nouvelles formes de guerre, ce sont des guerres sub étatiques, conduites par des acteurs qui ne sont pas des États, par des groupes ou des sectes armés, que combattent les États responsables de l'ordre mondial qui, dès lors, de leur côté, conduisent des actions qui ne relèvent pas proprement de la guerre, mais d'une sorte de police internationale – maintien de la paix, protection des populations, action humanitaire, R2R. Ou si l'on garde le terme de guerre, on parlera de guerre asymétrique. Ce diagnostic est courant ; il est à la fois pertinent et insuffisant ; il nous fournit un point de départ.

Nous en sommes tous avertis, le sens de la guerre a changé pour nous. Nous la regardons d'une nouvelle façon ; nous la conduisons d'une nouvelle façon. Pour le dire de manière synthétique, nous voulons bien encore faire la guerre, mais nous ne voulons plus avoir affaire à la guerre ; nous voulons bien encore faire la guerre, à condition que ce ne soit plus vraiment la guerre que nous faisons. Contrairement à ce que nous avons tendance à croire, ce n'est pas un développement récent. Un signe en est la désuétude déjà ancienne de la déclaration de guerre, démarche conventionnelle certes, mais

1. Ce texte est celui d'une conférence prononcée le 29 septembre 2015 au Centre des hautes études militaires (CHEM).

qui reconnaissait la guerre comme une partie constitutive du monde humain, une forme de l'action humaine à laquelle il était légitime, et même nécessaire dans certaines circonstances, de recourir. La dernière déclaration de guerre de la France remonte au 3 septembre 1939. Les dernières déclarations de guerre des États-Unis remontent aux 8 et 11 décembre 1941. La Grande-Bretagne, gardienne des traditions, déclara encore la guerre à l'Argentine en 1982. En tout cas, ni la guerre de Corée ni la guerre du Vietnam ni la guerre en Irak n'ont été déclarées. Ce sont des guerres fort différentes mais toutes les trois de grande ampleur et qui ont ce point commun de ne pas avoir été déclarées parce que l'ennemi était supposé s'être mis, par ses agressions, en contravention avec les lois de l'humanité qu'il s'agissait donc de faire respecter : en Corée, les Américains agissaient sous mandat des Nations Unies ; pour le Vietnam, la résolution du golfe du Tonkin, qui donne les pleins pouvoirs au Président Johnson, n'utilise à aucun moment le mot de *war* ; contre Saddam Hussein, en 2003, les Américains invoquèrent sa détention d'armes de destruction massive et agirent au nom d'une coalition de quarante-cinq nations représentant en somme l'humanité, même si leur fit défaut le mandat des Nations Unies. Bref, il y a longtemps que les démocraties ne font plus la guerre quand elles font la guerre. Cela veut dire inversement que les démocraties continuent de faire la guerre depuis qu'elles ne la font plus. Ces remarques, qui ne sont ni cyniques ni ironiques, nous suggèrent un angle d'entrée dans notre sujet. Compte tenu du rôle décisif des grandes démocraties dans l'histoire des deux derniers siècles, il est bon de regarder d'un peu plus près la question des relations entre la démocratie et la guerre, plus précisément la question des relations entre les nations démocratiques et la guerre.

Sur ce sujet, l'opinion régnante s'ordonne autour des deux propositions suivantes :

- < les nations démocratiques ne se font pas la guerre ;
- < il y a une incompatibilité de principe, ou essentielle, entre la guerre et le régime démocratique, ou la société démocratique. Une proposition empirique et une proposition de principe donc. En admettant la validité empirique du premier point, celle-ci n'entraîne nullement la validité du second point. Après tout, tant qu'il y aura des régimes non démocratiques, les démocraties auront d'excellentes raisons, en tout cas des motifs suffisants ou plausibles de faire la guerre sans la faire, ou en prétendant faire autre chose que la guerre. Il y a depuis la Grande Guerre quelque chose comme un « camp » des démocraties – les « Alliés » qui font la guerre aux ennemis de la démocratie.

Contrairement à l'opinion régnante, et aussi à notre sentiment spontané qui lui est lié, les démocraties ont beaucoup fait et font encore beaucoup la guerre. On dira qu'elles ont fait et font la guerre pour se défendre contre les agressions des régimes non démocratiques, et c'est souvent vrai. En même temps, il ne faut pas sous-estimer leurs initiatives guerrières ou belliqueuses. Cette question est souvent difficile à trancher, mais ce furent parfois les démocraties qui commencèrent la guerre, ou prirent l'initiative de grandes actions guerrières. Une bonne partie de l'histoire politique et militaire de l'Europe fut déterminée par l'offensive morale et physique de la Révolution française, et par ce que les manuels appellent « les guerres de la Révolution et de l'Empire ». Ensuite, les démocraties anglaise et française furent les grandes colonisatrices modernes, ce qui entraîna pour elles une action guerrière presque continue, sans parler des guerres de décolonisation qui furent si importantes et douloureuses pour la France et ses colonies. Enfin, depuis leur fondation, les États-Unis d'Amérique sont pour ainsi dire en guerre permanente, le mouvement de leur être étant un mouvement d'expansion continue qui a une composante guerrière fort marquée : guerre contre les Indiens, contre les Mexicains, contre les Espagnols, autant de guerres d'agression qui ne sauraient guère se justifier au titre de la défense de la démocratie contre ses ennemis.

Bref, nous ne saurions l'oublier, la guerre à l'époque moderne, ou à l'époque des démocraties, n'est pas seulement le fait des régimes antidémocratiques, qu'ils soient révolutionnaires ou réactionnaires. Il y a dans le mouvement démocratique moderne une pulsion expansive et agressive qu'il ne faut pas sous-estimer. L'entrée du grand nombre, l'entrée des « masses » dans la vie civique, ainsi que dans l'activité industrielle, ce mouvement a produit une quantité d'énergie inédite qui doit se dépenser. Ce sont même les nations démocratiques, ou les plus démocratiques relativement – selon les circonstances et les domaines, les Anglais, les Français ou les Américains –, qui ont donné l'exemple de la mobilisation des forces, caractéristique distinctive de la société et de la politique modernes. À quoi il faut ajouter que l'idéologie démocratique – la référence à l'Humanité et aux droits de l'homme – fournit à l'action un principe de légitimité fort entraînant qui est donc en même temps un grand principe de force : les démocraties font la guerre non pour elles-mêmes mais pour l'humanité, elles font la guerre pour mettre un terme définitif à la guerre et, donc, encore une fois, ce n'est plus vraiment la guerre qu'elles font.

Cela ne signifie pas que les démocraties pensent ordinairement à la guerre ou qu'elles soient spontanément tournées vers celle-ci. On

l'a souvent remarqué, les démocraties étant des régimes civils où les activités pacifiques sont spécialement honorées et encouragées, elles mettent en général du temps à se mettre en colère et en mouvement, elles mettent du temps à se disposer à la guerre, mais une fois lancées elles vont jusqu'au terme de leur effort, ne s'arrêtant qu'à la capitulation inconditionnelle de l'ennemi. On voit que ces deux traits sont lourds de conséquences : d'une part, la bonhomie, la tonalité pacifique de la vie démocratique, la lenteur des opinions et des gouvernements démocratiques à se mettre dans des dispositions guerrières, tout cela incite leurs ennemis à tenter l'aventure ; d'autre part, le jusqu'au-boutisme stratégique des démocraties, la légitimité idéologique qu'elles puisent dans cette paix finale et universelle qui est en somme leur but de guerre, ont pour conséquence un effort plus ou moins énergique et soutenu pour transformer le régime politique des pays ennemis en une démocratie. La démocratisation de l'Allemagne et celle du Japon après la Seconde Guerre mondiale constituent bien sûr les deux plus éclatantes réussites des États-Unis dans ce domaine. Ils n'ont pas toujours été aussi heureux.

En tout cas, les démocraties ont gagné les grandes guerres transformatrices du XX^e siècle. Nous avons tendance à penser que la démocratie se répand naturellement parmi les hommes qui la désirent spontanément, et que les guerres fomentées par les militaristes et les réactionnaires sont des efforts nécessairement voués à l'échec pour retarder ce mouvement naturel. Cela est plausible et nous avons plaisir à le penser. En même temps, nous avons le droit de nous demander si d'autre part et pour une part, l'extension de la démocratie à l'époque moderne n'est pas due aussi aux victoires militaires des démocraties, et donc à la guerre. C'est une pensée troublante, mais qui mérite notre attention spécialement ces jours-ci : peut-être les avancées de la démocratie dans le monde sont-elles plus liées que nous ne le pensons aux succès militaires des nations démocratiques. Ce qu'il nous faut reconnaître en tout cas, je le répète, c'est que les démocraties ont conduit et gagné de grandes guerres qui ont eu de grands effets, et qui ont produit et déterminé ce qui nous apparaît comme l'ordre international légitime.

Ici il nous faut introduire une complication. La Seconde Guerre mondiale n'a pas été gagnée simplement par les démocraties. Elle a été gagnée aussi, et en termes militaires elle a été gagnée principalement, par l'Union soviétique. L'ordre politique européen à l'issue de la guerre est déterminé par les résultats de cette dernière : le communisme s'étend vers l'ouest aussi loin qu'est parvenue l'Armée Rouge. La frontière entre ce que l'on appelle maintenant les deux blocs se confond avec la ligne de démarcation militaire. Rarement,

me semble-t-il, dans l'histoire européenne l'ordre politique a été déterminé aussi univoquement par les résultats de la guerre. Et par extension, compte tenu de la centralité de l'Europe dans le monde et de la puissance des deux nouvelles « superpuissances », cela est vrai aussi dans une certaine mesure de l'ordre politique mondial tout entier. De 1945 à 1989-1991, l'Europe et dans une certaine mesure le monde restèrent sous le pouvoir de la guerre, l'ordre politique international fut un effet direct de la guerre qui a donc fait sentir son pouvoir pendant près d'un demi-siècle.

Je le note en passant, mais ce n'est pas anodin compte tenu de notre sujet : durant cette période, les Américains firent la guerre hors de leurs frontières incomparablement plus que les Soviétiques. On peut dire certes que ceux-ci s'étaient constitué un empire considérable en Europe de l'Est et, qu'en outre, ils conduisaient des guerres indirectes par l'intermédiaire de guérillas communistes dans le reste du monde. Mais il reste ce fait saillant que, si on laisse de côté l'intervention en Hongrie en 1956, qui n'eut pas un caractère de guerre, et l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968, qui l'eut encore moins, les Soviétiques ne sont intervenus militairement hors de leurs frontières que lorsqu'ils ont envahi l'Afghanistan en décembre 1979. On pourrait ajouter l'opération Carlota en Angola (1975) avec ses suites (1988), mais l'effort soviétique fut principalement logistique, l'action militaire étant accomplie par les soldats cubains. Cela est peu de chose à côté des interventions continuelles de l'armée américaine hors des frontières des États-Unis et parfois fort loin. En un sens, et cela me semble significatif, la démocratie américaine osait davantage faire la guerre que la Russie communiste. Elle la faisait, si j'ose dire, plus délibérément et plus naturellement. Le pays qui depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale a fait le plus souvent et le plus volontiers la guerre, c'est à coup sûr la démocratie américaine. Cette proposition ne comporte de ma part aucun reproche à l'endroit des États-Unis, mais elle souligne un fait qui mérite notre attention.

Cela étant dit, quel est le sens stratégique de 1989-1991, le sens stratégique de la fin de l'Union soviétique et de l'Empire soviétique ? On peut, me semble-t-il, formuler le diagnostic de deux façons très différentes mais également exactes. On peut dire : c'est en 1989-1991 que la Seconde Guerre mondiale s'achève vraiment, que l'on peut affirmer sans réticence que « la guerre est finie », puisqu'à partir de ce moment la forme de l'Europe n'est plus déterminée par les effets de la guerre, elle ne résulte plus de la guerre et de son pouvoir. On peut dire aussi : à partir de 1989-1991, la guerre n'a plus qu'un vainqueur, les États-Unis. Cette ambiguïté reste aujourd'hui au cœur des relations entre les Occidentaux et la Russie. Elle a contribué aussi

bien à encourager la démesure de la politique américaine durant le premier mandat du Président Bush qu'à fomentier l'agressivité de la politique russe à partir de l'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine.

Arrêtons-nous un peu sur cette ambiguïté. Selon que nous la regardons d'un côté ou de l'autre, le monde prend une figure très différente. Ou bien il y a un seul vainqueur. Cela veut dire alors qu'il y a un empire américain plus ou moins explicite mais effectif. Ce fut bien l'impression que nous eûmes pendant une quinzaine d'années. Ou bien, étant entendu qu'il y a d'énormes différences de puissance entre les acteurs, il n'y a plus de vainqueur, le monde n'est plus mis en forme par un facteur stratégique majeur, il est indéterminé et pour autant illisible stratégiquement : n'est-ce pas l'impression que nous avons aujourd'hui ? On s'étonne et de plus en plus on s'inquiète des hésitations et du caractère illisible précisément de la politique étrangère du Président Obama. La cause principale s'en trouve dans l'indétermination de la situation stratégique qui se manifeste après l'illusion d'une victoire américaine finale. Les qualités et les défauts du président américain comptent à mes yeux assez peu lorsqu'il s'agit d'expliquer ce que nous voyons. Dans la situation où nous sommes, il est très difficile pour les démocraties de concevoir et conduire une politique judicieuse.

J'ai employé à plusieurs reprises le terme d'indétermination. Je voudrais le cerner un peu et faire ressortir son pouvoir paradoxalement explicatif. La guerre froide, le condominium américano-soviétique, c'est le type même d'une situation politique et stratégique fortement déterminée, fortement causée. Le monde est alors tenu ensemble par une cause puissante qui produit des effets déterminants. Dans une telle situation, même de grandes guerres ne produisent pas de grands effets. La guerre du Vietnam a produit des effets considérables aux États-Unis et en général dans tout le monde occidental, elle a produit d'énormes effets sociaux et moraux à l'intérieur du monde occidental, les événements de Mai-68 et leurs suites n'étant pas intelligibles si l'on ne prend pas en considération le choc en retour produit par cette guerre. En revanche, et quoi qu'elle ait nettement départagé le vainqueur et le vaincu, elle a très peu modifié la situation stratégique générale, y compris en Asie, même si elle a infligé de terribles destructions au Vietnam, au Laos et au Cambodge. Dans un tout autre genre, si je peux dire, la guerre entre l'Iran et l'Irak, si elle fut une grande guerre classique, et fort meurtrière, n'a pas eu non plus d'effets stratégiques sensibles. Il est vrai qu'elle n'eut pas vraiment de vainqueur, même si Saddam Hussein, qui l'avait déclenchée, ne parvint pas à ses fins et fut en ce sens le vaincu.

Par contraste donc, nous pourrions dire que ce qui signale une situation stratégique indéterminée ou sous-déterminée comme la

nôtre, c'est le pouvoir des petites guerres de produire de grands effets. C'est à mes yeux le trait le plus remarquable du moment stratégique présent. Je donnerai trois exemples.

Le plus frappant sans doute est fourni par la chevauchée fantastique de l'État islamique. Un groupe, une secte, on ne sait comment dire, en tout cas un agent né d'hier a conquis une bonne partie de l'Irak et de la Syrie, et il semble que les puissances, y compris la plus grande, ne sachent comment combattre sérieusement ou décisivement ce protagoniste inédit, qui agit par ses soldats et ses bourreaux au Proche-Orient, et qui agit ou menace d'agir par le terrorisme en Europe et aux États-Unis.

On peut bien sûr objecter que ces événements surprenants s'expliquent par la situation locale, par les caractères propres des régimes et sociétés de cette région. Que cette région soit spécialement fragile ou même friable, c'est certain, mais la décomposition de la situation stratégique générale a contribué à ruiner les états qui la soutenaient tant bien que mal. Au reste, et c'est le deuxième exemple, on observe un phénomène analogue – petite guerre, grands effets – dans une région et un contexte tout autres, en l'occurrence la Crimée et le Donbass, où des opérations russes, militairement très modestes et quasi invisibles, ont produit des effets considérables qui n'ont pas fini de nous occuper. D'ores et déjà les présupposés de l'ordre européen, les présupposés de l'ordre d'après la Seconde guerre mondiale et d'après la guerre froide, les présupposés de l'ordre politique et stratégique d'après la déclaration que « la guerre est finie en Europe », ont brusquement perdu de leur évidence et de leur solidité.

Enfin, un troisième exemple, et celui-ci vous choquera peut-être, vous jugerez peut-être qu'il est déplacé, mais je crois qu'il est cruellement pertinent, la poussée des migrants sur les frontières européennes, poussée de quelques dizaines de milliers de principalement jeunes hommes sans armes, a en quelques jours, à l'été 2015, jeté l'énorme Europe dans un désarroi et une confusion dont les conséquences risquent d'être durables et profondes. En termes stratégiques, et bien sûr cette dimension est entièrement distincte de l'urgence humanitaire à laquelle nous devons faire face, il s'agit d'une invasion réussie sans coup férir, l'Europe ayant en un instant ou peu s'en faut perdu la maîtrise de ses frontières, c'est-à-dire renoncé à une des conditions premières de l'existence d'un corps politique constitué. On rejettera sans doute le terme d'invasion au motif qu'un envahisseur veut du mal au pays qu'il envahit, alors que les migrants ne veulent certes aucun mal à l'Europe puisqu'ils entendent y trouver leur bien. Cela est parfaitement exact, mais cela ne change rien au fait que l'Europe a été incapable d'exercer une des

fonctions les plus élémentaires de l'institution politique. La situation aurait été toute différente, et ma remarque alors en effet déplacée, si l'Europe, accueillant le même nombre de migrants, les avait soumis aux procédures légales prévues. L'Union européenne ne cesse de se légitimer et d'ailleurs de se faire valoir comme le régime des règles, et nous venons d'assister à une déroute des règles. Dans l'ordre politique et stratégique, céder à la force, même quand celle-ci se présente sous le visage de la faiblesse et de la détresse, s'apparente à une défaite militaire, et risque d'avoir les conséquences d'une défaite.

Ainsi, donc, la nouveauté stratégique majeure de la situation présente pourrait être résumée de la façon suivante : petites causes, grands effets ; petites guerres, ou moins que guerres, grands effets politiques et stratégiques. La cause de cette disproportion réside dans un effacement général et énigmatique des frontières, énigmatique car il a selon les lieux des causes prochaines très différentes qui cependant conduisent au même résultat. Au Proche-Orient, la cause prochaine réside dans l'effondrement de plusieurs États de la région (Irak, Syrie, Libye). En Crimée et dans le Donbass, la cause réside dans l'action délibérée de la Russie. En Europe, elle résulte de la confusion de la politique de l'Union européenne qui a délégitimé et largement effacé les frontières intérieures de l'Union sans définir et organiser clairement sa frontière extérieure, de sorte qu'elle qui se voulait sans frontières se révèle comme un maquis de frontières dont on ne sait si elles existent encore ou non.

Il faudrait ajouter que l'action américaine en Irak et l'action franco-anglaise en Libye ont contribué à effacer les frontières dans cette région, et ainsi à ouvrir la voie à la décomposition nationale – recomposition sectaire que nous voyons se déchaîner. On dira que si ces frontières se sont révélées si fragiles, c'est parce qu'elles avaient été fixées arbitrairement et artificiellement par les puissances coloniales. C'est certainement vrai, mais il fallait alors, après avoir bousculé les anciennes, produire et instituer de nouvelles frontières. On n'y a pas consacré une minute d'attention. On dira que nous n'en avons pas la force et que même si nous l'avions, ce serait revenir à une démarche coloniale ou néocoloniale qui est aujourd'hui inconcevable. Tout cela est bel et bon, mais enfin, aussi lointaine et presque incompréhensible que soit aujourd'hui la perspective coloniale, nous pratiquons, Américains et Européens, surtout Français, une politique de la canonnière dont les citoyens peuvent demander qu'elle soit judicieuse sinon toujours couronnée de succès, et que pour cela elle ait des perspectives stratégiques raisonnablement claires. Or nos objectifs stratégiques sont d'un flou remarquable.

Pourquoi cette confusion ? Je crois que l'opinion européenne est

simplement insensible à l'urgence de mettre en ordre politiquement le monde, en tout cas le monde qui entoure l'Europe et à la destinée duquel celle de l'Europe est liée. Cela se traduit par notre indifférence aux frontières, indifférence nourrie par l'illusion que le monde s'organisera spontanément si seulement nous sommes ouverts et bons, et si nous mettons hors d'état de nuire ceux qui sont vraiment méchants. Je le répète, l'Europe, en se donnant pour tâche d'abolir ses frontières intérieures tout en laissant dans l'indétermination sa frontière extérieure, s'est donné sans le vouloir vraiment ni le savoir clairement un horizon d'action dans lequel les frontières ont perdu leur autorité et le sens décisivement ordonnateur qu'elles avaient jusqu'à une date récente. Un des grands facteurs de désordre dans l'aire euro-méditerranéenne, une des grandes causes de la force des faibles et de la faiblesse des forts, c'est que cette aire est le théâtre de la rencontre entre deux ensembles humains qui l'un et l'autre sont en voie d'être privés du pouvoir ordonnateur des frontières. Une des spécificités du terrorisme islamique, c'est qu'il s'enflamme sur la frontière mobile et incertaine entre ces deux vastes zones en voie d'être privées de frontières. Dans une telle situation, dans un tel chaos, des causes minuscules sont susceptibles de produire des effets disproportionnés.

Cette analyse, fort sommaire, et qui, si elle a quelque validité, n'est pertinente que pour la zone euro-méditerranéenne, me conduit à quelques propositions sinon concluantes, du moins conclusives, qui constitueront la réponse, très insuffisante mais non dépourvue de conséquences politiques et stratégiques, à la question posée au début de cet exposé. Quand il y a un progrès de l'ordre politique, un mouvement de composition de l'ordre politique, on assiste à une pacification, à une diminution de la guerre et en général de la violence à l'intérieur des corps politiques, la guerre étant repoussée vers l'extérieur, sur la frontière. Et plus la pacification intérieure est complète, plus la guerre extérieure est grande et rare. Ceci est très synthétique, très stylisé, mais fait ressortir un axe central de l'histoire politique européenne. Je viens de dire : « quand il y a un progrès de l'ordre politique, un mouvement de composition de l'ordre politique ». Il peut y avoir aussi un mouvement inverse, qu'il faudra appeler de décomposition de l'ordre politique. Ce que nous observons aujourd'hui en Europe signale-t-il un tel mouvement ? En tout cas, si nous supposons la décomposition de l'ordre que je viens de dessiner, que se passerait-il ? On observerait une tendance à la dégradation de l'ordre intérieur, le contraire de la pacification, et, sur la frontière devenue floue entre l'intérieur et l'extérieur, la multiplication d'actes de guerre ou de quasi-guerre d'ampleur bien diminuée par rapport

aux guerres grandes et rares de l'ordre antérieur, mais néanmoins aux effets extrêmement perturbateurs.

Je ne sais pas si l'on doit parler de décomposition de l'ordre européen, mais ce sont bien ces caractères que nous reconnaissons dans la situation présente. La guerre est un caméléon, écrivit fameusement Clausewitz. Alors que s'éloignait la guerre froide, nous avons cru observer le progrès irrésistible d'une pacification bientôt universelle. Sous cette apparence, sous ce camouflage s'avancait une autre forme de guerre, ou d'autres formes de guerre qui ont cette particularité de rendre largement caduque la distinction politique primordiale et fondatrice entre l'intérieur et l'extérieur tout en obscurcissant la distinction entre la guerre et la paix. Lorsque, pour conduire la guerre nouvelle, pour nous défendre contre cette nouvelle forme de guerre, nous devons surveiller les dispositions intérieures d'un nombre indéterminé mais croissant de nos concitoyens, il est clair que nous sommes entrés dans un âge nouveau pour lequel nous manquons d'analogies ou de précédents éclairants.

Ce que je peux ajouter pour terminer, c'est que cette guerre, qui naît d'une certaine décomposition politique et qui la fomente en retour, doit être orientée stratégiquement par une visée de remise en ordre, c'est-à-dire de reconstitution des frontières, soit en renforçant les anciennes que nous avons laissées se déliter, soit, si nous nous en sentons la force, en instituant de nouvelles frontières mieux adaptées aux circonstances présentes. Si nous nous dérobons à cette tâche, nous nous installerons dans une guerre perpétuelle, que notre armée devra conduire sans disposer des perspectives stratégiques que seule une visée politique cohérente peut fournir. ─

FRÉDÉRIC GOUT ET OLIVIER KEMPF

COMMENT L'OTAN PENSE LA GUERRE AUJOURD'HUI

Créée en 1949 dans le but de dissuader toute agression des pays d'Europe occidentale par le bloc soviétique, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) aurait dû logiquement disparaître après la chute du mur de Berlin et la fin de la menace exercée par le Pacte de Varsovie. Or, non seulement elle s'est maintenue, mais elle s'est élargie. Surtout, elle s'est adaptée au contexte international, ce qui l'a poussée à mener des opérations militaires sans rapport direct avec sa mission première. Très loin des scénarios initialement envisagés, elle s'est trouvée dans la situation de devoir répliquer à l'agression subie par les États-Unis sur leur sol, du fait de terroristes moyen-orientaux, par l'envoi d'un corps expéditionnaire en Asie.

Aujourd'hui, l'OTAN semble à nouveau se recentrer sur sa vocation initiale : la défense territoriale de l'Europe. C'est du reste la mission essentielle que lui reconnaît l'ensemble de ses membres, jusque et y compris au moyen d'armes nucléaires. Grâce à l'engagement des États-Unis, qui pour l'instant ne s'est jamais démenti, personne ne doute de la capacité de l'Alliance à assurer la protection du territoire européen ni de la valeur dissuasive de son article 5¹. Cependant, les débats de fond se poursuivent malgré la difficulté d'atteindre un consensus à vingt-huit.

Ainsi, l'OTAN continue de faire évoluer son cadre conceptuel. De ce point de vue, si l'adaptation de ses missions face à la menace russe s'est révélée tâche aisée de façon à ce qu'elle demeure dissuasive, sa capacité à relever les nouveaux défis du Sud semble plus complexe.

Le cadre conceptuel

Le cadre conceptuel de l'OTAN s'organise autour du concept stratégique, de la planification de défense et de certaines études prospectives.

1. « Les parties conviennent qu'une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles survenant en Europe ou en Amérique du Nord sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties et en conséquence elles conviennent que, si une telle attaque se produit, chacune d'elles, dans l'exercice du droit de légitime défense, individuelle ou collective, reconnu par l'article 51 de la Charte des Nations Unies, assistera la partie ou les parties ainsi attaquées en prenant aussitôt, individuellement et d'accord avec les autres parties, telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité dans la région de l'Atlantique Nord. »

L'Alliance définit les conditions politiques et militaires de son action au travers d'un document stratégique dénommé « concept ». Les quatre premiers concepts, élaborés pendant la guerre froide (1950, 1952, 1957, 1962) étaient classifiés, mais ceux qui ont suivi le tournant de 1990 ont été rendus publics. Après ceux de 1991 et de 1999, le dernier date de 2010 et a été adopté au sommet de Lisbonne².

De plus, depuis le sommet de Prague, en 2002, et la création du Commandement allié pour la transformation (ACT) en 2003, l'OTAN a profondément remanié son processus de planification de défense³ et complété l'élaboration du concept par un processus cyclique quadri annuel, plus connu sous son acronyme anglais de NDPP (*nato Defence Planning Process*), dont le but est de traduire le niveau d'ambition militaire de l'Alliance en une programmation détaillée d'acquisition des capacités.

L'une des plus importantes étapes de ce processus est la directive politique, qui consiste, dans la foulée du concept, à répondre à la question cruciale : qu'est-ce que l'Alliance veut être capable de faire militairement ? Elle a été réactualisée en 2014, dans le prolongement du sommet de Newport. Il s'agit d'un document classifié.

Vient ensuite la phase de détermination des capacités, dans une approche *top-down* (Quelles sont nos ambitions ? Quels sont les moyens nécessaires pour les satisfaire ?), qui se conclue par une phase de répartition entre les vingt-huit alliés de façon à déterminer les efforts que chacun s'engage à consentir afin de contribuer à la réalisation des missions définies dans le concept.

Enfin, sous l'impulsion du dernier commandant suprême pour la transformation de l'Alliance (SACT), le général Jean-Paul Paloméros, l'OTAN a jugé utile de compléter ce processus sophistiqué par deux nouveaux types de documents. Le premier est le *Strategic Foresight Analysis*, dont la première publication date d'octobre 2013⁴ et qui a déjà été mis à jour une première fois en novembre 2015⁵. Il s'agit d'éclairer l'élaboration du concept par une analyse pluridisciplinaire des tendances globales. C'est ce que nous faisons en France au travers des « horizons stratégiques » élaborés par la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS)⁶. Le second est le *Framework for Future Alliance Operations*, élaboré en août 2015⁷ et qui s'efforce

2. Accessible à nato.int/cps/f/natohq/official_texts_68580.htm

3. Pour une approche récente du Defence Planning, voir Frédéric Mauro et Klaus Thoma, « The future of European Defence Research », étude pour le Parlement européen. Accessible à [europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2016/535003/EXPO_STU\(2016\)535003_EN.pdf](http://europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2016/535003/EXPO_STU(2016)535003_EN.pdf)

4. act.nato.int/sfa-report

5. act.nato.int/images/stories/media/doclibrary/160121sfa.pdf

6. defense.gouv.fr/content/download/161982/1671192/file/Horizons%20stratégiques%20-%20Introduction.pdf

7. Accessible à act.nato.int/ffao-report-2015

de déduire des évolutions globales anticipées les conséquences militaires que celles-ci recèlent afin, là encore, d'éclairer la définition du prochain concept stratégique ou sa mise à jour. Ce document est une sorte d'analyse approfondie.

Cependant, entre le document cadre qu'est le concept et le processus capacitaire qu'est le NDPP, il manquait un document intermédiaire, que l'on pourrait désigner par une stratégie militaire déclinant les ambitions de stratégie générale énoncées par le concept. Aussi les chefs d'état-major des armées (CEMA) réunis en comité militaire ont adopté en 2015 un tel document. Il est important car il définit quatre missions types : dissuader, contenir, protéger, projeter. Toutes quatre peuvent répondre aux différentes menaces et défis du moment, à l'Est comme au Sud, tout en traduisant les trois missions majeures du concept, qui seront détaillées plus en avant. Le lecteur français notera la correspondance avec quatre des cinq fonctions stratégiques du *Livre blanc*, à quelques précisions près : il s'agit de contenir et non de prévenir, tandis que la dissuasion s'entend comme n'étant pas seulement nucléaire mais aussi conventionnelle. La fonction « connaissance anticipation » n'apparaît pas dans cette stratégie militaire.

■ La facile adaptation des missions principales à la menace russe

Le texte du dernier concept de l'OTAN, adopté au sommet de Lisbonne en 2010, est court (trente-huit articles) et assigne trois missions principales (*core tasks*) à l'Alliance : la « défense collective », la « gestion de crise » et la « sécurité coopérative ». La première décrit la mission qui date des origines et qui prévoit notamment la mise en œuvre de l'article 5 du traité. La deuxième répondait à l'expérience des deux décennies post-guerre froide, avec des opérations extérieures dans les Balkans dans les années 1990 et en Afghanistan dans les années 2000. Enfin, la troisième encadre les relations de coopération avec les partenaires⁸ ou avec les institutions internationales, principalement l'Union européenne (UE), mais aussi l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Union africaine (UA) ou la Ligue arabe.

8. L'OTAN a noué plusieurs cadres de partenariat : le partenariat pour la paix avec les pays d'Europe et d'Asie centrale (1994), le dialogue méditerranéen avec les pays d'Afrique du Nord et du Levant (1994), l'initiative de coopération d'Istanbul avec quelques pays du golfe Persique (2004) et, enfin, une série de partenariats individuels « autour du monde » avec un certain nombre de pays asiatiques ou océaniques (Japon, Corée du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande, Mongolie...).

Pendant la préparation du sommet du Pays de Galles d'août 2014, les Alliés se sont posés des questions existentielles. Certes, le retrait d'Afghanistan mettait fin au « moment expéditionnaire », débuté vingt ans plus tôt dans les Balkans. Mais quel cap donner désormais à l'Alliance ? Comment intégrer les menées russes en Ukraine, qui se sont traduites par la remise en cause par la violence des frontières héritées de la guerre froide ? Sans aucun doute, l'OTAN devait retrouver son rôle premier de protection du territoire européen. La question était de savoir si l'on pouvait continuer à s'accommoder du concept de 2010 ou s'il convenait d'en réécrire un nouveau. Il est vrai que certains articles, en particulier les 33 et 34, ont mal vieilli. À l'heure où la défiance règne entre la Russie et les Occidentaux, continuer à évoquer un « véritable partenariat stratégique entre l'OTAN et la Russie », « solide et constructif », est inacceptable pour certains. Néanmoins, les Alliés ont décidé de ne pas modifier le concept alors que le prochain sommet, prévu en juillet 2016 à Varsovie, aurait pu leur en fournir l'occasion.

Ainsi l'Alliance revient-elle à ses fondamentaux, à savoir la défense collective, prenant un certain nombre de mesures de réassurance, notamment à destination des pays d'Europe centrale et orientale. Pour ce faire, elle a adopté un Plan d'action réactivité (*Readiness Action Plan*, RAP) qui passe par le « triplement des effectifs de la Force de réaction de l'OTAN (*nato Response Force*, NRF), la création d'une force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation (*Very High Readiness Joint Task Force*, VJTF) capable de se déployer très rapidement, et le renforcement des forces navales permanentes. De même, sur le plan logistique, « pour faciliter la réactivité et le déploiement rapide des forces, les six premières unités d'intégration des forces OTAN (*nato Force Integration Units*, NFIU) – qui sont des QG de petite taille – ont été activées en Europe centrale et orientale. Deux autres NFIU seront mises en place en Hongrie et en Slovaquie. Des QG pour le corps multinational Nord-Est à Szczecin (Pologne) et la division multinationale Sud-Est à Bucarest (Roumanie) seront créés, de même qu'un QG permanent de groupement de soutien logistique interarmées ». Enfin, l'Alliance a repris un vaste programme d'entraînement, avec notamment l'exercice Trident Juncture 2015, qui a engagé trente-cinq mille hommes, soixante navires et cent quarante avions.

Outre ces décisions, un certain nombre de débats sur des questions stratégiques ont eu lieu au sein de l'Alliance. Le premier porte sur la question du nucléaire. En effet, les Alliés ont observé que Vladimir Poutine n'avait pas hésité à agiter la menace de l'emploi d'armes nucléaires au moment de l'affaire ukrainienne, soit en médiatisant des exercices nucléaires, soit par le truchement de déclarations ambiguës

rappelant la puissance russe en la matière. De même, chacun s'est aperçu de la remontée en puissance capacitaire opérée par les Russes en matière de dissuasion depuis quinze ans. Ces travaux demeurent confinés à des cercles restreints : ils devraient néanmoins alerter les stratèges français sur le retour de la question nucléaire en Europe, chose trop souvent négligée par rapport à la menace djihadiste.

Un autre débat, lui aussi issu des opérations menées par la Russie en Ukraine, est celui de la « guerre hybride »⁹. En effet, l'utilisation coordonnée de forces spéciales sous uniforme non identifiable – les célèbres « petits hommes verts » –, de moyens de propagande voire de guerre économique, ainsi que les manœuvres dans le cyberspace ont ouvert un nouveau chapitre dans l'art de la guerre. Certes, l'utilisation de tous les moyens à disposition ne devrait pas surprendre les lecteurs de Lucien Poirier et son approche de la stratégie intégrale, ou ceux des colonels Qiao et Wang¹⁰, représentatifs de la nouvelle pensée stratégique chinoise. Cependant, le mélange d'actions traditionnelles et d'actions irrégulières renouvelle le débat sur les guerres asymétriques, qui avait été bien défini au cours de la décennie 2000 à la suite des opérations en Afghanistan et en Irak. Ce procédé propre à la Russie se révélera-t-il également valable pour analyser les progrès de l'État islamique (EI)¹¹? L'Alliance a en tout cas travaillé assidûment ces questions.

Simultanément, le renforcement des capacités de la Russie, que ce soit à ses confins ou sur le théâtre syrien, a suscité une nouvelle question, celle de l'A2/AD (*Anti-Access, Area Denial*, « Déni d'accès et interdiction sur zone »¹²). À l'origine, le concept a été développé par les Américains dans le cadre de la stratégie chinoise en mer de Chine. Son application éventuelle aux mers qui baignent la Russie (mer Blanche, mer Baltique, mer Noire) pose la question de l'efficacité du dispositif de réaction rapide, principalement au profit des États baltes.

Le dernier objet de discussion stratégique est celui du cyber. Lors du sommet du pays de Galles, les Alliés ont décidé que les attaques menées dans le cyberspace entreraient dans le cadre de

9. Voir « La guerre hybride », *Revue Défense nationale*, mars 2016 ; A. Jacobs, G. Lasconjarías, "NATO's Hybrid Flanks. Handling Unconventional Warfare in the South and the East", *NDC Research Paper* 112, août 2015.

10. Voir L. Qiao et X. Wang, *La Guerre hors limites*, Paris, Payot, 2003, ou O. Kempf, « L'indirection de la guerre », *Politique étrangère*, hiver 2015.

11. L'hybride se situerait entre l'étatique et l'irrégulier. Si un État peut « descendre » vers l'irrégulier (cas de la Russie), un irrégulier (l'État islamique) peut-il « monter » à l'étatique ? Le processus a-t-il la même signification et donc les mêmes réponses ? La question n'est pas tranchée, ce que suggère d'ailleurs l'absence de définition agréée de la « guerre hybride ».

12. L'A2/AD est constituée de plusieurs systèmes de défense antiaérienne, antinavire et antimissile couplés à un système de radars et de guerre électronique. Il s'agit de prévenir l'accès de forces ennemies (anti-accès) mais aussi leur manœuvre une fois débarquées (déni sur zone) sur un territoire donné. C'est donc d'un dispositif défensif des approches maritimes, adapté aux conditions modernes du combat aéromaritime.

l'article 5 et pourraient de ce fait déclencher une réponse collective de l'Alliance. Bien sûr, chaque membre demeure responsable de sa propre cyberdéfense, mais l'Alliance favorise une coordination opérationnelle. La question qui se pose dans le cadre de la préparation du sommet de Varsovie est celle des développements à apporter à cette cyberdéfense commune et particulièrement son opérationnalisation, autrement dit : comment passer d'une simple cyberprotection à une cyberdéfense plus robuste.

On le voit, les débats touchant à l'adaptation du cœur des missions de l'Alliance sont nombreux. Ils sont néanmoins relativement faciles à conduire dans la mesure où chacun y trouve son intérêt et où l'interopérabilité des forces de l'Alliance en ressort accrue. Les choses sont moins simples pour ce qui concerne les défis venant du Sud.

L'adaptation peu convaincante de l'OTAN face aux défis venus du Sud

Le sommet qui s'est tenu au Pays de Galles en septembre 2014, en pleine crise ukrainienne, est marqué par l'irruption sur la scène internationale de l'État islamique¹³ du fait de ses exactions médiatisées qui débudent avec la décapitation du journaliste américain James Foley et la proclamation du califat le 29 juin 2014. L'EI, qui a conquis la ville de Mossoul, opère la jonction des théâtres irakien et syrien. Face à cela, l'Alliance atlantique n'est pas sollicitée par ses membres. Une coalition anti-EI est formée au mois d'août 2014, dirigée par les États-Unis et regroupant plusieurs pays européens et arabes. Mais cette coalition s'organise en dehors du cadre de l'OTAN, alors qu'on se souvient qu'en 2011 les Britanniques avaient exigé que l'intervention conjointe que nous avions menée avec eux en Libye s'inscrive dans le cadre de l'Alliance.

Dans le même temps, l'OTAN est peu active face à la crise migratoire qui affecte l'Europe depuis le début des années 2010. Il y a à cela des raisons juridiques : la question migratoire est du ressort exclusif de l'Union européenne et de ses États membres ; s'en mêler serait de l'ingérence. Toutefois, l'amplification brutale de cette crise en 2015 conjuguée au fait que certains acteurs terroristes des événements de Paris ont emprunté la filière migratoire peut remettre en question cette discrétion.

La réalité est que l'Alliance est plutôt gênée alors qu'elle se concentre sur l'attitude à tenir face à la Russie. Il lui est dès lors difficile de se

13. « Al-Qaida en Irak » devient l'« État islamique en Irak » en 2006, puis l'« État islamique en Irak et en Syrie (ou au Levant) » – ce qui donne ISIS ou ISIL en anglais – en 2013 et, finalement, l'« État islamique » en 2014, également connu par son acronyme arabe de « Daesh ».

lancer dans de nouveaux travaux alors que les états-majors continuent à planifier et mettre en œuvre les décisions de Newport. En outre, affirmer que ce qui a été mis en place pour contrer la menace de l'Est peut également servir pour faire face à toute menace du Sud ne convainc pas, devant la nature trop différente des moyens nécessaires pour y faire face.

Ensuite, fondamentalement, les membres de l'Alliance sont très divisés quant à la hiérarchie des menaces à établir. Les États d'Europe de l'Est ne veulent pas que la prise en compte des nouvelles menaces venues du Sud détourne les yeux de l'Alliance de la menace russe. L'OTAN considère, non sans arguments, que d'autres acteurs peuvent légitimement développer leur propre stratégie au Sud (Nations Unies, Union européenne, Union africaine entre autres) et se positionne délibérément en soutien, pour ne pas dire retrait.

Pour expliquer l'embarras de l'OTAN face aux menaces venues du Sud, il faut également prendre en compte la grande « fatigue expéditionnaire » (de nature politique plus que militaire). En 2014, l'Alliance met fin à sa participation à la Force internationale d'assistance et de sécurité (FIAS), clôturant ainsi un cycle commencé vingt ans plus tôt. Elle met en place une mission d'assistance, *Resolute Support*, d'environ douze mille hommes. Il s'agit en fait d'organiser la sortie d'Afghanistan, après dix ans d'intervention. Cette opération a été l'occasion de se confronter à un nouveau type de conflit, dit asymétrique ou irrégulier. Les débats furent nombreux autour de la stratégie de contre-insurrection à adopter et se traduisirent par une « approche globale », qui cherchait à conjuguer l'action militaire à d'autres modes d'action tels que la sécurité, le développement, la stabilisation institutionnelle... L'Alliance sort de l'expérience afghane insatisfaite. Et il faut convenir que l'opération « Protecteur unifié » menée en Libye, en 2011, victoire militaire mais échec politique, fait figure de repoussoir pour les membres de l'Alliance et joue le rôle d'une puissante corde de rappel incitant à la prudence envers toute nouvelle intervention.

Toutes ces raisons conjuguées expliquent la forte répugnance de l'Alliance à intervenir une nouvelle fois en dehors de ses frontières. Il s'y ajoute la complexité des situations politiques et militaires dans les territoires concernés (Syrie, Irak, Yémen, Libye, Sahel), la multiplicité des acteurs et des intentions, la nécessaire prise en compte de problématiques civiles telles que la différence entre migrants et réfugiés, autant de difficultés que l'Alliance, à vocation d'abord militaire, ne veut pas considérer. Ajoutons que certains pays du Sud sont réservés face à l'idée que l'Alliance ait un rôle dans cette partie du monde.

Est-ce à dire que l'OTAN a exclu le Sud de sa zone d'intérêt et de responsabilité ? Les débats au sein du Conseil de l'Atlantique Nord (NAC) et du Comité militaire montrent que tel n'est pas le cas. Plus simplement, trouver un consensus sur des questions de cette nature et qui engagerait l'OTAN sur le long terme est complexe. Et de fait, le secrétaire général et le président du Comité militaire ne ménagent pas leurs efforts pour faire en sorte que le Sud reste bien dans les préoccupations de l'OTAN dans l'agenda du sommet de Varsovie.

Évoquons d'abord ce qui existe. Les partenariats conclus par l'OTAN dans le cadre de sa mission de « sécurité collective » ont produit des résultats très positifs. Des pays très différents se sont engagés dans un dialogue permanent au moyen d'exercices, d'opérations communes ou de coalitions *ad hoc*. L'interopérabilité des forces armées des nations de l'Alliance et des pays partenaires s'est fortement développée et améliorée, ce qui a par exemple permis de créer une coalition de lutte contre l'EI sans difficulté majeure.

L'OTAN a par ailleurs contribué à augmenter les capacités militaires de certains partenaires tels que la Géorgie, la Jordanie, la Moldavie et l'Irak, à travers ce qu'il est convenu d'appeler dans le jargon otanien le DCB (*Defence Capacity Building*). Cette aide s'est révélée très efficace dans des domaines tels que celui de la formation des techniciens ou des cadres. N'oublions pas que ces actions viennent en complément de multiples coopérations bilatérales qui existent et évoluent en fonction du contexte régional ou international. De nombreux pays (États-Unis, France, Royaume-Uni, Allemagne, Espagne, Italie...) renforcent leurs coopérations en Afrique du Nord et au Moyen-Orient dans le domaine du contre-terrorisme. Une étude est en cours pour chercher à s'appuyer sur cette expérience réussie et l'étendre à des pays comme la Jordanie ou la mettre en place sous cette forme plus large dans des pays qui occupent une position stratégique comme la Tunisie.

Par ailleurs, dans le cadre de la crise des migrants, l'OTAN vient de décider de mettre en place un groupe naval en mer Égée. Coordonné avec la mission FRONTEX de l'Union européenne en Méditerranée, ce groupe naval apporte une capacité de renseignement et de dissuasion dans la zone la plus sensible de passage entre la Turquie et la Grèce, route naturelle des migrants venus d'Orient. L'opération navale *Active Endeavour*¹⁴ contribue plus largement à la sécurité de toute la zone de la Méditerranée. D'autres initiatives se développent, comme le débat sur la résilience, qualité essentielle de nos sociétés pour faire face au terrorisme.

14. Opération sous couvert de l'article 5, dédiée à contrer le terrorisme en Méditerranée, lancée en 2001 après les attentats de New York.

Ces initiatives demeurent ancrées dans une stratégie de prévention visant à « projeter la stabilité » au-delà des frontières de l'Alliance – selon la formule qui sera adoptée à Varsovie. Les membres de celle-ci se sont ralliés à la doctrine Obama qui consiste à se désengager opérationnellement des zones de crise, notamment au Moyen-Orient. Cette doctrine n'accorde qu'une part relative à l'outil militaire dans la solution de crises multidimensionnelles. Peut-être cette part est-elle trop faible ? L'outil militaire peut apporter des résultats décisifs, comme ce fut le cas avec les opérations contre la piraterie dans le golfe d'Aden, dans l'opération française au Mali ou dans la récente intervention russe en Syrie. Toujours est-il que l'Alliance hésite à tourner son regard vers le sud, consciente des défis mais encore à la recherche de solutions.

Pour conclure

L'Alliance atlantique semble aujourd'hui plongée dans un embarras conceptuel. Si elle est revenue tout naturellement à sa mission première de défense collective du territoire européen et poursuit efficacement celle plus récente de sécurité coopérative, elle semble en revanche plus hésitante pour remplir et pour concevoir sa troisième mission : la gestion de crises. Cette incapacité s'explique par des raisons politiques, en particulier la « fatigue expéditionnaire ». Mais plus fondamentalement, l'OTAN peine à imaginer ce que pourrait être une stratégie militaire adaptée à ce type de situations. Pourtant, loin du *Peacekeeping* des années 1990 et du *State building* des années 2000, un nouveau concept d'engagement restreint, avec des objectifs clairs et limités, apparaît de plus en plus nécessaire si les membres de l'Alliance veulent réellement assurer une défense de l'avant du territoire européen. ┘



CATHERINE DURANDIN

MOLDAVIE-TRANSNISTRIE, LE CONFLIT GELÉ

Le 2 mars 2016, la Moldavie se souvient : vingt-quatre ans se sont écoulés depuis le déclenchement sur les rives du Dniestr du conflit armé qui opposait les forces moldaves aux indépendantistes de Transnistrie. Pour l'honorer, la presse promoldave évoque la mémoire de ceux qui ont combattu au péril de leur vie et fustige « les criminels séparatistes soutenus par Moscou et les restes de la XIV^e armée soviétique ».

Ce même 2 mars, le ministre moldave des Affaires étrangères et de l'Intégration, Andrei Galbur, rencontre l'ambassadeur d'Ukraine à Chisinau. La conversation porte sur la coopération économique, sur l'organisation de nouvelles négociations dans le cadre d'une commission intergouvernementale et sur la nomination d'un représentant spécial pour régler le cas de la Transnistrie, État *de facto* non reconnu. La Moldavie comme l'Ukraine partagent, à des échelles différentes de puissance, le fardeau de leur Est séparatiste...

À cette même date enfin, la Russie souffle le froid et le chaud : d'un côté elle renforce le contrôle des importations de pommes et de légumes de Moldavie, de l'autre Gazprom négocie avec le Premier ministre moldave l'augmentation des livraisons de gaz à la Moldavie. La partie russe fait savoir qu'elle souhaite le renforcement du partenariat et la restructuration de la dette de Moldovagaz à l'adresse de Gazprom... Cependant, Moscou freine tout rapprochement de la Moldavie avec l'Union européenne, accusant Chisinau d'importer à partir de celle-ci et de réexporter vers la Russie.

En mars 2016, la République de Moldavie, ancienne république soviétique de trois millions cinq cent mille habitants, indépendante depuis 1991, se porte mal. L'Union européenne envoie ses experts pour pousser la réalisation de l'accord d'association et travailler à l'amélioration de la justice, les États-Unis et le Fonds monétaire international (FMI), impliqué dans le contrôle du budget de l'État, apportent leurs conseils, l'UNICEF lance un projet de quatre cent vingt-cinq mille euros pour éviter l'abandon d'enfants... En vain. Les Moldaves semblent avoir perdu l'espoir. Que faire ?

S'unir à la Roumanie ? Le courant unioniste est minoritaire. Une fois retombé l'élan pro roumain de 1990-1991, les Moldaves se sont retrouvés moldaves : « Le Bessarabien est Roumain, lit-on le 22 février 1991 dans l'un des journaux de l'exil roumain en France,

mais la fissure qui s'est perpétuée pendant des décennies a fortement marqué son destin et sa psychologie. Le Bessarabien ne peut pas être russifié ni dénationalisé parce qu'il appartient à une culture différente, ayant laissé des vestiges considérables, et qui est ancrée sur bien des points dans la civilisation européenne. [...] Mais en même temps, le Bessarabien ne peut pas revenir à cette palette de valeurs, exclusive, que lui propose la culture roumaine, parce qu'il a fait partie d'une communauté soviétique qui, en raison de la diversité des formes, des idées et des sentiments qui la traversent, constitue à elle seule un univers entier¹. » Entre Roumanie et République de Moldavie existe un « oui mais » qui n'a pas été dépassé depuis 1991. De son côté, Bucarest conditionne aujourd'hui son aide – un prêt de cent cinquante mille euros – à des engagements clairs de la part de Chisinau : travailler avec le FMI à une feuille de route budgétaire, réformer le secteur de la justice, assurer la stabilisation du pays.

Intégrer l'Union européenne ? La perspective semble très lointaine.

Se rapprocher de la Russie ? Cette dynamique est possible, mais alors comment traiter avec Kiev ? Et comment conjuguer ce rapprochement et une coopération militaire Roumanie/OTAN dont se félicite le Premier ministre roumain, Dacian Ciolos, dans une déclaration à la presse du 9 mars 2016 où il insiste sur le fait que les engagements otaniens de la Roumanie sont exclusivement défensifs ?

Refonder les institutions et trouver un *modus vivendi* national contractuel, fédéral ou décentralisé ? Dans la situation actuelle, cette perspective n'est pas loin de relever de l'utopie, en dépit de la lassitude, du réveil et des colères de la société civile qui souhaite sortir de l'impasse.

Depuis 2015, les gouvernements chutent en cascade ; le président, Nicolae Timofti, a peu de crédit ; un ancien Premier ministre, le libéral Vlad Filat, est en prison pour corruption depuis octobre 2015 ; nulle alliance majoritaire ne se dégage entre des forces politiques démocrates, libérales, démocrates-libérales, socialistes, pro russes, communistes et pro européennes (la nouvelle formation protestataire *Dreptate si Adevar* « droit et vérité »). Autant de partis ou mouvements qui masquent un système opaque de gestion des affaires par les « barons », ceux que l'on qualifie de « politiciens mafieux » (*mafioti*). Aujourd'hui, le plus célèbre d'entre eux est Vladimir Plahotniuc, que l'opinion soupçonne de tirer les ficelles, de contrôler le parti démocrate, de débaucher des libéraux et de vouloir accéder à la fonction de Premier ministre. Né en 1966, formé en Moldavie, il possède l'une des plus grandes fortunes du pays et cumule nombre de fonctions : homme

1. Mihai Fusus, « L'option de la Bessarabie est le fédéralisme », in Matei Cazacu et Nicolas Trifon (dir.), *Un État en quête de nation. La République de Moldavie*, Paris, Éditions Non-Lieu, 2010, p. 429.

d'affaires, membre du conseil d'administration de Petrom Moldova, attaché depuis 2010 au parti démocrate, député en novembre 2014 – il renonce à son mandat en juillet 2015 –, pressenti en janvier 2016 pour le poste de Premier ministre mais bloqué par le président Timofti. Il possède trois radios et quatre chaînes de télévision, et a créé l'Association des hommes d'affaires de Moldavie ainsi que celle, humanitaire, baptisée Edelweiss. À Chisinau, il est devenu « monsieur P » et on n'évoque son nom qu'à demi-voix.

Depuis le mois de septembre 2015, les manifestations se succèdent. Les pro européens et les groupes socialistes ont chacun installé des tentes le long de l'imposant boulevard principal de Chisinau et des pancartes – en alphabets latin et cyrillique – qui réclament la chasse aux voleurs ainsi que la restitution du pouvoir au peuple. Fin octobre 2015, certaines banderoles appelaient à l'arrestation de Plahotniuc. L'effervescence augmente à chaque nouvelle nomination d'un Premier ministre : ce fut le cas le 21 février 2016 à l'annonce de la formation d'un gouvernement conduit par Pavel Filip, qui a obtenu l'accord du Parlement en sept minutes ! Les Moldaves ont vu passer cinq gouvernements en moins de deux ans ! Pour sortir de la crise, certains réclament un référendum afin de réformer les institutions et de se donner un exécutif fort avec l'élection d'un président au suffrage universel.

Le voisinage de l'Ukraine, en guerre intestine non réglée en dépit des appels répétés de l'Union européenne, de la France et de l'Allemagne en particulier, au respect des accords de Minsk, la présence de mercenaires moldaves pro russes combattant dans l'Est ukrainien contre Kiev et les rapports tendus tant de l'Union européenne que de Washington avec la Russie, nourrissent en arrière-plan la déstabilisation moldave. La crise pourrait conduire au démembrement du pays entre Chisinau, une Transnistrie séparée (capitale Tiraspol) et un espace gagaouze pratiquement indépendant avec, autour de la capitale Comrat, une population turcophone chrétienne – dès 1991, les Gagaouzes penchaient vers le séparatisme.

Les pôles qui se dégagent – attraction vers la Russie contre affinités électives avec la Roumanie ou aspirations à une identité moldave souveraine – ne débouchent pas sur une dynamique centripète. Les entités territoriales ne sont pas des entités ethniques. La Moldavie compte près de 77 % de roumanophones, 10 % d'Ukrainiens, 8 % de Russes, 3 % de Gagaouzes, et des minorités rom, bulgare, juive, tatare... La Transnistrie, elle, n'est pas un espace communautaire russe : Roumains, Russes et Ukrainiens ne forment pas une population homogène, mais ils partagent une longue histoire commune et sont majoritairement russophones.

Les trois axes – russe, européen et souverainiste – renvoient à des temps successifs et déchirés de l'histoire de la République de Moldavie. Il suffit de décliner les passés des espaces territoriaux et de leurs dénominations qui varient au fil du XX^e siècle pour mesurer l'ampleur de la question identitaire/idéologique en ses frontières fluctuantes, sous-jacente aux enjeux contemporains qui font intervenir, au-delà des héritages handicapants, des données nouvelles de rapports conflictuels de puissance.

Ainsi, la République de Moldavie demeure en 2016 encore entravée par ses mémoires fracturées. Sans reprendre toute l'histoire de cet espace ballotté entre l'Empire ottoman, l'Empire russe, la Roumanie de l'après-Première Guerre mondiale (1918-1944) et l'Union soviétique (1944-1991)², et qui, après la décomposition de cette dernière, se constitue en République indépendante de Moldavie, notons qu'aujourd'hui ce sont les legs de la confrontation entre blancs et rouges qui pèsent sur Chisinau, et ce depuis 1918-1920. Quelques lignes de rappel sont ici nécessaires afin d'éclairer la situation actuelle : la République de Moldavie traîne un appendice réfractaire au contrôle de Chisinau à l'est du Dniestr. Cette faille conduit à une simplification des composantes identitaires comme s'il fallait poser un choix binaire entre Russie et Roumanie, Est et Ouest, jouer une post micro guerre froide avec des pics de combats réels sur le terrain.

En 1919, à Versailles, les grandes puissances ayant défait l'Allemagne et l'Empire austro-hongrois optent pour la réunification de la Moldavie à la Roumanie, entrée en guerre du côté de l'Entente en août 1916. Clemenceau, entouré par quelques experts français roumanophiles tel le géographe Emmanuel de Martonne, pousse à cette solution. La nouvelle Roumanie, agrandie par les traités de paix, est perçue et soutenue comme un bastion antibolchevique, un élément du cordon sanitaire destiné à interdire la propagation révolutionnaire vers l'Ouest. Mais cette réunification s'opère après des mois de combats entre bolcheviques et forces contre-révolutionnaires au service de la Roumanie. Du côté des bolcheviques, on trouve des socialistes roumains tel Christian Rakovsky, qui sera en 1924 ambassadeur des soviets à Paris avant d'être éliminé par Staline pour avoir été proche de Trotski. Le conflit se joue autour du Dniestr, près de la ville de Bender... On s'y bat en 1918 et en 1992 à nouveau. Dans un face à face rouges contre blancs, une fois encore.

En cette grande Roumanie alliée de la France, la nouvelle province de Moldavie est pauvre, les élites russifiées ont suivi les courants

2. Sur ces étapes, voir Petru Negura, *Ni héros ni traîtres. Les écrivains moldaves face au pouvoir soviétique sous Staline*, Paris, L'Harmattan, 2009.

idéologiques de la Russie révolutionnaire entre 1905 et 1917, la population paysanne est analphabète, la composition démographique complexe, mélange, dans les villes principalement, de Roumains, de Russes, d'Ukrainiens et de juifs. L'État roumain a mis en place une politique éducative contraignante, associant éducation nationale et armée. La « roumanisation » des élites se heurte au mépris des russophones qui se veulent appartenir à une grande culture et ignorer les Balkans, les fonctionnaires roumains au service d'une mission centralisatrice sont vus comme des étrangers non respectés et, dans les années 1930, le régionalisme domine en Moldavie roumaine. Deux historiens, l'Américaine Irina Livezeanu et le Moldave Petru Negura, formés en partie à Paris, à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), ont étudié et l'œuvre de « roumanisation » et les résistances à ces injonctions à travers les archives de l'entre-deux-guerres du ministère de l'Éducation nationale roumain, en particulier les écrits des intellectuels moldaves. La mémoire de ces années n'est pas lisse ; elle porte à polémiques et pèse sur la relation actuelle entre Bucarest et Chisinau. Les Moldaves et leurs « frères » roumains se sont mutuellement déçus. À Bucarest, l'élite intellectuelle de Chisinau est soupçonnée de porter des tendances de gauche ; pour cette élite, la Roumanie, membre de l'OTAN et de l'Union européenne, mènerait une politique égoïste, sans respect pour les spécificités et expériences historiques moldaves. Ce qui ne l'empêche pas d'envoyer ses enfants poursuivre leurs études supérieures à Bucarest et à Iassi...

Pour comprendre les tendances à la schizophrénie de la République indépendante de Moldavie depuis 1991, il faut revenir à la stratégie soviétique faite de grignotage et d'attraction : en octobre 1924, Moscou, opposée au royaume de Roumanie, crée la République autonome socialiste soviétique moldave (RASSM) de l'autre côté du Dniestr, à l'est ; une entité modèle destinée à attirer les populations de Moldavie roumaine et des travailleurs venus de toute l'Union soviétique autour d'une nouvelle capitale, Tiraspol, et d'un projet de modernisation et d'industrialisation – Tiraspol demeure aujourd'hui une ville d'architecture stalinienne. Mais la population dite moldave de cette nouvelle entité ne se chiffre qu'à 30 % contre 50 % pour les Ukrainiens... Pour faire vivre leur projet, les Soviétiques et les communistes moldaves vont donc œuvrer à la fabrication d'une identité moldave non roumaine et à la diffusion d'une langue moldave – en fait du roumain mêlé d'éléments russes et transcrit en alphabet cyrillique.

La fracture entre l'espace moldave roumain sous contrôle de Bucarest et la RASSM soviétisée a-t-elle été colmatée durant les plus de quarante ans d'histoire soviétique de la Moldavie (1944-1991) ? Il semble que les traumatismes ainsi que les divergences identitaires et

idéologiques soient difficiles à combler. Rappelons qu'en 1940-1941, la Moldavie aura été dirigée par l'Union soviétique, puis qu'entre 1941 et 1944, elle a été intégrée à la Roumanie dirigée par le maréchal Antonescu, allié d'Hitler, avant de se retrouver soviétisée. Le poids des mémoires pèse en souffrances silencieuses, libérées, ou de nouveau entravées avec l'accession à l'indépendance de 1991. Les romantiques pro roumains et les indépendantistes croisent les nostalgiques de la grande Union soviétique. Ils existent. À l'entrée de Tiraspol trône une gigantesque statue de Lénine qui fait face à un tank ; le bâtiment du Comité central d'architecture soviétique, quant à lui, est flanqué de deux palissades ornées des photographies de héros de la grande guerre patriotique et de citoyens méritants décorés.

Au tout début de l'avenue centrale, une petite maison, un musée dont une salle est dédiée à la commémoration des combattants héroïques des mois de mars-juillet 1992 contre les forces de Chisinau. Photographies fanées de jeunes gens tombés au cours de ces journées de guerre civile entourées de fleurs en plastique. Au dernier étage d'un ancien hôtel soviétique déserté siège le quartier général du groupe pro russe *Pro Rym*, dirigé par Dimitri Soin, interdit de séjour à Chisinau et recherché par Interpol pour avoir commandité plusieurs assassinats. Il serait impliqué dans des affaires de trafic d'armes. Je l'ai rencontré le 15 mai 2009 dans son bureau situé au dernier étage de l'hôtel, vaste pièce sobre où trône un portrait de Che Guevara ; de jeunes gens musclés montent la garde en bavardant. Lunettes noires, attaché à la pratique des arts martiaux et du yoga, Soin défend en bon anglais la reconnaissance de l'indépendance de la Transnistrie, arguant du précédent que fut celle du Kosovo. Il explique étudier en géopolitique le thème des conflits gelés.

2 mars 2016, Chisinau se souvient de ce conflit ni ethnique – des populations mélangées –, ni religieux – les populations impliquées sont orthodoxes –, ni linguistique – le bilinguisme russe et roumain est pratiqué. Le déroulement des opérations a été peu suivi en France : à cette époque, tous les regards se portaient sur la Bosnie-Herzégovine. Seul Jean-Baptiste Naudet, envoyé spécial pour *Le Monde* à Bucarest, a couvert les événements, n'hésitant pas à se déplacer sur le front. Aujourd'hui, les témoignages de certains des acteurs de l'époque, hommes politiques, journalistes et militaires, se sont multipliés et les librairies de Chisinau regorgent de littérature sur cette guerre. Les lecteurs ne sont pas prêts pour l'oubli ou souhaitent revenir sur cet affrontement fratricide. En 2012, le général Ion Costas publie chez un éditeur de Bucarest, Rao, *Transnistrie 1989-1992. Chronique d'une guerre non déclarée*, sous-titré *Ce livre-événement est dédié à ceux qui sont tombés dans les luttes pour l'intégrité de la Moldavie*. Appartenant à une famille d'origine

roumaine – son père a connu la déportation en Sibérie pour avoir coopéré avec les Roumains durant la Seconde Guerre mondiale –, il souligne la continuité entre la République auto proclamée de Transnistrie et la création de la RASSM en 1924. En 2012 toujours, sort à Bucarest l'ouvrage du colonel Anatol Munteanu, *L'Épopée de la liberté. La guerre sur le Dniestr, 1990–1992*. Avec plus de trente pages d'annexes, il offre photographies et biographies des Moldaves tombés en 1992, les plus nombreux autour de Bender. Pourrait être cité également *La Rivière de sang*, recueil de témoignages de guerre paru en 2009 à Chisinau et élaboré sous la direction de Valentina Ursu, journaliste à la télévision moldave en 1992 et ayant vécu le terrain. Celle-ci soutient, en 2016 encore, les vétérans de la guerre du Dniestr. Les questions qui reviennent dans tous ces écrits sont celle des responsabilités du déclenchement des hostilités en mars et des raisons de l'ordre d'arrêt des combats en juillet 1992 alors qu'à Chisinau, les plus exaltés des patriotes moldaves voulaient la mobilisation générale. Tous glorifient le courage des jeunes volontaires qui ont rejoint le combat.

La plupart des témoins et des acteurs moldaves s'accordent sur un point : le déclenchement des hostilités appartient aux forces séparatistes de Transnistrie qui, le 2 mars, ont pris d'assaut le siège de la police du district de Dubasari. La réplique ne s'est pas fait attendre : sur ordre du vice-ministre de l'Intérieur de Chisinau, des forces de police franchissent le Dniestr ; tirs de chaque côté ; des blindés russes de la XIV^e armée en position près de Tiraspol et les premières victimes civiles tombent. Les chiffres des morts et des blessés n'ont jamais été confirmés, mais ils se monteraient à plus d'un millier entre mars et juillet. Du côté moldave, les combattants sont des forces de police appuyées par des volontaires et des vétérans d'Afghanistan ; du côté de Tiraspol, ceux que l'on appelle les gardistes, des mercenaires russes et des cosaques. L'intensité du conflit augmente en juin : la garde russophone attaque Bender sur la rive ouest roumanophone du Dniestr. Le 22 juin, à Chisinau, le Parlement est réuni en séance exceptionnelle ; le président Mircea Snegur dénonce de manière solennelle l'ingérence de la Russie dans les affaires intérieures de la Moldavie. Mais le 21 juillet, les présidents russe et moldave, Boris Eltsine et Mircea Snegur, signent à Moscou un accord de cessez-le-feu qui met fin au conflit armé et prévoit le retrait des éléments de la XIV^e armée dans un délai de trois ans. Une commission de conciliation russe, ukrainienne, moldave et roumaine travaillait à la poursuite d'un accord dès le mois de juin.

Plusieurs données du conflit de 1992 sont éclaircies : les russophones de Transnistrie redoutaient un mouvement d'union avec la Roumanie ; Chisinau, de son côté, s'inquiétait de la désagrégation potentielle

de la République de Moldavie ; la Roumanie, sous la présidence de Ion Iliescu, un gorbatchévien ajusté aux contraintes formelles de la démocratie, n'a pas bougé – la question de la solidarité avec les frères moldaves de Chisinau mobilisait peu l'opposition – ; l'Ukraine était en chantier, la Géorgie secouée par les séparatismes ossète et abkhaze, l'Arménie par la fracture avec les Azéris et les Occidentaux tétanisés par la phase Bosnie-Herzégovine des guerres de Yougoslavie.

Dans ce contexte, deux tendances se sont dégagées : l'une pro russe radicale incarnée par le général Lebed, ancien d'Afghanistan, à la tête des forces de la XIV^e armée, tenace en sa volonté de tenir Bender et qui, accusé d'avoir outrepassé les ordres de Moscou, eut à plaider sa cause face au président russe³, l'autre, moins encline à utiliser l'outil militaire, celle des hommes politiques ex-apparatchiks de partis communistes, un Mircea Snegur, un Ion Iliescu, ainsi que d'autres membres des équipes de la défense et de la sécurité, conseillers du président à Chisinau, qui, ayant tous partagé la même culture soviéto-léniniste, pouvaient s'entendre. C'est bien ce qui s'est produit le 21 juillet 1992 : vingt-quatre ans plus tard, le statut de la Transnistrie n'est pas réglé, le retrait des forces militaires russes traîne toujours, le conflit gelé se vit comme un état d'attente, sans perspective.

La question de l'avenir se pose sur deux plans. Tout d'abord, quel futur s'offre à la génération des jeunes de Transnistrie qui n'a pas connu la guerre froide et qui est très informée *via* Internet ? Militer pour une recomposition de la puissance russe ? Se mettre au service des mafieux locaux ? Glisser vers l'ouest ? Travailler à l'Ouest pour le crime organisé de l'Est ? Ensuite, quel projet russe pour ces zones d'alliés russophones autonomes et tout à fait dépendants ?

La prévision est difficile, l'évolution de la situation dépendant du redressement ou non de la République de Moldavie, de la détermination – dans quel sens ? – de l'Union européenne, de la force de l'OTAN, du déclin ou non de la Russie de Poutine. Aujourd'hui, les voies sont bouchées et, au fond de l'impasse, se battent à coups de dénonciations, de délations, de règlements de compte des acteurs, des témoins, des historiens marqués par les affinités et les passions identitaires. ┘

3. Général Lebed, *Les Mémoires d'un soldat*, Monaco, Éditions du Rocher, 1995, pp. 338-339. Lebed accuse la Roumanie, la Lituanie et la Lettonie d'envoyer armements et tireurs d'élite aux forces moldaves contre la Transnistrie.



ARMEL HUET

QUELLE EUROPE ? L'ENJEU CONSTITUTIONNEL

« Rien n'est possible sans les hommes, rien n'est durable sans les institutions »
Jean Monnet (*Mémoires*, 1976)

Les enjeux de la construction de l'Union européenne ne cessent d'être rebattus. Ils nous sont rappelés, au quotidien, par les choix de ses instances dirigeantes, les événements qui la marquent, les politiques et les règles qu'elle impose, les agitations et les errements qui la troublent, les intérêts et les forces centrifuges de ses nations, la vie à la fois créatrice et conservatrice, apaisée et tumultueuse de ses sociétés, les passions de leurs solidarités comme de leurs égoïsmes. Ces enjeux nous emportent dans les opinions les plus diverses et les plus contradictoires, entre replis nationalistes et convictions unitaires, mais nous restons pourtant confiants que l'Europe, avec ou sans son Union, a les moyens de préserver la paix sur ses territoires. Nous observons comment l'histoire de l'espace européen et l'histoire géopolitique qui l'enlace déplacent ces enjeux depuis ses origines. La construction européenne ne peut être envisagée comme un long fleuve tranquille, mais plutôt comme un fleuve qui modifie son cours selon les obstacles qu'il rencontre. Malgré ceux-ci, un « fil de l'eau » inspire fondamentalement l'idée européenne et marque pour l'instant les ressources de son histoire et les principes de son modèle politique : définir par le dialogue, la concertation, la négociation, même après, et par l'action collective, un projet et un destin historique communs, et faire ainsi de l'Europe un espace de paix, capable de dominer et de maîtriser ses propres contradictions, conflits, rapports de force engendrés en son sein, et d'être ainsi un ferment actif de paix dans le monde.

C'est un bel idéal, surgi des affres de l'histoire. Mais comme tout idéal, il n'est qu'un cap qui permet de tracer un chemin, un récit qui donne sens et cohésion à la succession des actes qui le dessinent. Il peut configurer alors, et toujours dans une quête inachevée, un monde réel, s'il évite de figer dans de rigides illusions les étapes de ses acquis, de s'entêter à imposer à tout prix un modèle unique et total, s'il ne s'enlise pas dans des errements endémiques, dans des tergiversations interminables et périlleuses sur son identité et ses finalités.

Mais l'Europe, comme démarche pragmatique et expérimentale de construction d'institutions communes et de pratiques politiques d'un ensemble de sociétés nationales, est tout de même le critère déterminant pour apprécier la « feuille de route » de l'édification de cette unité, et de son combat pour la paix et un monde plus équilibré, pour s'assurer

qu'elle a retenu pour longtemps les « leçons de son histoire » meurtrière. Dans ce sens, l'Europe unie est un grand projet contre la guerre. Sa construction, considérée comme indissociable de sa lutte pour la paix, a-t-elle jeté des bases pérennes pour que ce double objectif soit sur la bonne voie ? La question est d'actualité et elle est cruciale.

Ce projet de construction européenne, de traitement pacifié des conflits et de conjuration des guerres ne pouvait, et ne peut toujours, s'imaginer et se réaliser sans répondre au moins à des conditions fondamentales indissociables : des engagements réciproques inviolables gravés dans une constitution fondatrice de son unité, de sa puissance et de son indépendance ; une défense commune ; des pouvoirs régaliens supranationaux, respectant les identités et les aspirations des nations ; une philosophie commune nourrie du rapprochement entre les sociétés et de leur interpénétration par des échanges dans tous les domaines.

L'unité des nations européennes, une vision fondatrice d'un combat pour la paix

Le sens fondateur de l'unité à peine donné, les premiers pas courageux de l'Union sur les terres encore ensanglantées des conflits faisaient découvrir aux nations européennes de puissantes capacités de réconciliation qu'elles ne soupçonnaient pas. Le ressort de la paix retrouvée modérait les passions. Il assurait désormais le choix de la démarche unitaire. Il rendait possible la perspective de nouveaux liens pour s'acquitter des tragédies de l'histoire récente, dépasser les divisions par la reconnaissance mutuelle, garantie par des accords et des institutions. Et face aux menaces du bloc soviétique, l'unité des nations de l'Ouest s'imposait pour parer à de nouvelles menaces de guerre, de tutelle politique et d'asservissement idéologique. Autour de la France et de l'Allemagne, quelques autres nations allaient s'engager dans l'architecture de leur unité pour former, au fil des accords et des traités, une nouvelle puissance possible autant que nécessaire.

Cette idée de la puissance par la réconciliation, par l'édification d'organisations communes et l'action concertée est d'emblée présente chez les fondateurs de l'Europe. Ainsi Jean Monnet considérait la CECA¹ avant tout comme un premier pas concret dans

1. Le traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), qui réunit la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg, est signé à Paris le 18 avril 1951. Il assigne à la communauté l'organisation de la liberté de circulation du charbon et de l'acier ainsi que le libre accès aux sources de production. Et il confère à une haute autorité commune la surveillance du marché, le respect des règles de concurrence ainsi que la transparence des prix.

la construction d'une puissance pacifique et non comme une simple organisation commune d'intérêts respectifs, même si le pragmatisme politique et économique exigeait d'en passer par-là. Mais une telle Europe d'accords et de traités, de règles et de politiques communes pouvait-elle tenir sans fixer ce qui cimente une puissance et ses forces sociales : une constitution ?

Dès le début du XIX^e siècle, Saint-Simon (1760-1825) avait souligné cette dimension institutionnelle comme condition d'unité des nations européennes. Analysant les enjeux et les conséquences prévisibles du congrès de Vienne (1815) suivant la débâcle de l'entreprise européenne napoléonienne, il considérait dans *De la réorganisation de la société européenne* ou *De la nécessité et des moyens de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique, en conservant à chacun son indépendance nationale* que les nations européennes ne pourraient s'unir et instaurer la paix « si l'intérêt particulier est donné pour mesure de l'intérêt général, si chacun vient présenter le plan de la puissance qu'il représente, et démontrer que ce plan convient aux intérêts de tous ». Ce texte est prophétique. Il cerne clairement l'enjeu fondamental de l'avenir de l'Europe : celle-ci ne pourrait forger une unité viable si ses différents acteurs ne parvenaient à dépasser leurs intérêts particuliers pour définir ensemble leur bien commun et le garantir par des institutions. « Il en est des liens politiques comme des liens sociaux : c'est par des moyens semblables que doit s'assurer la solidité des uns et des autres. À toute réunion de peuples comme à toute réunion d'hommes, il faut des institutions communes, il faut une organisation : hors de là tout se décide par la force. »

Une trentaine d'années plus tard, le 21 août 1849, à Paris, Victor Hugo, dans son discours d'ouverture du congrès de la Paix, fait écho à Saint-Simon et proclame avec passion l'avenir assuré d'une nouvelle Europe unie dans ses intérêts communs et son destin : mettre fin aux guerres. « Un jour viendra où vous ne vous ferez plus la guerre, un jour viendra où vous ne lèverez plus d'hommes d'armes les uns contre les autres. [...] Vous aurez bien encore des différends à régler, des intérêts à débattre, des contestations à résoudre, mais savez-vous ce que vous mettrez à la place des [...] gens de pied et de cheval, des canons, des fauconneaux, des lances, des piques, des épées ? Vous mettrez une petite boîte de sapin que vous appellerez l'urne du scrutin et de cette boîte il sortira [...] une assemblée en laquelle vous vous sentirez tous vivre, une assemblée qui sera comme votre âme à tous, un concile souverain et populaire qui décidera, qui jugera, qui résoudra tout en loi, qui fera tomber le glaive de toutes les mains et surgir la justice dans tous les cœurs, qui dira à chacun : là finit ton droit, ici commence ton devoir. Bas les armes ! Vivez en paix ! [...] Et ce jour-là, vous vous sentirez une pensée commune, des intérêts communs, une destinée commune. »

Témoins des affrontements endémiques de leur siècle, dans un monde qui cherche, à travers ses bouleversements productifs et sociaux, les défis et les équilibres de son avenir, ils savent, mieux que toutes les sciences humaines qui vont les suivre, que les seules recherches des intérêts, les passions aveugles des idéologies absolues, les soifs sans limite de puissance... sont les sources mêmes des conflits et des guerres si elles ne sont pas contenues par des lois et des institutions communes. Pour ces deux visionnaires, il n'existe aucune autre solution aux antagonismes fonciers des nations européennes que leur union. Les appels de ces deux grands Européens ne furent pas entendus. Ils ne pouvaient pas l'être. Les gouvernants ne s'éclaircissent pas en général de ces lumières. Les intérêts, les appétits, les croyances dominantes, les calculs diplomatiques ont éteint ces voix pressantes et justes, mais discordantes et finalement inaudibles. Les pays européens avaient bâti leurs nations, tracé leurs frontières, façonné leurs identités par le fer et le feu. Ils avaient forgé ainsi la marche et le sens de leur histoire, les fondements de leur honneur, les illusions nécessaires de leur grandeur. La guerre était au cœur même de leur culture pour poursuivre leur histoire. S'unir pour mettre un terme aux affrontements par lesquels ils s'étaient construits était encore impensable.

Comme le réclamait Saint-Simon – « L'Europe aurait la meilleure organisation possible si toutes les nations qu'elle renferme, étant gouvernées chacune par un parlement, reconnaissent la suprématie d'un parlement général placé au-dessus de tous les gouvernements nationaux et investi du pouvoir de juger leurs différends. » –, l'Union européenne est aujourd'hui dotée d'institutions communes ainsi que d'un parlement, qui portent ses volontés et ses actions, mais pas d'une constitution. La construction de l'Union a réactualisé cette nécessité.

Quelle unité sans engagements gravés dans une constitution ?

Dans la déclaration du 9 mai 1950 de Robert Schuman, tenue comme le texte fondateur de l'Union, on retrouve les accents et la même vision que ceux de Saint-Simon et de Victor Hugo. Schuman proclame que « pour que la paix puisse vraiment courir sa chance, il faut, d'abord, qu'il y ait une Europe » et assigne à l'unité européenne une mission planétaire contre la guerre : « La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent. » Tout est dit : le combat pour l'unité des anciennes nations en guerre et celui pour la paix sont inséparables.

Les nations porteuses de la construction européenne ont attendu plus de cinquante ans pour enfin vouloir sceller dans une constitution leur union et leur avenir. Certes, tout au long de ces décennies, elles ont inventé et mis en œuvre des institutions communautaires, mais qui ne reposaient que sur des traités : traité de Rome (1957) créant la Communauté économique européenne (CEE), renforcée par l'Acte unique européen (1986), traité de Maastricht (1992) instituant l'Union européenne chargée de construire une union économique et monétaire (l'euro voit le jour en 1999). En décembre 2002, le Conseil européen de Nice remet à l'ordre du jour le chantier d'une constitution destinée à donner une cohérence et une plus forte légitimité aux traités précédents. Le 18 juin 2004, les vingt-cinq chefs d'État et de gouvernement adoptent le traité constitutionnel (traité de Rome du 25 octobre 2004), qui doit être validé par les différents pays, par référendum ou voie parlementaire. Adopté par la majorité des pays européens, mais reporté par huit d'entre eux et rejeté par les électeurs français et néerlandais les 29 mai et 1^{er} juin 2005, le texte est rediscuté et modifié pour être enfin ratifié par le traité de Lisbonne (2007). Mais il reste un accord de chefs d'État et de gouvernements. Et alors qu'il devait ordonner le fonctionnement des institutions européennes à partir du 1^{er} novembre 2006, sa mise en œuvre est étouffée. Le fameux plan B, défendu par les détracteurs et opposants français à la constitution, apparaît comme une honteuse tromperie et une salissure démagogique du débat démocratique. L'Union européenne en reste alors à ses divers accords et traités, seuls cadres établis, mais souvent contestés, de ses institutions. L'échec constitutionnel n'est-il qu'un acte manqué de l'aventure communautaire ?

L'épisode a suscité réactions et commentaires contradictoires, souvent violents. Pour les uns, le projet constitutionnel est préservé par les institutions en place nouant les intérêts communs indépassables des nations européennes. Et il serait protégé dans son esprit par les échanges et les interpénétrations des sociétés. L'unité européenne ne serait pas menacée. La nécessité d'une constitution ne serait plus d'actualité ; les institutions existantes en feraient office. On peut l'admettre par la force des choses et si l'on considère que l'Europe unie ne peut se faire que pas à pas, et que les reculs et renoncements, même regrettables, ne sont pas indépassables s'ils sont passagers. Dans cette interprétation, l'étouffement du projet constitutionnel ne serait qu'une mésaventure dans le difficile chemin unitaire.

Pour les autres, l'échec de l'adoption d'une constitution est le signe d'une brisure historique de l'aspiration fondatrice de l'Europe à l'unité, à la paix, à la solidarité et à la fraternité des nations. Comment, en effet, pourrait-on expliquer que des nations voulant dépasser leurs propres

particularités et intérêts pour une unité supérieure, et se prémunir contre les menaces de guerre, puissent renoncer à une constitution ? Certes une constitution ne peut endiguer les mouvements incontrôlables des mutations et des tumultes des sociétés, mais elle est la marque d'une appartenance commune. Elle fixe les mêmes obligations. Elle oblige au respect des engagements. Elle est la référence de la légitimité des choix. Elle est le cadre obligé des lois à prescrire pour accompagner et réguler les sociétés, adapter leurs modes de gouvernement. Elle détermine leurs pouvoirs régaliens, en l'occurrence pour l'Europe ses nécessaires compétences « supranationales ». Et si elle ne peut préserver des guerres et même des guerres civiles, elle en fixe les conditions et les bornes. Si les constitutions sont fragiles au regard des bouillonnements de l'Histoire, elles n'en sont pas moins incontournables pour établir l'ordre passager des nations et leurs rapports entre elles. Les lois et les règles européennes ne manquent pas. Mais elles sont privées du garant indélébile d'une constitution.

L'élargissement sans constitution : le choix mercantile de la désunion

Le renoncement de 2005 n'a-t-il pas révélé que les nations de l'Union étaient en réalité en marche vers une autre Europe que celle qui avait été édictée au fil de ses traités, de ses compromis, de ses contournements, de ses influences acceptées, de ses alliances traditionnelles et résignées, de ses propres choix, mais aussi de ses lâchetés, une autre Europe n'éprouvant plus la nécessité de s'ancrer dans des obligations et des engagements constitutionnels pour son unité et sa marche en avant ? Signifie-t-il alors l'amorce d'une dégradation de l'entreprise communautaire ?

Force est de constater que l'esprit fondateur et l'élan initial n'ont pas tenu face aux évolutions mêmes de l'espace européen, de ses relations géopolitiques, de la diversité et de l'évolution des sociétés et de leurs valeurs. Le débat constitutionnel et les divers événements qui ont suivi n'ont-ils pas révélé combien les divisions de l'Europe n'étaient pas enterrées, et que des divisions nouvelles et ravageuses venaient faire douter de l'entreprise commune ? L'élargissement², qui avait pourtant été présenté comme une avancée déterminante d'une

2. L'Europe des six pays fondateurs est rejointe en 1972 par l'Irlande, le Danemark et le Royaume-Uni, en 1979 par la Grèce, en 1985 par l'Espagne et le Portugal, en 1994 par l'Autriche, la Finlande et la Suède. En 2003, ce sont dix nouveaux pays qui adhèrent à l'Union, dont Chypre et Malte. Mais l'élargissement le plus important concerne en 2003 les anciens pays de la zone soviétique : l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, la Slovénie. Auxquels s'ajoutent en 2007 la Bulgarie et la Roumanie. La Croatie adhère en 2013.

Europe encore plus unie et encore plus puissante, n'est-il pas devenu un facteur de son affaiblissement, de son éventuelle dislocation, et même l'engrenage de nouveaux affrontements ?

Certes il a été un bénéfice économique pour les pays concernés, il a élargi l'Europe comme espace d'un grand marché mondialisé, il a apporté à ces pays d'importantes opportunités d'évolution de leurs sociétés, d'ouverture culturelle et politique. Les soustrayant davantage aux liens, influences historiques et convoitises de la Russie, l'élargissement leur a assigné d'autres alliances et d'autres voies, comme la recherche intéressée du « protectorat » américain. Mais n'a-t-il pas contribué tout autant, et même plus, à accroître les difficultés et les divisions de l'Union ? Les attitudes actuelles de ces pays démontrent que l'Europe de l'unité, de la solidarité et de la fraternité n'est pas leur préoccupation majeure. Et si les engagements et les obligations communautaires les gênent dans leurs intérêts, leurs stratégies, leurs idéologies et leurs égoïsmes, ils sont prêts à sortir de l'Union ou à y faire cavaliers seuls. Les exemples se multiplient et deviennent alarmants. Ne sont-ils pas les signes parmi d'autres des désunions et des conflits à venir ? En tout cas, ils sont de mauvais augure.

Il est vain désormais de regretter que l'Europe des six n'ait pas, à son époque, arrêté une constitution qui aurait fixé les règles de l'adhésion au projet communautaire, celle-ci ne pouvant être réduite à une simple « entrée » (selon l'expression pratiquée et tellement significative) dans une union, périmètre d'un grand marché ultralibéral proposé comme la seule voie de la prospérité des pays membres et l'assurance de leur puissance collective, comme la perspective réaliste de la paix en son sein, le gage de bonnes relations et d'efficacité dans la compétition internationale. L'Europe « unie » n'est-elle pas désormais enlisée dans son renoncement constitutionnel et la voie économiste et gestionnaire qu'elle considère comme le principal ciment de sa construction et de sa pérennité ?

Face à « une guerre qui ne se dit pas »

L'Europe est en tout cas embourbée dans la construction politique de son unité. Ses accords et traités restent les seules obligations communes de son fonctionnement. Mais ils sont contournés dès lors qu'ils sont contestés, et qu'ils ne servent pas les intérêts particuliers des pays et les appétits sans bornes des nouvelles grandes puissances financières et économiques. Subordonnant les États affaiblis, celles-ci font leurs propres affaires. Fortes de leurs lobbies, de la mobilité de leurs moyens, de leur « puissance de frappe », elles n'ont nul besoin

d'une constitution, d'une « supranationalité » ou d'une « collégialité » qui les gouvernerait. Une Union ne les intéresse que pour servir leurs propres intérêts et stratégies. Les pays européens comptent parmi leurs théâtres d'opérations, eux-mêmes intégrés dans le champ mondial de leurs dominations et de leurs manœuvres. Tout cela est bien connu de l'opinion et fait l'objet d'une quantité innombrable de débats approfondis, de commentaires réfléchis, de travaux sérieux et sans cesse actualisés d'institutions scientifiques, de *think tanks*, de clubs, d'associations... La dénonciation du cynisme et de la perversion de la financiarisation de l'économie, de son idéologisation « totalitaire », de sa domination sur les sociétés et sur le projet européen est générale. Mais tout cela n'est que coups d'épée dans l'eau de la voie décidée par les chefs d'État et les institutions de l'Union, notamment la Commission et la Banque centrale, même si le Parlement européen peut faire valoir davantage ses pouvoirs, accrus depuis le traité de Lisbonne.

Il faut s'interroger sur la « servitude volontaire »³ à cette financiarisation des sociétés. Car il s'agit bien plus que d'un phénomène économique. Dans un ouvrage récent, Jean-François Gayraud⁴ affirme sans détour qu'il s'agit d'une « vraie guerre », invisible dans ses formes meurtrières, mais qui ne fait pas moins de victimes que celles reconnues comme telles. Ainsi, par exemple, le cas des *subprimes* où les gens ont été chassés de leurs maisons comme si elles avaient été « frappées par des bombes à neutrons ». L'Union européenne est confrontée aux agressions et aux dégâts de cette guerre « qui ne dit pas son nom ». Depuis déjà plusieurs décennies, elle a choisi de collaborer avec ces puissances qui la dominent et la provoquent régulièrement par leurs assauts (les crises de la dette par exemple), leurs détournements, leurs menaces, leurs injonctions. Les grandes organisations internationales (Banque mondiale, FMI, OMC, Nations Unies) ne lui laissent pas d'autre choix. Les institutions européennes, qui accompagnent et facilitent cette financiarisation des sociétés, s'affaiblissent dans leurs efforts embarrassés et frileux de régulation. « Toutes les lois votées sont purement cosmétiques. Elles n'ont pas su ou pas pu toucher à l'architecture et à l'économie du système financier international, en particulier dans ce qu'il a de plus déviant et criminogène. » Comme le fait remarquer encore Gayraud, les milieux scientifiques eux-mêmes, enfermés dans leurs savoirs établis et leurs cloisonnements disciplinaires, ne sont nullement prêts à désigner, si

3. Selon l'expression d'Étienne de la Boétie, qui montrait dans son *Discours de la servitude volontaire* (1547) que les hommes non seulement acceptent la soumission, mais la servent avec leur plein consentement.

4. *Le Nouveau Capitalisme criminel. Crises financières, narcobanques, trading de haute fréquence*, Paris, Odile Jacob, 2016.

ce n'est de manière métaphorique, et à analyser cette financiarisation géopolitique comme une vraie guerre que les nations devraient combattre pour sauvegarder leurs sociétés, leur indépendance et se tracer un autre avenir. C'est aussi la condition pour qu'elles soient en mesure de conduire d'autres guerres aussi pernicieuses comme celles de l'information, de la maîtrise du Net...

Cette Europe exaspère, engendre un sentiment d'impuissance, dérouté les citoyens, déconcerte les acteurs des sociétés civiles et trouble leur conscience politique. Les conflits entre les nations resurgissent dans leur dureté et sèment le doute sur l'avenir. Les sociétés nationales se replient sur leurs intérêts, leurs passions, leurs nostalgies, oublient ou effacent même leur passé de haines meurtrières. Les perversions nationalistes, les haines de l'« étranger » refont surface et séduisent les opinions décontenancées, en attente de perspectives rassurantes d'équilibres sociaux, d'améliorations démocratiques et d'un nouvel imaginaire de leurs espérances anthropologiques. L'abstention électorale s'accroît et ne fait que renforcer les interrogations envers les vertus de la démocratie libérale. Les classes politiques au pouvoir, rapprochées dans leur gestion « économiste » et financière des sociétés, sont fustigées. Leurs réformes (système monétaire européen, marché unique, pacte de stabilité et de croissance...), leurs politiques (désendettement public, accueil des réfugiés et des émigrés...) sont désormais fortement contestées. Elles ne sont plus sources de confiance dans une Europe unie dans ses intérêts et défis communs, dans ses solidarités, dans la réduction des inégalités sociales et nationales, dans une justice plus juste. Les avalanches permanentes des réglementations européennes, inadaptées aux situations concrètes et singulières (sans parler de celles qui sont absurdes) ne font qu'irriter les acteurs de la société. Discréditées, les politiques européennes ouvrent largement les voies aux extrémismes et à leurs mirages.

Cette Europe « unie » s'est assurément éloignée de ses aspirations fondatrices, forgées dans les souffrances infligées par ses guerres et ses idéologies totalitaires. Peut-elle encore faire vivre l'esprit de sa construction communautaire ? N'est-elle pas inexorablement conduite à abandonner les rêves saint-simoniens et hugoliens d'unité de ses nations ?

Une Europe sans unité, impuissante contre la guerre ?

En l'état, l'Europe unie n'a pas réuni les moyens d'« être contre la guerre ». Son espace a été le théâtre d'affrontements violents, comme en Irlande du Nord. Elle n'a pu ni prévenir ni apaiser durablement

les conflits entre ses voisins comme dans l'ex-Yougoslavie. Sa désunion n'est pas pour rien dans ce conflit : l'Allemagne réunifiée reconnaissant unilatéralement la Croatie et la Bosnie en 1991, et cela sans concertation, y compris avec la France⁵, montrait alors sa volonté de suprématie. De fait, l'Union européenne renonçait à une politique étrangère indépendante, encourageait le jeu géopolitique propre de l'Allemagne et s'abandonnait à sa « soumission volontaire » à un atlantisme considéré comme son seul salut et sa protection « naturelle ». Et les feux de cette guerre continuent de brûler sous les cendres ; certains pays restent des poudrières (Kosovo, Macédoine...).

L'Europe n'est pas davantage unie dans ses interventions extérieures. Ses forces armées, lorsqu'elles sont rassemblées dans ce dessein, interviennent dans le cadre de l'ONU et de l'OTAN. La France est souvent bien « seule » et avec des moyens disproportionnés par rapport aux autres pays européens et forces internationales, au regard de leurs capacités. Dans la lutte contre un terrorisme endémique et qui ne disparaîtra pas avec une victoire, si elle est avérée, dans ses territoires refuges, l'Europe ne dispose même pas d'organismes communs de renseignement, alors que celui-ci est l'arme principale permettant de déjouer les attentats, d'arrêter les terroristes et de soulager les dispositifs et les mesures de précaution pesant sur les populations. Chaque gouvernement tient trop à l'autonomie de ses propres services et à la confidentialité de leurs renseignements. Chacun n'accepte que des coordinations, aux missions et aux échanges limités d'informations souvent difficiles à harmoniser et à exploiter dans l'urgence comme dans la continuité.

L'Europe unie, si elle veut garantir la paix dans son espace et dans les espaces voisins ou éloignés, est désormais confrontée aux défis de son unité à redéfinir, de sa puissance à construire, de son indépendance à conquérir. Tous trois sont indissociables. Depuis la « dernière » guerre mondiale et la décolonisation, aucun pays européen ne peut prétendre faire valoir seul sa puissance dans le monde actuel et à venir. Se convaincre du contraire, comme le clament les idéologies du repli et de la stricte « indépendance » de chaque nation, n'est que fanfaronnade et chimère. La France elle-même, pourtant dotée de l'arme nucléaire, conservant son pouvoir au Conseil de sécurité, détenant toujours un rôle clé comme puissance européenne, encore convaincue de son prestige et de ses influences, n'est plus désormais, à l'échelle mondiale, une grande puissance. La seule perspective possible est de s'attacher au projet européen, en osant inventer un nouveau modèle de puissance.

5. Même si l'Allemagne attendra 1992 pour rendre cette reconnaissance effective avec ses partenaires européens.

Les grandes puissances ont été jusqu'ici fondées sur la domination, ce qui les a entraînées dans des logiques de conquête, de zones réservées, d'occupation des territoires d'autres peuples et nations. Ne parlons pas des massacres de masse et des guerres. Cette logique, sans doute inhérente à l'histoire même de l'humanité, est toujours d'actualité. Des pays que l'on qualifie à tort d'« émergents » affichent déjà leur puissance et s'arment pour l'étendre et la renforcer. Tout ne va pas se jouer entre les États-Unis et la Chine. D'autres grandes puissances vont entrer en scène et, au gré de leurs intérêts et de leurs alliances, tenir leur place et contribuer aux tumultes et à la violence des conflits. L'Europe voudra-t-elle, par l'union, même difficile, de ses nations, tenter de rester dans le même jeu et répondre à tout prix à la logique d'une puissance de domination ? La réponse a déjà été donnée par l'histoire récente. Si elle veut jouer dans cette cour, elle s'épuisera, et verra son unité s'effriter et ses problèmes s'aggraver. Incapable de se libérer de sa soumission atlantiste, elle n'aura que la vassalisation et l'éclatement comme issues.

L'Europe unie n'a pas d'avenir de « puissance de domination ». Elle peut pourtant avoir encore celui de grande puissance, mais d'un autre type, celui d'une puissance de paix, d'une puissance d'équilibre géopolitique, si elle refonde son projet d'unité, inspiré par le souffle de son humanisme forgé dans ses combats contre les obscurantismes et les violences de son histoire. C'est cette conviction intime qu'entretennent, depuis Saint-Simon et Victor Hugo, les « rêveurs » d'une Europe unie « contre la guerre ». C'est le défi de sa construction, de sa place dans le monde, de ses politiques à redéfinir. C'est l'esprit fondateur et le sens d'un projet constitutionnel à revoir et à relancer.

Utopie ? Les utopies ne sont-elles pas des hypothèses nécessaires pour penser et aller au-delà des cadres établis et usés, et ainsi inventer et tracer une nouvelle histoire ? Il appartient aux volontés politiques de les confirmer dans une réalité. Pourquoi une Europe de paix serait-elle une aberration, fruit d'une naïveté impardonnable ?

Dans l'histoire humaine, l'Europe n'a aucune vocation « naturelle » et particulière à conjurer la guerre, et à être, à l'échelle de la planète, un facteur déterminant de la paix ou d'apaisement des tensions actuelles. Elle est elle-même au cœur d'une civilisation qui s'est construite par la guerre. Son histoire est jalonnée des horreurs qu'elle dénonce aujourd'hui et elle a été le théâtre au cours du XX^e siècle, et jusque dans sa période récente, d'affrontements meurtriers de masse et des pires crimes contre l'humanité. Elle a « expérimenté » ce que Robert Antelme, dans son livre poignant *L'Espèce humaine*⁶, a appelé

6. Robert Antelme, *L'Espèce humaine* (1947), rééd. Gallimard, 1957 et 1999.

« l'horreur de l'obscurité », ou ce que Jorge Semprun a qualifié de « mal absolu »⁷. Mais elle s'en est relevée pour conjurer, par l'union, un retour possible de cette histoire dévastatrice. Pour autant, aujourd'hui, la guerre ne s'est pas éloignée de son horizon, même si le pacifisme régnant lui en donne l'illusion.

Depuis les années 1950, le contexte a changé. Il ne faut plus compter que la mémoire de ces guerres et de ces horreurs puisse être le ressort actuel d'une Europe unie. Certes les défis de sa construction s'inscrivent dans la continuité des combats qu'elle a menés pour la paix. Mais ils ont désormais d'autres objets majeurs : son indépendance dans ses alliances, un renoncement à son atlantisme, source permanente de ses soumissions économiques et culturelles ainsi que d'engagements dans des conflits qui ne servent pas ses intérêts, de réels pouvoirs régaliens (une défense européenne, des services européens de sécurité et de renseignements...), des lois européennes décisives pour son unité dans la maîtrise des puissances financières, des mesures d'équilibre comme dans le domaine de la fiscalité... Autant d'enjeux qui se perdront s'ils ne sont pas portés par des institutions démocratiques garanties par une constitution.

L'enjeu institutionnel d'une libre unité des nations européennes

Si le projet constitutionnel a échoué, c'est qu'il a été abordé comme un compromis d'arrangements, déniait ses défis (comme la guerre financière, son indépendance politique et stratégique, l'harmonisation de quelques politiques déterminantes pour son unité, pour sa place possible et souhaitable dans le monde...), mais sans doute surtout parce que l'Europe peine à définir le modèle viable de son unité. Les nations européennes ont une longue histoire, difficile mais réussie de leurs constructions. Elles ont leurs propres institutions, leurs propres cultures, leurs propres économies. Elles se distinguent également dans leurs valeurs, leurs modes de vie. Les économies mondialisées de la modernité ne les ont pas uniformisées. Elles ont aussi le souci de leur propre avenir. Elles ont conscience de leurs atouts singuliers et définissent leurs stratégies pour les faire valoir. De l'identité forgée au cours de leur histoire, elles tirent les ressources pour des identités nouvelles et adaptées à leur temps. Peut-on imaginer que ces nations s'effacent dans un conglomérat d'alliances et d'engagements fragiles sous l'autorité d'un « État central » ou d'une quelconque « supranationalité », qu'elles se soumettent par

⁷ Jorge Semprun, *L'Écriture ou la vie*, Paris, Gallimard, « Folio », 1994.

réalisme au modèle et à la suprématie d'une d'entre elles, ou qu'elles confient encore longtemps leur sort à une oligarchie de chefs d'État et « d'élites » technocratiques ?

Les précurseurs comme les fondateurs d'une Europe unie ont défendu le principe avancé par Saint-Simon : « Rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique, en conservant à chacun son indépendance nationale. » Ce principe définit par lui-même le modèle de l'unité européenne : une confédération de nations. Cette confédération ne serait pas intégratrice. Elle ne résulterait pas davantage de l'empilement de traités et d'accords, pas plus que d'une soumission à des réglementations uniformisatrices et déresponsabilisantes. Elle serait l'unité de nations s'engageant librement à partager leur destin commun scellé dans une constitution fixant les fondements et les conditions mêmes de leurs engagements réciproques, les obligations de leur indépendance (politique étrangère, défenses communes). Elle serait donc nécessairement réduite⁸.

Pour le reste, la politique ferait son œuvre. L'histoire infirmerait ou confirmerait cette orientation. L'obligation d'une constitution serait tout autant impérieuse. Elle serait le socle même et l'exigence incontournable de l'appartenance. D'ordre fondamentalement politique, l'Europe unie se donnerait institutionnellement les moyens de contrôler ses économies et de les réguler dans son espace. Elle se distinguerait donc dans son périmètre et dans ses institutions en tant que puissance politique fondée et organisée par sa constitution. Une telle configuration n'encouragerait-elle pas une voie nouvelle pour une Europe unie préservant les compétences et les initiatives des régions, des métropoles, des territoires, qui vivrait de leur créativité, de leur dynamisme, de leurs réseaux, et non une Europe dirigiste, technocratique, réglementaire.

Un nouveau défi institutionnel est posé à l'Europe : si elle reste dans la voie établie, les nuages des guerres vont se reformer. Évoluer vers une autre unité portée par la volonté et la liberté des nations, par les relations vivantes entre les peuples, et ces nuages pourront se dissiper. Même dans l'incertitude inévitable de l'histoire, l'enjeu politique et institutionnel du modèle européen n'est-il pas dans ces choix ?

La visée d'une Europe confédérale est d'autant plus réaliste qu'elle ne peut être la table rase de ce qui a été fait. Elle implique au contraire des évolutions marquantes et possibles de ses orientations et de ses institutions, des coopérations partenariales renforcées, et cela dans tous les domaines, un nouveau souffle pour une Europe unie, à la

8. Il ne convient pas dans un tel article d'indiquer le périmètre de sa réduction. Mais comment pourrait-on ne le concevoir qu'autour d'une forte unité à rédéfinir entre la France et l'Allemagne ?

fois modeste dans ses objectifs à atteindre pas à pas et ambitieuse dans ses combats contre la guerre, dans ses actions déterminées pour des équilibres sociaux plus justes et plus encourageants pour les peuples. C'est de nouveau un long chemin, risqué et tortueux. Il n'est possible que par la volonté politique ; il n'est réalisable que par une nouvelle adhésion des peuples, convaincus de ses bénéfices. N'est-ce pas la voie que recommandait Robert Schuman : « L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. » Mais ce sera encore insuffisant sans affirmation des valeurs d'un humanisme rénové. Il a ses racines. Il lui faut des jeunes pousses.

La construction d'une Europe unie appartient à une histoire à dessiner. Elle sera toujours inachevée et incertaine, mais peut-elle se faire sans la puissante conviction et la tenace détermination qu'exprimait Victor Hugo : « C'est un but réalisable. [...] C'est un but inévitable ; on peut en retarder ou en hâter l'avènement, voilà tout. » L'Europe contre la guerre (une Europe réduite) pourrait s'installer alors comme une ardente espérance et un objectif réaliste. ┘

L POUR NOURRIR LE DÉBAT



BRICE ERBLAND

BAÏONNETTE AU BÂILLON, MESSIEURS DE BERGERAC!

Dans sa pièce la plus célèbre, Edmond Rostand décrit deux types de militaires aux élans bien différents. À l'effronté Cyrano, à l'aise avec l'éloquence, s'oppose Christian, vaillant au combat mais timoré en expression. « Le langage aujourd'hui qu'on parle et qu'on écrit me trouble. Je ne suis qu'un bon soldat timide », se lamente ce dernier.

Il est ainsi des phrases qui échappent à leur auteur et font écho à travers le temps, justifiant des postures et étayant des idées à des siècles de distance. Que pensait par exemple Cicéron, rédigeant un ouvrage destiné à son fils, lorsqu'il écrivit « *cedant arma togae* » ? Il est peu probable qu'il ait imaginé influencer le rapport du politique au militaire dans la France du XXI^e siècle. Et pourtant, même si d'autres inspirations appellent le militaire à être le « conseiller du Prince », c'est plutôt la relation de l'obéissance stricte, sans remise en cause et sans discussion, qui prédomine aujourd'hui. Cette discipline est nécessaire, et bien souvent gage d'efficacité opérationnelle, comme lorsqu'un engagement est décidé un jour par l'exécutif et que les troupes sont déployées sur le terrain le lendemain même.

Mais les lois de l'action et du court terme ne régissent pas la réflexion et la prospective. En ces domaines, une libre expression devrait apporter de saines pierres aux édifices stratégique et organisationnel en perpétuelle construction. Certains événements semblent pourtant prouver le contraire, comme la disgrâce du général Desportes lorsqu'en juillet 2010 il a critiqué dans *Le Monde* la doctrine de contre-insurrection mise en œuvre par l'OTAN en Afghanistan, ou encore la radiation des cadres du chef d'escadron Matelly après la publication d'un article opposé à la réforme de la gendarmerie. Même si cette dernière décision fut annulée par le juge administratif, ces exemples ne peuvent que renforcer le mutisme d'une institution qui bout pourtant, depuis quelques années, d'une envie de s'exprimer. Mais entre lettre et esprit, les limites ne sont pas aisées à fixer, et la liberté d'expression du militaire semble maintenue en apathie. Avons-nous aujourd'hui une armée qui s'exprime avec une certaine indépendance, à l'image de Cyrano, ou sommes-nous condamnés à nous taire comme « un beau mousquetaire qui passe » ? Sujet épineux s'il en est, à tel point qu'on ne sait plus sur quel ton l'aborder.

« Ah ! Non ! C'est un peu court, jeune homme ! » s'écrierait Cyrano comme pour sa célèbre tirade du nez. « On pouvait dire... Oh ! Dieu !... bien des choses en somme... En variant le ton. Par exemple, tenez. »

Subversif : c'est le cas de la plupart des interventions de groupuscules usant de pseudonymes, tels Surcouf, qui publia une lettre anti-*Livre blanc* dans *Le Figaro* du 19 juin 2008, ou le mal-nommé mouvement Marc Bloch, groupe de « jeunes officiers » qui publiait en 2013 sur FranceTvInfo une diatribe mal argumentée dénonçant le déclin de l'armée française, ou encore le manifeste des Sentinelles de l'Agora, en 2013 toujours, qui appelait à la sauvegarde des armées. Effet de mode ou réactions contextuelles en période de rédaction de *Livre blanc* ? Nous serions donc condamnés à découvrir tous les cinq ans un nouveau groupuscule plus ou moins obscur qui exécuterait avec ses dernières cartouches un baroud d'honneur pour sauver nos armées. C'est beau, ça sent le panache à plein nez monsieur de Bergerac, et le romantisme éculé d'une culture bien française où les généraux se provoquent en duel dans le quotidien national pour laver leur honneur¹. C'est connu, « c'est bien plus beau lorsque c'est inutile ». Et pour le coup, c'est franchement inutile, voire contre-productif, parce que tout cela arrive à chaque fois bien trop tard et avec une apparence de complot bien trop marquée pour un État dont certaines plaies cicatrisent mal.

Inspiré : prenons alors exemple sur le général d'armée Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées en activité, qui publie dans *Le Monde* du 21 janvier 2016 sa vision de la stratégie nécessaire face à Daesh. Point de subversion en vue, point de hurlements au complot, alors même que certaines tirades avisées sont des réponses directes aux points de vue de personnalités politiques sur le sujet. La preuve qu'une idée exprimée avec sagesse ne peut qu'obtenir un accueil ouvert. « Oh ! Pouvoir exprimer les choses avec grâce ! » rêve Christian. Or il est peu probable que les auteurs du mouvement Marc Bloch, s'ils avaient pu assumer leurs écrits, auraient déversé un tel fiel sans preuve ni raisonnement. Lorsqu'on est autorisé à s'exprimer, non seulement l'anonymat perd de son intérêt, mais en plus on réfléchit à deux fois à la forme et à la portée de ses paroles ou de ses écrits. L'identité assumée est le meilleur gage d'une expression mesurée et réfléchie.

Optimiste : libérer la parole engendrerait donc plus de bien que de mal, en ceci que les prises de position anonymes et radicales auraient bien moins de raison d'être et trouveraient bien moins d'écho dans l'espace alors rempli du débat public. De plus, ne s'exprimeraient que

1. Le général Magrin-Vernerey, *alias* Monclar, l'avait fait en 1950, juste avant de prendre le commandement du bataillon de Corée, à l'encontre du général Vincent qui l'avait, entre autres, accusé dans *L'Humanité* d'être un agent double autrichien. In Fabienne Monclar, *Le Bayard du XX^e siècle*, Via Romana, 2014.

ceux qui ont quelque chose d'intéressant à dire et ne seraient visibles que ceux qui le feraient avec talent. Nul besoin donc de s'inquiéter d'éventuels polémistes ratés dont l'insipide glose, élevée au rang d'art, parsème d'ores et déjà tous les commentaires des blogs spécialisés et articles de défense. Dans le monde de l'édition, la qualité prime sur la quantité ; un article ou un livre ne porte que s'il est lu et n'est lu que s'il est bien écrit. Or « tout homme qui écrit, et qui écrit bien, sert la France »². On peut alors rêver d'une dynamique positive, qui permettrait à une véritable réflexion libre de contrainte de se développer au sein des armées.

Moraliste : il faudrait alors, tout de même, rappeler son devoir de loyauté au militaire qui s'exprime. Car, ne lui en déplaise, il demeure soldat de la République. Mais loyauté n'est pas loyalisme aveugle. Ou alors fermons nos écoles de formation et ouvrons les chaînes de production de robots-soldats ! Le militaire n'est-il pas cet être désintéressé, capable de critiquer le contexte politique d'une opération avec ses frères d'arme, et quelques instants plus tard de mettre toutes ses forces et son courage dans l'accomplissement de la mission reçue au sein de cette même opération ? Dès lors, que changerait le fait qu'il soit libre de s'exprimer si son engagement est assuré par son devoir de loyauté ? La conscience du devoir d'obéissance n'est en rien altérée par l'expression d'opinion. « Adieux rêves, regrets, vieille province, amour... Ce qui du fifre vient s'en va par le tambour. » Seule une barrière morale pourrait avoir raison de cette loyauté, comme ce fut le cas pour bon nombre de soldats en 1940, quel que soit le choix qu'ils ont fait, pour l'honneur et pour la patrie³. Mais cette barrière morale, si elle doit exister, ne dépendra pas des écrits ou des paroles de la personne concernée. La discussion de popote pourrait se transformer en tribune publique que le soldat ne s'en jetterait pas moins avec ardeur dans la mission qui lui est confiée.

Protecteur : le seul véritable devoir de réserve, voire de silence, concerne ainsi la sécurité opérationnelle. N'importe quel soldat engagé au combat confirmera que trouver des photos de l'intérieur des bases opérationnelles sur Internet n'est pas gage de sécurité et que publier des informations sur une opération en cours revient à donner l'ascendant à l'ennemi. Tsahal en a fait l'expérience lorsqu'en 2010 un de ses soldats publiait sur Facebook le lieu et l'heure de l'opération à laquelle il allait prendre part. Nul autre choix ne se présentait

2. Propos du général de Gaulle à Camus, relaté par André Malraux dans *Les Chênes qu'on abat* (1971).

3. Dans *Honneur et Patrie* (Perrin, 1996), Lucien Febvre relate l'histoire de deux frères officiers, l'un dans l'armée de terre, l'autre dans la Marine, lorsque la France capitule en mai 1940. L'un choisit l'exil en Angleterre, l'autre reste dans les forces françaises sous le gouvernement de Vichy. Les deux justifient leur choix auprès de leur mère par le respect de l'honneur et de la patrie.

que d'annuler purement et simplement toute l'opération. S'il est régulièrement besoin de le rappeler, à cause de la fausse impression d'intimité que peuvent avoir les soldats et leurs familles sur les réseaux sociaux, ce devoir de sécurité opérationnelle ne pose de problème à personne, tant il est évident qu'il participe à la préservation de vies humaines.

Influencé : il s'agirait alors de se demander depuis quand les dix-huitième et trente-cinquième sièges de l'Académie française n'accueillent plus de militaires, et depuis quand tout le monde trouve cela normal. Cette immortelle absence est symptomatique d'un abandon d'influence dans la vie de la Cité, sous couvert d'une réserve transformée en pudeur politique. Ces dernières années ont vu naître la prise de conscience d'une nécessité de jouir d'une influence auprès de la société. Mais comment influencer alors que nous ne sommes pas visibles ? Quelle idée de l'armée peuvent bien avoir le magistrat, le professeur, le financier ? Tel le duc-maréchal de Guise – « Il est très pris ! La cour ! Les camps ! Les soins du monde ! » –, nos élites militaires devraient investir la cour de la Cité aussi bien que les camps et les garnisons. Combien de grands chefs militaires se déplacent sur les plateaux de télévision, parlent aux micros des radios, écrivent dans les quotidiens nationaux ? L'exercice est trop rare pour être efficace.

Numérique : sur les réseaux sociaux publics, peu nombreux sont les militaires qui s'affichent comme tel et assument leur expression. Pourtant, ils œuvrent directement au rayonnement des armées. Ils peuvent relayer les campagnes de communication institutionnelles et, mieux, pourraient se voir confier la primeur de certaines annonces mineures. On croit toujours plus volontiers un acteur qu'une institution. À l'image des studios de cinéma qui laissent les spectateurs parler de leurs films, nous gagnerions peut-être à laisser les militaires présenter leur métier.

Prophétique : le véritable danger ne provient-il pas d'une armée qui se tait ? Il n'y a pas de réflexion utile sans expression. Une armée qui se tait ne réfléchit donc plus et tombe dans la technicité à outrance. Fort heureusement, nous sommes loin de cette dérive. Ce n'est pas encore le rythme de maintenance des matériels qui dicte le rythme d'engagement de nos unités, ce ne sont pas encore des machines qui bombardent pour nous, ce n'est pas encore le nouveau matériel qui dicte la nouvelle doctrine...

Nostalgique : où sont les Lyautey, les de Gaulle ? On ne cesse de les citer, de se référer à leurs ouvrages, mais on n'encourage pas à les imiter. Lors de conférences en juillet 1946 et janvier 1947, le maréchal de Lattre exhortait les officiers à un travail personnel et à de libres recherches, souhaitant que l'armée devienne le centre de

larges et libres courants d'idées⁴. Aujourd'hui, on assiste à un essor de publications de militaires, mais ce sont en très grande majorité des témoignages opérationnels. « Bah ! On trouve des mots quand on monte à l'assaut ! » ironise Christian. Cette mode n'est pourtant pas à critiquer, bien au contraire, mais il faudrait profiter du mouvement pour relancer la machine à remue-méninges et voir publier les ouvrages de référence des prochains siècles.

Envieux : en lorgnant sur les coutumes outre-Atlantique. Car à entendre les débats ouverts entre le Pentagone et le département d'État ou encore les tribunes de certains généraux américains au sujet des stratégies en cours, il semble que leur expression soit bien plus libre. Mais serait-ce une tradition plus permissive ou une conception de la subordination moins restrictive que la nôtre ? Car si notre armée obéit uniquement à l'exécutif, la leur se sent redevable également à l'égard du pouvoir judiciaire et de l'opinion publique, d'où une prise de position plus libre selon l'angle considéré⁵.

Législatif : en énonçant finalement l'article L4121-2 du Code de la défense. « Les opinions ou croyances, notamment philosophiques, religieuses ou politiques, sont libres. Elles ne peuvent cependant être exprimées qu'en dehors du service et avec la réserve exigée par l'état militaire. » Difficile de faire moins ambigu. À bien y réfléchir, cet article n'interdit pas grand-chose. D'autant plus qu'il marque, par rapport à ses précédentes versions, une évolution plus permissive. Ce serait donc plutôt notre perception de ce devoir de réserve et l'application d'un principe de précaution qu'il faudrait remettre en cause...

Courageux : c'est peut-être là tout le problème. Écrire, c'est prendre position. Prendre position, c'est s'exposer. Et s'exposer, c'est prendre des risques. Mais que faut-il faire, monsieur de Bergerac ? « Dédier, comme tous ils le font, des vers aux financiers ? Se changer en bouffon dans l'espoir vil de voir, aux lèvres d'un ministre, naître un sourire, enfin, qui ne soit pas sinistre ? Ne découvrir du talent qu'aux mazettes ? Être terrorisé par de vagues gazettes ? Non, merci ! »

Au final, combien de Cyrano dans notre armée de Christian ? « Oui, j'ai quelque esprit facile et militaire, mais je ne sais [...] que me taire » répètent ces derniers sans cesse. Pourtant nos rangs regorgent de Cyrano qui s'ignorent ou se bâillonnent par crainte ou par paresse. Baïonnette au bâillon, messieurs de Bergerac ! Ayez l'audace de sortir des sentiers battus comme vous montez à l'assaut ! Encourageons-nous à prendre la plume !

4. *Revue Défense nationale*, 11/48, p.459, relaté par A. Goutard.

5. Florent de Saint-Victor et Stéphane Taillat, « La Toge et l'Épée », alliancegeostrategie.org, 20 septembre 2013.

« Voilà ce qu'à peu près, mon cher, vous m'auriez dit si vous aviez un peu de lettres et d'esprit », conclut Cyrano après sa tirade du nez. Or la moquerie populaire a parfois tendance à dire que d'esprit, les militaires n'en eurent « jamais un atome, et de lettres, ils n'ont que les trois qui forment le mot sot ! » À nous de prouver qu'il n'en est rien. ┘



OLIVIER LAJOUS

ARMÉES ET ENTREPRISES, MÊME COMBAT ?

Deux phénomènes majeurs, disruptifs, marquent notre époque : un monde redevenu vulnérable, incertain, complexe et ambigu (VUCA¹, disent les militaires et universitaires américains), et une tentation forte au repli identitaire de celles et ceux qui craignent le chaos de ce changement et tentent désespérément de protéger leurs acquis.

Je dis « redevenu VUCA » car, à l'exception notable de la période dite de la guerre froide durant laquelle le monde était bipolaire, orchestré par un face à face Est-Ouest, court intermède qui n'a duré qu'un demi-siècle, une nano seconde dans la longue histoire de l'humanité, le monde est de nouveau multipolaire. Cultures, religions, croyances philosophiques et politiques se mêlent et s'entrechoquent au gré des intérêts convergents ou divergents des peuples et des États, mais aussi des mafias et des organisations terroristes qui s'affranchissent de toutes les lois régulant les relations entre nations.

Ce qui est nouveau dans ce désordre, c'est l'avènement de l'Internet et des médias, outils premiers d'un monde « cyber » et « uber » qui permet à un individu, à tout instant, n'importe où dans le monde, d'en mobiliser des milliers d'autres *via* les réseaux, et de perturber ainsi le fragile équilibre du secteur ciblé par cette mobilisation.

Ce même outil permet la création de multiples applications pour smartphones, instrument devenu le 207^e os de nos squelettes humains et qui fait trembler les plus grandes entreprises confrontées à une concurrence d'un nouveau type. Les États eux-mêmes sont exposés au surgissement de ces applications et tentent de les inscrire dans un corpus législatif délicat à trouver.

Les corporatismes restent puissants et les inquiétudes sont partout, alimentant des comportements souvent violents. Les conflits locaux sont nombreux, jetant sur les routes terrestres, maritimes et aériennes des milliers de migrants que les mafias et les organisations terroristes exploitent habilement. L'exode de ces malheureux, qui fuient la folie meurtrière des factions s'opposant dans les villes et les villages de leurs pays, pose, à l'Europe en particulier, un cruel cas de conscience : comment les accueillir et leur permettre de vivre dignement dans des pays aux équilibres économiques et sociaux fragilisés par une compétition des marchés particulièrement agressive ?

1. Volatility, uncertainty, complexity, ambiguity

De fait, le monde VUCA bouscule et questionne la stratégie, l'organisation et les méthodes de toutes les institutions, qu'il s'agisse des gouvernements, des administrations, des armées, des entreprises, des associations... Toutes sont confrontées à l'accélération du changement de modèle économique, à l'apparition de nouveaux entrants sur tous les marchés et tous les territoires par le biais de ce que l'on nomme l'ubérisation, mais aussi par la robotisation. Quelle place pour l'Homme dans ce paysage ? Est-ce la fin du salariat et du modèle de l'entreprise taylorienne ? L'instantanéité plurielle est le nouveau *tempo* de nos existences, ignorant les frontières entre nos vies personnelles et professionnelles, abolissant les distances et le temps. L'agilité et la fragilité en sont les deux caractéristiques premières.

Face à ce bouleversement du monde, comment se libérer de nos certitudes, de nos préjugés et de nos habitudes ? Comment vaincre l'inertie naturelle des organisations ? Comment inciter les egos à lâcher prise, à passer d'un mode hiérarchique à un mode collaboratif ? Comment briser le confort des silos qui caractérisent nombre des organisations précitées ? Comment répondre au besoin naturel de sécurité individuelle tout en portant une vision commune, ce que je résume en parlant de l'articulation du je/nous ? Comment former les leaders à la pratique des passeurs, au partage du savoir, de l'avoir et du pouvoir, tout en restant guides dans l'action et sa préparation ?

Un même combat

Telles sont les questions fondamentales que me posent les dirigeants des nombreuses entreprises qui me sollicitent pour leur exposer les pratiques de la vie en équipage à bord des navires de la Marine nationale. Le modèle des armées, longtemps considéré comme atypique, est désormais régulièrement cité en exemple dans le monde de l'entreprise. Le sens des missions, la clarté des règles du vivre et travailler ensemble ainsi que la pertinence des organisations et des méthodes de management et de commandement des armées font écho auprès des dirigeants de nombreuses entreprises. Pourquoi cet engouement pour un modèle longtemps ignoré, voire raillé ?

Une fois le mur de Berlin tombé et le monde redevenu multipolaire, les armées ont été amenées à revisiter en profondeur leurs modèles. Cette mutation, conduite dans les années 1990 et 2000, a été marquée par leur professionnalisation suite à la décision du président Jacques Chirac de suspendre le service militaire obligatoire pour tous les jeunes hommes français. Sous la pression des contraintes économiques et environnementales qui s'imposaient à l'ensemble

des pays européens, elles se sont adaptées à de nouveaux modes de gestion de leurs ressources, à la multiplication des opérations extérieures, en Afrique, en Europe et au Proche-Orient. Désormais confrontées non plus à des armées régulières mais à des organisations terroristes, elles ont appris à dérouler de nouveaux modes d'action, dans un environnement toujours plus interarmées, interministériel et international.

Tout n'est pas parfait dans ce nouveau modèle, mais il s'est mis en place progressivement, avec courage et persévérance, et il continue de s'adapter à la réalité des conflits dits asymétriques. Cela demande du temps, car les remplacements d'équipements ne peuvent se faire que progressivement, à l'aune de leurs coûts et des défis techniques à relever. Les armées ont cependant su maintenir un haut niveau d'exigence dans la préparation et la formation des hommes et des femmes appelés à servir sur les théâtres d'opérations extérieures. Les militaires français sont unanimement reconnus pour leurs qualités professionnelles par les alliés de la France et l'Organisation des Nations Unies.

Le modèle de cette mutation réussie est riche d'enseignements pour les entreprises aujourd'hui confrontées aux menaces de type asymétrique des acteurs de l'ubérisation. Comme les armées l'ont été une fois le mur de Berlin tombé, elles sont amenées à revisiter en profondeur leurs modes d'organisation et d'action.

Comme les armées, elles doivent agir dans le monde VUCA et trouver des réponses adaptées à une compétition internationale particulièrement violente et imprévisible.

Comme les armées, leurs actions s'inscrivent dans un monde toujours plus exigeant sur le sens, la responsabilité sociale et environnementale, dans un contexte économique et financier très volatil. Le temps des grandes sagas entrepreneuriales qui permettaient une croissance régulière et la pérennisation des entreprises sur plusieurs décennies est révolu.

Comme les armées, elles doivent sans cesse s'adapter, être agiles et se savoir fragiles face à des menaces difficiles à combattre. Avec les armées, elles partagent le défi de la sécurité, source première de leur capacité à se développer.

Comme les armées, elles ne peuvent durablement réussir qu'en accompagnant la mobilisation et l'engagement des femmes et des hommes qui travaillent à leurs performances.

Cela passe par des modes de management exigeants et bienveillants, porteurs de sens, permettant le développement personnel, la promotion interne, l'égalité des chances, la diversité des parcours et des profils, la détection et la promotion des talents, en s'inspirant

de cette pensée de Charles Handy, universitaire irlandais, professeur à la London Business School et reconnu comme l'un des meilleurs économistes du monde : « En ne poursuivant que des objectifs de croissance économique et d'efficience, nous risquons d'oublier que c'est nous, hommes et femmes pris individuellement, qui devrions être la mesure de toute chose et non pas servir à mesurer autre chose². »

▣ L'Homme au cœur de la stratégie

Lors de mes rencontres avec les dirigeants d'entreprises et leurs managers, une quarantaine chaque année depuis trois ans, je propose une navigation de « bouée en bouée » dans ce que je qualifie de « chenal du manager ». À chaque bouée correspond une pratique usitée à bord des navires, sous-marins, commandos et flottilles de l'aéronautique navale afin d'entretenir l'esprit d'équipage, caractéristique première de la performance de la Marine nationale.

▣ La solidarité

À bord des navires, les marins travaillent en équipes, les plus anciens guidant les plus jeunes par le biais d'un compagnonnage indispensable à la maîtrise des savoir-faire techniques et humains. On oppose trop souvent les jeunes générations aux moins jeunes, ce qui est une erreur. Chacune ne peut que s'enrichir de leurs différences, de leurs capacités à maîtriser telle ou telle technologie, de leurs aptitudes à comprendre les dynamiques humaines, à exercer l'autorité tant dans le temps de la préparation de l'action qui repose sur un management de type *team building*, que dans celui de l'action où il faut alors commander et être obéi, question de vie ou de mort. Commandement et management ne sont pas deux manières différentes de diriger, mais une seule qui se décline dans le temps : on manage dans la préparation, on commande dans l'action.

Au cours de mes commandements à la mer, je me suis régulièrement inspiré de deux hommes visionnaires. Le premier, Gérard Mulliez, fondateur du groupe Auchan, expliquait dans un entretien publié par *La Voix du Nord* en 1969 que « l'équipe qui gagne n'est pas seulement celle qui rassemble les champions, mais celle qui est cohérente et sincère dans la solidarité, celle où l'être humain est considéré dans sa globalité d'être, et certainement pas comme un outil ou un objet socioéconomique dont on peut mesurer le retour sur investissement.

2. *L'Olympe des managers. Culture d'entreprise et organisation*, Paris, Les Éditions d'organisation, 1986.

Dans cette équipe, le chef n'est pas celui qui conduit par la contrainte, mais au contraire celui qui sait faire naître et vivre des équipes solidaires, libres et responsables ». Un siècle plus tôt, Abraham Lincoln, président des États-Unis de 1860 à 1865, assassiné au cours de son second mandat par des opposants à l'émancipation des esclaves, déclarait fin 1861 lors d'une réunion du Congrès : « Vous ne pouvez pas forcer le caractère et le courage en décourageant l'initiative et l'indépendance ; vous ne pouvez pas donner de la force aux faibles en affaiblissant le fort ; vous ne pouvez pas favoriser la solidarité en encourageant la lutte des classes ; vous ne pouvez pas aider les gens en faisant pour eux ce qu'ils doivent faire eux-mêmes. »

C'est une tradition ancestrale héritée de la marine à voile et toujours entretenue aujourd'hui dans nos rangs. Le collectif – les digitaux natifs préfèrent le mot collaboratif – passe avant l'individuel. Seul compte l'équipage au sein duquel il ne peut y avoir de maillon faible. Chacun, chacune, doit tenir son rôle d'équipage, en faisant preuve de compétence et de solidarité. La meilleure reconnaissance est celle qui conduit à donner à chacun la pleine conscience de son rôle. La solidarité est la règle, le maillon faible n'étant pas « viré du plateau » comme dans une mauvaise émission de télévision, mais au contraire encouragé à progresser, à se ressaisir, car une chaîne n'a jamais que la force de son maillon le plus faible. L'engagement de chaque maillon est alors la clé de la performance autant que de la résilience de l'organisation.

▣ L'Engagement

Jean-Paul Delevoye, président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), déclarait lors du congrès de l'Association nationale des DRH en 2012 : « Le sable des émotions a remplacé le béton des convictions. » Il y a là un message fort. En effet, si certaines convictions peuvent conduire à des formes d'aliénation par un engagement aveugle, leur absence, elle, pousse au désengagement et au repli sur soi. Tout n'est plus alors que quête d'un bien-être personnel ou refuge dans un relativisme égoïste.

Quels sont les éléments fédérateurs de notre agir ensemble ? Quel équilibre entre le collectif-collaboratif et l'individuel ? Les valeurs prônées par l'entreprise sont-elles vraiment vécues comme motivantes par chaque collaborateur ? Il n'est jamais inutile de parler de celles-ci pour amener chacun à réfléchir au pourquoi de son implication au sein d'une communauté.

Beaucoup de gens renoncent à s'impliquer par peur de l'autre, et souvent aussi par peur d'eux-mêmes, par manque de confiance. Convaincus d'être dans un environnement sourd à leurs attentes, voire hostile, ils se réfugient dans une attitude égocentrée et minimaliste. Ils

n'osent pas être libres. Le travail est trop souvent vécu comme une aliénation et ceux qui en souffrent se réfugient dans le présentisme ou l'absentéisme. Partout dans nos sociétés, les « je » bousculent les « nous », alors que rien n'est plus important pour la performance d'une collectivité que de trouver le bon équilibre des « je/nous », équilibre fait de compétence, d'indépendance, de sens, de liberté, de solidarité et de responsabilité.

Dans le monde VUCA, la mutation profonde et rapide de cet équilibre pose, parmi tant d'autres, la question du management. Le défi pour tout manager est de permettre à chacun de ses collaborateurs d'être acteur de sa vie professionnelle, de lui donner l'envie de gravir les marches de l'escalier social et non pas de profiter d'un ascenseur, d'encourager la liberté synonyme de responsabilité et de solidarité. La discipline est alors la clé du bon équilibre des « je/nous ».

▣ La discipline

Le mot discipline renvoie principalement à deux grandes notions : celle d'un ensemble de règles à suivre et celle d'une branche d'activité. Dans sa première acception, la discipline s'appuie sur des règles de conduite plus ou moins librement admises par les membres d'un groupe. Ces règles ont pour objet de favoriser l'action commune en interdisant notamment les comportements non respectueux de l'autre, ainsi que ceux qui mettent en danger la sécurité et la performance du groupe.

Ce qui fait que la discipline est le plus souvent acceptée, c'est que ceux qui la font appliquer et ceux qui s'y soumettent sont égaux devant les valeurs qu'ensemble ils acceptent librement de partager. Ils adoptent plus ou moins consciemment un comportement normé qui leur est dicté par quelques individus perçus comme source d'autorité, incarnant les valeurs du groupe. Ainsi, la discipline passe par la reconnaissance plus ou moins consciente de la supériorité morale des règles du groupe, mais aussi des personnes qui les font appliquer. Pour les dépositaires de l'autorité, il y a là un défi éthique permanent, car l'autorité ne se décrète ni ne s'improvise. Elle s'impose à celui qui l'exerce comme un devoir exigeant, celui de l'exemplarité qui n'interdit ni la fragilité ni la sincérité. Le chef « surhomme » est dangereux pour lui-même autant que pour ses subordonnés.

Dans l'acception de la discipline en tant que branche d'activité, on retrouve de la même façon l'obéissance à des règles précises, tant dans le domaine des sciences que dans celui des arts ou des sports. Dans l'exercice de chacune de ces disciplines, l'application des règles est seule garante du bon déroulement des activités, de la performance individuelle comme de celle du groupe.

Pour relever le défi, un manager doit en permanence faire l'effort de se connaître lui-même. On ne peut pas guider les autres si on ne sait pas se guider soi-même ! Pour guider et se guider, il faut de la discipline, pas celle trop souvent caricaturée et injustement prêtée aux militaires qui savent bien que sans elle il n'y a pas d'action collective possible. Loin d'être une aliénation, elle est une libération, une manière de se réaliser et de progresser au sein d'une communauté en lui apportant sa compétence et son talent. Elle permet le vivre et l'agir ensemble. Je vous invite en ce sens à méditer cette pensée bouddhique extraite d'un recueil de Koan zen : « Recherchez la liberté et vous deviendrez esclave de vos désirs. Recherchez la discipline et vous trouverez la liberté. » Être discipliné demande du courage !

▣ Le courage

Le courage ne me paraît pas fondamentalement différent que l'on soit militaire, paysan, artisan, médecin ou malade, ingénieur ou ouvrier, homme politique ou syndicaliste, journaliste ou religieux, patron ou employé, juge ou policier, parent ou enfant. Il n'est en effet pas l'apanage d'un groupe, mais un rendez-vous proposé à tout être humain, quel que soit son rôle dans la société. Pour illustrer cette idée, je citerai Jean Guéhenno dans *Caliban parle* (1928) : « Chaque homme doit inventer son chemin de vie et trouver en lui la force de refuser la vraie trahison qui est de suivre le monde comme il va et d'employer son esprit à le justifier. » Refuser de suivre le monde comme il va, surmonter les modes et les idées reçues, oser prendre le temps de ses interrogations comme celui de ses rêves, en trois mots « oser être libre », là est le courage. Cette idée du courage de la liberté est clairement exprimée par le Mahatma Gandhi lorsqu'il écrit dans *Mes expériences de vérité* (1929) que « l'esclave cesse d'être esclave le jour où il décide que ses chaînes sont tombées », ou encore par Marguerite Yourcenar dans *Alexis ou le traité du vain combat* : « Tous nous serions transformés si nous avions le courage d'être ce que nous sommes. » Oser être soi demande du courage.

Plus communément sans doute, le courage est défini comme le trait de caractère d'un individu qui, confronté à une situation plus ou moins complexe, dangereuse, inattendue, surmonte sa peur pour faire face au danger que peut présenter cette situation. Si, de fait, le courage peut être lié au danger, il ne s'applique pas à mon avis qu'aux situations dangereuses, mais aussi à celles du quotidien, de la routine : la patience est alors la forme supérieure du courage. Cela conduit à méditer sur la maîtrise du temps et de la violence, car il y a un lien étroit entre la pression du temps et la violence humaine. Maîtriser son temps, donc sa violence, demande du courage, celui de l'interdit de la colère et de l'impatience.

Enfin, sa condition humaine conduit naturellement l'être humain à s'interroger. Ce questionnement, source d'inquiétude, voire de peur, doit inciter le décideur à rassurer le groupe par sa force de réflexion, d'esprit et de cœur, par sa capacité à donner du sens aux événements, dans l'adversité comme dans la routine. Il ne suffit pas de répondre aux attentes immédiates de chacun, même si c'est important, mais bien d'entretenir un souffle porteur de dépassement, source d'un métier passion plus que d'un métier soumission. Nietzsche ne dit rien d'autre en écrivant dans *Ainsi parlait Zarathoustra* (1885) : « Celui qui a un pourquoi vivre supporte presque n'importe quel comment vivre. » Ce pourquoi repose principalement sur notre capacité à être confiant et à faire confiance.

▣ La confiance

À la mer, le commandant peut dormir la nuit s'il sait que les équipes de quart qui vont conduire les opérations et manœuvrer le navire sont prêtes et le préviendront sans hésiter s'il le faut. Quoi de plus excitant quand on est jeune officier que de se voir confier la conduite du navire en opération au milieu de la nuit, en plein océan, en sachant que le commandant dort en toute confiance, et de sentir la confiance des marins, jeunes et moins jeunes, qui font partie de votre équipe de quart. Quand plus tard vous êtes à votre tour commandant, vous vous souvenez de ces moments forts et vous savez qu'en faisant confiance vous serez en sécurité, car la confiance responsabilise chacun.

J'aime cette parole d'un ancien chef de la Royale, l'amiral Albert Joire-Noulens : « Il y a deux attitudes quant à la confiance à accorder à ses subordonnés : la leur donner a priori, quitte à la leur ôter s'ils ne s'en montrent pas dignes, ou bien attendre de les connaître pour la leur accorder. Cette dernière est mauvaise, car la défiance engendre la défiance, et vous ne sortirez pas de ce cercle vicieux. »

▣ L'agilité

On nous rabat les oreilles avec l'idée que le monde actuel serait en crise et plus incertain qu'avant. Je ne crois pas une seconde à cette idée, tout simplement parce que je suis convaincu que l'incertitude est la base même de notre vie humaine. Qui sait combien de temps durera sa vie et de quoi elle sera faite, de combien de bonheurs, de combien de malheurs ? Dans *La Messe sur le monde* (1923), Pierre Teilhard de Chardin, théologien jésuite, écrit : « C'est une chose terrible d'être né, c'est-à-dire de se trouver irrévocablement emporté, sans l'avoir voulu, dans un torrent d'énergie formidable qui paraît vouloir détruire tout ce qu'il entraîne en lui. » Dans le monde VUCA, il est temps de revisiter les dogmes, de sortir des postures, de mettre les

egos au placard, d'ouvrir le dialogue, de faire de l'échec un rebond, de bannir le modèle de la carotte et du bâton, d'encourager la liberté responsable, de promouvoir l'autonomie solidaire et d'oser l'optimisme et l'humour.

▣ L'humour

Émile-Auguste Chartier, dit Alain, écrit dans *Propos sur le bonheur* (1925) : « Si le pessimisme est d'humeur, l'optimisme, lui, est de volonté. » Seuls les dirigeants volontaires pourront relever le défi de l'incroyable mutation à laquelle notre humanité est invitée. Ne succombons pas au pessimisme et au cynisme, à la peur du futur et au regret du passé, sources d'un désengagement égoïste et délétère.

Je qualifie l'humour de subtil mélange d'humilité et d'amour. L'humilité permet de se mettre au service du groupe et de la mission à accomplir en gardant à l'esprit que la vie est un miracle sans cesse renouvelé, tout à la fois fragile et agile. L'amour, lui, nous invite à aimer la vie plus que tout, et à nous aimer nous-mêmes pour mieux aimer les autres. Humble et aimant, un chef se garde de toute colère, de toute impatience et de tout jugement définitif – Albert Camus écrit dans *La Chute* (1956) : « J'ai connu le pire, c'est-à-dire le jugement des hommes. » Gardons-nous des jugements hâtifs et sans preuves !

Dès lors que l'on admet qu'aucun de nous n'a le droit de se sentir supérieur ou inférieur à un autre humain au prétexte d'origine ethnique, de sexe, d'aptitude physique et mentale, d'âge ou de croyance différents, mais simplement de même humanité, la diversité et la mixité deviennent naturelles et fondent l'unité et la performance d'un groupe qui tire profit de toutes les différences et de tous les talents, en les conjuguant plutôt qu'en les opposant ou les hiérarchisant. C'est parfois des plus humbles que viennent les meilleures idées. Les représentations sociales qui prévalent encore trop souvent dans de nombreuses communautés humaines doivent être combattues, sans pour autant chercher à nier les différences entre les individus. Chaque être humain est unique et tout doit être fait pour lui permettre de grandir librement au sein d'un groupe auquel il apporte son énergie et son talent. La première source de richesse et de performance de toute entreprise réside bien dans le groupe des hommes et des femmes de tous âges et toutes origines qui chaque jour se lèvent pour y venir apporter leurs talents, au service d'une mission dont ils partagent le sens. Au vocable de ressources humaines, je préfère celui de richesses humaines, source première de la performance de toute organisation. ▣

AUDREY HÉRISSON

LE MILITAIRE ET LE PHILOSOPHE : PENSER L'ACTION À LA GUERRE

« Concevoir, préparer et conduire l'agir sont les attributs communs, statutaires en quelque sorte, de la multitude des "grands" et "petits" praticiens dont les fonctions élémentaires sont également nécessaires, et entre lesquels se distribue le travail de l'esprit-en-acte. Le politique, le militaire, l'ingénieur, l'économiste, le généraliste comme l'expert dans les spécialités les plus "pointues", tous sont également impliqués dans un même agir. »
Lucien Poirier (« Penser stratégiquement », *Stratégie* n° 49, 1991)

L'image d'Épinal de la pensée militaire voudrait qu'un bon stratège ne soit pas un bon chef militaire et qu'inversement un bon tacticien ne soit pas capable d'expliquer d'où lui viennent ses idées dans l'action. Ces préjugés s'ancrent dans l'observation de figures historiques : Clausewitz, par exemple, l'un des plus grands théoriciens de la guerre, mais aussi, même s'il s'en défend, un philosophe, n'est pas connu pour avoir été un grand chef militaire. *A contrario*, commander ou mener la bataille serait inné, donc nullement le fruit de la réflexion. Or il suffit de reprendre les écrits de quelques grands chefs militaires, comme Thucydide, Napoléon ou T. E. Lawrence, pour casser ces idées reçues. Ainsi, pour Napoléon, « sur le champ de bataille, l'inspiration est souvent une réminiscence », la réminiscence d'un savoir et d'une réflexion.

Penser l'action à la guerre peut être abordé en utilisant une distinction sémantique que permet le latin, distinction classique en droit de la guerre. Il s'agit à la fois de penser l'action *ad bellum*, c'est-à-dire penser l'action de « faire la guerre » en vue de finalités politiques, mais aussi éthiques et morales, et de penser l'action *in bello*, c'est-à-dire de mener la guerre une fois celle-ci décidée par une réflexion théorique et pratique. C'est ainsi que le droit de la guerre se décompose en un *jus ad bellum* et un *jus in bello*¹. Mais si cette distinction est utile en droit pour classer normes et conventions, une réflexion plus philosophique doit inscrire l'action guerrière dans un *continuum*. Agir et penser la guerre sont liés et ne peuvent se concevoir de façon dissociée.

Aborder la complexité de la guerre demande de rompre avec les classifications, comme celle qui sépare penser et agir. Aborder cette complexité demande aussi de dépasser une division en disciplines qui nous vient du positivisme, ou une division du travail qui, certes, rend les hommes plus productifs mais restreint le champ de la créativité.

1. Auquel a été rajouté récemment un *jus post bellum*.

Pourquoi nous est-il si difficile de concevoir qu'un même homme puisse être à la fois militaire et philosophe ? La guerre est pourtant la situation par excellence dans laquelle l'agir humain ne peut reposer seulement sur des instincts ou des habitudes. Sa pratique, par la complexité de l'environnement et le caractère aléatoire des éléments entrant en compte, doit se réaliser à partir d'une réflexion théorique *ad bellum et in bello*. Car agir et penser la guerre est avant tout un processus de création qui exige de dépasser tous les clivages : individuel/collectif, théorie/pratique, même/autre... La guerre dévoile la nécessité de sortir d'une routine, d'une zone de confort. C'est en cela qu'elle est totale : elle nous met violemment en contact avec l'infini. Le philosophe dit la vérité sur le monde comme le militaire vit la vérité dans le monde. Pour pouvoir dire la vérité sur le monde, il faut l'avoir vécue. Pour pouvoir vivre cette vérité, il faut l'avoir pensée. En dehors du cas particulier de l'acte instinctif, quel que soit le niveau de l'action, celle-ci est pensée ou a été pensée au préalable.

Penser l'esprit-en-acte, optimiser l'action à la guerre, c'est penser l'agir indissocié de la décision d'agir. Ainsi les composantes de l'action ne peuvent être isolées sans conséquence grave pour ce qui concerne le domaine de la guerre. La pure *poïesis*, la composante correspondant à l'activité de production, parce qu'essentiellement instrumentale, se complète d'une *praxis*, développant ainsi la capacité politique de se donner des fins en se fondant avant tout sur un critère d'efficacité.

Mais ce critère ne suffit pas : l'action guerrière comporte une dimension éthique et morale. La *phronesis* est cette sagesse pratique, cette sagacité, qui permet un agir « bon » ou « vertueux » intégrant les limites que peuvent revêtir ces valeurs dans notre monde complexe. L'esprit-en-acte se nourrit alors de cette *phronesis*, de ces *praxis* et *poïesis*, qui se fondent dans un *ethos*, à la fois système de valeurs et principe organisateur de pratiques. Ces quatre pôles aux noms grecs rappellent l'origine de la culture dans laquelle s'inscrivent les réflexions qui seront développées ici.

Éthique et morale : pour une vertu pratique, la *phronesis*

La *phronesis* est, chez Platon², la réflexion, la pensée, l'acte de l'âme qui cherche à atteindre la tempérance. Chez Aristote³, elle est la vertu pratique des actions humaines ; traduite par « prudence » ou « sagacité », elle est une rationalité instrumentale et politique, car elle

2. Platon, *Phédon*, trad. M. Dixsaut, Paris, Flammarion, 1999.

3. Aristote, *Éthique à Nicomaque*, trad. R. Bodéüs, Paris, Flammarion, 2004.

suppose l'habileté pour faire face au contingent, mais aussi la sagesse politique pour décider par délibération et juste usage des passions.

Comment l'esprit-en-acte se décide-t-il à agir ? Dans quels fondements va-t-il rechercher son inspiration ? Quels sont les principes qui régissent les conduites et fondent les décisions ? Aujourd'hui, nous distinguons, plus ou moins différemment suivant les auteurs, l'éthique et la morale : « On appelle "morale" la recherche et l'étude des principes de l'action [...] bonne ou juste en général ; et "éthique" l'étude et la pratique du surgissement et de l'application de ces principes, en amont mais aussi en aval de la morale proprement dite. Les deux sont différentes, donc, mais inséparables⁴. » Ainsi, en amont de la morale, nous pouvons poser qu'il existe une éthique « complexe » : « Dans cet esprit, nous concevons l'éthique complexe comme un méta-point de vue comportant une réflexion sur les fondements et principes de la morale⁵. » Puis, en aval de la morale, nous placerons les éthiques individuelles ou collectives, les mœurs, les *ethos*. Comment la vertu pratique, qui permet de penser l'action à la guerre, émerge-t-elle de l'éthique complexe et de la morale ?

▣ L'éthique de la complexité : une complexité éthique

La guerre impose à l'action un environnement complexe et incertain. Si la morale repose sur des codes binaires simples (bien/mal, juste/injuste...), l'« éthique complexe conçoit que le bien puisse contenir un mal, le mal un bien, le juste de l'injuste, l'injuste du juste »⁶. Cette éthique, en aval de la morale, rend compte de la complexité primordiale du monde. Une morale correspond ainsi à une certaine vision du monde dans laquelle le bon et le juste sont définis et traduits sous forme de principes ou de valeurs. Dans cette approche de la complexité éthique, il existe plusieurs morales, religieuses ou non.

Kant a pourtant voulu énoncer les principes d'une morale universelle, notamment au travers de l'impératif catégorique : « J'éprouve en moi une voie prescriptive qui me dit : agis de telle sorte que la norme de ton action puisse toujours valoir en même temps comme norme universelle⁷. » Cette démarche visait à sortir du relativisme des morales existantes en proposant des principes moraux universels. Elle est typique du siècle des Lumières et a été beaucoup critiquée par la suite : elle serait trop simple et pas assez opératoire. Cette démarche se voulait pourtant « pratique » et la simplicité des

4. Frédéric Worms, *Les 100 mots de la philosophie*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », p. 55.

5. Edgar Morin, *La Méthode. 6, Éthique*, Paris, Le Seuil, « Points », pp. 11-12.

6. *Ibid.*, pp. 67-70.

7. Emmanuel Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs* (1785), trad. A. Renaut, Paris, Garnier-Flammarion, 1999 ; *Critique de la raison pratique* (1788), trad. L. Ferry, Paris, Gallimard, 1989.

principes était justement recherchée à cet effet. La foi dans l'universel s'est perdue et le XX^e siècle s'est décidé à aborder le monde dans toute sa complexité. Ce qui surplombe les différentes morales existantes n'est plus cette morale kantienne qui les transcendait et les rendait finalement obsolètes, mais un tissu éthique, un complexe incorporant les similitudes, les différences et les contradictions provenant de ces morales.

De cette complexité émerge l'incertitude éthique de la pratique des actions humaines. Une intention bonne peut produire du mal et inversement. Cette incertitude « paralyse, mène souvent à l'inaction, par crainte des conséquences éventuellement funestes ; [mais elle] stimule parce qu'elle appelle le pari et la stratégie »⁸. Ces contradictions de l'action doivent être assumées et donc pensées. « Nous avons besoin d'une connaissance capable de concevoir les conditions de l'action et l'action elle-même, de contextualiser avant et pendant l'action. Rien n'est meilleur que la bonne volonté. Mais elle ne suffit pas et risque de se tromper⁹. » Cette connaissance nécessaire avant et pendant l'action est celle d'une vertu pratique capable de faire face à l'incertitude et d'user au mieux des passions.

▣ La morale close : une peur de l'infini du Même

Les deux conflits mondiaux ont bouleversé la philosophie morale. Ces guerres totales, l'une vue comme le conflit absurde des égoïsmes équivalents, l'autre comme le résultat du délire nazi, marquent de façon parallèle l'échec de la « morale close ».

La philosophie morale de Bergson est celle qui a conceptualisé la « morale close », stade de l'élan vital qui traverse l'histoire cosmologique du réel et qui va vers le plus haut du spirituel. La première stabilisation de cet élan est celle de l'instinctuel, l'instinct collectif des sociétés animales ; ensuite, ce moment est dépassé par celui de l'intelligence, qui permet à l'individu de délivrer une réponse à une situation qui n'est pas programmée par l'instinct. Cet individu perd alors la spontanéité de se comporter de façon habituelle et coutumière ; il encourt le risque de perdre le sens du collectif et de devenir individualiste. Il lui faudra une moralité de type kantienne, avec son impératif catégorique, pour se conforter dans un comportement bon pour le collectif, une moralité close et rassurante.

Mais son expérience de la Grande Guerre fait dire à Bergson que la morale close ne suffit pas. Dans ce conflit entre des sociétés qui sont les mêmes, n'importe qui va voler, tuer, violer l'Autre au nom

8. Edgar Morin, *op. cit.*, pp. 67-70.

9. *Ibid.*, pp. 67-70.

de sa morale close, qui est par essence limitée au groupe, à la société. L'univers kantien est en effet celui du cosmopolitisme, et non celui d'une « société » des nations voisines et qui se veulent « autres » : « La nature ne s'y fût pas prise autrement pour faire de tout étranger un ennemi virtuel. [...] Nous avons pu le constater pendant la dernière guerre. [...] Disons seulement que les deux maximes opposées *Homo homini deus* et *Homo homini lupus* se concilient aisément. Quand on formule la première, on pense à quelque compatriote. L'Autre concerne les étrangers¹⁰. »

Levinas, quant à lui, écrit *Totalité et infini* en bilan de la Seconde Guerre mondiale. Il fait aussi le constat de cette morale close et reprend l'idée de « moralité à l'infini » d'Ernst Bloch¹¹ : l'horizon de l'humanité, si elle entend l'appel éthique, est celui de la société juste. Cet appel éthique, c'est celui d'autrui qui est à la fois maître (au sens d'enseignant) et détresse : l'expérience fondamentale est celle du visage de l'Autre devant lequel je me sens obligé à l'écoute et au secours. L'apprentissage de cette morale nous permet d'échapper à « l'ontologie de la totalité issue de la guerre »¹², d'envisager la paix. « De la paix, il ne peut y avoir qu'eschatologie. Mais cela ne veut pas dire que, affirmée objectivement, elle est crue de foi au lieu d'être sûre de savoir. Cela veut dire, avant tout, qu'elle ne vient pas prendre place, dans l'histoire objective que découvre la guerre, comme fin de cette guerre ou comme fin de l'histoire¹³. »

Comme Bergson, Levinas reste très marqué par l'expérience de la guerre : « La violence ne consiste pas tant à blesser et à anéantir, qu'à interrompre la continuité des personnes, à leur faire jouer des rôles où elles ne se retrouvent plus. [...] Elle instaure un ordre à l'égard duquel personne ne peut prendre de distance. Rien n'est dès lors extérieur. La guerre ne manifeste pas l'extériorité et l'autre comme autre ; elle détruit l'identité du Même¹⁴. » La guerre ne traduit finalement pas la peur de l'Autre, mais la peur du Même, celui qui nous ressemble mais qui n'est pas nous. Cette thèse a été reprise par René Girard dans sa théorie mimétique¹⁵.

L'expérience de la guerre est paradoxale : elle est le résultat de cette peur de l'infini qui nous pousse à nous cloisonner, à créer des frontières, des espaces clos, à poser des différences que nous disons

10. Henri Bergson, *Les Deux Sources de la morale et de la religion* (1932), Paris, PUF, 2013.

11. Ernst Bloch, *Le Principe Espérance* (1954), Paris, Gallimard, 1976.

12. Emmanuel Levinas, *op. cit.*, pp. 6-7.

13. *Ibid.*, p. 9.

14. *Ibid.*, p. 6.

15. René Girard, *Mensonge romantique et vérité romanesque* (1961), Paris, Fayard/Pluriel, 2011 ; voir aussi Russell Jacoby, *Les Ressorts de la violence. Peur de l'autre ou peur du semblable ?* (2011), trad. K. Reigier-Guerre, Paris, Belfond, 2014.

ensuite ne pas supporter chez ceux qui sont en dehors de notre espace ; mais en même temps, elle fait voler en éclats ces frontières, met les hommes les uns en face des autres, défie leurs morales closes. La guerre totale dévoile l'infini du Même.

Dans ces conditions, à quoi l'action doit-elle se raccrocher ? « La guerre ne se range pas seulement – comme la plus grande – parmi les épreuves dont vit la morale. Elle la rend dérisoire. L'art de prévoir et de gagner par tous les moyens la guerre – la politique – s'impose, dès lors, comme l'exercice même de la raison. La politique s'oppose à la morale, comme la philosophie à la naïveté¹⁶. » L'éthique de la complexité permet d'aborder les différentes morales closes comme un tissu de principes et de valeurs, parfois similaires, parfois contraires. De ce « complexe » émerge une vertu pratique, la *phronesis* des Grecs anciens, cette sagacité qui est habileté stratégique et sagesse politique.

Politique et stratégie : une *praxis* au secours de la *poïesis*

L'expérience pratique et l'aptitude à la réflexion sont indissociables, que ce soit pour le militaire ou pour le philosophe. La guerre en est la démonstration : la *poïesis*, la capacité à produire une action en fonction d'un savoir, ne peut exister sans la *praxis*, sa composante politique, la capacité de se donner des fins. La politique et la stratégie reposent toutes deux sur une combinaison de *praxis* et de *poïesis*.

Politique et stratégie sont « comme l'avert et le revers d'une monnaie »¹⁷. Un double mouvement s'opère entre elles : de la politique vers la stratégie, par le biais de la guerre, et de la guerre vers la politique. La théorie clausewitzienne, « la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens »¹⁸, pose une relation linéaire de fin à moyen entre politique et guerre. Or la pensée systémique et cybernétique¹⁹ apparue au XX^e siècle aide à concevoir comment le moyen agit récursivement sur la fin. La guerre « rétroagit sur les fins politiques initiales, qu'elle influence et peut modifier par ses conditions d'exécution et ses résultats. Relations complexes, donc, de détermination réciproque, circulaire, entre la politique et son instrument stratégique, même si le dernier mot revient à celle-là. [...] Elles sont asservies l'une et l'autre »²⁰.

16. Emmanuel Levinas, *op. cit.*, p. 5.

17. Lucien Poirier, *op. cit.*

18. Carl von Clausewitz, *De la guerre* (1832), trad. D. Naville, Paris, Éditions de Minuit, 1955.

19. Voir notre article : « Le hérission et le renard. Connaissance et anticipation : vers une vision globale », *Tribunes* n° 270 et 271 de la *Revue Défense nationale*, octobre 2012.

20. Lucien Poirier, *op. cit.*

■ La politique-en-acte : un système de pensée complexe

La systémique permet de penser l'agir collectif de l'ensemble politico-stratégique. La pensée est celle du chef qui conçoit et conduit l'action, mais elle est aussi celle de toutes les personnes à tous les niveaux de la « machine politico-militaire » qui démultiplie et fragmente en autant de décisions et exécutions élémentaires la pensée directrice. Les pensées de l'agir local agissent en retour par leurs résultats effectifs sur la pensée origine. Ces boucles de rétroaction ne peuvent pas être négligées sans nuire à l'efficacité de l'action. « Longtemps, les bons esprits doutèrent donc que la pensée du soldat, jugée expéditive, méritât d'être observée²¹. »

Or le progrès scientifique et technique rend les systèmes militaires toujours plus compliqués physiquement et les processus de décision plus complexes. La pensée de l'agir politico-militaire est à la fois éclatée et intégrée : éclatée parce que l'information circule à tous les niveaux du système complexe, intégrée parce que les pensées de l'agir local sont récapitulées en un agir collectif par une instance suprême. Ainsi la structure de la pensée pratique fait de la multitude de subordonnés non plus de simples exécutants mais aussi des décideurs. « Gardons-nous donc de réduire la pensée de l'agir stratégique aux vastes constructions intellectuelles des plus hautes instances politico-militaires et des théoriciens d'envergure dont les noms ponctuent la généalogie de la stratégie, sauf à perdre de vue les exigences et les contraintes de l'exécution, qui retentissent nécessairement sur les conceptions et les décisions en amont, la pensée stratégique opératoire doit intégrer la totalité des pensées élémentaires de l'agir local. Si elle doit “penser l'ensemble”, elle doit simultanément “penser le détail”²². »

La pensée de l'action à la guerre est celle d'un système complexe intégrant une multitude de pensées élémentaires mais toutes potentiellement différentes, une multitude de *poïesis* et de *praxis* interagissant les unes avec les autres.

■ L'esprit-en-acte : pour une pensée pragmatique

L'action politico-stratégique se définit comme une série de délibérations, d'évaluations de situations conflictuelles actuelles et futures, et de calculs de moyens adaptés aux fins, suivie de décisions puis d'exécutions pratiques. Ce sont les décisions qui projettent l'intention politique dans la réalité concrète. Comment être sûr que les fins poursuivies seront atteintes ? Comment rendre efficaces les

21. *Ibid.*

22. *Ibid.*

délibérations théoriques, évaluations et calculs ? Comment réduire les risques et aléas ?

Une première piste est celle de la rationalisation : « Rationaliser l'action, c'est soumettre les opérations intellectuelles et physiques du système actif, donc les décisions, à un ensemble de principes et de règles qui, appliqués à la computation et à la conduite des actants, traduisent les exigences et contraintes spécifiques de l'action collective finalisée, conçue et développée en milieu conflictuel ; c'est observer un ensemble de prescriptions normatives imposées par l'économie, par la grammaire et la logique caractérisant ce type de pratique, qui est celle d'un système complexe en interaction avec d'autres et condamné à "penser" dans un brouillard d'incertitudes²³. » Cette procédure est hypothético-déductive, c'est-à-dire fondée sur des axiomes fixés par l'instance suprême de décision, le politique. Ceux-ci sont déclinés de façon mathématique et logique par une stratégie rationnelle, ces déclinaisons elles-mêmes corrigées par les boucles retour (*feedback*) des différents niveaux de décision-exécution du système, ou bien comparées à une modélisation établie par analogie historique. Cette « poïétique », cette production d'actions stratégiques, est le fruit de la culture stratégique de la Grèce antique²⁴.

Dans cette approche, la *praxis* englobe la *poïesis* dans une « praxéologie rationnelle » intégrant les fins politiques dans l'action. Pour le général Poirier, le passage de l'empirisme à la praxéologie a permis de montrer les limites de ces stratégies misant tout sur leur génie, les leçons qu'ils tiraient de leur expérience et leur improvisation devant le hasard et l'incertitude. Le génie stratégique est un spécimen rare et les stratégies doivent apprendre, laborieusement, à comprendre ce qu'ils doivent faire. Mais il n'en reste pas moins vrai que la mathématisation et la logicisation du domaine pratique comportent des limites évidentes.

Une deuxième piste, pour penser l'action politico-stratégique, est celle du pragmatisme représenté par la philosophie de John Dewey. Comme le positivisme logique de Poirier, le pragmatisme est issu d'un besoin d'ancrer la réflexion dans l'expérience de la réalité. Mais Dewey s'oppose au rationalisme, c'est-à-dire à l'idée d'une souveraineté de la raison : le rapport pratique à l'environnement est premier devant le rapport intellectuel. La théorie et la pratique ne sont alors pas dissociables : ce ne sont pas des facultés de l'esprit, telles que l'intelligence ou la volonté, mais des activités de l'esprit qui se médiatisent l'une l'autre pour atteindre un objectif. Dewey ne reprend

23. *Ibid.*

24. Voir notre article : « Le marin et le paysan : approches croisées de l'anticipation », *Revue Défense nationale* n° 766, janvier 2014.

pas le modèle traditionnel de l'action comme volonté intentionnelle et délibérée. L'action, même morale ou politique, est essentiellement structurée par des principes qui échappent au sujet en tant qu'individu indépendant du collectif; de plus, elle se développe toujours dans un environnement qui lui réagit, et la réaction échappe de nouveau au sujet. Elle est ainsi principalement dirigée par un ensemble de « dispositions », soit instinctives ou innées – ce sont les instincts –, soit produites par la socialisation ou acquises – ce sont les habitudes. Néanmoins, lorsque ces dispositions sont mises en échec, la réflexion rationnelle et l'intention délibérée jouent un rôle primordial.

Pour Dewey, la pensée est un instrument au service de la pratique, un instrument de résolution de problèmes pratiques, de réflexion sur une situation problématique, c'est-à-dire sur les difficultés que l'on rencontre dans le cours ordinaire de l'action et que les dispositions pratiques ne parviennent plus à résoudre de façon spontanée.

Le pragmatisme américain rompt avec le positivisme rationaliste, comme avec l'empirisme britannique des XVIII^e et XIX^e siècles. L'empirisme est une théorie inductive qui croit que la valeur de la pensée dépend d'expériences passées. Pour Dewey, la vérité doit être recherchée dans les conséquences, dans la capacité de la pensée à résoudre une situation pratique problématique. La pensée est une anticipation; la vérité est ce qui doit être construit par la pensée. C'est un primat du futur.

La pensée pragmatique a ainsi l'intérêt de dépasser à la fois l'approche hypothético-déductive du rationalisme et l'approche inductive de l'empirisme pour proposer un agir à deux niveaux : une forme de *praxis*, incorporant un objectif de résolution de problèmes, intervenant pour remplacer et dépasser une forme de *poïesis*, de production d'actions ordinaires, par instinct ou habitude, devenue inadaptée à la situation. Croisées avec la vertu pratique, la *phronesis*, qui apporte la dimension de l'éthique complexe à celle politico-stratégique fondée essentiellement sur un critère d'efficacité, la *poïesis* et la *praxis* se traduisent dans un *ethos*, véritable moteur de l'action individuelle.

Discipline et honneur : la fabrique d'un *ethos*

L'*ethos* désigne la coutume, l'usage ou les mœurs, c'est-à-dire les éthiques individuelles ou collectives qui se placent en aval de la morale et de l'éthique complexe. C'est aussi la marque d'une configuration sociale particulière, qui se traduit par un sentiment d'appartenance à un groupe et par un attachement à une éthique particulière. Il

est un système de valeurs et un principe organisateur de pratiques. Cette notion, appliquée au domaine militaire, établit un lien entre la discipline et le sens de l'honneur.

L'*ethos* militaire est issu de deux formes de pensée : une sociale et collective, qui forge les dispositions par le biais de la discipline, et une individuelle, qui met en valeur le caractère et la réflexion personnels. Ces deux formes d'intelligence se complètent donc de la même façon que la *praxis* et la *poïesis*.

▣ La discipline : une fabrique complexe de dispositions à l'action

L'*ethos* dispositionnel correspond à l'acception courante de la notion d'*ethos*. Pour Pierre Bourdieu, il est « le système de valeurs implicites que les gens ont intériorisées depuis l'enfance et à partir duquel ils engendrent des réponses à des problèmes extrêmement différents »²⁵. Dans le domaine militaire, il prépare les hommes à endurer les combats et à agir en vue de l'accomplissement de leur mission.

La discipline est un art de la bonne instruction militaire ; elle a fait l'objet de nombreux débats et réflexions tout au long de l'histoire : « Après des centaines d'années de pratique empirique, on sait fondamentalement comment faire faire des choses extraordinaires à des hommes ordinaires. Il suffit de les modeler à l'aide de plusieurs méthodes plus ou moins dangereuses suivant le dosage délicat qui dépend en grande partie de la vision que l'on a de l'homme²⁶. » Pour Michel Foucault, la discipline dans les armées a même essayé ses techniques pour venir construire un nouveau type de société, celle qui est apparue au tournant du XVIII^e siècle. « La politique, comme technique de la paix et de l'ordre intérieurs, a cherché à mettre en œuvre le dispositif de l'armée parfaite, de la masse disciplinée, de la troupe docile et utile, du régiment au camp et aux champs, à la manœuvre et à l'exercice²⁷. »

La discipline est ce qui permet d'inculquer à tout militaire les dispositions qui vont lui permettre d'agir et de réagir au combat de façon adéquate. La fabrique des habitudes, qui le feront agir de manière quasi instinctive, passe par l'exercice, c'est-à-dire la répétition des gestes et la mise en situation dans un environnement proche de celui des combats. « Les compétences tactiques sont essentiellement tacites, ce sont des gestes et des méthodes inscrits dans les mains et les esprits des soldats bien plus que dans les règlements. [...] Une troupe est une somme de porteurs d'habitudes et s'entraîner

25. Pierre Bourdieu, « L'opinion publique n'existe pas », *Les Temps modernes* n° 318, janvier 1973, pp. 1 292-1 309.

26. Michel Goya, *Sous le feu. La mort comme hypothèse de travail*, Paris, Tallandier, 2014, p. 207. Voir aussi Sabina Loriga, *Soldats. Un laboratoire disciplinaire : l'armée piémontaise au XVIII^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 2007.

27. Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, p. 198.

ou se former consiste à maintenir et si possible augmenter cette somme, éventuellement à la transformer, en remplaçant certaines habitudes dépassées par des nouvelles²⁸. »

Mais la discipline n'est pas une obéissance passive ou la reproduction sans intelligence d'actes répétés. Elle est ce qui permet à cette intelligence dispositionnelle de trouver des repères pour décider quelle action entreprendre lorsque le contexte déverse une masse d'informations et suscite des émotions saturantes pour l'esprit. Toutes ces décisions prises dans le flot de l'action le sont comme par réminiscence des actions répétées lors des entraînements.

Cette mécanique de l'esprit n'est pas réservée aux plus bas niveaux de la hiérarchie militaire : elle irrigue l'ensemble du système complexe politico-stratégique. Nous l'avons vu : chaque élément de ce système est un point de décision-exécution, un esprit-en-acte interagissant avec son environnement. Dans le système hiérarchisé militaire, hormis le chef de l'armée, chacun doit obéir à une autorité, mais cela ne veut pas dire qu'il n'est qu'un exécutant. Pour obéir, il faut intégrer correctement la pensée du chef et ses directives, ce qui demande là encore un certain entraînement, une certaine habitude. De même, commander ne consiste pas uniquement à décider : il s'agit d'assimiler, de s'appropriier et de faire exécuter la pensée de ses propres chefs, mais bien sûr en y apportant sa plus-value, c'est-à-dire son expertise personnelle ou la vision de l'environnement que lui donne sa position particulière dans le système (niveau tactique, opératif ou stratégique par exemple). La discipline permet la prise d'initiatives conformes aux intentions du niveau hiérarchique supérieur. Dans ce cadre, « prendre une initiative ne consiste pas à faire ce que l'on veut, c'est-à-dire à agir suivant ses idées personnelles. Prendre une initiative, c'est agir, quand on ne peut pas prendre les ordres de son chef, comme ce chef l'ordonnerait s'il était présent »²⁹.

Ainsi, la discipline militaire s'appuie fortement sur la subsidiarité, principe selon lequel la conduite d'une action incombe à la plus petite autorité capable de la mener d'elle-même. Ardant du Picq soulignait la difficulté d'inculquer cette disposition particulière de la discipline aux officiers : « Par la manie du commandement, inhérente au caractère français, il y a un empiétement général, de haut en bas, de l'autorité du chef supérieur sur le chef inférieur, ce qui a pour résultat d'amoindrir l'autorité des chefs inférieurs dans l'esprit du soldat ; chose grave, l'autorité solide, le prestige des chefs inférieurs faisant

28. Michel Goya, *op. cit.*, pp. 220-221.

29. Gabriel Auphan, « Les forces morales de l'officier » (prologue d'une conférence donnée avant la Seconde Guerre mondiale aux élèves-officiers, 1931), *Les Cahiers de la Revue Défense nationale*, 2015, pp. 4-5.

seuls la discipline. À force de poser sur eux, de vouloir en toute chose imposer son appréciation personnelle, de ne pas admettre les erreurs de bonne foi, de les réprimer, de les reprendre comme des fautes, on enlève à tous toute initiative et on jette tous les grades inférieurs dans l'inertie³⁰. » La discipline est le contraire de l'inertie : elle force à l'action tout en fournissant des solutions à la plupart des problèmes qui peuvent être rencontrés.

La discipline donne des repères dans l'action. Elle se décline sur un *continuum* allant des actes-réflexes aux initiatives permises par la subsidiarité. Elle fonde un *ethos*, un système de valeurs sûres dans l'action, provenant d'un savoir (*poïesis*) et d'une vertu (*phronesis*) pratiques. Mais cet *ethos* n'est pas figé : il se nourrit de l'expérience pratique, du retour de ces situations complexes auxquelles les dispositions n'ont pas permis d'apporter d'emblée de solution. Ce retour d'expérience est permis par le versant réflexif de l'*ethos* militaire, celui qui permet d'asseoir une initiative, non plus seulement subsidiaire, mais personnelle, celui qui met en valeur le caractère et donne tout son sens à l'engagement.

▣ L'honneur : une marque de caractère et un sens à forger dans l'engagement

L'*ethos* dispositionnel apporte le « repère » à suivre dans l'action ; dans les conditions ordinaires, ce repère suffit. L'*ethos* réflexif intervient rarement : c'est dans l'adversité qu'il donne le « sens » qui guide l'action. Cette capacité d'initiative personnelle, marque de caractère, s'exerce quel que soit le niveau d'exécution-décision dans le système politico-militaire. Elle permet de prévenir l'inertie devant une situation de blocage, lorsque la solution pratique ne se présente pas spontanément. Comment donner aux militaires ce « sens » de l'initiative face à l'adversité, indispensable à l'action en temps de guerre ? À quelles valeurs leurs initiatives personnelles doivent-elles se raccrocher en dernier ressort ?

Le sens que l'on peut donner à l'engagement pose la question de la vocation et du métier du militaire. L'engagement au service de la nation est, sans aucun doute, plus que la recherche d'un simple métier. En allemand, *der Beruf*, métier, prend aussi le sens de vocation, d'appel, de recours. Max Weber³¹, dans deux conférences, *Wissenschaft als Beruf* (« Le métier et la vocation de savant ») et *Politik als Beruf* (« Le métier et la vocation d'homme politique »), respectivement prononcées en 1917 et 1919, développe devant ses jeunes étudiants sa célèbre réflexion

30. Charles Ardant du Picq, *Études sur le combat. Combat antique et combat moderne* (1880), Paris, Ivrea, 1978.

31. Max Weber, *Le Savant et le Politique*, préfacé par R. Aron, Paris, 10/18, 2002.

sur l'éthique de conviction et l'éthique de responsabilité. Près de cent ans après cette époque troublée de la fin de la Première Guerre mondiale, que peut-on dire du métier et de la vocation, cette fois-ci, du militaire ? Quelle serait son éthique idéale-typique, son *ethos* ?

L'engagement du militaire est la marque d'un type de caractère porteur de valeurs dont la plus emblématique est certainement l'honneur. « Le sens de l'honneur » caractérise tout d'abord l'*ethos* de sociétés guerrières ou dont le système politique et judiciaire est dit « vindicatoire »³². Ces sociétés régulent leurs rapports politiques internes grâce à un système fondé sur une vengeance institutionnalisée, une violence légitimée par une certaine morale close. Dans nos sociétés modernes et étatiques, la violence légitime est un monopole d'État. Le sens de l'honneur se porte donc sur les détenteurs de celle-ci : dans un monde complexe et incertain, les militaires se voient confier le soin d'exercer ou de faire exercer, lorsque cela est nécessaire, cette violence légitime. Cet engagement au service de l'État et la violence légitime qu'il autorise donnent du sens à l'action face à la violence sous toutes ses formes, notamment celle illégitime, dans la complexité des opérations militaires, le brouillard de la guerre.

Réfléchir à l'éthique idéale-typique du militaire, c'est également prendre conscience de l'enchevêtrement opérationnel, politico-institutionnel et intellectuel qui existe en temps de guerre comme en temps de paix. Ajouter ce troisième pôle, qui pourrait être une éthique de l'honneur, au côté de l'éthique de responsabilité et de l'éthique de conviction, place la trinité clausewitzienne du chef militaire avec son armée, du politique et du peuple, au cœur de la réflexion. Devant la complexité du contexte dans lequel s'exerce l'action du militaire, devant l'incertitude grandissante des conséquences de ses décisions, quel que soit son niveau dans le système politico-militaire, l'engagement au service de la nation est ce qui donne à la fois un repère et un sens, un *ethos* porté par la discipline et l'honneur.

■ En conclusion : ne parlons pas d'« outil militaire » !

Penser l'action à la guerre nous a amenés à combiner une *phronesis* avec une *poïesis* ou une *praxis*, selon le degré de complexité de la situation rencontrée, et, enfin, un *ethos*, pour définir un esprit-en-acte, c'est-à-dire une pensée toujours en action ou un agir toujours intelligent. Concevoir le système militaire comme un « outil », c'est

32. Voir par exemple E. E. Evans-Pritchard, *Les Nuer* (1937), trad. L. Évrard, Paris, Gallimard, 1968, ou Pierre Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique* précédé de *Trois Études d'ethnologie kabyle*, dont « Le sens de l'honneur », Genève, Librairie Droz, 1972.

nier sa capacité à penser. Ce système démontre une vertu pratique, une sagesse politique et une habileté stratégique. Cette symbiose de la pensée et de l'action se traduit dans un pragmatisme qui unifie la théorie et la pratique, et irrigue l'ensemble du système complexe politico-militaire. L'agir militaire est collectif : il intègre une multitude d'agir locaux à différents niveaux d'exécution-décision. Et ces différents agir reposent tous sur le même compromis : l'intelligence d'action est d'abord celle forgée par les dispositions acquises grâce à la discipline et les initiatives que permet la subsidiarité, puis celle qui émerge face à l'adversité, qui est force de caractère et qui puise son sens dans l'honneur.

Casser les idées préconçues sur le moyen militaire comme « outil », c'est aussi rompre avec les clivages entre théorie et pratique, entre stratégeste et stratège, entre décideur et exécutant, entre philosophe et militaire. S'il est difficile d'empêcher un emploi aujourd'hui devenu courant du terme « outil » militaire, propageons alors pour lui un sens plus noble que celui du sens commun. Heidegger donne à l'outil une place primordiale dans sa philosophie car il révèle l'« être »³³ : il est un lien concret entre une pensée et une action ; il les incorpore et les rend indissociables. Le monde complexe est tissé de ces liens.

Gardons-nous de ne concevoir l'outil militaire que dans sa fonction instrumentale et surtout gardons-nous de le briser ! Il apparaîtra certes, alors, dans son être fondamental d'esprit-en acte, mais il ne sera plus utilisable. ┘

33. Martin Heidegger, *Être et temps* (1927), trad. E. Martineau, non publiée et disponible sur Internet.

L TRANSLATION IN ENGLISH



FRANÇOIS SCHEER

HAPPINESS IS IN PEACE, OR THE HISTORY OF IMPOTENCE

“A day will come when your arms will fall even from your hands! A day will come when war will seem as absurd and impossible between Paris and London, between Saint-Petersburg and Berlin, between Vienna and Turin, as it would be impossible and would seem absurd today between Rouen and Amiens, between Boston and Philadelphia. A day will come when you France, you Russia, you Italy, you England, you Germany, you all, nations of the continent, without losing your distinct qualities and your glorious individuality, will be merged closely within a superior unit and you will form the European brotherhood. [...] A day will come when the only fields of battle will be markets opening up to trade and minds opening up to ideas. [...] A day will come when we will display cannon in museums just as we display instruments of torture today, and are amazed that such things could ever have been possible! A day will come when we shall see those two immense groups, the United States of America and the United States of Europe, stretching out their hands across the sea... And that day, it will not take four hundred years to reach it, as we live in rapid times [...] and in our times, one year creates the works of a century.”

Certainly not four hundred years, but the work of one century less some three months: on 5 May 1949 the treaty creating the Council of Europe was signed in London, the first European political union which embodied the passionate prophecy launched by Victor Hugo on 21 August 1849 at the Peace Congress in Paris. And while the route from the Council of Europe to the United States of Europe imagined by our national poet is far from being set, this outline for the unity of the continent indeed proceeds from a new idea in Europe: peace.

A new idea? Look carefully. At the dawn of the “modern age”, when Charles Quint took control of the destiny of the German Holy Roman Empire, still dreaming of a “universal monarchy”, the first nation-states appeared on the European scene and their combat against the central empires and rivalries would transform the continent over four centuries into a permanent field of battle. But at the same time, a “European awareness” started to cut a path through this violence: certain thinkers, and not the least among them, writers, philosophers and men of science, dared to invoke the improbable unity of a Europe torn apart. It took the second Thirty Years War, the European tragedy that set fire to the planet, in order for the

people of Europe to start to imagine a peace that would not be a joint armed vigilance between two conflicts, but indeed a shared value, a platform on which to construct a new Europe. The undertaking was not evident: going against previous centuries was only imaginable by accepting the idea of a long march encumbered with pitfalls and to go forward required watching one's step, as Robert Schuman would propose on 9 May 1950: "Europe will not be created in a moment or in constructing a unit: it will be made by concrete realisations that first create a *de facto* solidarity."

France was thus involved in the manoeuvre although at the end of the war it was not particularly struck with good fortune. Present in the winners' camp, but very modestly, despite the heroic fight of the domestic Resistance and the Free French fighters, it was first concerned, at the end of the hostilities, to clear away the trace of the policy of abandonment of the pre-war years, the humiliating defeat of 1940 and the ignominious Vichy regime, and, in order to do this, to address the German question in a spirit of revenge. It was a witness to the treaty of alliance and mutual assistance signed in March 1947 with the United Kingdom, the provisions of which were largely inspired by the fear of a persistent German danger. This was a threat whose truth at that time paled in the face of the mounting threats in the east of the continent, which led Paris and London, together with the three Benelux countries, to conclude a new alliance treaty, known as the Western Alliance, directed against any aggressor and containing a clause for automatic assistance in the case of aggression against any of the signatories. An inter-alliance general staff was installed in Fontainebleau.

But were the governments of Western Europe reassured by this? Left exhausted by the last conflict and owing their salvation only to the decisive intervention by American power, the signatories of the Brussels Treaty were well aware of their impotence before the threats of the Soviet Empire. Thus, scarcely had the ink dried on the alliance treaty, they worked to convince Washington to assist them in defending Western Europe. Already committed to the reconstruction of the European economy by means of the Marshall Plan, would the United States agree, for the first time in its history, to contract a peacetime alliance? Concerned by the progress of communism in the world, the American government stepped forward and concluded for twenty years the Atlantic Pact in April 1949 with ten European states and Canada, which replaced in fact, if not in law, the Western European Treaty. At first this was a very flexible alliance, because while it provided for mutual assistance in the case of an attack against the territory of one of the signatories, military assistance was not automatic: each member of

the alliance retained its army and its command. However, the Korean War, arriving in 1950 after the Berlin Crisis and the creation of the two German states, the Europeans pressed Washington to transform the Atlantic Pact into a true military alliance. At the end of 1950, the North Atlantic Treaty Organisation (NATO) took the form of an integrated military organisation, with at its head a General Headquarters for the allied forces in Europe, under the command of an American General. In exchange for this, Washington expected the Europeans to make an effort to rearm, an effort which however threatened a continuation of Franco-German antagonism.

In fact, while recognising that the Soviet peril forced the Western powers to hasten a decision on the future of Germany, France had not ceased to set its conditions for this very high. It was the arrival of Robert Schuman at the head of the Ministry of Foreign Affairs in the Summer of 1948 that allowed for a change in the basis of French diplomacy. Even if it meant accepting the return of one Germany to the European alliance, the French Minister of Foreign Affairs, inspired by Jean Monnet, invented Europe. Thus, the declaration of 9 May 1950 and the treaty creating the European Coal and Steel Community (the ECSC) signed in April 1951, “the defacto solidarity” entrusting to supra-national authority the management of the two basic raw materials of the arms industry. To some extent responding to the American demand for rearmament, “overcoming military power, if not of the nation-state, and the plagues that are associated with it following the war.”¹

But rearming also meant men and Washington could not conceive that Germany would not provide any. For Paris, the reconstitution of a German army was excluded. But why not extend the ECSC formula to the military? This was the French proposal: creating a European army involving German contingents. The treaty creating the European Defence Community (the EDC) was signed in May 1952. In France it caused uproarious debates: the reappearance of German soldiers and the presence of French forces in a European army integrated into NATO under American command was not acceptable to the majority of the politicians. In August 1954, the National Assembly refused to ratify this treaty, although it was initiated by France. This about-face did not prevent German rearmament. As of October 1954, the Western Alliance was called to the rescue and, renamed the Western European Union (the WEU), it included Germany and Italy. Several months later, Germany joined NATO.

Europe was thus born from a double paradox: the project to establish

1. Pierre Buhler, *Power in the 21st Century. New definitions of the world*, Paris, CNRS Éditions, 2011.

continental unity, which placed Europe against war, was opened in order to allow, while limiting it, the re-militarisation of Germany. But, while the continuation of the European adventure *via* the Rome Treaties would, starting in 1957, break with the supranational concept, Europe did lose control of its armed forces, which migrated to the Atlantic space under the rule of Washington. And Paris and London would learn at the time of the Suez expedition, that although they were permanent members of the Security Council, they were also prohibited to fight outside of Europe unless authorised by the two Major Powers. If they still had any doubt, the Europeans were indeed restricted to peace. The United Kingdom accepted this as a given and now sought to cultivate a “special relationship” with the United States.

France did not accept this and pressed on without waiting to reduce its strategic dependence on the Atlantic bloc, while pressing in particular the work necessary to acquire nuclear arms. The return to power of General de Gaulle certainly accentuated this distancing. Between 1958 and 1962, the Head of State, while working to resolve the Algerian problem that mobilised the forces of the nation, would pay particular attention to two apparently distinct projects that were undoubtedly closely linked in his mind. On the one hand, a deep reform of the Atlantic organisation, starting with the creation of a Franco-Anglo-American executive board within the Alliance. This was the subject of a memorandum sent in September 1958 to Washington and London and rejected by President Eisenhower who was above all concerned not to bind his hands in the case of a possible use of nuclear arms. In response, the French President decided to accelerate the creation of a French strike force, despite the efforts of Washington to dissuade him from this. On the other hand, the establishment of a Europe policy subject to the Fouchet plan, which the other five member states of the Community would ultimately reject because, among others, the “security and defence” section deliberately ignored the Atlantic space. However, according to Georges-Henri Soutou, “for Paris, the Fouchet plan did not only correspond to a European project, but also to a strategic project, in particular because of the desire of General de Gaulle to obtain a deep reform of the Atlantic Alliance. In the mind of the General this clearly consisted of establishing a two-fold organisation for European and tri-partite security, formed by the two circles for which France provided cross-checking.”² This interaction with the question of reforming NATO and the relations between the United States and Europe certainly had a part in the failure of the Fouchet plan.

2. *Review of Germany*, Volume 29, No. 2, April-June 1997.

The proposal of an Atlantic Community launched by President Kennedy in July 1962 would not be any more successful. This community would be based on two pillars, the United States and the “United States of Europe” (sic). In order to balance the American monopoly on the decision to use nuclear arms in the strategic domain, Washington proposed the creation of an integrated multilateral force that would absorb the French and British nuclear forces, but not the American force. French refusal was assured.

It remained to draw on the lesson of these failures, by returning to the fundamentals of the European construction as conceived of it 1950: making the Franco-German entente the cornerstone of the new Europe. Without doubt, the Elysee Treaty of 21 January 1963, which, in the eyes of the French President, would allow a re-launch of the European Europe in the face of the concepts of the Atlantic Europe, even though it was only ratified by the Bundestag with the addition of a preamble underscoring that Germany would never choose Europe against America. This episode did not create an obstacle to re-launching Europe under the impulse of an active Franco-German partnership lasting several decades, including in the area of defence. Nor did it create an obstacle to the French desire to refuse to Atlantic integration without however rejecting the Alliance: in 1966, the French forces were withdrawn from the joint command and the NATO institutions, organs and bases left the French territory.

Thus, regardless of the progress made since the implementation of the founding treaties in creating a unified Europe, any idea of a European community capable of ensuring its security and defence outside of the Trans-Atlantic context was resolutely dismissed by the partners of France and by Washington. Even more, how could Europe pass for a leading party in the defence of the free world in the absence of any shared foreign policy? “The East-West system defined a unique space structured by the alliances, which operated according to simple rules that were easily decrypted. [...] A single organisation enjoyed a monopoly of intervention in situations affecting the security of Europeans: the Alliance. The discourse on European construction spoke of other things or was inserted in the Atlantic determination. [...] [Western Europe] was until the end of the 1980s an economic area undertaking a simple political cooperation. Until the collapse of the Eastern Bloc, it was a not a strategic entity.”³ Only Gaullist France undertook to put its external policy in accordance with its desire to retain control over its means of defence by setting a third path between these two blocs (recognition of Populist China, development

3. Dominique David, “The European Community between war and peace”, *Politique étrangère* 1/93.

of relations with Moscow and its satellite countries, criticism of the American policy in Vietnam, a policy of development assistance).

Did the end of the cold war and the disappearance of the Soviet Union lead to a redistribution of power in Europe? “Once again it was the two principles of organisation of the European order that were relied on to absorb the ‘shock’ of German reunification: the Atlantic Alliance, which the reunified Germany joined, with the consent of the Soviet Union, and the European construction which, at the initiative of Chancellor Kohl and President Mitterrand, was assigned new ambition.”⁴

The Maastricht Treaty, signed in 1991, undertook to express this ambition, particularly by the creation of the Common Foreign and Security Policy (the CFSP) which, among others, contains this provision in the form of a nesting doll: “The CFSP includes all of the issues relating to the security of the European Union, including the definition of a common defence policy, which may lead, when the time comes, to a common defence. The Union requests the WEU, which was an integral part of the development of the European Union, to prepare and implement the decisions and the actions of the Union that have implications in the area of defence.” This monument of European literature summarises in itself the infinite vacuity of any strategic thinking within a community that still only had twelve member states, all of them from Western Europe.

Hardly had the Europeans dared to overstep this (!) than they found themselves thrown into the Balkans torment and, left to themselves, they could only parade their impotence and call for help from the American ally which, no longer having to contain the threats of the Soviet bloc, sought to distance itself from the tribal disputes of old Europe. Only the intervention of NATO and the American authorities taking charge of the negotiation between the parties to the conflict were able to end the war in Bosnia. And again, it was NATO that was summoned to force Serbia give up in the Kosovo affair.

The CFSP would have no better future when the enlargement of the European Union caused the number of member states to increase from twelve to twenty-eight. Particularly for the countries of Central Europe released from the Soviet yoke, it was membership in NATO that had priority. And how could one say they were wrong? The considerable progress in European unity had certainly contributed to reinforcing the Atlantic bloc, but it was difficult to attribute to it the collapse of the Eastern bloc. The alliance with the United States was naturally more important than membership in the Union. It was only

4. Pierre Buhler, *op. cit.*

interesting because of its large market: a political Europe and military power was not (and still is not) in the field of vision of Warsaw, Prague or Budapest.

It was not only that the CFSP and its translation in the area of security, the European Security and Defence Policy (the ESDP), had seen only timid advances over twenty-five years. Crisis management structures have been put in place. The creation of a rapid response force has been agreed. A European security strategy has been created that allows for some operations to manage civil and occasionally military crises, in Africa, in the Balkans, in the Middle East, in the Indian Ocean, operations conducted with or without the resources of NATO, but under European command. But the evidence is clear: these advances rely largely on three countries, France, the United Kingdom and Germany. With the German partner, we have gone since 1991 from the Franco-German brigade to the European corps. An agreement between the French and German commanders and the Supreme Commander Europe (SACEUR) established a NATO/WEO cooperation. As for the United Kingdom, it found an occasion in the area of defence to demonstrate an interest in Europe. The Franco-British agreement of Saint-Malo in December 1998 affirmed the ability of the European Union to possess “an autonomous capacity for action supported by credible military forces, with the means to use these and to be prepared to do so in order to respond to international crises [...] in order for Europe to be able to have its voice heard in world affairs, while acting in conformity with our respective obligations within NATO.” Other agreements between Paris and London were concluded recently in order to consolidate this cooperation.

All the same, is France, which undertakes to conclude European bilateral defence cooperation agreements, still the France that has been concerned since the beginning of the Fifth Republic with supporting the concept of a Europe for defence, the natural support of a Europe that multiplies its power, when faced with partners who conceive of the European security and defence policy more prosaically as a defence of Europe? This approach has led them to submit without question to American protection and to rely on their membership in NATO, all the more so since, during the last decade, and with the help of the crisis, they have cut their defence budgets. The question should be addressed, considering the two directions undertaken simultaneously by French diplomacy. Under the impulse of President Sarkozy, the European Union would, after the rejection of the Constitutional Treaty, attempt to save the furniture by signing the Lisbon Treaty. Taking up again several of the provisions of the still-born treaty, this agreement without a doubt marks some progress in the area of defence,

particularly by retaining the possibility of a “permanent structured cooperation” (namely, a defence with variable geometry). But it also underscores that for the NATO members of the European Union, NATO remains “the basis of their collective defence and the instance for its implementation.” However, at the same time, the President of the French Republic announced the coming return of France to the integrated structures of NATO. This was determined in 2009, the year when the Lisbon Treaty entered into force.

After the disappearance of the Soviet Union, France had in principal raised the question of whether to maintain NATO. As the United States had unambiguously stated its desire to remain European (meaning, to keep an eye on Europe that has twice drawn it into a world conflict) and after amending NATO as a consequence, at the end of the 1990s Paris opened up to the possible return to the integrated command. The operation would fail in the face of Washington’s refusal to grant to Europe one of the largest commands in the organisation. This did not in any way prevent France from continuing to participate in operations conducted by NATO and it is one of the principal contributors to the budget for this. Therefore, a return to the integrated system would not apparently change the situation unless it would allow closer proximity with the American partner, which would go far beyond the line traditionally followed by French diplomacy for some fifty years. However, this was indeed the goal of Nicolas Sarkozy who in 2003 was among the supporters of the absurd Anglo-American intervention in Iraq. With regard to the conditions of engagement of the French forces in certain external operations in progress, this return to a more Atlantic line has apparently not been brought into question by President Hollande.

While remaining one of the rare members of the European Union to have retained, militarily speaking, a certain credibility, France does appear to have returned to the ranks. Can we then consider that the debate is closed and the idea of an autonomous European defence has survived? There is nothing that prohibits the analysis made by Pierre Buhler of the concept forming in Europe of its security and defence, who notes with benevolence that “the European construction has renewed the methods of exercising power and influence. And it has invented new methods. [...] By postulating to go beyond the logic of power and rivalry in one region of the world—and by putting this assumption into practice—the builders of Europe patiently wove a model of inter-state relations in which the risk of the use of force has gradually dissipated, by outlining the Kantian model of ‘perpetual peace.’ [...] What Europe applies to its constituent parties is a tight framework of norms which are sanctioned by a court of justice. And

which allows, in the name of a public good admitted to be legitimate, to override national sovereignties without abolishing them.” And he adds: “Europe is not limited to applying these norms to relations within itself. [...] It has the ambition to have them shared with the rest of the world. [...] Unable to enjoy the military power that is precisely rejected by its existence, it may offer, if not a model to be imitated, at least a proven method of managing relations between states.”

One will simply note that the globalised and multi-polarised world after the cold war has not really demonstrated a penchant for the European model. And for the first time in seventy years, the citizens of the European Union hear it repeated that they are again at war and that this war threatens their territory. This is wrong. While there are wars, they are taking place outside of Europe, but not far from the borders of the Union. The latest enlargements have in effect brought these borders to the edges of the continent, in regions that have again become unstable since the fall of the Wall. If Europeans were only slightly aware of these, the waves of refugees now pressing at their gates have brought the hard reality to them.

The origin of these movements of populations are the wars which, against the background of latent conflicts in the Arab world, have prospered in the wake of the 11 September 2001 attacks and the Western reactions. One must particularly note the disastrous intervention in Iraq, already noted, a general inflaming of the Middle East whose terrorist metastases have crossed European borders. But as tragic as the number of victims is, terrorism is not war: the attacks on the security of European countries that it constitutes cannot be combatted first with military force. While this violence may justify the use of armed forces in the conflict zones which provide it with volunteers and resources, it requires other measures on the European level that are not subject to NATO and for which effectiveness will require a level of coordination and cooperation between the member states of the Union that is still far from being reached. Today this is the challenge for governments which, desirous of peace, had believed it was more comfortable to entrust the management of the peace to others, while maintaining an illusion of sovereignty. In this form of combat where the asymmetrical character far exceeds that of the wars taking place in the Middle East and Africa today, national sovereignty is a derisory concept subject to contempt even when it is only an expression of shameful nationalism. As if Europe had not already paid the price dramatically for this. And as if the survival of the European Union was not at stake in this test. ┘



BRICE ERBLAND

BAYONET TO THE MUZZLE, GENTLEMEN OF BERGERAC!

In his most famous play, Edmond Rostand describes two types of soldiers with quite different styles. The insolent Cyrano who is at ease with eloquence is opposed to Christian, who is valiant in combat but timid in expression. “The language written and spoken today disturbs me. I am only a good timid soldier”, the latter laments.

Such are the phrases that escape their authors and reverberate over time, justifying postures and spreading ideas over centuries. What was Cicero thinking, for example, while writing a work intended for his son, when he wrote “*cedant arma togae*”? It is not likely that he was imagining he would influence the political relationship to the military in 21st century France. And yet, even if other inspirations encourage the soldier to be the “counsellor of the Prince”, it is primarily the relationship of strict obedience, without question and without discussion, which prevails today. This discipline is necessary and is often a gauge of operational effectiveness, such as when an engagement is decided one day by the executive and the troops are deployed on the ground the very next day.

But the laws of action and the short-term do not govern reflexion and perspectives. In these areas, free expression must provide solid foundations for the strategic and organisational edifices that are continually being constructed. Certain events however appear to prove the contrary, such as the disgrace of General Desportes when, in July 2010, he criticised in *Le Monde* the counter-insurrection doctrine implemented by NATO in Afghanistan, or the removal of the chief of the Mattely squadron after the publication of an article against the reform of the gendarmerie. Even if this last decision was cancelled by the administrative judge, these examples can only reinforce the silence of an institution which for many years has been seething with a desire to express itself. But between the letter and the spirit, the limits are not easy to set, and the freedom of expression of the military appears to be kept in apathy. Do we now have an army that can express itself with a certain independence, in the image of Cyrano, or are we condemned to remain silent like “a handsome musketeer who passes”? This is such a thorny subject that we don’t know which end to start from.

“Ah! No! It’s a bit short, young man!” cried Cyrano in his celebrated nose tirade. “We could say.... Oh! God... lots of things in sum... By varying the tone. For example, here.”

Subversive: this is the case of the majority of the interventions by groups using pseudonyms, such as Surcouf, which published an *Anti-White Paper* in the *Le Figaro* on 19 June 2008, or the poorly-named Marc Bloch movement, the group of “young officers” which published a poorly-argued diatribe in 2013 on FranceTvInfo denouncing the decline of the French army, or the manifesto of the Sentinels of the Agora, also in 2013, which called for the armed forces to be safeguarded. Is this the effect of fashion or are these contextual reactions in the period of preparing the *White Paper*? We may thus be condemned to find another more or less obscure small group every five years fighting a last-ditch struggle with its last bullets to save our armed forces. It is elegant, a scent of the panache of the Gentleman of Bergerac and the romanticism of a truly French culture where the generals fight duels in the national newspapers to defend their honour⁵. As is well known, “it’s even more beautiful when it is useless.” And indeed, it is truly useless, even counter-productive, because this always happens much too late and with the appearance of a conspiracy that is too evident for a nation where certain wounds heal badly.

Inspired: let’s take the example of the Army General Pierre de Villiers, the current Chief of Staff of the armed forces, who published in *Le Monde* on 21 January 2016 a version of the necessary strategy against ISIL. No subversion in sight, no shouts of conspiracy, even though certain informed speeches are direct responses to the points of view of political personalities on the subject. The proof that an idea expressed with wisdom can only be received openly. “Oh! To be able to express things with grace!” dreams Christian. However, it is not likely that the authors of the Marc Bloch movement, had they been able to take responsibility for their writings, would have spilled such gall without proof or reasoning. When one is authorised to express oneself, not only does anonymity lose its interest, but one pays close attention to the form and the scope of one’s words and one’s writings. An assumed identity is the best gauge of measured and careful expression.

Optimist: giving freedom to speak would thus create more good than evil, since the anonymous and radical positions would be much less likely and would have less resonance in the space now filling the public debate. Moreover, only those persons would speak who have something interesting to say and only those who do this with talent would be visible. Thus there is no need to worry about the possible failed polemicists whose insipid statements, elevated to the rank of art, are already scattered throughout all of the commentaries on specialised

5. General Magrin-Vernerey, alias Monclar, did this in 1950, just before taking command of the battalion in Korea, against General Vincent who, among other things, had accused him in the newspaper *L’Humanité* of being an Austrian double agent.

blogs and articles on defence. In the publishing world, quality prevails over quantity. An article or a book only has a future if it is read and it is only read if it is well written. Therefore, “every man who writes and writes well, serves France”⁶. We can then dream of a positive dynamic which will allow a true reflexion free of constraints to develop within the armed forces.

Moralist: we must, all the same, remind the military personnel who are speaking of their obligation of loyalty. Because, like it or not, he remains a soldier of the French Republic. But loyalty is not that of a blind follower. Otherwise, we should close our academies and open production lines for robot soldiers. Isn't the soldier a disinterested entity capable of criticising the political context of an operation with his brothers in arms, and then seconds later put all of his strength and courage into accomplishing the mission he has received, within that very operation? Therefore, what would be changed if he were free to express himself if his commitment is ensured by his obligation of loyalty? The awareness of the obligation of obedience is not in any way changed by the expression of an opinion. “Farewell to dreams, regrets, home and love... What comes by the fife leaves by the drum.” Only a moral barrier could obstruct this loyalty, as was the case for a good number of soldiers in 1940, regardless of the choice they made for honour and for the nation⁷. But this moral barrier, if it must exist, will not depend on the writings or the words of the person in question. The discussion among friends could transform into a public tribunal, but this would not cause the soldier to leap into the mission entrusted to him with any less ardour.

Protective: the only true obligation of discretion, even silence, thus concerns operational security. Any soldier engaged in combat will confirm that finding photos of the interior of operational bases on the internet is not good for security and that publishing information on an operation in progress would be to give the upper hand to the enemy. Tzahal experienced this when, in 2010, one of its soldiers published on Facebook the location and the time of an operation in which he was to take part. There was no other choice but to simply cancel the entire operation. While it is regularly necessary to recall this, because of the false impression of intimacy that soldiers and their families may have on social networks, this obligation of operational security does not pose a problem for anyone, because it is clear that it is important in order to preserve human lives.

6. Statement of General de Gaulle to Camus, related by André Malraux in *The Oaks that we Cut Down* (1971).

7. In *Honour and Nation* (Perrin 1996), Lucien Febvre relates the history of two brother officers, one in the Army and the other in the Navy, when France capitulated in May 1940. One chose exile in England and the other remained in the French forces under the Vichy government. Both of them justify their choices to the mother out of respect for honour and the nation.

Influence: here we should question since when the eighteenth and thirty-fifth sessions of the French Academy no longer accept military personnel and since when does everyone find this normal. This absence of members of the French Academy is a symptom of the loss of influence in the halls of power, under cover of discretion transformed into political timidity. Recent years have seen growing consciousness of the need to enjoy influence in society. But how can we influence this when we are not visible? What idea could a magistrate, a professor or a financier have of the army? Like the Duke Marechal de Guise: "He's very busy! The court! The camps! The cares of the world!" our military elites should be present in the halls of power as well as in the camps and the garrisons. How many major military chiefs visit television studios, speak into radio microphones, write in the daily newspapers? The exercise is too rare to be effective.

Digital: on the public social networks there are too few soldiers who are seen as such and who take responsibility for their words. However, they are working directly to expand the armies. They can relay the institutional communication campaigns and, better yet, they could be entrusted to set out certain minor announcements. One is always more willing to believe a person than an institution. Like the film studios that allow the audience to talk about their films, we could perhaps gain by allowing soldiers to present their profession.

Prophetic: doesn't the real danger come from an army that is silent? There is no useful reflection without expression. An army that keeps silent is not thinking any longer and thus falls into excessive technicality. Very fortunately, we are far from this. It is not yet the rhythm of equipment maintenance that dictates the rhythm of our units engagements, it is not yet the machines that launch the bombs for us, and it is not yet the new equipment that dictates the new doctrine...

Nostalgia: where are the Lyauteys, the de Gaulles? We continue to cite them, to refer to their works, but we are not encouraged to imitate them. At the conferences in July 1946 and January 1947, Marechal de Lattre encouraged officers to work on themselves and to carry out free research, hoping that the army would become the centre of broad and free currents of ideas⁸. Today we see a flood of military publications, but the large majority of these are operational testimonies. "Bah! One finds the words when one mounts an assault!" states Christian ironically. This method is not to be criticised. Quite to the contrary, one must take advantage of the movement in order to get the machine going and to see the publication of reference works for the coming centuries.

8. *Review of National Defence*, 11/48 p. 459, related by A. Goutard.

Envy: while gazing on the customs across the Atlantic. Because, hearing the open debates between the Pentagon and the Department of State or the tribunes of certain American generals on the subject of strategies in progress, it appears that they are much freer to give their opinions. But is this a more permissive tradition or a concept of less restrictive subordination than in France? Because, while our army solely obeys the executive, theirs is also beholden to the judiciary branch and public opinion, and thus a position that is more free, depending on the point of view⁹.

Legislative: by finally declaring Article L4121-2 of the Defence Code. “Opinions or beliefs, particularly philosophical, religious or political opinions or beliefs, are free. However, they may only be expressed outside of service and with the discretion required by military service.” It would be difficult to make this less ambiguous. But on reflection, this article does not prohibit much. All the more since it shows a more permissive development, as compared to its previous versions. Thus, it is more our perception of this obligation of discretion and the application of a principle of caution that should be brought into question...

Courageous: this is perhaps the entire problem. Writing means to take a position. Taking a position means to expose oneself. And to expose oneself is to take risks. But what should we do, Mr Bergerac? “Dedicate all the verses to bankers, like everyone does? Play the buffoon in cringing hope to see, at last, a smile not disapproving, on a patron’s lips? Only discover a talent for idiocy? Be terrorised by the vague gazettes? No, thank you!”

In closing, how much of Cyrano is there in our army of Christians? “Yes, I have a quick and military mind, but I [...] only know how to stay silent,” they repent without cease. However, our ranks are full of Cyranos who are unaware or who are muzzled by fear or by laziness. Bayonet to the muzzle, Gentlemen of Bergerac! Have the courage to leave the standard paths as you mount the assault! Encourage each other to take to the pen!

“Here more or less, my dear, you could have said this if you had a bit of lettering and mind,” concludes Cyrano after his nose tirade. However, the popular mockery sometimes tends to say that as for a mind, soldiers have “not an atom, and of letters they only have four, which form the word: fool!” It is up to us to prove this is not so. ┘

⁹ Florent de St-Victor and Stéphane Taillat, “The Toga and the Sword”, alliancegeostrategique.org, 20 September 2013.

COMPTES RENDUS DE LECTURE

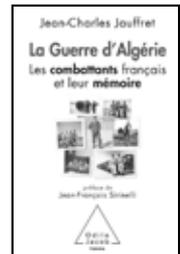
Mémoires fragmentées, mémoires vives et opposées, mémoires paradoxales... Excellent connaisseur de la guerre d'Algérie à laquelle il a consacré une grande partie de ses travaux depuis plusieurs dizaines d'années, Jean-Charles Jauffret propose ici une approche globale des soldats engagés dans ce conflit, dans leur diversité et dans la durée. Dernière guerre de masse qui voit l'engagement du contingent dans des opérations actives, la simple évocation de ce conflit fait très rapidement polémique. En prenant soin de croiser plusieurs dizaines de témoignages d'acteurs, Jauffret aborde toutes les questions sans *a priori* et avec mesure. Son ouvrage est divisé en neuf grands chapitres qui permettent d'aborder toutes les facettes du dossier, de l'entrée en service (« L'incorporation ») à la mémoire conservée (« À la recherche du temps perdu »). Au fil des pages, le lecteur (re) découvre les étapes et les modalités des « rites de passage » (conseil de révision, centres de sélection, formation élémentaire, peloton d'élèves sous-officiers...), puis l'environnement et les conditions du départ (les manifestations hostiles, les centres de regroupement dans le Sud...). Dès l'arrivée sur l'autre rive de la Méditerranée, c'est l'immersion dans un autre monde (« La découverte d'étranges départements »). La guerre elle-même, sous ses diverses formes et dans ses différentes conditions, est au cœur des chapitres 4 à 6 (« La dernière guerre des gros bataillons », « Une guerre vécue en expériences diverses », « La pacification fait rage »), qui n'omettent ni « la guerre des paras » ni « la guerre des grottes », et pas davantage « les refus d'obéissance » ou « les insoumis ». Sur tous ces points, et bien d'autres, des citations, des chiffres, des statistiques, une prise en compte des réalités dans leur diversité. Les deux chapitres suivants s'intéressent plus directement aux soldats eux-mêmes et à leurs conditions de vie (l'hébergement, l'alimentation, la vie quotidienne au sens large, mais aussi le vocabulaire spécifique, les questions familiales et religieuses, l'épouse ou l'amie, la quille...). L'ultime chapitre parle du retour, des blessures physiques et psychologiques, de la mort et (original) des soldats irradiés lors des premières expérimentations atomiques du côté d'In-Amguel. Un volume complémentaire à toutes les études sur la guerre d'Algérie, et auxquelles, grâce à son angle d'approche, il apporte toujours des éléments nouveaux, une finesse accrue, et où nombre d'affirmations souvent trop péremptoires sont relativisées.

PTE

Voici un ouvrage original, rédigé par des officiers supérieurs stagiaires du Centre des hautes études militaires (CHEM) sur la base de leurs expériences opérationnelles et de leurs réflexions. Dans son introduction, le général Durieux présente un survol rapide de l'évolution de la notion même de guerre et s'attarde sur ses dernières manifestations, tout en soulignant à plusieurs reprises le poids du politique dans les choix stratégiques. Au fur et à mesure des contributions, les auteurs (essentiellement français, mais aussi italiens, allemands et anglais) traitent successivement des formes de la guerre

La Guerre d'Algérie Les combattants français et leur mémoire

Jean-Charles Jauffret
Paris, Odile Jacob, 2016



La Guerre par ceux qui la font Stratégie et incertitude

Benoît Durieux (dir.)
Monaco, Éditions du Rocher, 2016

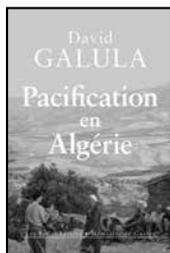


asymétrique, irrégulière, hybride, et de la notion de « surprise stratégique » avec une réelle hauteur de vue, puis du principe des *Livres blancs*, des formes de la dissuasion et de la technologie, et enfin, de l'approche globale et des guerres contre-insurrectionnelles. Toutes les contributions sont de haute tenue (même si la forme militaire de structuration d'une argumentation est parfois très nette) et on observe de fréquentes références à Clausewitz, dont le général Durieux est l'un des grands spécialistes, tout autant que des analyses de la « conception occidentale de la guerre ». Enfin, chaque texte se termine sur une bibliographie indicative très utile. Par les multiples idées qui sont brassées au fil des pages, un volume qui doit figurer dans toute bonne bibliothèque de chercheur, de militaire, ou tout simplement d'amateur éclairé.

PTE

Pacification en Algérie

David Galula
Paris, Les Belles
Lettres, 2016



Disponible depuis longtemps sur Internet, mais uniquement en anglais, ce volume trop oublié du lieutenant-colonel Galula méritait d'être publié en français depuis que son auteur a connu une célébrité mondiale après avoir été sorti de l'oubli par le général Petraeus qui en a fait « le Clausewitz de la contre-insurrection ». À la fin de son introduction, Galula précise qu'il se « fie à [sa] mémoire, puisque [il n'a] tenu aucun journal de bord », élément à prendre en compte dans l'analyse de certains passages. L'ouvrage est divisé en quatre parties d'ampleur variable. La première pose le cadre en procédant par coups de zoom progressifs de l'insurrection algérienne en général à la Kabylie, puis Tizirt, pour terminer par le sous-quartier dont le capitaine Galula a la responsabilité. La deuxième traite de la question de la population comme cœur et cible des combats – Galula présente ici à la fois sa théorie personnelle et sa mise en œuvre au quotidien. S'il s'efforce de « rapprocher la compagnie de la population », il ne s'interdit pas l'emploi de la force armée, au contraire. Aucune démagogie ici, mais du réalisme. La troisième partie complète la précédente et porte sur « la lutte pour le soutien de la population », ce qui nous place bien au cœur des problématiques de contre-insurrection, jusqu'au projet de créer un nouveau parti politique. Enfin, la dernière partie montre Galula commandant et commandant en second du 2^e bataillon du 9^e RIC à l'ouest de Tizi Ouzou : à ce nouveau poste, il lui faut (presque) tout reprendre à zéro, tant au plan militaire que de l'action en direction des populations. On a là quelques belles pages sur le terrorisme dans le secteur et sur l'attitude des Européens, en particulier après le 13 mai, avec, en dépit des espoirs suscités, cette question récurrente de la fidélité réelle ou feinte des musulmans ralliés. En conclusion, Galula tire quelques enseignements de principe de son engagement dans la guerre d'Algérie, enseignements qui, à bien des égards, conservent leur pertinence sous d'autres cieux. Un livre pratique, fondé sur une expérience réelle et qui fourmille d'exemples concrets. À lire et à réfléchir.

PTE

Visages de Verdun

Michel Bernard
Paris, Perrin /
ministère de la
Défense, 2016



La tragédie de la bataille de Verdun justifiait l'écriture d'un historien d'exception. Elle le trouve en la personne de Michel Bernard, digne successeur de Maurice Genevoix. Un écrivain qui écrit comme Chateaubriand. Les mots sonnent comme des salves d'obus, claquent comme des cris d'assiégeants vite transformés en assiégés, se bousculent comme des plaintes infinies de soldats agonisants dans leurs uniformes trempés d'eau, de boue et de sang au fond de trous béants. Le récit est soutenu par des photographies issues des archives du ministère de la Défense, qui montrent les combattants au regard aussi dévasté que déterminé, contrastant par leur calme avec la furie des combats. La

photographie de Maurice Ravel emmitoufflé dans son étrange pelisse renvoie au précédent et remarquable ouvrage de l'auteur, *Les Forêts de Ravel*. Chef-d'œuvre du genre, ce livre invite le lecteur à visiter la maison de Ravel et à réécouter sa musique avec la mémoire de son engagement volontaire et si courageux à Verdun, dans les transports. La lecture de *Visages de Verdun*, aux descriptions si précises, place le lecteur dans la restitution de cette bataille, aussi vaine que symboliquement forte, avec ce mélange d'erreurs stratégiques majeures de Joffre et de courage désespéré des soldats et officiers. Ce centenaire est honoré par un historien qui est à la hauteur de cette funeste mémoire.

Didier Sicard

Au revoir là-haut, d'Alfred Lemaître, le prix Goncourt de 2013, a non seulement magistralement remis en mémoire ce « ballet des morts » comme le dernier acte de cette tragique Première Guerre mondiale, mais aussi fait découvrir à la plupart des Français ce mélange de turpitudes et d'hommages. Mais il est rare qu'un écrivain et un docteur en histoire se rejoignent et s'épaulent l'un l'autre pour restituer la vérité de cette étrange période historique qui va durer plus de dix ans, occupée à « démobiliser les morts », les exhumer, les transporter, les réinhumer. Cette frénésie mortuaire est d'une extrême ambivalence. D'un côté, rendre un dernier hommage à ce million de « morts pour la France », respecter les douleurs des familles, et d'un autre, agir rapidement, de façon presque industrielle, pour ne pas multiplier à l'infini les actions individuelles. Ce dernier souci va être soumis à une temporalité administrative, bien souvent inadaptée aux situations particulières. D'où les exhumations sauvages qui vont conduire à des normes oscillant sans cesse entre la rigueur et le laxisme. Quelques personnages « vautours » vont faire main-basse sur ces quêtes, ces émotions, ces demandes en en faisant une véritable industrie. L'État, en la personne du célèbre André Maginot, leur fait abusivement confiance. Trafic de cercueils, matériaux inadéquats, mélange des corps, désordre des transports contribuent à créer une situation malsaine et scandaleuse. Mais le paradoxe est qu'au XXI^e siècle, le souvenir des poilus inhumés dans des cénotaphes militaires demeure plus fort que les tombes individuelles de plus en plus délaissées. La leçon de cette mémoire, absente dans le remarquable prix Goncourt, est que le mort au combat ne survit pour les générations futures que dans des grands cimetières militaires dédiés.

Didier Sicard

Deux éminents spécialistes de la Grande Guerre, l'un français, l'autre allemand, croisent leurs points de vue et analyses sur Verdun, et surtout sa mémoire. Ils abordent essentiellement le sujet de la bataille à partir de l'intérieur (opinion publique, propagande) et du quotidien des soldats, sans toutefois négliger les niveaux de commandement, puis s'intéressent longuement au souvenir et à la mémoire des combats aussi bien du côté français que du côté allemand, jusqu'aux manifestations communes à haute portée symbolique de la V^e République. La conclusion est sans surprise : « Verdun dit autre chose : elle abolit les différences, elle fait de nos ancêtres les victimes d'une même folie meurtrière et par-là de nous, en quelque façon, un même peuple. [...] C'est tout l'enjeu du discours mémoriel que tiennent les sites de Verdun et du champ de bataille. » Ouvrage de grande qualité logiquement construit et parfaitement référencé, ce *Verdun* doit être connu de tous les amateurs de la Grande Guerre. Un esprit taquin y trouverait même une subtile évolution du discours des deux auteurs, que l'on a connus plus « sociaux-culturels » et moins

Le Ballet des morts

État, armée, familles : s'occuper des corps de la Grande Guerre

Béatrix Pau
Paris, Vuibert, 2016



Verdun 1916

Antoine Prost et Gerd Krumeich
Paris, Tallandier, 2016



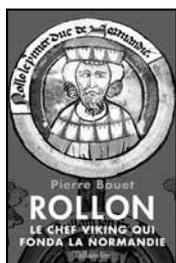
attachés aux réalités militaires qui, contre toute attente, parfois s'imposent dès que l'on veut faire un peu d'analyse tactique ou opérationnelle. Ils abordent des sujets aussi différents que la montée en ligne et la relève, les séjours dans les trous d'obus, les combats, mais aussi l'importance du moral pour « tenir », avec ses hauts et ses bas, ses étonnantes résistances et ses rapprochements avec l'ennemi ou ses capitulations trop rapides. Le thème de la mémoire de Verdun durant l'entre-deux-guerres est particulièrement bien traité (les deux auteurs en sont parmi les plus grands spécialistes) et les précisions apportées à son instrumentalisation en France comme en Allemagne, sous des formes et dans des objectifs différents, sont des plus intéressantes. Une publication qui comptera dans le paysage éditorial de cette année du centenaire.

PTE

Rollon

Le chef viking
qui fonda la
Normandie

Pierre Bouet
Paris, Tallandier,
2016



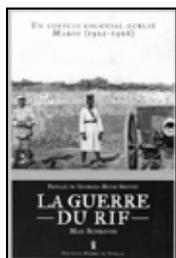
On connaît la réputation sulfureuse des Vikings fondateurs de la Normandie au X^e siècle, mais on ignore généralement qui ils étaient et comment s'organisa le territoire qui leur fut confié. Dans cet ouvrage, Pierre Bouet conte l'histoire des raids dévastateurs de ces hommes du Nord, de plus en plus puissants et prolongés au IX^e siècle, au fur et à mesure que l'Empire carolingien s'étirole. Il précise également la généalogie de Rollon, un chef somme toute secondaire au départ, son cadre culturel puis les raids qu'il conduit lui-même jusqu'en 911, en Angleterre, sur le territoire des futurs Pays-Bas et, bien sûr, le long de la Seine, jusqu'à Paris. Les négociations préalables au traité de Saint-Clair-sur-Epte entre Rollon et Charles le Simple et le traité lui-même font l'objet d'un chapitre complet, puisque celui-ci est considéré comme l'acte de naissance de la Normandie. Le rôle clef de certains évêques dans ces négociations, puis dans la pérennité de la sédentarisation des Vikings est lié à la conversion de ceux-ci au christianisme ainsi qu'aux dons généreux que Rollon et les siens font à l'Église. Les vingt premières années de l'installation des Vikings sont difficiles, notamment à cause de la poursuite des raids menés par d'autres bandes, mais Rollon reste fidèle à sa parole et loyal au roi Charles, et impose sur ses terres un pouvoir fort. Le livre se termine sur « La construction du mythe », jusqu'à la mise en scène d'une origine troyenne des Normands, faisant de Rollon l'« élu de Dieu ». L'aventure se poursuivra au siècle suivant, vers l'Italie du Sud et la Sicile. Mais ceci est une autre histoire...

PTE

La Guerre du Rif

Un conflit
colonial
oublié, Maroc,
1925-1926

Max Schiavon
Paris, Éditions
Pierre de Taillac,
2016



Disons-le tout net : voici un livre qui doit impérativement être connu de tous les amateurs de la période, ne serait-ce que parce qu'il est le premier depuis fort longtemps à présenter l'ensemble des données militaires sur cette campagne du Rif, qui n'est plus effectivement connue que de quelques spécialistes. Il est donc heureux que Max Schiavon nous propose ce volume, d'autant plus qu'il s'appuie sur un large *corpus* de documents et d'archives, en particulier des fonds privés et familiaux. On apprécie également les nombreuses annexes qui terminent le volume et qui fournissent des données précises extrêmement utiles sur l'évolution des forces. Le récit des événements sur le terrain est rédigé avec soin et les différentes phases de la campagne sont bien séquencées, décrites dans le détail en s'appuyant toujours sur de solides références. En un mot, tous les lecteurs en apprendront beaucoup sur la guerre du Rif et la longue bibliographie finale permettra à chacun d'aller plus loin encore s'il le souhaite. On peut toutefois regretter qu'au-delà du discours descriptif, le propos soit peu problématisé dès que l'on quitte le strict terrain des opérations militaires.

PTE

Cette très volumineuse étude affirme ne pas prétendre à l'exhaustivité, ce qui est naturellement exact, mais brosse un tableau à la fois très large et très varié des auteurs, pour l'essentiel français, dont l'œuvre a été profondément marquée par la Grande Guerre. Réunissant plus de trente-cinq contributions, le livre est divisé en trois parties : « En guerre », pour les auteurs combattants ou pacifistes pendant la guerre elle-même, « L'empreinte », pour les influences ultérieures, et « Regards étrangers », pour quelques travaux internationaux. Les contributeurs sont extrêmement variés, du professeur émérite reconnu au jeune chercheur, ce qui donne à l'ensemble une diversité d'approches et de préoccupations intéressante. Après une introduction historique de Jean-Nicolas Corvisier, qui s'efforce de dresser un bilan de l'ensemble de ces publications et parfois des travaux associés, Jean-Pierre Rioux ouvre le cycle des contributions avec « Charles Péguy en pantalon rouge ». Aucun grand nom ne manque ensuite, de Claudel à Barrès et de Léautaud à Romain Rolland, de Gide à Duhamel, d'Apollinaire à Cendrars, de Dorgelès à Giono et de Céline à Drieu la Rochelle. Parmi les contributions les plus originales, celle de Cécilia Suzzoni, consacrée à « Albert Thibaudet, *La campagne avec Thucydide*. De la guerre du Péloponnèse à la guerre de 14-18 : une certaine figure de la guerre antique ». Dans la seconde partie, outre les classiques Roger Martin du Gard et Proust, on trouve également des approches plus larges ou plus atypiques, comme celle sur la littérature populaire et le roman d'aventures par Jean-Nicolas Corvisier et Guy Talon, ou l'article de Jean-Louis Loubet del Bayle sur « La guerre de 14. Des écrivains et les désillusions du progrès (Aragon, Drieu la Rochelle, Malraux) ». La troisième, enfin, commence par une étude comparative menée par Georgette Wachtel de trois grands auteurs (Genevoix, Jünger et Remarque), entre témoignages, récits édulcorés et affirmations politiques (évolutives). L'originale étude de Guy Dugas sur « La Grande Guerre dans l'imaginaire maghrébin » s'appuie sur les travaux de trois artistes dont les œuvres s'échelonnent de 1920 à 1980, tandis qu'en fin de volume, Milivoj Srebro revient sur le souvenir du désastre serbe de l'hiver 1915 (« Le Golgotha albanais ou la traversée des Enfers. L'écho de la Grande Guerre dans le roman serbe »), véritable historiographie de la question jusqu'aux débats de la fin du XX^e siècle sur le projet serbe et la Yougoslavie. Un volume qui plaira indiscutablement aux amateurs de littérature de la (Grande) Guerre, mais qui, plus largement, peut apporter pistes et éléments de réflexion à ceux qui s'intéressent aux traces et influences de ce conflit dans le temps long.

PTE

Pendant des siècles, les armées sont « entrées en campagne », généralement à la belle saison et souvent en évitant les massifs forestiers ou montagneux. Dans cet ouvrage didactique et facile à lire, les deux auteurs nous font partager leurs analyses, à partir d'une succession de cas concrets historiques, sur cette forme nouvelle de conflit : le combat en zone urbaine. Après avoir clairement fixé la différence avec la guerre de siège, ils définissent la bataille de Madrid, pendant la guerre d'Espagne, comme celle qui voit « s'affronter au sein de la même ville, et pour la première fois à une grande échelle, les unités d'infanterie, de chars, du génie, appuyées au plus près par l'artillerie et l'aviation. Elle est de ce point de vue la première des batailles modernes en zone urbaine et confinée ». Ils affirment d'ailleurs que « la zone urbaine est le dernier endroit où l'on manœuvre encore au XXI^e siècle du fait de son pouvoir égalisateur de technologie ». Au fil des chapitres, ils détaillent une quinzaine d'exemples du XX^e et du début du XXI^e siècle, y compris Grozny et Fallouja bien sûr, mais aussi Hué, Beyrouth ou Sarajevo. Ils modulent d'ailleurs l'approche de la bataille de Stalingrad, dont ils rappellent qu'il s'agit aussi « davantage d'une opération en zone ouverte dans le plus pur style

La Grande Guerre des écrivains

Romain Vignest et Jean-Nicolas Corvisier (dir.)
Paris, Classiques Garnier, 2016



L'Ultime champ de bataille

Combattre et vaincre en ville

Frédéric Chamaud et Pierre Santoni
Paris, Éditions Pierre de Taillac, 2016



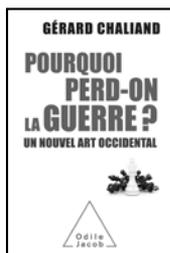
classique qui a donné la victoire à l'Armée Rouge». Ils n'oublient pas des exemples pour nous un peu atypiques, mais riches d'enseignements, comme l'Irlande du Nord, qui exige un très important effort d'adaptation matérielle et doctrinale de l'armée britannique, ou le Kosovo, avec « un cas particulier d'émeutes urbaines maintenues à un faible niveau de violence sur la durée : Mitrovica (1999-2009) ». On apprécie les cartes très lisibles (voire simplifiées à l'extrême) et la bibliographie indicative finale permet de poursuivre la réflexion avec de nombreuses et utiles références. Un volume qui ne prétend pas apporter une vérité, mais qui est absolument indispensable pour quiconque s'intéresse aux conflits récents et aux principes de la guerre.

PTE

Pourquoi perd-on la guerre ?
Un nouvel art occidental

Gérard Chaliand

Paris, Odile Jacob, 2016



Chaque livre de Gérard Chaliand est d'un grand intérêt. Que l'on accepte ou pas, en tout ou partie son raisonnement, il ouvre des pistes de réflexion importantes et sait pointer les failles ou les insuffisances des discours et pratiques officiels. Ce dernier ouvrage n'échappe pas à la règle. Suivant un plan globalement chronologique, les neuf chapitres sont organisés en trois grandes parties. La première, « La victoire, un art occidental », nous entraîne de la conquête espagnole aux Amériques et de l'expansion coloniale européenne jusqu'aux combats de « pacification » du début du XX^e siècle. La deuxième, « Le retournement », s'intéresse à la période qui s'étend de la Grande Guerre à la guerre américaine du Vietnam, marquée quelques années auparavant par « la fin de l'Europe impériale ». La troisième, enfin, « L'enlisement de l'Occident », s'attache aux conflits les plus récents, du Moyen-Orient, d'Afghanistan, d'Irak et de Syrie. La pagination relativement réduite ainsi que l'ampleur du champ couvert dans le temps et dans l'espace contraignent l'auteur non seulement à adopter un style vif, ramassé, très souvent simplement affirmatif, mais aussi à limiter ses analyses pour asséner une série de conclusions partielles. C'est sans doute là l'une des faiblesses de l'ouvrage, car s'il regorge de dates, de chiffres, de précisions, traiter des accords Sykes-Picot en une page ou des guerres d'Indochine et d'Algérie en trois conduit nécessairement à des raccourcis un peu rapides. Il n'en demeure pas moins que Gérard Chaliand utilise avec brio des données issues de la géographie, de la démographie, des sciences politiques et sociales, de l'histoire bien sûr, pour brosser une ample fresque des guerres « asymétriques » des États occidentaux sur plus de cinq siècles. En conclusion, il n'accorde pas à l'État islamique la puissance que certains médias ou politiques veulent bien lui donner, souligne l'importance du régime d'Assad pour éviter en Irak « un chaos semblable à celui de la Libye », mais met en relief le manque de volonté et de détermination dans la lutte contre lui, et sa dernière phrase est lourde de menaces : « Il va falloir, le dos au mur, y procéder au moment même où les tensions vont être de plus en plus vives. »

Une bibliographie de référence assez récente, en français et en anglais, termine l'ouvrage. Un petit volume vivifiant qui ouvre des pistes et suscite des réactions.

PTE

SYNTHÈSES DES ARTICLES

ENTRETIEN AVEC EDGAR MORIN L'EUROPE CONTRE LA GUERRE

Comment penser l'Europe ? Comment la définir ? Edgar Morin alerte ici sur une Europe recroquevillée sur elle-même et qui a failli à sa mission : être un espace de paix ouvert au monde. Il existe pourtant une voie, un chemin étroit, mais qui ne s'emprunte qu'en acceptant d'affronter la difficulté.

FRANÇOIS SCHEER LE BONHEUR EST DANS LA PAIX OU L'HISTOIRE D'UNE IMPUISSANCE

Née de la guerre, l'Europe se trouve à l'issue de la Seconde Guerre mondiale contrainte à la paix et à l'unité, l'une ne pouvant aller sans l'autre. Et l'unité progressera à la faveur d'une paix, fruit de la guerre froide et de la protection américaine. Seule la France tentera de défendre le concept d'une défense européenne autonome, pour finir par rentrer dans le rang, au moment même où la guerre est à nouveau aux portes de l'Europe et qu'une prolifération terroriste sur son sol met au défi l'Union de donner enfin sens à une politique commune de sécurité et de défense.

BORIS HAZOUMÉ JEAN MONNET, « L'INSPIRATEUR »

Lorsque l'on évoque Jean Monnet, on pense spontanément au « père de l'Europe » qui fut notamment le premier président de la haute autorité de la CECA. On sait moins que les questions de défense tinrent une place primordiale dans sa carrière, dès l'âge de vingt-huit ans, et qu'il y joua un rôle éminent. Nourri du témoignage de Pascal Fontaine, ancien assistant de Jean Monnet, cet article éclaire la personnalité très atypique de celui que le général de Gaulle surnomma l'« inspireur », ainsi que les interactions entre son expérience « militaire » et son engagement européen.

ANDRÉ BRIGOT PAIX OU SÉCURITÉ ?

Tandis que des entités politiques en Europe se sont efforcées à partir du XIV^e siècle de se constituer en État au sens moderne, à chaque siècle des auteurs ont élaboré des projets de paix pour et par une Europe politique. Institutionnalisé après la Seconde Guerre mondiale, ce projet semble être parvenu à réaliser une paix interétatique durable dans le territoire de l'Union. Mais la progression dans les domaines de l'économie néo-libérale et l'espace du marché suscite aujourd'hui réticences et doutes. Le passage d'une Europe pour la paix à une Europe pour la sécurité humaine et globale est-il susceptible de renouveler et réenchanter le projet d'Union ?

JACQUES-ALAIN SÉDOUY LE CONCERT EUROPÉEN

Après les terribles guerres de la Révolution et de l'Empire, les dirigeants européens allaient, à partir de 1813, sous l'influence d'une Grande-Bretagne qui seule en Europe avait une expérience de la vie parlementaire, utiliser une méthode diplomatique qui connaîtra de plus en plus de succès : la diplomatie de conférence. Ce « concert des nations » maintint une paix relative sur le continent, jusqu'au milieu du siècle, plus difficilement ensuite avec la montée du nationalisme. Une concertation entre grandes puissances européennes toujours active qui n'a cependant pas pu empêcher l'explosion de 1914.

ENTRETIEN AVEC CHRISTIAN MALIS AUTOPSIE DE L'EUROPE DE LA DÉFENSE

En mai 2015, Christian Malis a publié dans la *Revue des deux mondes* un article intitulé « L'Europe de la défense, alibi du déclin », dans lequel il constate la vacuité de l'Europe de la défense tant d'un point de vue stratégique que d'un point de vue opérationnel. Face à cette situation qui a placé les États membres de l'Union européenne dans une situation de dépendance et de suivisme géopolitique vis-à-vis des États-Unis, il préconise le retour d'États individuellement forts choisissant librement de mettre en commun leur force au service d'un projet partagé qui fait aujourd'hui défaut. La rédaction d'*Inflexions* l'a rencontré afin qu'il puisse développer son point de vue.

DANIEL HERMANT ET FRANÇOIS LAGRANGE LA LIGNE DU SANG

Cet essai vise à montrer que la violence physique, dans sa manifestation concrète de pouvoir de tuer, a été progressivement proscrite en Europe, après 1945, alors qu'elle avait été jusqu'ici admise. Le rapport des Européens à la guerre et à la violence politique en a été fortement affecté, au point qu'à la fin de la guerre froide, un État ou une organisation franchissant en Europe la ligne du sang se trouve délégitimé. Cette tendance générale, qui n'exclut pas des résistances, pose aussi la délicate question de la validité de la ligne du sang hors de l'espace européen.

PIERRE MANENT RETOUR OU DÉCLIN DE LA GUERRE ?

L'Europe s'est construite par la guerre, mais alors que s'éloignait la guerre froide, nous avons cru observer le progrès irrésistible d'une pacification bientôt universelle. Sous ce camouflage s'avançaient d'autres formes de conflit, qui ont cette particularité de rendre largement caduque la distinction politique primordiale et fondatrice entre l'intérieur et l'extérieur tout en obscurcissant celle entre la guerre et la paix. Il est clair que nous sommes entrés dans un âge nouveau pour lequel nous manquons d'analogies ou de précédents éclairants.

FRÉDÉRIC GOUT ET OLIVIER KEMPF COMMENT L'OTAN PENSE LA GUERRE AUJOURD'HUI

Créée en 1949 dans le but de dissuader toute agression des pays d'Europe occidentale par le bloc soviétique, l'Alliance atlantique aurait dû disparaître avec la chute du Mur. Or elle s'est maintenue et s'est même élargie, assurant aujourd'hui sa mission première de défense collective du territoire européen et poursuivant efficacement celle plus récente de sécurité coopérative. Elle semble en revanche plus hésitante en ce qui concerne la gestion de crises, peinant à imaginer ce que pourrait être une stratégie militaire adaptée à ce type de situations. Pourtant, un nouveau concept d'engagement restreint, avec des objectifs clairs et limités, apparaît de plus en plus nécessaire si les membres de l'Alliance veulent réellement assurer une défense de l'avant du territoire européen.

CATHERINE DURANDIN MOLDAVIE-TRANSNISTRIE, LE CONFLIT GELÉ

La République de Moldavie, ancienne république soviétique indépendante depuis 1991, se porte mal. Crise politique, crise économique, crise identitaire : faute de dynamique présente, les mémoires plurielles de passés russe, puis roumain, puis soviétique pèsent lourdement. Sans oublier l'existence, à l'est du Dniestr, d'une entité auto proclamée indépendante, la Transnistrie. Au cours de l'automne 2015 et de l'hiver 2015-2016, le pays a été le lieu de manifestations en cascade. La Moldavie est en fait déchirée entre une voie russe ou une voie européenne, tandis que la Roumanie demeure prudente, installée qu'elle est en cette zone grise de l'Est européen qui porte encore l'héritage de la guerre froide : Tiraspol, capitale de la Transnistrie, accueille les visiteurs avec une statue colossale de Lénine ! Et pourtant, les jeunes élites intellectuelles se battent avec l'espérance d'un décollage qui tarde.

ARMEL HUET

QUELLE EUROPE ? L'ENJEU CONSTITUTIONNEL

Les enjeux de l'Union européenne ne cessent d'être rebattus. Ils nous sont rappelés, au quotidien, par les choix de ses instances dirigeantes, les événements qui la marquent, les politiques et les règles qu'elle impose, les agitations et les errements qui la troublent, les intérêts et les forces centrifuges de ses nations, la vie à la fois créatrice et conservatrice, apaisée et tumultueuse des sociétés, les passions de leurs solidarités comme de leurs égoïsmes. Ces enjeux nous emportent dans les opinions les plus diverses et les plus contradictoires, entre replis nationalistes et convictions unitaires, mais nous restons pourtant confiants que l'Europe a les moyens de préserver la paix sur ses territoires. Cependant, la construction de cette Europe unie, considérée comme indissociable de sa lutte pour la paix, a-t-elle jeté des bases pérennes ? La question est d'actualité et elle est cruciale.

BRICE ERBLAND

BAÏONNETTE AU BÂILLON, MESSIEURS DE BERGERAC !

Avons-nous aujourd'hui une armée faite de soldats qui s'expriment avec une certaine indépendance, comme le ferait Cyrano de Bergerac, ou sommes-nous condamnés à nous taire comme « un beau mousquetaire qui passe » ? Une tirade sur « l'état de l'art » en matière de liberté d'expression, au travers des personnages et des alexandrins du classique d'Edmond Rostand.

OLIVIER LAJOUS

ARMÉES ET ENTREPRISES, MÊME COMBAT ?

Dans un monde redevenu VUCA (vulnérable, incertain, complexe et ambigu) et caractérisé par la mondialisation et la numérisation de tous les échanges, le risque de repli identitaire et de crises entre communautés est prégnant. Pour le combattre, il faut oser le futur sans regretter le passé, placer l'Homme au cœur des organisations (armées, administrations, entreprises, associations...) et développer les valeurs clés de toute communauté : la solidarité, l'engagement, la discipline, le courage, la confiance, l'agilité et l'humour. Faisons de la richesse humaine l'enjeu premier de nos organisations.

AUDREY HÉRISSON

LE MILITAIRE ET LE PHILOSOPHE : PENSER L'ACTION À LA GUERRE

Concevoir le système militaire comme un « outil », c'est nier sa capacité à penser. Ce système démontre une vertu pratique, une sagesse politique et une habileté stratégique. Cette symbiose de la pensée et de l'action se traduit dans un pragmatisme qui unifie la théorie et la pratique, et irrigue l'ensemble du système complexe politico-militaire. L'agir militaire est collectif : il intègre une multitude d'agir locaux à différents niveaux d'exécution-décision. Et ces différents agir reposent tous sur le même compromis : l'intelligence d'action est d'abord celle forgée par les dispositions acquises grâce à la discipline et les initiatives que permet la subsidiarité, puis celle qui émerge face à l'adversité, qui est force de caractère et qui puise son sens dans l'honneur. Casser les idées préconçues sur le moyen militaire comme « outil », c'est aussi rompre avec les clivages entre théorie et pratique, entre stratégeste et stratège, entre décideur et exécutant, entre philosophe et militaire.

TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH

INTERVIEW WITH EDGAR MORIN EUROPE AGAINST WAR

How to conceive of Europe? How to define it? Edgar Morin here warns of a Europe closed in on itself and which fails in its mission: being an area of peace open to the world. There is, however, a route, a narrow path, but can only be taken by agreeing to confront the difficulty.

FRANÇOIS SCHEER HAPPINESS IS IN PEACE, OR THE HISTORY OF IMPOTENCE

Born from war, Europe found itself at the end of the Second World War forced to accept peace and unity, one cannot exist without the other. And the unity will progress in favour of peace, the result of the cold war and American protection. France alone attempted to defend the concept of an autonomous European defence, ending by joining the ranks, at the very moment when war was again at the gates of Europe and when the proliferation of terrorists on its soil challenged the Union to finally make sense of a common policy of security and defence.

BORIS HAZOUMÉ JEAN MONNET, “THE INSPIRER”

When Jean Monnet is mentioned, one thinks immediately of “the father of Europe” who was notably the first president of the high authority of the ECSC. It is less known that issues of defence held a primordial place in his career, starting at the age of twenty-eight, and he played an eminent role in this. Based on the testimony of Pascal Fontaine, a former assistant of Jean Monnet, this article sheds light on the very unusual personality of this man whom General de Gaulle called the “inspírer” and the interactions between his “military” experience and his European commitment.

ANDRÉ BRIGOT PEACE OR SECURITY?

At the end of several centuries of projects and a politically dysfunctional institutionalisation, the elimination of a European political saga is arriving. No overall internal security project has succeeded the need for peace between states, which appears to be satisfactory. Nor is there a court and police system that is common to all or in the process of unification, nor in the sense of protective social standards. One looks today in vain for representations that are similar to the old projects. They may however be a condition for the progress from a “Europe against war” to a Europe of security for everyone, which is collective and overall and not imperial. Without such founding goals, Europe loses its future and its principal strength: its attractiveness.

JACQUES-ALAIN SÉDOUY THE EUROPEAN CONCERT

After the terrible wars of the Revolution and the Empire, the European leaders, starting in 1813, under the influence of Great Britain, which alone in Europe had experience of parliamentary rule, would use a diplomatic method that would have more and more success: the diplomacy of conferences. This “concert of nations” maintained relative peace on the continent, with success until the

middle of the century, and then more difficultly with the rise of nationalism. A cooperation among the still active great European powers that still could not prevent the explosion of 1914.

INTERVIEW WITH CHRISTIAN MALIS AUTOPSY OF THE EUROPE OF DEFENCE

In May 2015, Christian Malis published in the *Review of Two Worlds* an article entitled "The Europe of Defence, the Alibi of the Decline", in which he noted the vacuity of the Europe of defence both from a strategic point of view and an operational point of view. In the face of this situation which has placed the member states of the European Union in a situation of dependency and geopolitical tagging-along with regard to the United States, he recommends the return of strong individual states that are free to place their forces in the common service of a shared project that it now missing. The editors of *Inflexions* met with him to allow him to develop his point of view.

DANIEL HERMANT AND FRANÇOIS LAGRANGE THE LINE OF BLOOD

This essay attempts to show that physical violence, in the concrete manifestation of the power to kill, was gradually proscribed in Europe after 1945, although it had been accepted up to then. The relationship of Europeans to war and political violence has been significantly affected, to the point that at the end of the cold war, a state or an organisation in Europe which crossed the line of blood lost its legitimacy. This general tendency, which does not exclude resistance, also raises the delicate question of the validity of the line of blood outside of the European area.

PIERRE MANENT RETURN OR DECLINE OF WAR?

Europe was constructed by war, but as we left behind the cold war, we believed that we would see the irresistible progress of pacification that would soon become universal. Under this camouflage, other forms of conflict advanced that have the particularity of invalidating the primordial and founding political distinction between the domestic and the external, while at the same time obscuring the distinction between war and peace. It is clear that we have entered a new age for which we lack clarifying analogies or precedents.

FRÉDÉRIC GOUT AND OLIVIER KEMPF HOW DOES NATO SEE WAR TODAY

Created in 1949 with the goal of dissuading any aggression of the Western European countries by the Soviet Bloc, the Atlantic Alliance should have disappeared with the fall of the Wall. However, it was maintained and even expanded, today carrying out its primary mission of collective defence of the European territory and effectively continuing the more recent mission of cooperative security. It appears, however, to be more hesitant with regard to the management of crises, having difficulty to imagine what could be a military strategy adapted to this type of situations. However, a new concept of restricted engagement, with clear and limited objectives, appears to be more and more necessary if the members of the Alliance truly want to ensure defence of the frontline of the European territory.

CATHERINE DURANDIN MOLDOVA/TRANSNISTRIA, THE FROZEN CONFLICT

The Republic of Moldova, a former Soviet republic independent since 1991, is in trouble. Political crisis, economic crisis, identity crisis: because of the lack of dynamism, multiple memories of the Russian and then the Romanian past, and then the Soviet past, weigh heavily. Without forgetting, to the east of the Dniestr, a self-proclaimed independent entity, Transnistria. During the Fall and the Winter of 2015–2016, the country was the site of ongoing demonstrations... Moldova was torn between the Russian and the European path, while Romania remained prudent, installed as it is in

this grey zone of Eastern Europe which still bears the heritage of the cold war: Tiraspol, the capital of Transnistria greets visitors with a colossal statue of Lenin! And yet the young intellectual elites are fighting hopefully for a delayed start.

ARMEL HUET

WHICH EUROPE? THE CONSTITUTIONAL ISSUE

The stakes of the European Union continue to be argued. We are reminded of them every day, by the choices of its leading bodies, the events which mark it, the policies and the rules that it imposes, the agitations and the erring ways, the interests and the centrifugal forces of its nations, the simultaneously creative and conservative life of its societies, the passions and their solidarity and their selfishness. These stakes take us into the most diverse and most contradictory of opinions, between nationalist protection and unifying convictions, but we remain nonetheless confident that Europe has the means to preserve peace on its territory. But the construction of this unified Europe, considered to be inseparable from the combat for peace, does it have solid foundations? The question is topical and it is crucial.

BRICE ERBLAND

BAYONET TO THE MUZZLE, GENTLEMEN OF BERGERAC!

Do we now have an army of soldiers who can express themselves with a certain independence, as Cyrano de Bergerac would do, or are we condemned to remain silent like "a handsome musketeer who passes"? A tirade on the "state of the art" as concerns freedom of expression, using the characters and the verses of Edmond Rostand.

OLIVIER LAJOUS

ARMIES AND ENTERPRISES, SAME COMBAT?

In a world that has again become vulnerable, uncertain, complex and ambiguous with globalisation and digitalisation in all exchanges, the risk of turning in on one's identity and crises between communities is vivid. In order to combat this, we must dare the future without regretting the past, placing mankind at the heart of the organisations (armies, administrations, enterprises, associations, etc.) and developing the key values of all communities: solidarity, commitment, discipline, courage, confidence, agility and humour. Let us make the human richness the principal aspect of our organisations.

AUDREY HÉRISSE

THE SOLDIER AND THE PHILOSOPHER: THINKING THE ACTION FOR WAR

Conceiving of the military system as a "tool" is to deny its capacity to think. This system shows a practical virtue, a political wisdom and a strategic skill. This symbiosis of thinking and action is seen in a pragmatism that unifies theory and practice and irrigates the entire complex political/military system. Military action is collective: it integrates a multitude of local actions at various levels of execution and decision. And these various actions all rely on the same compromise: the intelligence of action is initially that forged by the abilities acquired thanks to discipline and the initiatives that allow subsidiarity, then that which emerges in the face of adversity, which is the force of character and which finds meaning in honour. Breaking the preconceived ideas of the average soldier as a "tool" is also to break with the separation between theory and practice, between the strategist and strategy, between decision maker and executor, between philosopher and soldier.

BIOGRAPHIES

LES AUTEURS

▣ André BRIGOT

Professeur de sciences économiques et sociales, André Brigot a été directeur de recherches à la Fondation pour les études de défense nationale avant de rejoindre le groupe de sociologie de la défense à l'École des hautes études en sciences sociales. Il a également enseigné les relations internationales et la stratégie à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr-Coëtquidan.

▣ Catherine DURANDIN

Voir rubrique « comité de rédaction »

▣ Brice ERBLAND

Voir rubrique « comité de rédaction »

▣ Frédéric GOUT

Voir rubrique « comité de rédaction »

▣ Boris HAZOUMÉ

Boris Hazoumé est chargé d'études au sein du bureau de la recherche de l'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE/Comité pour l'histoire économique et financière de la France). Titulaire d'un DEA en théorie générale du droit et d'une maîtrise en philosophie, il prépare une thèse intitulée « Alexandre Kojève : prélude politique à un nouveau droit international et européen ».

▣ Audrey HÉRISSON

Officier de Marine, la capitaine de frégate Audrey Hérisson a effectué l'essentiel de sa carrière dans l'aéronautique navale. Née en 1974, issue de la deuxième promotion accueillant les femmes à l'École navale, elle est ingénieure diplômée de SUPAÉRO (Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace) et titulaire d'un master en ingénierie des affaires depuis 2004, ainsi que d'une licence d'anthropologie depuis 2014 et d'un master II de philosophie depuis 2015. Doctorante en philosophie, brevetée de l'École de guerre (2011), elle sert actuellement à l'École de guerre comme cadre-professeur.

▣ Daniel HERMANT

Ancien directeur de l'Institut français de polémologie (IFP), ancien directeur des études au Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie moderne (CHEAM), Daniel Hermant est directeur de la revue *Cultures & Conflits*.

▣ Olivier KEMPF

Saint-cyrien, breveté, docteur en sciences politiques, le colonel Olivier Kempf est chercheur associé à l'IRIS, directeur de publication de la lettre d'analyse stratégique *La Vigie* (lettrevigie.com) et directeur de la collection « Cyberstratégie » chez Economica. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages et de nombreux articles, notamment *L'OTAN au XXI^e siècle. La transformation en héritage* (Éditions du Rocher, 2^e édition 2014). De 2013 à 2016, il a servi auprès du secrétaire général de l'OTAN, au sein de la cellule d'analyse stratégique.

▣ Armel HUET

Voir rubrique « comité de rédaction »

▣ François LAGRANGE

Normalien, agrégé et docteur en histoire, François Lagrange a été assistant à l'Institut français de polémologie (IFP). Il dirige aujourd'hui la division de la recherche historique et de l'action pédagogique au musée de l'Armée. Ses travaux portent sur la Grande Guerre et sur l'histoire de l'hôtel des Invalides. Il a dirigé *l'Inventaire de la Grande Guerre* (Universalis, 2005) et coécrit *Les Invalides. L'État, la guerre, la mémoire* (Découvertes Gallimard, 2007).

▣ Olivier LAJOUS

Ayant commencé sa carrière comme matelot du service national et l'ayant terminée comme amiral, Olivier Lajous a commandé trois navires et participé à la résolution de nombreux conflits armés des années 1980 à 2003 (Afghanistan, Iran-Irak, Liban, Libye-Tchad, Yémen-Érythrée). Il a été directeur de la communication, directeur du Centre d'enseignement supérieur, puis directeur des ressources humaines de la Marine nationale. Il a également servi en cabinet ministériel, auprès du ministre de l'Outre-Mer. Aujourd'hui président fondateur d'une société de conseil aux entreprises, il intervient dans les domaines de l'éthique et du management. Il a été élu DRH de l'année en 2012 et a publié *L'Art de diriger* (L'Harmattan, 2013) et *L'Art du temps* (L'Harmattan, 2015).

▣ Christian MALIS

Ancien élève de l'École normale supérieure, docteur habilité en histoire contemporaine, Christian Malis est directeur de la prospective stratégique et internationale chez Thalès. Il est également professeur associé (histoire militaire et stratégie) aux Écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan et lieutenant-colonel de réserve citoyenne dans l'armée de terre. Il s'exprime ici à titre personnel. Auteur de *Raymond Aron et le débat stratégique français* (Economica, 2005), pour lequel il a reçu le prix Raymond-Aron de la Société des amis de Raymond Aron, de *Pierre-Marie Gallois* (L'Âge d'Homme, 2009) et de *Guerre et stratégie au XXI^e siècle* (Fayard, 2014), pour lequel il a reçu en 2015 le prix La Plume et l'épée de la ville de Tours et de la Direction des ressources humaines de l'armée de terre, il a également dirigé de nombreux ouvrages collectifs dont *Guerre et manœuvre*, qui a reçu le prix de stratégie Edmond Fréville – Pierre Messmer de l'Académie des sciences morales et politiques en 2010.

▣ Pierre MANENT

Professeur de philosophie politique, Pierre Manent est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (Centre de recherches politiques Raymond-Aron). Il est l'un des fondateurs de la revue *Commentaire* (1978) et a notamment publié *La Raison des nations. Réflexions sur la démocratie en Europe* (Gallimard, 2006) et *Situation de la France* (Desclée de Brouwer, 2015).

▣ Edgar MORIN

Philosophe et sociologue, Edgar Morin, né en 1921, a été combattant volontaire de la Résistance. Codirecteur des revues *Arguments* et *Communications*, directeur de recherche au CNRS, co-directeur du Centre d'études transdisciplinaires (sociologie, anthropologie, sciences-politiques) de l'École des hautes études en sciences sociales (1973-1989), il a présidé l'Agence européenne pour la culture (Unesco) et préside l'Association pour la pensée complexe. Auteur de plusieurs dizaines d'ouvrages, il s'est attaché au développement d'une méthode permettant de penser la complexité : comme réalité, comme savoir et comme défi contemporain. Il est docteur *honoris causa* de trente universités dans le monde, dans des domaines aussi divers que la psychologie, les sciences politiques, la sociologie, l'anthropologie et les sciences de l'éducation.

▣ François SCHEER

Voir rubrique « comité de rédaction »

▣ Jacques-Alain DE SÉDOUY

Jacques-Alain de Sédouy est ancien ambassadeur et historien. Il a été ambassadeur en Jordanie, au Mexique, à l'OCDE et au Danemark. Il a également été coprésident adjoint de la conférence sur l'ancienne Yougoslavie. Il a terminé sa carrière comme conseiller d'État en service extraordinaire. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *Le Congrès de Vienne. L'Europe contre la France 1812-1815* (Perrin, 2004) et *Le Concert européen. Aux origines de l'Europe 1814-1914* (Fayard, 2009).

LE COMITÉ DE RÉDACTION

▣ Yann ANDRUÉTAN

Issu de l'ESSA Lyon-Bron, le médecin en chef Yann Andruétan a servi trois ans au 1^{er} régiment de tirailleurs d'Épinal, avec lequel il a effectué deux missions au Kosovo en 2000 et 2002. Il a ensuite rejoint l'HIA Desgenettes afin d'effectuer l'assistanat de psychiatrie. En 2008, il est affecté à l'HIA Sainte-Anne de Toulon comme médecin-chef adjoint du service de psychiatrie. En 2009, il a effectué un séjour en Afghanistan. Il est aujourd'hui chef du service psychologique de la Marine. Il est aussi titulaire d'un master 2 en anthropologie.

▣ John Christopher BARRY

Né à New York, après des études d'histoire et des diplômes de sciences politiques aux États-Unis (UCLA et NYU), de philosophie et de sociologie de la défense et d'études stratégiques en France (Paris-X et EHESS), John Christopher Barry co-anime un séminaire de recherche, « La globalisation sécuritaire », à l'EHESS. Il est chargé de cours à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan et publie dans *Les Temps Modernes*, *Inflexions*, les *Études de l'IRSEM* et *Global Society*.

▣ Monique CASTILLO

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, agrégée de philosophie et docteur d'État, Monique Castillo enseigne à l'université de Paris-XII. Ses principaux travaux portent sur la philosophie moderne et sur les questions contemporaines d'éthique et de politique. Elle a notamment publié *La Paix* (Hatier, 1997), *L'Europe de Kant* (Privat, 2001), *La Citoyenneté en question* (Ellipses, 2002), *Morale et politique des droits de l'homme* (Olms, 2003), *Connaître la guerre et penser la paix* (Kimé, 2005), *Éthique du rapport au langage* (L'Harmattan, 2007), *Qu'est-ce qu'être européen ?* (Cercle Condorcet d'Auxerre, 2012) et *Faire renaissance. Une éthique publique pour demain* (Vrin, 2016). Elle a fait partie en 2001-2002 d'un groupe de recherche (CHEAR-DGA) sur la gestion des crises.

▣ Patrick CLERVOY

Élève au collège militaire de Saint-Cyr-l'École puis à l'École du service de santé des armées de Bordeaux, le docteur Patrick Clervoy a été médecin d'unité pendant quatre années au profit de régiments de la 9^e division d'infanterie de marine. Il a participé à plusieurs opérations qui l'ont amené à intervenir sur des théâtres extérieurs en Afrique centrale, en Guyane, en ex-Yougoslavie, en Afghanistan, au Mali, au Burkina-Faso et au Niger. Il est professeur de médecine à l'École du Val-de-Grâce et fut, de 2010 à 2015, titulaire de la chaire de psychiatrie et de psychologie clinique appliquée aux armées. Il est l'auteur de publications sur les thèmes du soutien psychologique des forces – *Les Psy en intervention* (Doin, 2009) – et de la prise en charge des vétérans – *Le Syndrome de Lazare. Traumatisme psychique et destinée* (Albin Michel, 2007), *Dix semaines à Kaboul. Chroniques d'un médecin militaire* (Steinkis, 2012). Il a récemment fait paraître *L'effet Lucifer. Des bourreaux ordinaires* (CNRS éditions 2013) et *Les Traumatismes et blessures psychiques* (Lavoisier Médecine, 2016).

▣ Jean-Luc COTARD

Saint-Cyrien ayant servi dans l'arme du génie, le colonel Jean-Luc Cotard a choisi de se spécialiser dans la communication après avoir servi en unité opérationnelle et

participé à la formation directe de Saint-Cyriens et d'officiers en général. Il est titulaire d'une maîtrise d'histoire contemporaine, d'un DESS de techniques de l'information et du journalisme, et a réfléchi, dans le cadre d'un diplôme universitaire à l'Institut français de la presse, aux relations entre les hommes politiques et les militaires de 1989 à 1999. Il a publié des articles qui ont trait à son expérience dans les revues *Histoire et défense*, *Vauban* et *Agir*. Il a servi en Bosnie en 1992-1993, au Kosovo en 2001 (Mitrovica) et 2008 (Pristina) ainsi qu'en Côte d'Ivoire en 2005-2006. Après avoir eu des responsabilités au SIRPA-Terre, il a conseillé le général commandant la région terre Nord-Est. Il a choisi de quitter l'uniforme en 2010, à quarante-huit ans, pour créer son entreprise de communication spécialisée dans la communication de crise.

■ Catherine DURANDIN

Catherine Durandin est historienne et écrivain. Après de nombreux ouvrages consacrés à la France, aux relations euro-atlantiques et à la Roumanie, elle s'oriente vers une recherche portant sur la mémoire des Français et leur relation à la guerre, avec un roman, *Douce France* (Le Fantoscope, 2012), puis *Le Déclin de l'armée française* (François Bourin, 2013). Elle a récemment publié *Ismène. Point* (Dacres Éditions, 2015) et *La Guerre froide* (PUF, « Que sais-je ? », 2016).

■ Benoît DURIEUX

Né en 1965, Benoît Durieux est officier d'active dans l'armée de terre. Saint-cyrien, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'université de Georgetown (États-Unis), il a effectué l'essentiel de sa carrière au sein de la Légion étrangère, avec laquelle il a participé à plusieurs opérations dans les Balkans (1995 et 1996) et en Afrique (Somalie 1993). Après un passage à l'état-major des armées, il a été chef de corps du 2^e régiment étranger d'infanterie jusqu'à l'été 2010. Ancien auditeur au Centre des hautes études militaires (CHEM), puis adjoint « terre » au cabinet militaire du ministre de la Défense, puis directeur du CHEM, le général Durieux commande aujourd'hui la 6^e brigade légère blindée basée à Nîmes. Docteur en histoire, il est l'auteur de *Relire De la guerre de Clausewitz* (Economica, 2005), une étude sur l'actualité de la pensée du penseur militaire allemand. Pour cet ouvrage, il a reçu le prix *La Plume et l'Épée*. Récemment paru sous sa direction : *La Guerre pour ceux qui la font. Stratégie et incertitude* (Éditions du Rocher, 2016).

■ Brice ERBLAND

Né en 1980, le commandant Brice Erbland est un officier saint-cyrien qui a effectué son début de carrière au sein de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT). Chef de patrouille et commandant d'unité d'hélicoptères de combat Tigre et Gazelle, il a été engagé plusieurs fois dans la corne de l'Afrique, en Afghanistan et en Libye. Il a ensuite servi au cabinet du ministre de la Défense, avant de rejoindre l'École militaire pour sa scolarité de l'École de guerre. Il a publié en 2013 un livre de témoignages et de réflexions sur ses opérations, intitulé *Dans les griffes du Tigre* (Les Belles Lettres). Cet ouvrage a reçu le prix *L'Épée et la Plume*, le prix spécial de la Saint-Cyrienne et la mention spéciale du prix Erwan Bergot.

■ Hugues ESQUERRE

Saint-Cyrien, breveté de l'École de guerre, Hugues Esquerre a servi vingt ans dans les troupes de marine

jusqu'au grade de lieutenant-colonel. Ancien auditeur de la 10^e promotion du Cycle des hautes études pour le développement économique (CHEDE), il est aujourd'hui inspecteur des finances. Sociétaire de l'association des écrivains combattants, il est l'auteur de *La Société créée au travers de sa littérature* (SdE éditions, 2005), *Replacer l'armée dans la nation* (Economica, 2012) et *Dans la tête des insurgés* (éditions du Rocher, 2013), ouvrage pour lequel il a reçu en 2015 le prix *L'Épée et la Plume*. Il a récemment publié *Quand les finances désarment la France* (Economica, 2015).

■ Frédéric GOUT

Entré à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1988, breveté de l'enseignement militaire supérieur, le colonel Gout a passé la majeure partie de sa carrière au sein de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT). À l'issue d'une mobilité externe au ministère des Affaires étrangères et d'un poste au sein du cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre, il prend le commandement du 5^e régiment d'hélicoptères de combat de 2011 à 2013. Il est ensuite auditeur de la 63^e session du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de la 66^e session de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), de 2013 à 2014. Depuis août 2014, il est assistant spécial du président du Comité militaire de l'OTAN à Bruxelles.

■ Michel GOYA

Issu du corps des sous-officiers, Michel Goya a été officier dans l'infanterie de marine de 1990 à 2014. Après dix ans d'expérience opérationnelle, il suit, en 2001, une scolarité au sein de l'Enseignement militaire supérieure scientifique et technique puis, il intègre, en 2003, le Collège interarmées de défense. Officier au Centre de doctrine d'emploi des forces terrestres (CDEF), il est assistant militaire du chef d'état-major des armées de 2007 à 2009. Il a dirigé ensuite le domaine « Nouveaux Conflits » au sein de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) puis le bureau recherche du CDEF, avant de quitter l'institution pour se consacrer à l'enseignement et à l'écriture. Titulaire d'un doctorat d'histoire, le colonel Goya est l'auteur de *Res Militaris. De l'emploi des forces armées au XX^e siècle* (Economica, 2010), d'*Irak. Les armées du chaos* (Economica, 2008), de *La Chair et l'acier ; l'invention de la guerre moderne, 1914-1918* (Tallandier, 2004, rééd., 2014), sur la transformation tactique de l'armée française de 1871 à 1918, de *Sous le feu. La mort comme hypothèse de travail* (Tallandier, 2014) et *Israël contre Hezbollah. Chronique d'une défaite annoncée 12 juillet-14 août 2006* (avec Marc-Antoine Brillant, Éditions du Rocher, 2014). Il a obtenu trois fois le prix de l'Épaulette, le prix Sabatier de l'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique, le prix d'histoire militaire du Centre d'études d'histoire de la Défense et le prix Edmond Fréville de l'Académie des sciences morales et politiques.

■ Armel HUET

Professeur émérite de sociologie à l'université Rennes-II, Armel Huet a fondé le Laboratoire de recherches et d'études sociologiques (LARES) et le Laboratoire d'anthropologie et de sociologie (LAS) qu'il a dirigé respectivement pendant quarante ans et quinze ans. Il en est aujourd'hui le directeur honoraire. Outre un master de recherche sociologique, il a également créé des formations professionnelles, dont un master de maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière ; il a dirigé le comité professionnel

de sociologie de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF). Armel Huet a développé dans son laboratoire plusieurs champs de recherche sur la ville, les politiques publiques, le travail social, les nouvelles technologies, le sport, les loisirs et les questions militaires. Il a créé des coopérations avec des institutions concernées par ces différents champs, notamment avec les Écoles militaires de Coëtquidan. Ces dernières années, il a concentré ses travaux sur le lien social. Il a d'ailleurs réalisé à la demande de l'État-major de l'armée de terre, une recherche sur la spécificité du lien social dans l'armée de terre.

▣ Haïm KORSIA

À sa sortie du séminaire Israélite de France et après avoir obtenu son diplôme rabbinique en mars 1986, Haïm Korsia termine son parcours universitaire par un DEA à l'école pratique des hautes études en 2003. Jusqu'en 2004, il a été directeur de cabinet du grand rabbin de France. Le grand rabbin Haïm Korsia est aumônier en chef des armées, aumônier en chef de l'armée de l'air, membre du comité consultatif national d'éthique, membre du comité du patrimoine culturel au ministère de la Culture, administrateur national du Souvenir français et secrétaire général de l'association du rabbinat français. En juin 2014, il est élu grand rabbin de France et le 15 décembre de la même année à l'Académie des sciences morales et politiques. Derniers ouvrages parus : *Gardien de mes frères, Jacob Kaplan* (Édition Pro-Arte, 2006), *À corps et à Toi* (Actes Sud, 2006), *Être juif et français : Jacob Kaplan, le rabbin de la république* (Éditions privé, 2005), *Les Enfants d'Abraham. Un chrétien, un juif et un musulman dialoguent* (avec Alain Maillard de La Morandais et Malek Chebel, Presses de la Renaissance, 2011).

▣ François LECOINTRE

Né en 1962, François Lecointre est officier de carrière dans l'armée de terre. Saint-cyrien, il appartient à l'arme des Troupes de marines où il a servi comme lieutenant et capitaine au 3^e régiment d'infanterie de marine et au 5^e régiment inter-armes d'Outre-mer. Il a été engagé en Irak lors de la première guerre du Golfe (1991), en Somalie (1992), en République de Djibouti dans le cadre de l'opération Iskoutir (1991-1993), au Rwanda dans le cadre de l'opération Turquoise (1994) ainsi qu'à Sarajevo (1995), et a ensuite servi à l'état-major de l'armée de terre, au sein du bureau de conception des systèmes de forces. Il a commandé le 3^e régiment d'infanterie de marine stationné à Vannes et à ce titre le groupe tactique interarmes 2 (GTIA2) en République de Côte d'Ivoire d'octobre 2006 à février 2007. Ancien auditeur puis directeur de la formation au Centre des hautes études militaires (CHEM), il a été jusqu'à l'été 2011 adjoint « terre » au cabinet militaire du ministre de la Défense, puis a commandé la 9^e brigade d'infanterie de marine jusqu'à l'été 2013. Officier général synthèse à l'État-major de l'armée de terre jusqu'au 31 juillet 2014, le général de division Lecointre est actuellement sous-chef d'état-major « performance et synthèse » à l'EMAT.

▣ Thierry MARCHAND

Diplômé de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1987 (promotion « Général Monclar »), Thierry Marchand choisit de servir dans l'infanterie. À l'issue de sa scolarité, il rejoint la Légion étrangère au 2^e régiment étranger d'infanterie (REI) de Nîmes. Il est engagé en République centrafricaine (EFAO) en 1989 et en Guyane en 1990. Il

participe à l'opération Daguet en Arabie Saoudite et en Irak (septembre 1990 – avril 1991), à l'opération Iskoutir en République de Djibouti puis est engagé par deux fois en Somalie (Opération *Restore Hope* en 1992 puis ONUSOM II en 1993). Il est de l'opération Épervier en 1994, de la Force de réaction rapide en Bosnie en 1995, Gabon et République centrafricaine – opération Almandin II – en 1996. Il sera engagé avec son régiment au Kosovo (KFOR) en 2003. Affecté au cabinet du ministre de la Défense entre 2003 et 2006 (cellule terre du cabinet militaire) et est promu au grade de colonel en 2005. Entre 2006 et 2008 il commande la 13^e DBLE à Djibouti. De 2008 à 2009 il est auditeur du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN). Il est ensuite affecté pour une année au Centre interarmées de concepts et de doctrines (CICDE) et rejoint en 2010 la Délégation aux affaires stratégiques en qualité de sous-directeur aux questions régionales. En 2012, il est chef de la cellule relations internationales du cabinet militaire du ministre de la Défense. Nommé général de brigade le 1^{er} août 2014, il est actuellement en charge du recrutement au sein de la Direction des ressources humaines de l'armée de terre.

▣ Jean-Philippe MARGUERON

À sa sortie de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1978, le général Margueron choisit l'artillerie antiaérienne. Il y occupe tous les grades et sert tour à tour en métropole, à l'outre-mer et en opérations extérieures. Promu colonel en 1997, il commande le 54^e régiment d'artillerie stationné à Hyères, avant d'être responsable du recrutement pour la région parisienne et l'outre-mer au tout début de la professionnalisation des armées. Auditeur de l'Institut des hautes études de la Défense nationale en 2001, il est ensuite conseiller militaire au cabinet du ministre de la Défense durant trois ans avant de commander, comme officier général, la 7^e brigade blindée de Besançon, tant en métropole qu'en opérations extérieures. Chef de cabinet du chef d'état-major de l'armée de Terre jusqu'en 2008, il est promu général inspecteur de la fonction personnel, avant d'être nommé major général de l'armée de Terre, en charge notamment de la conduite des restructurations de 2010 à 2014. Général d'armée, inspecteur général des armées auprès du ministre de la Défense en 2015, il a aujourd'hui rejoint la Cour des comptes comme conseiller maître en service extraordinaire.

▣ Hervé PIERRE

Né en 1972, Hervé Pierre est officier d'active dans l'armée de terre. Saint-cyrien, breveté de l'enseignement militaire supérieur, il a suivi aux États-Unis la scolarité de l'*US Marines Command and Staff College* en 2008-2009. Titulaire de diplômes d'études supérieures en histoire (Sorbonne), en philosophie (Nanterre) et en science politique (IEP de Paris), il est l'auteur de deux ouvrages, *L'Intervention militaire française au Moyen-Orient 1916-1919* (Éd. des Écrivains, 2001) et *Le Hezbollah, un acteur incontournable de la scène internationale ?* (L'Harmattan, 2009). Ayant effectué l'essentiel de sa carrière dans l'infanterie de marine, il a servi sur de nombreux théâtres d'opérations, notamment en Afghanistan (Kapisa en 2009, Helmand en 2011), et a été officier rédacteur des interventions du général major général de l'armée de terre. De 2013 à 2015, il a commandé le 3^e régiment d'infanterie de marine (Vannes) avec lequel il a été engagé, à la tête du groupement tactique interarmes « Korrigan », au Mali (2013) puis en

République de Centrafrique (2014). Depuis le 1^{er} juillet 2015, le colonel Hervé Pierre sert au cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre.

▣ Emmanuelle RIOUX

Historienne, auteur de différentes publications sur les zozous pendant la Seconde Guerre mondiale, Emmanuelle Rioux travaille dans l'édition depuis 1990. Elle a été secrétaire de rédaction à la revue *L'Histoire*, directrice de collection « Curriculum » chez Liana Levi et responsable éditoriale à l'Encyclopaedia Universalis. Elle a également mis son savoir faire au service de la Mission pour le bicentenaire de la Révolution française, du Festival international du film d'histoire de Pessac, de l'Association pour la célébration du deuxième centenaire du Conseil d'État et des Rendez-vous de l'histoire de Blois. Elle est aujourd'hui chargée de mission auprès du général chef d'état-major de l'armée de terre et rédactrice en chef de la revue *Inflexions. Civils et militaires : pouvoir dire*.

▣ Guillaume ROY

Né en 1980, le chef de bataillon Guillaume Roy entre à Saint-Cyr en 1998. Après une première partie de carrière dans l'arme du génie marquée par plusieurs engagements en opérations extérieures et couronnée par le commandement d'une unité de combat au sein de la Légion étrangère, il retrouve en 2010 les écoles de Coëtquidan pour y former de jeunes élèves officiers. Breveté de l'École de guerre en 2014, il rejoint le cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre où il sert au sein de la cellule stratégie politique.

▣ François SCHEER

Né en 1934 à Strasbourg, François Scheer est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, titulaire de trois DESS (droit public, économie politique et science politique) et ancien élève de l'École nationale d'administration (1960-1962). De 1962 à 1999, il alterne les postes en administration centrale et à l'étranger. Premier ambassadeur de France au Mozambique en 1976, il sera successivement directeur de cabinet du Président du Parlement Européen (Simone Veil) et du Ministre des Relations extérieures (Claude Cheysson), ambassadeur en Algérie, ambassadeur représentant permanent auprès des communautés européennes, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et ambassadeur en Allemagne. Ambassadeur de France, il a été de 1999 à 2011 conseiller international du président directeur général de Cogema, puis du président du directoire d'Areva.

▣ Dider SICARD

Après des études de médecine, Didier Sicard entre dans la filière des hôpitaux de Paris : externat, internat, clinicat, nomination comme praticien hospitalier. Professeur agrégé, il devient le chef de l'un des deux services de médecine interne de l'hôpital Cochin de Paris. Il créera (avec Emmanuel Hirsch) l'Espace éthique de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris. Par décret du président Jacques Chirac, il succède en 1999 à Jean-Pierre Changeux (qui avait lui-même succédé à Jean Bernard) à la tête du Comité consultatif national d'éthique, institution qu'il préside jusqu'en février 2008 et dont il est aujourd'hui président d'honneur. Il a notamment publié *La Médecine sans le corps* (Plon, 2002), *L'Alibi éthique* (Plon, 2006) et, avec Georges Vigarello, *Aux Origines de la médecine* (Fayard 2011). Depuis 2008, Didier Sicard

préside le comité d'experts de l'Institut des données de santé.

▣ André THIÉBLEMONT

André Thiéblemont (colonel en retraite), saint-cyrien, breveté de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique, titulaire des diplômes d'études approfondies de sociologie et de l'Institut d'études politiques de Paris, a servi dans la Légion étrangère, dans des régiments motorisés et dans des cabinets ministériels. Il a quitté l'armée en 1985 pour fonder une agence de communication. Depuis 1994, il se consacre entièrement à une ethnologie du militaire, axée sur les cultures militaires, leurs rapports au combat, aux mythes politiques et aux idéologies, études qu'il a engagées dès les années 1970, parallèlement à ses activités professionnelles militaires ou civiles. Chercheur sans affiliation, il a fondé Rencontres démocrates, une association qui tente de vulgariser auprès du grand public les avancées de la pensée et de la connaissance issues de la recherche. Sur le sujet militaire, il a contribué à de nombreuses revues françaises ou étrangères (*Ethnologie française, Armed Forces and Society, Le Débat...*), à des ouvrages collectifs et notamment publié *Cultures et logiques militaires* (Paris, PUF, 1999).

Inflexions

civils et militaires : pouvoir dire

NUMÉROS DÉJÀ PARUS

L'action militaire a-t-elle
un sens aujourd'hui ? n° 1, 2005

Mutations et invariants,
« soldats de la paix », soldats en
guerre n° 2, 2006

Agir et décider en situation
d'exception n° 3, 2006

Mutations et invariants,
partie II n° 4, 2006

Mutations et invariants, partie
III n° 5, 2007

Le moral et la dynamique
de l'action, partie I n° 6, 2007

Le moral et la dynamique
de l'action, partie II n° 7, 2007

Docteurs et centurions, actes
de la rencontre du 10 décembre
2007 n° 8, 2008

Les dieux et les armes n° 9, 2008

Fait religieux et métier
des armes, actes de la journée
d'étude du 15 octobre 2008 n° 10,
2008

Cultures militaires, culture
du militaire n° 11, 2009

Le corps guerrier n° 12, 2009

Transmettre n° 13, 2010

Guerre et opinion publique
n° 14, 2010

La judiciarisation
des conflits n° 15, 2010

Que sont les héros
devenus ? n° 16, 2011

Hommes et femmes, frères
d'armes ? L'épreuve de la
mixité n° 17, 2011

Partir n° 18, 2011

Le sport et la guerre n° 19, 2012

L'armée dans l'espace
public n° 20, 2012

La réforme perpétuelle n° 21, 2012

Courage ! n° 22, 2013

En revenir ? n° 23, 2013

L'autorité en question.
Obéir/désobéir n° 24, 2013

Commémorer n° 25, 2014

Le patriotisme n° 26, 2014

L'honneur n° 27, 2014

L'ennemi n° 28, 2015

Résister n° 29, 2015

Territoire n° 30, 2015

Violence totale n° 31, 2016

Le soldat augmenté ? n° 32, 2016

Impression
Ministère de la Défense
Secrétariat général pour l'administration / SPAC Impressions
Pôle graphique de Tulle
2, rue Louis Druliolle – CS 10290 – 19007 Tulle cedex